DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13648 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - MERCREDI 14 DÉCEMBRE 1988

Le pari de Lech Walesa

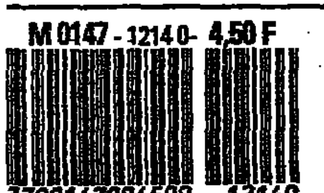
La fête est finie. Après trois jours de folie à Paris, où il a été traité tantôt comme une star de cinéma, tantôt comme un homme d'Etat, omniprésent sur les chaînes de télévision, transporté à travers la capital avec gyrophare et escorte officielle, reçu par les dirigeants politiques et syndicaux, Lech Walesa a regagné la Pologne. Il rentre à Gdansk le 13 décembre, jour du septième anniversaire de la proclamation de l'état de guerre par le général Jaruzelski.

Le fait que le pouvoir ait autorisé le chef de Solidarité à voyager, pour la première fois depuis sept ans, traduit-il un nouveau climat en Pologne ? M. Walesa s'en est déclaré convaincu, sans pour autant vouloir – ou pouvoir – fournir d'autres signes concrets d'un déblocage politique dans son pays. Incontestablement, les autorités polonaises ont changé de stratégie à l'égard du personnage Walesa, subitement devenu, après les grèves d'août, un opposant respectable.

Interlocuteur du général Kiszczak, le ministre de l'intérieur, pour les négociations infructueuses de septembre-octobre, M. Walesa a pour la première fois eu directement accès à la presse officielle en septembre, par le biais d'une longue et intéressante interview au mensuel « Konfrontacje ». Puis, le 30 novembre, le pouvoir lui a ouvert les antennes de la télévision nationale, pour un débat historique avec le chef des syndicats officiels, qui a fait pâle figure face aux arguments de Lech Walesa en faveur du pluralisme. Quelques jours plus tard, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, qui n'eut, en d'autres temps, pas de mots assez durs pour le leader de Solidarité, rendait hommage à M. Walesa et à son sens des responsabilités. Enfin, les médias polonais ont rendu compte, même brièvement, de sa visite à Paris.

De la glasnost à peu de frais, disent les sceptiques. On peut ainsi donner l'impression que les choses bougent tout en faisant échec, dans le même temps, à la tenue de la « table ronde » promise à Solidarité et à l'Eglise. Les mêmes sceptiques relèvent que le premier ministre, M. Rakowski, vient de rappeler au quotidien de RFA « Die Welt » les besoins urgents de la Pologne en matière de crédits occidentaux. Ils relèvent aussi que M. Rakowski évoque volontiers l'idée de pluralisme politique, à condition que Solidarité en soit exclu, qu'une voiture de police continue de filmer les allées et venues devant le domicile de M. Walesa à Gdansk, et que des passeports ont été refusés à plusieurs opposants, comme Adam Michnik, Wladyslaw Frasyniuk et Jacek Czaputowicz.

M. Walesa et ses conseillers pensent qu'il y a malgré tout une chance à saisir pour sortir du « labyrinthe ». Conscient de ses formidables atouts personnels, le président de Solidarité est trop rusé pour ignorer les risques du jeu de séduction du pouvoir. Il sait aussi que le désaccord demeure total sur la question de fond, mais croit pouvoir obtenir par la modération et le compromis ce que la faiblesse des grévistes n'a pu permettre de conquérir. A condition, toutefois, que les ouvriers polonais veuillent bien rester patients : une grève de dix heures aux aciéries de Nowa-Huta de Cracovie n'a pris fin mardi qu'après satisfaction des revendications salariales.



Un sondage IPSOS pour « le Monde » et RTL

68 % des agents du service public favorables au service minimum en cas de grève

A une très forte majorité – 68 % contre 25 % – les agents du service public sont favorables à la généralisation du service minimum en cas de grève, selon un sondage IPSOS-« le Monde »-RTL. Ils sont seulement 3 % à considérer que le premier ministre est leur patron, 40 % estimant qu'il s'agit du directeur de leur administration ou de leur établissement.

Tout en restant attachés à la grille indiciaire, les agents sont partisans d'un certain nombre de réformes : développement de l'avancement au mérite, mise en œuvre de l'intéressement. (Lire page 43 l'article de Michel Noblecourt).

Des grèves continuent de perturber le trafic à la RATP tandis que les négociations salariales se poursuivent à la SNCF.

POINT DE VUE

L'Etat, patron introuvable

par Paul Reverdy
président de la RATP

LORSQU'UNE installation électrique disjoncte dans une maison, le mouvement naturel est de remplacer les plombs. Une fois, deux fois, trois fois, cela peut apparaître comme la bonne solution. Lorsque la mésaventure se répète trop souvent, le propriétaire est conduit à se demander si ce n'est pas l'ensemble de l'installation qu'il faut revoir. Face aux soubresauts cycliques de l'énorme machine que constitue le monde des entreprises publiques, surgissent périodiquement des propositions de remèdes.

La dernière en date est le service minimum. Pourquoi pas ? Si il est possible à mettre en œuvre, et si la mesure est efficace, ce serait bête de s'en priver. Mais qu'on ne se fasse pas d'illusion, ce remède ne sera, au mieux, qu'un analgésique. Si l'on veut s'attaquer à la maladie, il faut, en ce temps où les idées simples sont à la mode, se poser les questions fondamentales.

La première est de savoir si les hommes politiques sont réellement conscients de l'importance qu'a le bon fonctionnement des services publics pour la vie de la collectivité. On serait tenté de répondre « oui » : l'expérience des grèves dans des services comme les postes ou les transports apporte à l'heure actuelle – et une fois de plus – la preuve de la gêne incommensurable que cause l'arrêt de ces services aux individus et à l'économie.

(Lire la suite page 42.)

La perestroïka et les leçons d'un tremblement de terre

Opération-vérité en Arménie

De jour en jour se révèle l'ampleur du désastre. Les conséquences du séisme en Arménie ont été aggravées par l'inadaptation des services de secours et par la médiocre qualité de la construction. M. Gorbatchev a apparemment pris le parti de dire toute la vérité sur la situation.

MOSCOU
de notre correspondant

« *Pour nous, c'est comme la deuxième guerre mondiale* », laissait échapper, dimanche 11 décembre, M. Tchazov, le ministre soviétique de la santé devant une personnalité étrangère venue apporter des secours à Erevan.

Ce que voulait dire par là M. Tchazov, c'est que l'URSS, comme en 1941, se trouve prise par surprise, qu'elle a le plus grand mal à coordonner ses opérations, qu'elle manque de tout et qu'en même temps chacun lutte comme il peut, dans la solidarité nationale et internationale qu'exige l'épreuve.

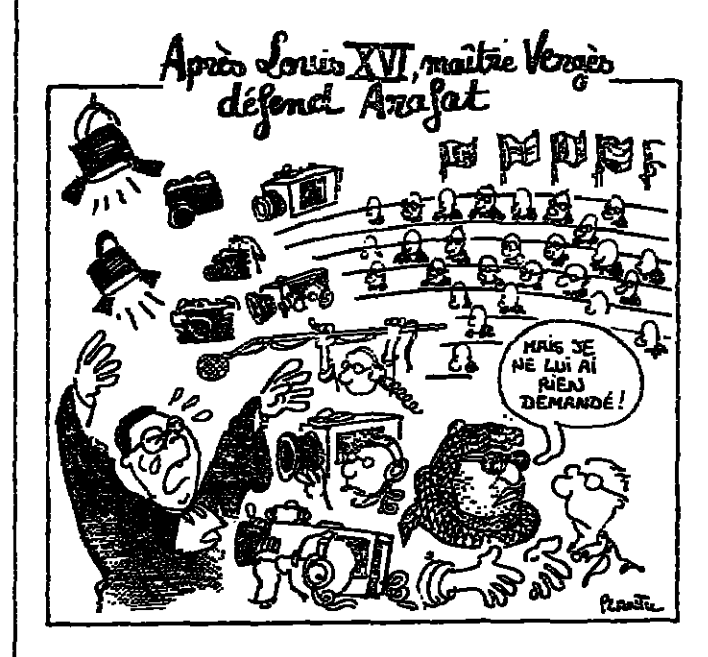
Et il faut croire que, présent dans toutes les têtes, ce parallèle ne déplaît pas en haut lieu, puisque un quotidien titrait dimanche : « Frères et sœurs », un article sur les secours, qu'il s'agit-là des premiers mots du premier discours de Staline après l'invasion allemande, et que le thème de la « famille » vient d'être longuement développé par M. Gorbatchev.

Et pour ce qui est de « *la réponse de notre peuple* », « *quelle générosité, quelle disponibilité à venir à l'aide d'une République sœur !* », s'est-il exclamé ce week-end avant d'ajouter : « *Dans la joie comme dans la douleur, c'est ainsi que nous devrions vivre : ensemble, comme une seule famille.* »

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

M. Arafat devant l'ONU à Genève



Après l'agression contre une enseignante

Les remords du lycée de Louviers

Installée parmi des rectangles de gazon souffreteux, la cité scolaire de Fontenelles, à Louviers, somnole, entre deux récréations. Dans les allées bétonnées de ce campus, qui regroupe un collège, un lycée polyvalent et un lycée professionnel, les 2 500 élèves et les enseignants commentent inlassablement l'événement qui a secoué leur établissement le 6 décembre : l'agression, en pleine classe, d'un professeur par un lycéen.

LOUVIERS
de notre envoyée spéciale

Ce fait divers met en lumière les tensions qui peuvent naître dans un complexe scolaire grandi trop vite, où la vie quotidienne s'apparente parfois à un parcours du combattant.

Composée d'une trentaine de garçons, la seconde 17 n'était, jusqu'alors, qu'une section technologique parmi d'autres, un groupe dont le conseil de classe tenu la veille même de l'événement n'avait semblé soulever aucun problème particulier. Le 6 décembre, pourtant, le cours de mathématiques de Mme Michèle Meunier est brusquement interrompu par l'irruption d'un jeune homme, la tête encapuchonnée dans un sac en plastique, qui jette un liquide à la figure de l'enseignante, avant de disparaître.

Mme Meunier, souffrant de brûlures à l'œil gauche et sur une partie du visage, est accompagnée par trois de ses élèves à l'infirmerie, où l'on découvre que le produit répandu était du trichloréthylène. Consternés, les responsables du lycée cherchent à identifier les coupables, tandis que l'enseignante porte plainte et obtient un arrêt de maladie d'une semaine. Très vite, des rumeurs circulent et, le 8 décembre, un coup de téléphone anonyme informe la direction que les fauteurs de troubles sont des élèves de la classe.

Solennellement sommés de dire ce qu'ils savent, les lycéens de la seconde 17 passent alors aux aveux. Et le lycée découvre avec stupeur que cet acte de délinquance n'avait rien d'un brusque accès de folie : l'auteur du forfait, élève en deuxième année de BEP, avait reçu de l'argent pour se lancer dans cette expédition hasardeuse.

Un agresseur à gages, en somme, qui avait accepté ce « contrat » pour la somme de 30 francs. Les commanditaires de l'opération, deux redoublants, avaient organisé une collecte au sein de la classe en invitant leurs camarades à verser chacun 2 francs pour « *faire une blague* » au professeur.

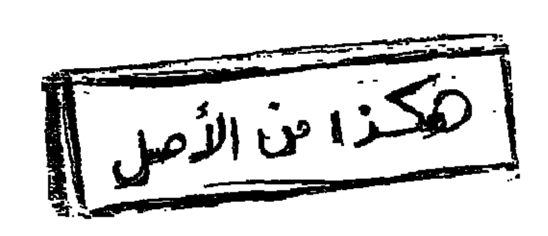
« *Nous pensions qu'il s'agirait d'un verre d'eau* », affirme l'un des élèves, qui avoue toutefois n'avoir pas la « *conscience très légère* ». « *Maintenant, nous sommes regardés comme des pestiférés* », affirme un autre, après avoir souligné que les élèves ne souhaitaient pas blesser leur professeur. Tous s'apprêtent à faire l'objet d'un renvoi de trois jours. Les trois principaux coupables ont été rendus à leur famille, en attendant de passer devant un conseil de discipline. Pour marquer la gravité de l'incident, la classe tout entière pourrait être traduite devant un tribunal scolaire présidé par le chef de l'établissement.

En attendant, le lycée de Fontenelles s'interroge sur les causes de cette opération-commando. L'enseignante agressée, jugée « *sévère* » et « *coléreuse* » par certains élèves, a peut-être suscité l'irritation de quelques lycéens, mais comment expliquer une telle dégénérescence des rapports entre adultes et adolescents ? Massés sous le préau, les élèves parlent de la « *dégradation du climat* » de Fontenelles.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

(Lire la suite page 11.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,60 $; USA (West Coast), 2 $.



Débats

ÉGLISES ET SOCIÉTÉ

Un homme seul

par JEAN DELUMEAU (*)

EN lisant la prise de position de Mgr Gaillot en faveur de l'ordination d'hommes mariés (*le Monde* daté 13-14 et du 15 novembre) et en mesurant sa solitude parmi ses pairs, je songeais – métier d'historien oblige – à un cas ancien : celui de Nicolas Bergier, qui fut en France le plus célèbre apologiste catholique du dix-huitième siècle, et qui croisa le fer avec les encyclopédistes.

On a publié, voici quatre ans (1), des lettres inédites de Bergier qui bouleversent l'image que nous avions de lui. Ecrivant *régulièrement* à l'un de ses amis, curé d'Ornans, il lui révèle qu'il prépare un *Traité de la rédemption* qui attaquera de plein fouet la théologie « *massacrante* » de saint Augustin. S'opposant aux doctrines alors les plus répandues dans l'Eglise, Bergier est convaincu que les infidèles ne sont pas exclus du salut, que la trop célèbre formule « *beaucoup d'appelés et peu d'élus* » a été mal comprise, qu'Adam n'a pu transmettre à ses descendants la peine éternelle, qu'il n'est pas vrai que nous naissons tous coupables devant Dieu.

∴

Le curé d'Ornans, qui se veut fidèle à l'enseignement du concile de Trente, est affolé par *l'audace de son correspondant.* Il lui écrit : « *Vous êtes dupe de votre belle âme. Gardez votre erreur secrète. Je frémis de crainte que votre système ne devienne public. Je m'effraie de votre solitude. Brûlez votre manuscrit.* » Ce que fit Bergier...

Mgr Gaillot aurait pu garder secrètes ses interventions à l'assemblée épiscopale de Lourdes. En rompant le silence protecteur du huis-clos, il a eu le mérite de poser publiquement un problème qui intéresse la vie de l'Eglise catholique tout entière et qu'on pourra d'autant moins enterrer qu'il est, de toute façon, débattu dans l'opinion. *L'évêque* d'Evreux a notamment posé deux questions, liées entre elles : a) « *Pourquoi ne pas accorder la dispense du célibat à des prêtres qui en font la demande dans un souci de communion avec l'Eglise ?* » b) « *Jusqu'à quand se privera-t-on du ministère de prêtres mariés qui restent disponibles pour un service d'Eglise ?* »

∴

Les prospectives chiffrées donnent évidemment du poids à de telles interrogations. Dans une dizaine d'années, la France comptera sans doute moins de vingt mille prêtres contre quarante-trois mille en 1960. Quant au nombre des assemblées dominicales en l'absence de prêtres, il a triplé en dix ans. A quoi les optimistes répondent – Dieu les entende ! – que, dans les dix ans à venir, les ordinations sacerdotales vont doubler.

Mais, d'une part, le problème n'est pas seulement français (ou européen) et, d'autre part, il ne se pose pas uniquement en termes numériques. Les ordres missionnaires savent bien que le maintien du christianisme dans le Grand Nord canadien passe par l'ordination d'hommes mariés, et que l'évangélisation de l'Afrique noire serait plus facile si de nombreux catéchistes locaux, qui ont femme et enfants, pouvaient accéder à la prêtrise.

(*) Professeur au Collège de France.

En outre, les recherches historiques récentes montrent que, dès le quinzième siècle et surtout depuis le concile de Trente, les durcissements structurels de l'Eglise romaine ont progressivement retiré le prêtre de la vie quotidienne, le confinant de plus en plus dans un monde à part et l'excluant ainsi de la société ambiante. Réciproquement, celle-ci s'est écartée de lui. D'où la terrible solitude du prêtre chez nous aujourd'hui.

∴

Un remède à cette solitude est assurément de constituer de petites communautés de prêtres célibataires, s'apportant mutuellement aide et réconfort. Mais pourquoi, à cette solution, n'en ajouterait-on pas une autre : l'appel à des hommes mariés désireux de se consacrer à part entière à une mission d'Eglise ? Est-ce que plusieurs apôtres de Jésus n'étaient pas mariés ? Adoptée à temps, cette mesure aurait permis d'éviter l'exil douloureux où Rome a rejeté tant de prêtres qui se sont mariés, mais qui ne demandaient qu'à poursuivre un ministère là où des communautés de fidèles les auraient acceptés dans leur nouvel état.

Parce qu'un lourd silence *glace actuellement* dans l'Eglise romaine toute parole non conformiste, parce que la « langue de bois » y devient la règle, Mgr Gaillot apparaît isolé. En réalité, beaucoup pensent comme lui parmi les fidèles et dans le clergé. Il fallait que quelqu'un le dise.

(1) *Nicolas Bergier, un théologien au siècle des lumières. Correspondance présentée par A. Jobert,* Lyon, Centre André-Latreille, 1984.

L'ordre clérical

par GILLES PERRAULT (*) et JACQUES KIRSHER (**)

LANCÉE et conduite avec une violence jamais vue en France depuis un demi-siècle, la campagne contre le film de Martin Scorsese a donc atteint son but : l'interdiction de fait de *la Dernière Tentation du Christ.*

A l'origine, la croisade est lancée par la haute hiérarchie catholique avec, en substance, cet argumentaire gothique : « *Le film est un outrage au Christ. Nous ne l'avons pas vu. Nous ne voulons pas le voir. N'allez pas le voir. Manifestez massivement contre ceux qui prétendraient le voir.* »

Le cardinal Lustiger, qui aime à se présenter comme un homme de dialogue et de tolérance, a donc mobilisé ses ouailles contre le diable. Une campagne nationale, soigneusement orchestrée, a fait se succéder en crescendo propos liberticides, piquets interdisant l'accès aux guichets, bagarres provoquées, attentats terroristes à l'intérieur des salles.

Chacun sait que le film de Scorsese a été diffusé sans incidents dans des pays aussi peu suspects d'anticléricalisme que l'Italie ou l'Espagne.

Le résultat est connu : destruction par le feu du cinéma Saint-Michel, avec treize blessés, dont un gravement. Il faut y ajouter le spectateur mort lors d'incidents provoqués pendant une projection du film de Claude Chabrol, *Une affaires de femmes.* Ce tragique épisode est hautement symbolique si l'on se rappelle que la malheureuse dont le film raconte la vie lamentable, puis la fin sur l'échafaud, fut condamnée et décapitée sous l'Occupation aux applaudissements d'une hiérarchie catholique quasi unanime à apporter un soutien sans faille au pouvoir fascisto-bigot de Pétain.

C'est l'ordre clérical.

Les chefs de l'Eglise de France assurent aujourd'hui qu'ils ne sont en rien responsables de cet extraordinaire déchaînement de violence. Mais le cardinal Lustiger déclare avec onction sur Europe 1 : « *Nous avons dit : attention ! l'orage va se déchaîner. Si on ne respecte plus le sacré, on déchaîne le diable.* »

Le cardinal Lustiger n'est pas plus l'incendiaire du cinéma Saint-Michel que Maurras n'était le meurtrier de Jean Jaurès. Mais Villain, l'assassin du dirigeant socialiste, était un lecteur assidu de *l'Action française* qui, chaque jour, appelait au meurtre contre le directeur de *l'Humanité.* On croyait naïvement que les catholiques intégristes formaient l'arrière-garde obsolète d'une Eglise de France définitivement convertie à la tolérance. Les faits démontrent qu'ils lui fournissent ses troupes de choc.

C'est l'ordre clérical.

Intimidation et menace

De même, lorsque l'assemblée des évêques français applaudit à tout rompre l'annonce du retrait de la pilule RU 486, elle salue, de fait, le résultat d'une campagne d'intimidation sur les cadres de Roussel-Uclaf, allant jusqu'aux menaces de mort contre leurs enfants.

C'est l'ordre clérical.

Et comme l'outrance grotesque en est inséparable, voici que le cardinal Decourtray, chaussant les bottes du père Dupanloup, part en guerre contre la campagne lancée par le gouvernement pour conseiller l'usage du préservatif, seule barrière efficace à ce jour contre la propagation du SIDA...

Ce n'est pas faire preuve d'anticléricalisme primaire que de constater que le cléricalisme le plus primaire est de nouveau à l'ouvrage. L'Eglise de France vient de démontrer qu'elle n'a en rien renoncé à régenter les consciences, les esprits, les mœurs. Lorsque la loi républicaine, qui garantit la liberté religieuse, s'oppose à ses dogmes, elle n'hésite pas à déchaîner contre elle l'intimidation et la menace, puis, par cohortes interposées, la violence physique, et jusqu'à faire verser le sang.

Cette offensive n'est pas circonstancielle. Le cardinal Lustiger déclarait au *Monde* le 5 octobre : « *Il faut redéfinir les conditions de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.* » Les chefs de l'Eglise de France réclament dès à présent la réintroduction de l'enseignement religieux dans les établissements publics. M. Jospin, ministre de l'éducation nationale, envisage, « *dans un esprit de concorde* », de négocier avec l'Eglise ce qui serait une remise en cause de la laïcité de l'école publique, donc de sa neutralité. Et l'on évoque ici et là une nécessaire moralisation des programmes de cinéma et de télévision.

La profession cinématographique, prise de court, a laissé brûler le film de Scorsese. Brûler des films, comme naguère des livres, c'est s'attaquer à la liberté, à toutes les libertés.

Face aux tentatives de restauration de l'ordre clérical, il est temps, grand temps, que l'opinion publique laïque de ce pays se mobilise.

(*) Ecrivain.
(**) Scénariste, producteur.

BIBLIOGRAPHIE

UN LIVRE DE JEAN BAUBÉROT

Le protestantisme en danger de mort

LE dernier livre de Jean Baubérot commence comme une fable. Il se termine en interrogation existentielle sur la survie même du protestantisme. La fable est celle de la grenouille – le protestantisme – qui rêvait de se faire aussi grosse que le bœuf – le catholicisme – et faillit bien y réussir à l'âge d'or de la IIIe République et de la laïcité, refuge de toutes les minorités.

La question de son avenir, Jean Baubérot la pose aujourd'hui, à sa manière toujours radicale, à un protestantisme qui serait menacé *par son incapacité même à se* renouveler et par la concurrence accrue d'autres minorités religieuses, de l'indifférentisme croissant et d'un catholicisme qui, avec Jean-Paul II à Rome et le cardinal Lustiger à Paris, sait, lui, ce qu'il veut et affiche de nouvelles ambitions.

Le scandale, pour le sociologue de la vie religieuse et l'homme de foi qu'est Jean Baubérot, est que l'on connaît mieux les protestants que le protestantisme. Les premiers se portent bien, alors que l'autre est malade. Les protestants sont florissants dans les grands corps de l'Etat, au gouvernement (Rocard, Jospin, Joxe), dans les ambassades, les entreprises publiques, les grandes familles, les banques, mais le protestantisme, lui, est retombé dans l'anonymat.

L'auteur est trop bon historien pour ignorer le prix douloureusement payé par les protestants à leur intégration dans la société française. Il perçoit d'autant mieux aujourd'hui les risques d'une assimilation qui ferait perdre au protestantisme toute sa pertinence. Ils ne sont pas minces. Un protestantisme rangé, un « *sage et bon* » protestantisme, qui n'empêcherait plus, comme hier, la société et le catholicisme de tourner en rond, serait un protestantisme « *mort* ».

La faute en revient aux protestants eux-mêmes. Rendons-leur cette justice, qu'ils n'ont pas l'habitude de se battre la coulpe sur la poitrine du voisin. Et Jean Baubérot ne se prive pas d'ironiser sur leur naïveté, leur prudence toute ecclésiastique, leur mentalité de « *dupés, mais contents* ». Son récit des obsèques de Gaston Defferre, fils de la Réforme, dans la cathédrale de Marseille, où les protestants du cru se sont fait posséder comme « *des enfants de chœur* », est savoureux et grinçant.

Méfaits de l'œcuménisme

Il ne comprend pas non plus la fine bouche de certains devant la verdeur du tempérament évangélique de Billy Graham, venu prêcher à Bercy en 1986, à la manière d'un Jean-Paul II protestant, devant plus de 200 000 spectateurs. On en avait oublié que le protestantisme pouvait lui aussi sortir du temple et s'afficher. Que de résistances, enfin, Jean Baubérot, promoteur en 1986 des cérémonies du tricentenaire de la révocation de l'Edit de Nantes, a rencontré dans les Eglises protestantes craignant que cette commémoration ne réveille – chez les catholiques – le souvenir d'un passé d'intolérance honteux et douloureux.

La cible principale du livre est bien cette espèce d'œcuménisme sentimental et fusionnel tel qu'il aurait été, selon Baubérot, pratiqué *et vécu* entre catholiques et protestants depuis vingt ans. La période la plus euphorique a été celle de l'immédiat après-concile, quand les catholiques ne cessaient alors de se réformer et de se... « *protestantiser* ». La grenouille avait cessé de vouloir être aussi grosse que le bœuf, mais elle s'éclatait à la vue d'un bœuf dialoguant avec une grenouille.

Jean Baubérot veut réveiller un protestantisme qui se serait endormi sur le mol oreiller de l'œcuménisme. Ce n'est pas un retour en arrière qu'il préconise, mais un recentrage identique à celui qu'opère « *le catholicisme qui poursuit incontestablement, lui, une tâche historique et remobilise une partie de ses troupes* ».

Il aime les chrétiens bien identifiés, pas les « *métissés* » : « *Prétendre que nous sommes tous des métis peut être aussi impérialiste que de prêcher la supériorité de l'homme blanc.* »

Ce n'est pas la première fois que le protestantisme s'interroge ainsi sur son identité. L'un de ses laïcs les plus illustres, de sa chaire de l'Ecole pratique des hautes études où il dirige la section des sciences religieuses, explique la crise actuelle par le décalage entre « *le souvenir glorieux des tâches passées et l'absence de perception claire des tâches nouvelles* ». Mais il est plus à l'aise dans l'analyse des faiblesses du protestantisme – dont certaines mériteraient d'être réglées en famille plutôt qu'étalées sur la place publique – que dans la proposition. Pour lui, le protestantisme ne s'en sortira qu'à partir de son héritage et de ses valeurs propres. Mais bâtit-on un avenir sur la seule affirmation de sa différence ?

HENRI TINCQ.

★ *Le protestantisme doit-il mourir ?*, de Jean Baubérot. Le Seuil. 275 p. 110 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

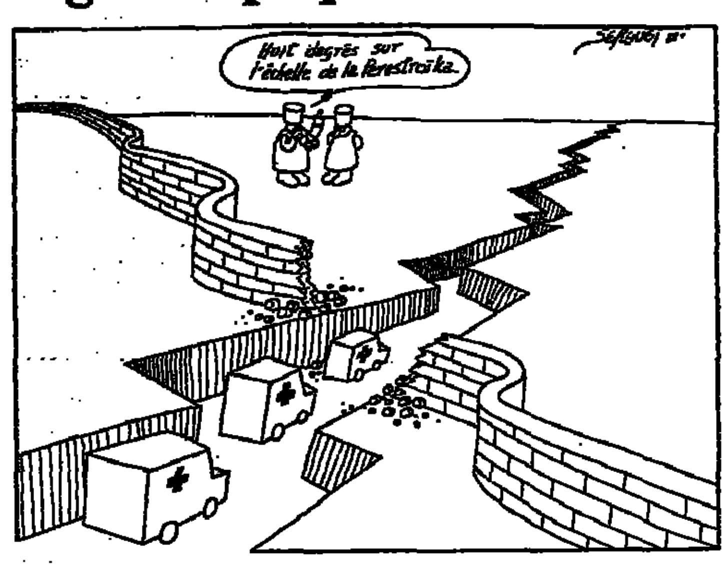
Etranger

Les conséquences du tremblement de terre en Arménie et les tensions nationalistes

Le froid et la neige compliquent la mission des sauveteurs

Près d'une semaine après le tremblement de terre, les chances de retrouver des survivants sous les décombres des villes détruites s'amenuisent d'heure en heure en Arménie. Les opérations de secours internationaux se heurtent à des conditions climatiques très rudes – les chutes de neige et le froid qui, la nuit, peut atteindre moins 20 °C – et la mission des sauveteurs devient de plus en plus périlleuse. Le manque de grues lourdes, d'instruments de levage et de forage ajoute à la confusion générale. Ce matériel est souvent stocké autour de l'aéroport d'Erevan, dans l'attente, pendant de longues heures, des camions, des autocars et des hélicoptères qui doivent les transporter vers la région du séisme.

Au total, selon certaines informations, quelque 18 000 personnes auraient été dégagées des décombres par les nombreuses équipes étrangères et le personnel soviétique sur place à Leninakan, Spitak, Kirovakan et dans les régions sinistrées. Lundi, le contingent français comprenait 497 hommes, dont 57 médecins, avec 54 chiens et 77 tonnes de matériel, envoyés en quatre vagues successives. Certaines équipes envisagent de rester encore une semaine environ sur place. A Paris, le gouvernement étudie la mise sur pied d'un « train pour l'Arménie » afin de convoyer les couvertures, les médicaments et les produits de première nécessité collectés par les organisations humanitaires. Dans les jours qui viennent, les secours seront davantage consacrés aux besoins des rescapés du séisme.



Selon M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, « *il faut cesser l'envoi de dons en nature, arrêter de surcharger tous les hangars, tous les moyens de communication, il faut donner en espèces en pensant à la reconstruction* ». Interrogé lundi soir sur Antenne 2, il a ajouté que « *la première phase de l'urgence est terminée* ».

Les offres d'assistance continuent néanmoins à affluer du monde entier. Toutefois deux avions cargos israéliens de type Herkules C-130 qui avaient quitté Israël lundi pour l'URSS ont rebroussé chemin en cours de route et atterri à Tel-Aviv. Les pilotes avaient reçu des consignes du général Aharon Vardi, commandant des unités de la défense passive israélienne, leur signifiant que le matériel médical qu'ils avaient à bord n'était pas « *adéquat* ». Le général Vardi était arrivé à Erevan dans la nuit de samedi à dimanche.

A Washington, M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison Blanche, a indiqué que les Etats-Unis avaient déjà envoyé, lundi, deux avions avec des équipes de secours et du matériel, une assistance qui représente l'équivalent de plus de 825 000 dollars (environ 5 millions de francs), somme à laquelle il convient d'ajouter les 2 millions de dollars fournis par diverses organisations humanitaires. Interrogé sur les conséquences que cette aide – acceptée par Moscou pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale – pourrait avoir sur les relations américano-soviétiques, M. Fitzwater a déclaré qu'il s'agissait d'une action « *humanitaire* » et que Washington n'avait en la matière « *aucun objectif de politique étrangère* ». Le porte-parole a, d'autre part, affirmé que les Etats-Unis s'abstenaient de toute critique des opérations de secours en Arménie, qui, selon des informations concordantes, se déroulent de façon désordonnée. « *Les équipes de sauveteurs sont engagées dans une course contre la montre*, a-t-il dit, *et tout le monde fait de son mieux.* »

Enfin, Mère Teresa, Prix Nobel de la Paix 1979, a quitté mardi l'Inde pour Rome. La fondatrice de la congrégation Les sœurs de la charité a l'intention de se rendre en Union soviétique pour venir en aide aux victimes du sinistre.

Opération-vérité

(Suite de la première page.)

Cela valait, bien sûr, pour le conflit entre Azéris et Arméniens dont M. Gorbatchev a *longuement dénoncé la persistance*, mais bien au-delà car les dirigeants soviétiques semblent déterminés aujourd'hui à faire de ce cataclysme un ferment d'unité. Si l'on dit la vérité, toute la vérité, ce n'est pas seulement qu'elle serait bien difficile à cacher après deux ans de glasnost, c'est aussi qu'elle sert la « perestroïka » en prouvant la nécessité des réformes.

Quand le secrétaire général, reprenant un thème déjà développé par la presse et décuplant ainsi sa résonance, dénonce les malfaçons dans la construction des immeubles des zones touchées, il fait, par exemple, une démonstration politique. Ce qu'il dit, c'est que la corruption généralisée de l'ère Brejnev n'était pas seulement moralement répréhensible mais aussi porteuse de ruine – au sens le plus concret du terme.

Quand il dit, autre exemple, qu'il faut à l'URSS « *une force médicale de déploiement rapide* », il souligne d'abord que l'Union soviétique est certainement au monde le seul des pays modernes à ne pas en posséder une.

Chaque épisode, sinistre, de l'inorganisation des secours et du manque chronique de tout vient en fait souligner le profond sous-développement de cette superpuissance. Pour l'orgueil national et pour l'orgueil du communisme, le choc est rude, mais aucun journal, pas même le journal télévisé, n'épargne les détails sur les retards et les images non seulement de douleur, mais aussi de misère. Lundi soir, quand la télévision a montré les premières missions arrivant dans les villages reculés d'Arménie, on se serait cru au début du siècle, dans un de ces villages siciliens que l'on fuyait pour l'Eldorado américain.

Sortir de cet état d'arriération

Tout manque : les seringues, les hôpitaux de campagne, les tentes, les abris préfabriqués, les reins artificiels, surtout les reins artificiels, et les grues, surtout les grues, pour déplacer les masses de béton fracassé sous lesquelles gémissent encore – mais pour combien de temps ? – des enfants, des femmes, des hommes. Tout manque, et l'expérience d'abord, puisque le communisme avait jusqu'à présent eu raison des catastrophes naturelles auxquelles on faisait face... en les taisant.

Tout manque, mais un des plus hauts dirigeants du parti le déclare sans détour à Samuel Pisar venu apporter de l'aide médicale, et on le hurle dans tout le pays comme pour mieux dire que ça suffit ; qu'il faut sortir de *cet état* d'arriération ; qu'il faudrait enfin que ce plus grand des pays du monde, dont les richesses naturelles sont si vastes, puisse faire face à un tremblement de terre sans un besoin aussi criant de l'aide internationale. Et partant, cette aide internationale est sans cesse soulignée, à coup de reportages, d'images télévisées, et de déclarations des responsables qui remercient les gouvernements étrangers.

« *Maintenant, face à cette immense tragédie frappant notre pays, nous commençons à comprendre que les valeurs humaines universelles et la survie même de notre civilisation sont les principales choses au monde* », déclare le premier ministre, M. Ryjkov. En trois jours, « *cinquante avions de secours venant de trente pays* » se sont posés à l'aéroport d'Erevan, annonce l'agence Tass, qui titre une dépêche « Solidarité humaine » et chante les « *notions humanitaires de solidarité, compassion et charité* ».

En six jours de séisme, il semble, en vérité, que le pays ait plus profondément changé encore qu'en quatre ans de perestroïka, et, portés par une vague qu'ils encouragent, M. Gorbatchev et son équipe poussent à la roue de la vérité. Tragédie humaine, catastrophe économique et cauchemar de chaque seconde, ce cataclysme doit, pour eux, devenir l'opération vérité de l'état du pays, interdire à quiconque de jamais soutenir que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes et permettre de poursuivre et de développer les réformes.

Et cette opération vérité est d'autant mieux venue qu'elle affirme à la face du monde la profondeur de la volonté soviétique de passer de la confrontation à la coopération, et à la face de l'URSS la nécessité de la solidarité entre Républiques. Car l'un des thèmes majeurs des reportages et des discours est évidemment l'aide – réelle – apportée à l'Arménie par les autres Républiques soviétiques et la nécessité donc de préserver l'Union.

C'est l'horreur, mais au milieu de cette horreur qui, samedi, devant des cadavres d'enfants, a fait monter les larmes aux yeux de M. Gorbatchev, le Kremlin paraît savoir où aller.

BERNARD GUETTA.

M. Gorbatchev, le Comité Karabakh et les réfugiés d'Azerbaïdjan

Moscou
de notre correspondant

M. Gorbatchev a durement attaqué, samedi 10 décembre à Erevan, les dirigeants du Comité Karabakh, le mouvement qui organise depuis près d'un an les immenses manifestations nationalistes d'Arménie. « *Regardez*, s'est-il exclamé, devant les responsables locaux et les hauts fonctionnaires dépêchés de Moscou pour coordonner les secours, *ce que fait le Comité Karabakh ! Tirant profit des erreurs politiques et d'organisation dans les opérations de sauvetage, ses membres cherchent par tous les moyens possibles à prendre l'initiative.* » « *Et notez qu'ils ne se gênent pas sur le choix des moyens* », a ajouté le secrétaire général dont les propos n'ont été rapportés que lundi soir par l'agence Tass, et qui s'est indigné notamment que le comité fasse, selon lui, circuler des rumeurs alarmistes sur la possibilité de nouvelles secousses ou l'adoption des orphelins dans d'autres républiques de l'URSS.

Au moment où M. Gorbatchev prononçait ce discours, quatre des dirigeants du comité étaient d'ailleurs arrêtés et bientôt condamnés à trente jours de prison, et il semble ainsi que le Kremlin soit décidé à l'épreuve de force avec les nationalistes arméniens s'ils ne renoncent pas d'eux mêmes au double pouvoir qu'ils avaient instauré dans la République.

Cette volonté de mettre au pas le Comité Karabakh se double de surcroît d'une volonté plus nette encore de mettre entre parenthèses, et pour longtemps, l'affaire du Haut-Karabakh elle-même, puisque M. Gorbatchev s'est également prononcé pour le retour dans leurs villages des Arméniens qui avaient fui l'Azerbaïdjan avant le séisme. La présence de ces réfugiés complique encore, a-t-il expliqué, les opérations de sauvetage et « *les comités centraux du PC d'Arménie et d'Azerbaïdjan doivent (leur) dire :* « Rentrez chez vous ! » *et ceux qui y opposeraient des obstacles doivent en être résolument empêchés, avec toute la force du pouvoir soviétique.* »

Reste à voir si même à la faveur d'un séisme on peut mettre sous le boisseau un tel antagonisme national. En attendant, on lisait ce mardi matin dans la *Pravda des Komsomols* les lignes suivantes ; « *Dimanche, à Erevan, la pluie tombait à n'en plus finir. Les toits des voitures revenant des régions sinistrées étaient couverts de neige. Là-bas, la pluie était de la neige. Du plus profond de notre athéisme, nous nous sommes mis à penser intérieurement : Seigneur fais qu'elle s'arrête...* »

Le reportage d'une publication soviétique

« Pourquoi ? »

« Depuis combien de jours déjà sommes-nous au cœur du malheur humain ? Autour de nous, *des visages gris de fatigue et de* douleur. Autour de nous, des voix teintées de douleur *et* de souffrance. Nous passons les nuits auprès des feux de camp et des *tentes militaires. On aurait pu* penser que le choc extrême des premiers instants allait faiblir. Mais voilà : dans les couloirs d'un hôpital un homme accourt, tenant contre sa poitrine le petit corps *de* son enfant et hurle : « *Je vous en » supplie, faites quelque chose.* » Non, décidément, on ne peut pas s'habituer à des choses pareilles. (...)

» Parmi les ruines, le travail bat son plein. Il y a maintenant beaucoup de moyens techniques. Les *premiers jours, ils manquaient de* façon littéralement catastrophique. Impossible de savoir où se trouvaient les grues envoyées en Arménie.

» Un véritable torrent de voitures a envahi la ville, à croire que la République tout entière, rava*gée par cette nouvelle tragique,* s'est ruée à Leninakan : on veut savoir quel est le sort des parents et des proches, on veut, d'une manière ou d'une autre, soulager leurs souffrances. Les voitures formaient un flot ininterrompu. Dans la ville même, on n'avançait plus. Du fait des embouteillages, bennes et excavatrices ne pouvaient pas passer, les ambulances faisaient clignoter leurs girophares sans succès. Les agents de la circulation épuisés faisaient barrage de leur corps, se jetaient sur les capots. Mais l'abnégation ne pouvait pas remplacer la bonne organisation (...)

» Face au malheur, le pays tout entier est là, et l'Arménie recevra tout ce qu'il lui faut. Elle a même déjà dû refuser certaines choses (...). Mais pourquoi l'organisation des travaux n'est-elle souvent pas à la hauteur ?. Pourquoi a-t-on l'impression que bien des choses qui auraient dû être prévues en temps voulu se décident en cours de route ? Pourquoi des volontaires déchargent-ils en courant des hélicoptères bourrés de produits alimentaires ? Pourquoi ensuite recharger des hélicoptères vides qui emporteront pain, fromages et conserves dans les villes sinistrées ? Pourquoi, alors qu'il y a *maintenant* pléthore de tentes, des familles continuent-elles à dormir à la belle étoile ? Pourquoi V. Satsoukevitch, chirurgien de réputation mondiale, *est-il obligé de s'occuper de monter* des maisons préfabriquées ?

» La réponse à ces questions ne peut être remise à plus tard. Le prix de la mauvaise organisation se paie vraiment trop cher (...) ».

(L'Industrie socialiste
du mardi 13 décembre.)

Europe

Après le tremblement de terre en Arménie

A Marseille : « Nous sommes tous des Arméniens »

MARSEILLE
de notre correspondant régional

« *Nous sommes tous des Arméniens* ». Garo Hovsepian, président de la Maison arménienne de la jeunesse et de la culture de Marseille, est fier de sa ville. Non qu'il ait douté de la solidarité de la communauté arménienne marseillaise, *forte* de quatre-vingt mille personnes, la deuxième de France, en importance, après celle de Paris. Mais parce que la population de la cité phocéenne tout entière, le maire (PS), Robert Vigouroux, en tête, s'est spontanément mobilisée pour venir en aide aux sinistrés du tremblement de terre d'Arménie.

Dès qu'a été connue l'ampleur de la catastrophe, un collectif « S.O.S Arménie » s'est constitué pour collecter les dons en espèces et en nature, avec le concours de la municipalité. En moins de vingt-quatre heures, plus d'une tonne de médicaments était déjà recueillie et embarquée, samedi matin 10 décembre, à bord d'un avion des lignes régulières de l'Aeroflot Marseille-Moscou. Le lendemain, un nouveau chargement de 40 tonnes de vêtements, couvertures, médicaments et denrées alimentaires, le premier de cette importance partant de France, était acheminé vers Erevan à bord d'un Airbus d'Air France.

Dans les sept églises arméniennes et dans les diverses associations de la communauté, un million de francs ont été collectés, s'ajoutant aux dons décidés par la ville (également un million de francs) et le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (500 000 francs), ces fonds devant être utilisés pour acheter des maisons préfabriquées, des caravanes et des groupes électrogènes que le collectif S.O.S Arménie de Marseille envisage d'expédier dès que possible par bateau.

« *Les Marseillais ont fait preuve d'une générosité admirable,* constate Alain Boyadjian, l'un des responsables de la Jeunesse arménienne de France. *Les grossistes en confection de la rue du Tapis-Vert* (le Sentier de Marseille) *nous ont ouvert toutes grandes leurs boutiques et nous avons vu affluer des centaines de personnes, de condition souvent modeste, nous proposant un prélèvement automatique sur leurs comptes bancaires.* » Autres initiatives, parmi beaucoup d'autres, celles du Théâtre de l'Odéon, offrant la moitié de ses recettes d'une semaine, ou encore du club de football de l'Olympique de Marseille qui a décidé de prélever 6 francs sur chacun des billets mis en vente pour la rencontre OM-Saint-Etienne du samedi 17 décembre.

La comunauté arménienne de Marseille s'est également préoccupée du sort des milliers d'orphelins qu'a faits le séisme. « *Il y a eu une réaction affective,* explique Alain Boyadjian. *La diaspora est, bien sûr, prête à les accueillir et à leur donner un foyer. Mais nous pensons qu' une solution de parrainage à distance est préférable, pour éviter un déracinement.* » M. Hovsepian, qui partage cet avis, estime que la communauté pourrait, aussi, financer, en Arménie, des écoles et des orphelinats.

GUY PORTE

A l'ambassade d'URSS à Paris

Bravo pour les relations publiques !

En se confondant en remerciements au cours d'une conférence de presse à Paris, lundi 12 décembre, M. Iakov Ryabov, ambassadeur d'URSS à Paris, a montré, s'il en était besoin, que désormais les Soviétiques savent ce que « relations publiques » veut dire.

De Charles Aznavour à François Mitterrand, en passant par Jacques Chirac (la mairie de Paris vient d'allouer une aide en matériel pour un montant d'un million de francs), M. Ryabov n'a oublié personne. Et surtout pas les *organisations arméniennes « quelles que soient leurs orientations »*. L'ambassadeur avait pris le soin de s'entourer de Mgr Nakachian, délégué pour la France et l'Europe de l'Eglise apostolique arménienne, et de représentants d'organisations arméniennes de différentes tendances.

Dans le concert de solidarité, l'ambassade elle-même ne se veut pas en reste. M. Ryabov a annoncé la création, à Paris, d'une cellule de coordination de l'aide, la compagnie Aeroflot s'employant à transporter le matériel et les sauveteurs. Visiblement, l'aide internationale est plus que bienvenue et les Soviétiques ne cachent pas qu'ils l'attendent. Le ministère des affaires étrangères a communiqué la liste des produits qui manquent le plus en Arménie : médicements, ambulances, seringues jetables, tables d'opération, etc. Et M. Ryabov d'évoquer l'aide que pourraient apporter les entreprises françaises. Comme beaucoup de particuliers, certaines d'entre elles ont envoyé des dons – s'élevant parfois jusqu'à un million de francs – à l'ambassade. M. Ryabov leur en sait gré, mais voit plus loin : « *Il faudra plusieurs années pour reconstruire. Si des entreprises veulent s'implanter sur place en participant à la reconstruction, nous leur en serons reconnaissants...* »

M.-P. S.

Deux ans pour fermer la centrale nucléaire d'Erevan

Le chef du gouvernement soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, a confirmé lundi 12 décembre au cours d'une conférence de presse que la centrale nucléaire *située à environ 25 kilomètres* d'Erevan – qui n'a pas souffert du séisme – serait fermé en 1991, conformément au « *souhait de l'opinion arménienne* » (*le Monde* du 23 septembre).

Les travaux visant à arrêter la centrale, a-t-il expliqué, seront effectués au cours des années 1989 et 1990. Il s'agit non seulement de stopper les réacteurs, mais aussi d'évacuer le combustible nucléaire du cœur, ce qui demandera deux ans.

● RECTIFICATIF. – Une erreur s'est glissée dans le numéro de CCP du Secours populaire français que nous vous avons communiqué. Le numéro de compte de l'organisation est le 2333 S, Paris.

ESPAGNE : le défi des syndicats socialistes à M. Felipe Gonzalez

L'UGT s'est alliée aux communistes pour la grève générale de mercredi

MADRID
de notre correspondant

M. Felipe Gonzalez a apparemment tout pour être heureux. Il sera, le 1er janvier, le premier président d'un gouvernement espagnol à assumer la présidence de la Communauté. Les sondages – le dernier en date publié le dimanche 11 décembre par le quotidien *Diario 16* – indiquent que, en cas de nouvelles élections, les socialistes espagnols obtiendraient à nouveau, pour la troisième fois consécutive, la majorité absolue des sièges. Une prouesse que pourraient leur envier la plupart de leurs coreligionnaires européens !

Tout irait pour le mieux, donc... si M. Gonzalez ne se retrouvait aujourd'hui face à l'une des épreuves les plus difficiles qu'il ait eues à affronter depuis son arrivée au gouvernement il y a six ans. Une épreuve qu'aucun de ses amis socialistes européens ne s'était encore vu imposer : une grève générale convoquée par un « syndicat-frère ». La centrale socialiste, l'Union générale des travailleurs (UGT), s'est en effet jointe à l'autre grand syndicat, *Commissions ouvrières* (communiste), pour décréter un arrêt de travail de vingt-quatre heures, le mercredi 14 décembre, dans tout le pays. Les deux organisations, ensemble, sont à même de paralyser toute l'Espagne.

Depuis plus d'un mois, le pays *tout entier vit à l'heure de cet événement* sans précédent depuis le retour de la démocratie (la grève générale de 1985 n'avait été convoquée que par les Commissions ouvrières). Tous les quotidiens y consacrent jour après jour de longues pages, et il n'est pas de déclaration de dirigeant politique, au pouvoir ou dans l'opposition, qui ne s'y réfère. Le gouvernement a d'ailleurs contribué à en grossir l'importance en jouant ouvertement la carte de la dramatisation. Tandis que certains responsables socialistes évoquent une possible dissolution des Chambres – une hypothèse jusqu'ici rejetée par M. Gonzalez lui-même, – d'autres rappellent le précédent de... la violente grève générale de 1934, au moment de l'insurrection ouvrière des Asturies.

De tels propos pourront paraître outranciers aux yeux des Parisiens qui supportent depuis un mois la « guérilla syndicale » de la CGT, et troqueraient vraisemblablement sans hésitation une normalisation des services publics dans leur capitale contre une grève d'un jour, fût-elle générale. Mais il n'en reste pas moins que le défi lancé par les syndicats a ébranlé le gouvernement de Madrid. D'une part parce que l'expression « grève générale » possède en Espagne une lourde connotation et évoque immanquablement la *lutte contre la dictature franquiste.* De l'autre parce que la journée du 14 décembre risque de se traduire par la rupture définitive de la « famille socialiste ».

L'impuissance de l'opposition parlementaire

Le motif directement invoqué pour appeler à la grève est secondaire : les syndicats protestent contre un plan d'emploi pour les jeunes qui risque d'accentuer la « précarisation » du marché du travail. Mais au-delà de cette polémique conjoncturelle, la rupture est *plus profonde. Les rapports entre le* gouvernement et l'UGT n'ont cessé de se détériorer depuis maintenant trois ans. Après avoir fait preuve d'une indéniable modération durant l'époque de la rigueur, entre 1983 et 1986, la centrale socialiste n'a depuis cessé d'exiger, avec toujours plus d'énergie, que les syndicats soient associés à la relance après avoir été associés aux sacrifices. Elle n'a guère rencontré d'écho. Le gouvernement a fait du contrôle des salaires l'une des bases durables de sa politique et craint qu'une politique de redistribution trop rapide ne remette en cause une reprise jugée fragile.

La grève générale du 14 décembre n'est que la dernière bataille de cette longue guerre. Une bataille cette fois décisive, car chacun cherche désormais non le compromis, mais la capitulation de l'autre. L'UGT a dû faire face à une véritable offensive de « déstabilisation » de la part du gouvernement, qui a obtenu que plusieurs fédérations de la centrale prennent publiquement position contre la grève de mercredi. La direction du syndicat a répliqué en destituant les responsables des fédérations rebelles. Le PSOE s'est, jusqu'ici, montré plus homogène, les dirigeants du parti habituellement proches des thèses syndicales ayant cette fois préféré faire front commun avec le gouvernement.

Mais ce dernier ne peut que sortir, lui aussi, affaibli d'un affrontement qui dépasse désormais le cadre de la politique économique. Les syndicats sont en effet en train de prendre dans la rue la place d'une opposition parlementaire virtuellement impuissante : empêtrés dans leurs querelles internes, les partis situés tant à droite qu'à gauche des socialistes semblent actuellement incapables de présenter une option de rechange crédible.

Cette situation a joué un mauvais tour au parti au pouvoir : habitué à *dominer* en maître la scène politique faute d'adversaires à sa mesure, n'avait-il pas semblé se refuser de plus en plus au dialogue et au compromis avec les autres forces sociales et politiques, donnant ainsi une certaine impression d'arrogance ? Sans doute faut-il voir là l'une des raisons de l'écho que rencontre dans certains secteurs l'appel à la grève des syndicats : pour beaucoup, il s'agit le 14 décembre de protester tout autant, sinon davantage, contre la forme que contre le fond de la politique du gouvernement. Combien d'Espagnols ne sont-ils pas décidés à la fois à débrayer mercredi... et à voter pour les socialistes aux prochaines élections ?

THIERRY MALINIAK.

« Le gouvernement n'accepte plus d'être critiqué par qui que ce soit »

accuse un dirigeant de la centrale

MADRID
de notre correspondant

Membre de la direction de l'UGT et, au niveau européen, vice-président jusqu'il y a peu du Comité économique et social, M. Jose Maria Zufiaur est aujourd'hui la véritable « bête noire » du gouvernement qui voit en lui, sans doute avec raison, le principal stratège de sa centrale.

La grève du 14 décembre *pouvait-elle être évitée ?* M. Zufiaur affirme que non et rejette, à ce propos, les accusations de M. Felipe Gonzalez, pour qui l'UGT a systématiquement refusé toute offre de négociation. « *Durant des années, les syndicats espagnols ont démontré plus que tout autre qu'ils étaient disposés à négocier et à accepter la modération salariale,* réplique le syndicaliste. *Aujourd'hui, le gouvernement affirme qu'il est disposé à tout négocier... mais qu'il ne changera de toute manière rien à sa politique, car c'est la seule possible.* »

M. Zufiaur ne croit pas que les *revendications* salariales des syndicats risquent de mettre en péril la lutte contre le chômage et l'inflation. « *Felipe Gonzalez semble défendre l'idée que l'on ne peut créer des emplois qu'en rendant toujours plus précaires les conditions de travail. Ce n'est bien sûr pas notre avis. Aujourd'hui, dans le privé, un travailleur espagnol sur quatre n'a qu'un contrat de travail temporaire. Il existe déjà seize modalités de contrats de travail à temps partiel et ce n'est pas la dix-septième qui va régler le problème du chômage.* »

« *Nous savons que nous allons devoir faire face à une dure offensive du gouvernement,* conclut M. Zufiaur. *Felipe Gonzalez affirme qu'il ne veut pas des syndicats tels qu'ils sont actuellement, et il cherchera à en créer d'autres. Mais ne dit-il pas la même chose à propos de la presse, du pouvoir judiciaire ou de toute autre institution qui le critique ? Le problème, c'est que le gouvernement n'accepte plus d'être critiqué par qui que ce soit, et veut contrôler tous les rouages de la société.* »

Th. M.

GRANDE-BRETAGNE : 36 morts dans la catastrophe de Clapham Junction

L'opposition et les syndicats dénoncent la vétusté du réseau ferroviaire

LONDRES
de notre correspondant

La défaillance d'un signal lumineux provisoire, remplaçant un système vieux de cinquante ans, semble être à l'origine de la catastrophe ferroviaire qui a coûté la vie, lundi 12 décembre, à trente-six passagers, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Londres. L'accident a eu lieu à 8 heures 13 du matin, l'heure de pointe, à proximité immédiate de Clapham Junction, la plus importante zone de triage d'Europe, par laquelle 2 200 trains transitent chaque jour. Les trains, souvent bondés, qui se dirigent presque tous à ce moment de la journée vers les gares londoniennes de Waterloo et de Victoria se succèdent sur cette ligne toutes les deux minutes.

Un premier train de banlieue, venant de Basingstoke, dans le sud-ouest de Londres, et dont la plupart des passagers se tenaient debout, s'est arrêté, peu avant Clapham Junction. Le conducteur serait descendu pour avertir le centre de contrôle que le signal provisoire installé à cet emplacement ne fonctionnait pas normalement. Un deuxième train, de grande ligne celui-là, arrivant dans la même direction, à 80 km/heure, venant de la station balnéaire de Bournemouth, a percuté le premier avec une extrême violence. La motrice s'est encastrée dans le wagon de queue du train de Basingstoke, faisant dérailler plusieurs autres voitures. Quelques instants plus tard, un troisième train, de marchandises, venant dans l'autre sens, a fauché les quelques rescapés qui étaient descendus sur le ballast, et s'est aggloméré à l'amas compact de wagons entassés dans la tranchée relativement étroite où passent les voies à cet endroit-là.

L'enquête décidée par le ministre des transports, *M. Paul Channon,* devra expliquer pourquoi les signaux qui s'allument automatiquement, à intervalles réguliers, quand la voie n'a pas été dégagée par le train précédent, n'ont pas fonctionné.

M. Channon a contesté lundi après-midi, devant les Communes, l'idée développée par l'opposition, selon laquelle le gouvernement conservateur a délibérément sacrifié la sécurité à la rentabilité de ce service public. Le réseau sud-ouest est pourtant manifestement vétuste et surchargé. Le développement des banlieues résidentielles et des services dans la région sud-ouest, caractéristique de la « *révolution thatchérienne* », n'a pas été accompagné d'investissements adéquats. Les foules disciplinées qui s'engouffrent chaque jour dans le métro en sortant de Waterloo ou de Victoria après s'être serrées dans les trains de banlieue font honneur aux traditions de stoïcisme de la population britannique, mais le point de rupture semble souvent atteint. Le choc dans l'opinion est comparable à celui qui a suivi l'incendie de la station de métro King's Cross, qui a fait 31 morts en novembre 1987.

Mme Thatcher a immédiatement présenté ses condoléances aux familles des victimes, et fait vibrer la corde sentimentale en évoquant la tristesse qui va régner pour certains lors des fêtes de Noël ; M. Channon a nié que les investissements indispensables aient été sacrifiés, en voulant pour preuve que des signaux anciens *étaient précisément en cours* de remplacement ; il a en outre repoussé l'argument selon lequel l'entassement dans les wagons ait pu jouer un rôle dans la catastrophe. Il n'empêche : l'événement pourrait enfin inciter les pouvoirs publics à se montrer plus généreux à l'égard de British Rail, promis à la privatisation *dans les années qui* viennent, et dont les équipements souffrent de la comparaison avec ceux des pays du continent.

Secours efficaces

En revanche, personne ne tarit d'éloges sur la rapidité et l'efficacité des secours. De simples citoyens qui se trouvaient à proximité immédiate sont descendus dans la tranchée où passent les voies pour tenter d'extirper les passagers bloqués dans l'amoncellement des tôles. Des dizaines d'ambulances sont arrivées en quelques minutes, et cinq hôpitaux ont été mis en état d'alerte presque aussitôt. L'appel aux donneurs de sang a été entendu puisque des centaines de personnes faisaient la queue lundi après-midi dans ces hôpitaux pour y répondre.

La violence du choc a rendu très difficile le travail des sauveteurs. Six heures après l'accident, il fallait encore découper des tôles au chalumeau ou à la scie à métaux pour atteindre les derniers survivants ou dégager les corps. Des chirurgiens ont dû amputer sur place. L'évacuation était particulièrement ardue *puisqu'il fallait* remonter les civières le long de la pente, très raide, de la tranchée. Il y a eu 113 blessés, dont 32 grièvement. Nombreux sont ceux qui souffrent de fractures. Il y avait environ 1500 passagers dans les deux trains qui se sont télescopés.

Il s'agit de la catastrophe ferroviaire la plus grave depuis celle qui avait fait 49 morts en 1967, également dans la banlieue sud de Londres. Les syndicats et le Parti travailliste remarquent que les accidents en tout genre se sont multipliés ces derniers mois, depuis le naufrage du *Herald of Free Enterprise* en mars 1987, l'explosion de la plate-forme pétrolière Piper Alpha en juillet 1987 ou l'incendie de la station de métro King's Cross. Ils mettent en cause la recherche de la rentabilité à tout prix et la vétusté des équipements publics. L'argument de la sécurité est en effet un des rares qui portent vraiment *contre le thatchérisme triomphant.*

DOMINIQUE DHOMBRES.

SUISSE : éclaboussée par l'« affaire des narco-dollars »

Mme Kopp, ministre de la justice, a aussi été sacrifiée sur l'autel du secret bancaire

BERNE
de notre correspondant

Dans un pays peu coutumier des coups d'éclat, la brusque démission, lundi 12 décembre, de Mme Elisabeth Kopp, ministre de la justice – dont le mari est éclaboussé par les retombées de la plus grave affaire de blanchiment de « narco-dollars » jamais découverts en Suisse (*le Monde* du 13 décembre), – a fait l'effet d'une petite bombe. Son retrait est jugé d'autant plus dramatique qu'elle est la première femme à siéger depuis 1984 au Conseil fédéral et qu'il a été annoncé cinq jours à peine après son élection à la vice-présidence du gouvernement helvétique. En principe, Mme Kopp était également appelée à devenir en 1990 la première présidente de la Confédération.

Autre fait sans précédent, jamais auparavant un membre du Conseil fédéral n'avait été amené à se retirer en raison de reproches adressés à son conjoint.

Mais Mme Kopp, naguère la plus populaire des sept membres du Conseil fédéral, était soudainement devenue encombrante. Peut-être plus encore que les démêlés de son mari, certains milieux qui lui sont pourtant proches ne lui ont pas pardonné le zèle qu'elle manifestait pour accélérer la révision du code pénal en vue de réprimer plus sévèrement le blanchiment de l'argent sale. Cette perspective ne manque pas d'inquiéter sérieusement les milieux financiers helvétiques. En dernier ressort, Mme Kopp aura été en quelque sorte aussi sacrifiée *sur l'autel du secret bancaire.*

« Séisme politique »

Lâchée par tout le monde, y compris par le Parti radical qu'elle représente au Conseil fédéral, Mme Kopp n'avait plus guère d'autre choix que de démissionner. « *Un bref entretien téléphonique du 27 octobre a pris ces derniers jours une importance démesurée,* a-t-elle expliqué en annonçant sa décision. *Je réaffirme que je n'ai rien à me reprocher ni juridiquement ni moralement. J'assume la position et les tâches qui m'ont été confiées. C'est également cette attitude qui m'incite à tirer les conséquences politiques de la situation.* »

« *Démission pathétique* », « La Suisse en état de choc » ou encore « Séisme dans le monde politique » sont quelques-uns des titres de la presse helvétique. Si le Parti radical y voit « *une véritable tragédie personnelle* », le départ de Mme Kopp est néanmoins accueilli avec soulagement par l'ensemble des partis gouvernementaux. Le problème de la succession de Mme Kopp devait être discuté mardi 13 décembre lors d'une séance extraordinaire du groupe parlementaire radical.

Personne ne remettant en cause la « formule magique » présidant à la formation du gouvernement, le poste ministériel que Mme Kopp continuera d'occuper jusqu'au 1er février devrait revenir au Parti radical, et le Conseil fédéral restera composé comme par le passé de deux radicaux, deux socialistes, deux démocrates-chrétiens et un démocrate du centre.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Afrique

Crise financière, austérité, licenciements

Le Congo malade de sa dette

BRAZZAVILLE
de notre correspondant

Le Congo est malade de sa dette. Elle l'épuise. Il la traîne comme un boulet : 20 milliards de francs, une fois et demie le produit intérieur brut. C'est l'une des plus lourdes au monde par tête d'habitant. Son service, à lui seul, dévore la moitié des recettes d'exportation. A titre de comparaison, il est deux fois plus élevé qu'au Gabon, trois fois plus qu'au Cameroun, deux voisins eux aussi endettés jusqu'au cou.

A l'aube des années 80, le Congo avait pourtant cru vivre son âge d'or. Devenu le quatrième producteur pétrolier d'Afrique, sa croissance caracolait (19 % en 1981). Ayant pris des habitudes de riche, il consomma et investit sans compter. Pour réaliser un orgueilleux plan quinquennal (1982-1986), il emprunta à des taux souvent déraisonnables. Dure fut la chute. Le contrecoup pétrolier frappa le Congo vite et fort. L'effondrement du prix du baril et la longue glissade du dollar provoquèrent une véritable *saignée budgétaire*. En trois ans à peine (1984-1987), l'argent du pétrole diminua de 80 % et les revenus du pays de 60 %. L'Etat se retrouva en préfaillite.

Le Congo reprit ses esprits avec retard. Après avoir trop longtemps *renâclé*, le régime « marxiste-léniniste » du colonel Denis Sassou Nguesso se résolut à solliciter les services du Fonds monétaire international. Fidèle à son credo libéral, le FMI assortit son offre d'aide d'une série d'exigences : assainissement du secteur public, privatisation de certaines entreprises d'Etat, contractions budgétaires, déréglementation des prix, *réformes fiscales et douanières*.

Sous la houlette du FMI

Un arrangement «stand by» fut conclu en août 1986. Mais le FMI ayant rendu un rapide verdict – *Brazzaville peut et doit mieux faire* – le Congo ne put tirer que la première tranche de son crédit. Tout en réduisant son train de vie, l'Etat avait continué de s'endetter. Un nouvel accord pourrait être conclu au tout début de 1989, dont dépendent la mise en œuvre du rééchelonnement de la dette et l'attribution de plusieurs prêts d'ajustement structurel, notamment par la France et la Banque mondiale (70 millions de dollars). D'ici là, les arriérés courront.

L'ennui, avec le Congo, c'est qu'en un sens il est... trop riche. Ainsi, le salaire minimum est quatre fois moins modeste à Brazzaville qu'au Zaïre, sur l'autre rive du fleuve. Pays à revenu intermédiaire – *700 dollars par tête d'habitant* –, le Congo ne tombe, pour son malheur, dans aucune catégorie susceptible *de le faire profiter d'une procédure* de remise de dette. Tout palliatif financier ne lui fournit donc qu'un apaisement éphémère. Pour restaurer de manière durable ses grands équilibres, ses créanciers occidentaux du Club de Paris devront imaginer un «traitement amélioré» de sa dette extérieure. La France, intéressée au premier chef, *a fait des promesses en ce sens*.

En attendant, le Congo poursuit son apprentissage de l'austérité, sous la houlette du FMI. Les dépenses publiques subiront en 1989 une nouvelle baisse. Le budget des quelque quatre-vingt-dix entreprises d'Etat ressemblait au tonneau des Danaïdes. Mal gérées, elles étaient percluses de dettes. Les banques s'essoufflaient à les maintenir à flot. Avec l'aide de la Banque mondiale, l'Etat est en train d'assainir vingt-sept d'entre elles. Il s'en désengage *ou les* restructure. Sept entreprises-clés, dont le contrôle est jugé vital pour l'économie, sont en cours de redressement. Certaines ont été liquidées ou privatisées, d'autres s'ouvriront au capital privé, notamment étranger. Le code des investissements congolais est devenu l'un des plus séduisants d'Afrique.

Les remèdes du FMI sont toujours *douloureux. C'est le cas du* «dégraissage» qu'il préconise dans le secteur public. De l'époque où elle fut la capitale de l'Afrique-Equatoriale française, Brazzaville a hérité une armée de fonctionnaires. Avec près de 80 000 employés pour 2 millions d'habitants – *qui font vivre* une bonne partie de la population urbaine, – l'administration congolaise reste l'une des plus plantureuses du continent. Or l'Etat a dû, FMI oblige, licencier plusieurs centaines de ses agents. Plus grave : il ne garantit plus, comme par le passé, aux nouveaux diplômés un droit d'entrée automatique dans la fonction publique. Dans un pays où 60 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail, cette dégradation de l'emploi est politiquement dangereuse. Rien d'étonnant si le gouvernement avance prudemment sur ce terrain miné.

Autre champ d'action délicat : la fiscalité, où une réforme s'impose. Paradoxalement, le système est aussi lourd que son rendement est faible. Car, si l'impôt atteint, sur le papier, des taux vertigineux, son *assiette est étroite et mal répartie*, tandis que les exonérations foisonnent. D'où une ruineuse évasion fiscale : moins de la moitié des biens importés – et déclarés – sont taxés.

Il s'y ajoute l'inévitable contrebande due à la proximité du fleuve, frontière ô combien indulgente ! L'écart des niveaux *de vie entre* les deux rives et la pénurie de devises au Zaïre alimentent un circuit d'importations clandestines qui se déversent, loin des douaniers, sur les étals du secteur « informel ». Ainsi, chaque billet en circulation au Congo, estime-t-on à Brazzaville, traverse le fleuve au moins une fois par an dans les deux sens. Certaines *petites entreprises de la place*, dûment imposées, ont fait les frais de ces déloyaux trafics en tout *genre*.

Pétrole et agriculture

A moyen terme, une seule voie s'offre au Congo : relancer – puis diversifier peu à peu – la production afin d'atténuer la dépendance pétrolière. Rude tâche. Un Etat désar*genté, des investisseurs privés rarissimes*, des coûts élevés, une frontière perméable : comment, dans ces conditions, stimuler une économie, protéger un marché ? D'autant que la croissance des années prospères, largement artificielle, ne développa *guère l'appareil productif. L'industrie*, sauf à Pointe-Noire, reste embryonnaire.

Dans l'immédiat, hors l'agriculture, il n'est point de salut pour le Congo. Un premier objectif semble raisonnable : réduire les achats à *l'étranger. Le* pays importe en effet les trois quarts de ses produits alimentaires et de ses céréales. Il est *vrai que 1 % seulement* des terres sont cultivées. Cette carence a plusieurs causes : une tradition paysanne faible chez un peuple longtemps voué aux seules activités ancestrales du fleuve et de la forêt – chasse, pêche et cueillette ; une collecte des récoltes déficiente, faute de routes et de transports adéquats ; et surtout, un fléau ancien, l'exode *rural, qui, il y a plus de trente ans*, inquiétait déjà Georges Balandier, l'ethnologue de la Brazzaville coloniale.

Aujourd'hui, le Congo est sans doute, avec la Zambie, le plus urbanisé des pays d'Afrique. Six habitants sur dix vivent dans les villes, un sur trois dans la capitale. En brousse, la force de travail a vieilli. Pour la renouveler, le gouvernement encourage, à la faveur de la crise, le « retour à la terre » des jeunes citadins. Encore faut-il que ceux-ci trouvent à leur reconversion un intérêt financier. A Brazzaville, par exemple, le projet Agricongo forme sur le tas de futurs exploitants auxquels on allouera des parcelles maraîchères ou vivrières. A Mindouli, les hommes – chose inédite – se sont mis à cultiver eux-mêmes le manioc, qui rapporte gros, une fois transformé en farine et acheminé vers « Brazza ». Ce sont quelques signes encourageants. Mais le slogan officiel : « L'autosuffisance en l'an 2000 » reste pour l'instant un vœu pieux.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Arrivées il y a deux ans à la demande de Maputo

Les troupes tanzaniennes ont quitté le Mozambique

NAIROBI
correspondance

Les troupes tanzaniennes basées au Mozambique sont rentrées au pays. Le retrait des deux mille à trois mille hommes que les autorités *de Dar-es-Salaam avaient envoyés* en renfort il y a près de deux ans sur la demande de l'ex-président Samora Machel a été annoncé début décembre par le ministre tanzanien de la défense, M. Salim Ahmed Salim. Dans une déclaration publique qui n'a reçu qu'un écho discret dans la presse locale, le ministre a salué le « *bon travail* » effectué par *les soldats tanzaniens : « Ils ont défendu non seulement l'indépendance et l'intégrité du Mozambique, mais aussi la sécurité de la frontière entre nos deux pays.* »

Les troupes tanzaniennes, basées principalement dans la province du Zambèze où elles étaient censées aider l'armée mozambicaine à contrer les offensives des guérilleros de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), s'étaient ensuite repliées vers le nord du pays. Depuis ces six derniers mois, la majorité des soldats tanzaniens étaient postés le long de la frontière mozambico-tanzanienne.

Aucune explication officielle n'a été avancée pour justifier ce retrait militaire. Outre les difficultés de la guérilla, les faiblesses de l'économie tanzanienne ne permettaient sans *doute pas à Dar-es-Salaam de soutenir* plus longtemps les efforts de son voisin mozambicain, estiment certains observateurs en poste dans la région. Maputo reste cependant assuré de l'aide militaire du Zimbabwe, plus ancienne et plus importante que celle de la Tanzanie.

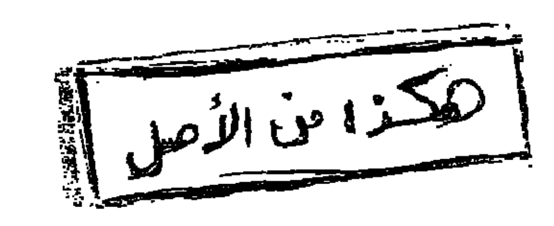
Les troupes zimbabwéennes – entre huit mille et dix mille hommes, estime-t-on de source officieuse – avaient été envoyées en renfort il y a près de quatre ans, sur la demande également du président Machel. Elles participent notamment à la défense du « couloir de Beira » qui relie le port mozambicain, situé sur l'océan Indien, et le Zimbabwe.

La guerre civile et la famine qui ravagent le Mozambique ont provoqué des exodes massifs de population, les villageois mozambicains *fuyant soit vers* le Malawi (cinq cent mille réfugiés d'ici à la fin 1988), soit vers le Zimbabwe ou encore vers la Tanzanie où leur nombre a atteint les quatre-vingt mille depuis ces derniers mois.

CATHERINE SIMON.







Proche-Orient

Avant le discours de M. Arafat à Genève

Répliques préventives en Israël

JÉRUSALEM
de notre correspondant

M. Yasser Arafat a déjà remporté un succès : il a mobilisé toute la classe politique israélienne qui n'aura jamais été aussi attentive au moindre propos du chef de l'OLP. Impossible de jouer l'indifférence, comme le souhaitent certains, dans l'entourage du premier ministre sortant, M. Itzhak Shamir. Israël est bel et bien sommé de répondre au discours que le dirigeant palestinien devait prononcer à Genève, mardi 13 décembre, devant l'Assemblée générale des Nations unies.

La première réplique, préventive, de la part d'Israël, est militaire. Pour empêcher que l'intervention de M. Arafat ne soit l'occasion d'un regain de mobilisation dans les territoires occupés, toute la bande de Gaza (près de soixante-dix mille habitants) a été placée sous couvre-feu. Plusieurs régions de Cisjordanie devaient être déclarées « zones militaires » et interdites à la presse. Les forces de sécurité ont été renforcées à Jérusalem-Est (la partie arabe de la ville), théâtre depuis une semaine de manifestations et petits accrochages quotidiens.

Lundi, en début de soirée, un bus de la compagnie nationale Egged a été touché par un cocktail Molotov dans la rue Salaheddine, la principale artère de la partie orientale de la ville. Le chauffeur a perdu le contrôle du véhicule qui a heurté un mur : six personnes ont été légèrement blessées. L'armée a multiplié les raids dans les villages et quartiers arabes : poursuivant une « guerre des symboles », toujours à recommencer, les soldats forcent la population à décrocher les drapeaux palestiniens et à effacer les graffitis nationalistes (ou islamistes).

La deuxième réponse, toujours préventive, a été de présenter l'OLP comme un mouvement qui n'a aucunement abandonné la pratique du terrorisme – quoi qu'en dise M. Arafat. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'on a annoncé lundi à Jérusalem le démantèlement dans les territoires de plusieurs « cellules terroristes » appartenant pour la plupart au Fath, le groupe de M. Arafat au sein de l'OLP. Le conseiller du premier ministre pour les questions de sécurité, M. Igal Karmon, a donné une conférence de presse pour accuser le chef de l'OLP d'avoir été personnellement impliqué dans une série d'attentats au cours des dernières années.

La réponse politique d'Israël au discours de M. Arafat devrait être plus complexe. Le chef de la droite, M. Shamir, et le dirigeant travailliste, M. Shimon Pérès, devaient donner chacun une conférence de presse dans la soirée de mardi, après le discours de M. Arafat. Si l'on sait que M. Shamir a par avance décidé que l'OLP ne serait jamais un interlocuteur pour Israël, M. Pérès pourrait être plus nuancé.

ALAIN FRACHON.

Le roi Hussein de Jordanie à Paris

Le roi Hussein de Jordanie est arrivé, lundi 12 décembre, à Paris, accompagné de la reine Nour et du premier ministre Zeid Rifai. Le roi, qui effectue chaque année au moins une visite à Londres et une à Paris, a été accueilli à Orly par M. Jack Lang.

Il devait avoir, mardi, un entretien suivi d'un déjeuner avec le président de la République et rencontrer, dans l'après-midi, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, puis le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, rentré dans la matinée d'un voyage à Bagdad et au Caire. Le roi s'entretiendra, mercredi, avec le premier ministre, M. Michel Rocard.

La situation au Proche-Orient sera bien sûr au centre des entretiens franco-jordaniens, alors que M. Arafat s'exprime, mardi, devant les Nations unies à Genève. Le roi Hussein avait rencontré le chef de l'OLP à Amman début novembre, quelques mois après avoir rompu les liens juridiques entre le royaume et la Cisjordanie.

Un accord de coopération économique devrait également être conclu. Il est prévu de créer une commission ministérielle mixte qui devrait se réunir début 1989 à Paris. La France et la Jordanie avaient, d'autre part, conclu en février 1988 un accord portant sur la vente au royaume de vingt Mirage-2000. Cet accord a été finalisé en avril à Amman pour douze appareils, l'*option restant ouverte pour les huit* autres. Le suivi de ce dossier devrait être au centre des conversations du roi avec M. Chevènement.

En visite au Caire

M. Dumas souligne la représentativité accrue de l'OLP

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a estimé que les récentes démarches de l'OLP lui avaient conféré une « *qualité de représentativité qui lui était déniée jusqu'à présent* ». M. Dumas a fait cette observation, lundi 12 décembre, devant un groupe de journalistes, après ses entretiens avec les responsables égyptiens, au terme d'une visite d'une journée au Caire. Il a déclaré que, en adhérant aux différentes résolutions des Nations unies et « *en renonçant avec force à l'action terroriste* » notamment, l'OLP avait « *montré son sens des responsabilités* ».

Au sujet de ses conversations avec les dirigeants égyptiens, M. Dumas a dit être parvenu avec ses interlocuteurs à la conclusion qu'« *une conférence internationale de paix était un sujet d'une grande actualité* ». Il a aussi indiqué que ces entretiens lui avaient permis de constater une grande disponibilité de l'Egypte pour imaginer une procédure permettant de relancer l'idée d'une telle conférence.

Le ministre français de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a estimé lundi soir à Ryad que « *la création d'un Etat palestinien est une nécessité humaine et politique* », rapporte l'agence saoudienne de presse. M. Joxe, qui effectue actuellement une visite officielle en Arabie saoudite, a qualifié d'« *événement historique* » la proclamation de l'Etat palestinien indépendant, le 15 novembre à Alger, par le Conseil national palestinien (CNP-Parlement en exil). – *(AFP.)*

IRAN

Amnesty International dénonce une « vague d'exécutions politiques »

Les autorités iraniennes ont lancé « *la plus grande vague d'exécutions politiques secrètes* » depuis le début des années 80, affirme Amnesty International dans un rapport publié mardi 13 décembre à Londres.

Les preuves de cette vague d'exécutions, qui a fait plus de trois cents morts, sont maintenant « *incontestables* », estime Amnesty International : elles proviennent de plusieurs sources : témoignages des familles et déclarations des autorités iraniennes, notamment du président Sayed Ali Khamenei.

Les trois cents personnes exécutées dont Amnesty a dressé la liste (qu'elle a communiquée au gouvernement iranien) ne constituent que « *la partie émergée de l'iceberg* », le nombre total des victimes pourrait être de « *plusieurs milliers* », affirme l'organisation.

Selon l'organisation, beaucoup des prisonniers exécutés lors des dernières purges ont été torturés. La plupart d'entre eux sont des militants des partis de gauche, principalement des membres de l'organisation des Moudjahidines du peuple, mais aussi des membres du parti Toudeh (communiste) ou de l'opposition kurde.

M. Lavad Larijani, vice-ministre iranien des affaires étrangères, de passage, lundi, à Stockholm, a démenti les informations selon lesquelles le régime de l'ayatollah Khomeiny procéderait à des exécutions massives d'opposants. Il a notamment déclaré : « *Les seules exécutions sont celles d'auteurs d'actes criminels graves, par exemple des espions, comme le prévoit la législation iranienne.* » – *(AFP.)*

● **La Ligue française des droits de l'homme appelle à un rassemblement.** – Dénonçant le massacre des prisonniers politiques en Iran, la Ligue française des droits de l'homme demande que l'on participe à une manifestation à Paris mercredi 14 décembre, à partir de 18 heures, sur le parvis des Droits de l'homme (métro Trocadéro).

LIBAN

Un enseignant belge assassiné à Beyrouth

BEYROUTH
de notre correspondant

Un enseignant belge, qui possédait également la nationalité britannique, Arthur John Niewerburgh, a été assassiné en pleine rue à Beyrouth-Ouest lundi 12 décembre. Cet attentat rompt la longue période de sécurité dont jouissaient les étrangers dans ce secteur de la capitale libanaise, après les vagues d'enlèvements de 1985-1986 (malgré une dizaine de libérations, quatorze otages occidentaux sont toujours détenus par leurs ravisseurs).

De père belge et de mère britannique, Arthur Niewerburgh, soixante-quatre ans, était établi à Beyrouth depuis le début des années 70. Il était marié à une Japonaise qui tenait un restaurant. C'est à proximité de l'établissement qu'il a été tué de plusieurs balles de revolver par des inconnus qui ont pris la fuite en voiture. Il était directeur des études au Ras Beirut Cultural Center, l'ex-British Council repris en main par l'Association islamique des Makassed, après que les Britanniques eurent déserté ce secteur de la ville.

L. G.

● **Un otage américain « condamné à mort » par ses ravisseurs.** – Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a lancé, lundi 12 décembre, un appel pressant aux ravisseurs du lieutenant-colonel William Higgins, leur demandant de l'épargner et de le libérer immédiatement. Les responsables des Nations unies ont pris très au sérieux le message reçu lundi par un quotidien de Beyrouth annonçant l'exécution imminente de cet officier supérieur américain qui servait dans les rangs de l'un des groupes d'observateurs de l'ONU au Liban. Le lieutenant-colonel Higgins avait été mis à la disposition de la FINUL au Liban sud au moment de sa capture près de Tyr le 17 février dernier. Le message des ravisseurs, qui est signé de l'« Organisation des opprimés dans le monde », qualifie le lieutenant-colonel de « *dangereux espion* » et précise qu'il a été « *condamné à mort* ». – *(AFP.)*

Asie

CHINE : les dernières émeutes à Lhassa

Le cercle vicieux de la répression

PÉKIN
de notre correspondant

Si Pékin avait cru pouvoir échapper, dans la crise tibétaine, au cercle vicieux du défi à l'autorité et de la répression, ses derniers espoirs se sont effondrés après les violences du samedi 10 décembre. Trois émeutes, plusieurs dizaines de morts en un peu plus d'un an : la régularité des manifestations réprimées violemment suggère qu'aucune solution à court terme n'est envisageable et qu'il faudra des années de patience à la direction chinoise pour apaiser la situation dans le « Royaume des neiges ».

La tension restait vive lundi dans la capitale tibétaine, à en croire les témoignages d'étrangers joints par téléphone : contrôles policiers, temples à demi fermés ou inaccessibles aux touristes... L'ambassade des Pays-Bas à Pékin a entrepris des démarches pour connaître le sort d'une touriste néerlandaise que les autorités ont pratiquement accusée d'avoir pris part à la manifestation. La personne est apparemment confinée dans sa chambre d'hôtel à Lhassa depuis qu'elle a quitté l'hôpital où elle a été soignée pour une blessure reçue au cours de l'émeute.

Le choc de cette troisième émeute est sensible à Pékin, où aucune information détaillée n'avait encore été publiée en milieu de journée mardi. Le caractère laconique des deux petites dépêches diffusées par l'agence Chine nouvelle depuis samedi contraste avec l'abondance des comptes rendus qui avaient suivi la manifestation de mars dernier, où Pékin tentait de démontrer son bon droit face aux fauteurs de troubles tibétains. Trois jours après ces derniers incidents, on ignore toujours si le nouveau chef du Parti communiste pour le Tibet, M. Hu Jintao (*le Monde* du 8 décembre), a gagné son poste.

Quel que soit le bilan réel – officiellement un mort et treize blessés, mais de deux à douze morts selon des témoins étrangers, – la preuve est faite que la radicalisation des indépendantistes est un phénomène durable. Il ne se déroule pour ainsi dire pas de mois, depuis septembre 1987, sans que se produisent à Lhassa de petites manifestations indépendantistes, étouffées dans l'œuf par la police. Il s'agit en général de religieux – ou d'indépendantistes ayant revêtu la robe lamaïste – qui se munissent de leur baluchon pour aller manifester, en prévision de leur interpellation.

Le dalaï-lama dépassé

Un certain nombre de militants ne reculent devant aucun risque pour se présenter en martyrs face aux forces de l'ordre ; celles-ci avaient pourtant prévenu, avant le rassemblement de samedi, qu'elles ouvriraient le feu en cas de trouble.

L'objectif des indépendantistes est de mettre à profit la présence d'étrangers pour répercuter l'information vers le monde extérieur, et contredire la propagande officielle selon laquelle la situation se normalise graduellement. Cette détermination peut contraindre Pékin à réviser sa stratégie, qui avait consisté à relâcher progressivement, après les deux premiers accrochages, l'interdiction d'accès au Tibet des touristes individuels. Mais fermer complètement le pays équivaudrait à un constat d'échec. Ce serait également fournir au dalaï-lama un cadeau en or à la veille de négociations que le chef spirituel exilé tente de mettre sur pied en janvier à Genève.

Les informations qui circulent sur la persistance de l'agitation à Lhassa peuvent avoir des conséquences catastrophiques dans d'autres régions de minorités nationales, en particulier en Asie centrale musulmane, où le ressentiment antichinois n'est guère moins vifs qu'au Tibet.

Par ailleurs, la situation au « Royaume des neiges » devrait logiquement figurer dans les conversations que le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, attendu le 19 décembre à Pékin, aura avec les dirigeants chinois.

FRANCIS DERON.

Amériques

PÉROU

Fin de la grève des mineurs

Un accord entre syndicalistes de la principale centrale CGTP et le gouvernement a mis fin, le lundi 12 décembre, à une grève des quelque soixante mille mineurs des secteurs public et privé. Le mouvement, qui durait depuis cinquante-sept jours, avait coûté l'équivalent de près de 2 milliards de francs de manque à gagner à l'économie péruvienne. L'arrêt de travail auquel elle met fin était le deuxième de cette importance en 1988 : une grève de trente jours avait déjà (en juillet et août) paralysé la production de divers métaux, dont le cuivre, principale source de rentrées de devises pour le pays (qui est le septième exportateur du monde), et d'argent (dont le Pérou est le deuxième producteur). Cette grève a fortement contribué à l'actuelle poussée des cours du cuivre sur les marchés mondiaux. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

● **COLOMBIE : un ingénieur français enlevé.** – M. Gérard Fras, ingénieur français travaillant pour la Société auxiliaire d'entreprise (SAE), qui construit un oléoduc en Colombie, a été enlevé par un groupe de cinq hommes armés à la fin de la semaine écoulée près de Santa-Sofia, à environ 150 kilomètres au nord de Bogota, a annoncé la compagnie, le lundi 12 décembre. Aucune revendication n'est encore venue, permettant d'identifier les ravisseurs comme des délinquants de droit commun ou des guérilleros. M. Fras, âgé de quarante-trois ans, célibataire, originaire de Melun, devait rentrer en France pour Noël, son contrat achevé. Selon des statistiques officielles, cinq cent quarante enlèvements ont été enregistrés en 1988 en Colombie, dont une moitié sont imputables à la guérilla. – *(AFP, Reuter.)*

● **ARGENTINE : la solde des militaires relevée de 20 %.** – Les militaires argentins recevront une prime de près de 100 dollars et leurs soldes seront augmentées de 20 %, au mois de décembre, a-t-on appris dans l'entourage du ministère de la défense. Ces augmentations étaient à l'étude depuis deux mois et ne seraient pas liées à la mutinerie qui a eu lieu au début de décembre, au Campo-de-Mayo, près de Buenos-Aires, a-t-on assuré de source ministérielle. La réévaluation des soldes était une des revendications des auteurs de cette rébellion. – *(Reuter, UPI.)*

● **MEXIQUE : soixante-deux morts dans un incendie à Mexico.** – Une explosion dans un dépôt clandestin de feux d'artifice et pétards a provoqué un incendie qui a fait soixante-deux morts et quatre-vingt-sept blessés, dimanche 11 décembre, dans la Merced, un des principaux marchés du centre de Mexico. *(AFP, Reuter.)*

Asie

… vicieux de la répression

Amériques

CORÉE DU NORD : nomination d'un nouveau premier ministre

Pyongyang s'efforce de faire face à un environnement international défavorable

TOKYO
de notre correspondant

Tant la soudaine session extraordinaire, lundi 12 décembre, de l'Assemblée populaire suprême que la nomination d'un nouveau premier ministre sont interprétées comme les signes d'une tentative de réorientation politique de la Corée du Nord afin de faire face à un environnement international défavorable : l'écart qui ne cesse de se creuser avec le Sud en matière économique, la meilleure image dont jouit Séoul à la suite des Jeux olympiques et des ouvertures du président Roh Tae-woo, et surtout l'évolution rapide de ses relations avec les deux grands alliés de Pyongyang, la Chine et l'Union soviétique, en sont les principaux éléments.

Sans exclure que des *« raisons de santé »* soient l'une des causes du retrait de l'ex-premier ministre, M. Li Gun-mo, on pense à Tokyo que ce dernier est surtout victime de l'échec du redressement économique. Depuis le milieu des années 70, l'économie nord-coréenne ne progresse guère.

Relancer l'économie

C'est encore un économiste, M. Yon Hyong-muk, qui est placé à la tête du gouvernement. Mais il représente la nouvelle génération (âgée de quarante-cinq à cinquante ans), celle du fils aîné et héritier désigné du président Kim Il-sung, M. Kim Jong-il.

Membre du bureau politique et secrétaire du comité central depuis 1985, M. Yon fut brièvement premier vice-premier ministre, chargé de l'industrie métallurgique. Il n'occupait pas de fonctions dans le gouvernement précédent. Ce jeune technocrate apparaissait, en revanche, comme un conseiller de M. Kim Jong-il, qu'il accompagnait fréquemment lors de ses visites de *« directives sur le terrain »*.

Le souci de relancer une économie qui souffre d'un excès de centralisme et d'un retard technologique semble plus que jamais une priorité à Pyongyang. *L'insistance du comité* central sur le développement de la robotique et des machines-outils, et la création d'un ministère chargé des entreprises à participations étrangères sont l'expression de cette préoccupation.

Depuis sa promulgation il y a quatre ans, la loi sur les joint-ventures en République populaire démocratique de Corée (RPDC) n'a pas été suivie des effets attendus : après bien des déboires, la société française Campenon Bernard poursuit la construction d'un hôtel de luxe à Pyongyang, mais plusieurs projets avec les Japonais ont échoué. Le problème de la dette extérieure de la RPDC (900 millions de dollars), *dont aucun intérêt n'a été payé* depuis 1984, n'incite guère les pays développés à se lancer dans des opérations conjointes. Des projets avec la Chine et l'URSS sont en cours, mais ils ont pris du retard.

Selon des sources japonaises, les responsables des affaires étrangères *sont en réunion jusqu'au milieu de* ce mois et il est possible qu'en ce domaine aussi Pyongyang cherche à se dégager de l'impasse dans laquelle se trouve la RPDC à la veille de la visite du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, attendu à la fin de la semaine prochaine.

La Corée du Sud a signé à la fin du mois dernier avec la Bulgarie et la Hongrie des accords de commerce et de garantie des investissements, et le ministre hongrois des affaires étrangères, M. Peter Varkonyi, a annoncé récemment à Pékin que son pays avait l'intention d'ouvrir une ambassade à Séoul. L'Organisation du commerce extérieur sud-coréen (gouvernementale) et la Chambre de commerce fédérale d'Union soviétique ont, d'autre part, récemment décidé l'échange de représentations permanentes. La rapidité de cette évolution incitent les Coréens du Nord à sortir de leur immobilisme. Mais ils ne le feront que progressivement et en préservant le monolithisme du pouvoir.

PHILIPPE PONS.

PHILIPPINES

Mme Aquino a pris des mesures contre les abus commis par les forces de l'ordre

MANILLE
correspondance

A l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la présidente Aquino a pris, le samedi 10 décembre, deux mesures. Les élus municipaux deviennent *« coordonnateurs des droits de l'homme »*, avec charge de rechercher les personnes qui auraient été enlevées par les forces de l'ordre. D'autre part, la commission sur les droits de l'homme est élargie à des parlementaires et à des ministres.

Mme Aquino admet ainsi la possibilité d'abus longtemps niés. Jusqu'à récemment, toute évocation de dérapage par les forces de l'ordre était rejetée comme propagande ennemie, alors que les cas flagrants étaient présentés comme des *« bavures d'éléments égarés »*. Toute comparaison, à cet égard, entre le *« régime de la démocratie restaurée »* et la *« dictature Marcos »* était ressentie comme une provocation.

Massacres et exactions

En juillet 1988, Mme Aquino fut cependant contrainte de reconnaître les méfaits des milices d'extrême droite, dont elle ordonna la dissolution immédiate, il est vrai sans grand effet. Six mois plus tard, des rumeurs de massacres continuent de remplir les colonnes de la presse locale. Amnesty International et plusieurs groupes d'avocats américains ont même fait état d'exactions de plus en plus fréquentes.

Mme Aquino a franchi un pas de plus, en novembre, en déclarant que *« les assassinats de dirigeants de gauche sont faits pour me discréditer »*. Les « bavures » ne seraient donc pas des incidents séparés, mais le résultat d'une véritable campagne de déstabilisation.

K. G. B.

PAKISTAN

M. Ghulam Ishaq Khan est confirmé dans ses fonctions présidentielles

M. Ghulam Ishaq Khan a été élu président du Pakistan lundi 12 décembre. L'ancien président par intérim depuis la mort du général Zia Ul Haq a recueilli 233 des 299 voix exprimées par le collège électoral, composé des membres de l'Assemblée nationale, du Sénat et des quatre assemblées provinciales. Son rival, M. Nawabzada Nasrullah Khan, n'a recueilli que 39 voix. L'Assemblée nationale a exprimé le même jour sa confiance au nouveau premier ministre, Mme Benazir Bhutto. Celle-ci a recueilli les suffrages de 148 députés, tandis que 55 lui ont refusé leur soutien.

Un commis de l'Etat foncièrement conservateur

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

On dit de lui qu'il est l'homme de « toutes les saisons », ce qui est un peu ambigu : homme « providentiel » en quelque sorte, mais dont les fidélités sont successives. Très proche de l'ancien *président Zia Ul Haq, et donc peu* suspect d'avoir la moindre sympathie pour l'opposition incarnée par Mme Benazir Bhutto, M. Ghulam Ishaq Khan a fait, dans l'ensemble, un parcours sans faute depuis que, le général Zia disparu, il est devenu le chef de l'Etat par intérim. Austère, toujours vêtu de sombre, foncièrement conservateur, il est de la race des commis de l'Etat : sans états d'âme et sans charisme, mais consciencieux et travailleur.

Diplômé de chimie et de botanique, M. Ishaq Khan est né le 20 janvier 1915 à Ismail-Khel, *district de Bannu, dans la province* du Nord-Ouest. Entré en 1940 dans l'administration de sa province natale, il va progressivement en gravir les échelons, avec un sens politique discret et efficace. Caméléon ? On en jurerait, tant pendant trente ans il réussit à faire partie de tous les gouvernements. Dans la liste un peu fastidieuse des postes occupés par M. Ishaq Khan, les responsabilités en matière économique dominent : il occupa d'importantes fonctions au ministère des finances avant de devenir, en 1971, gouverneur de la Banque centrale.



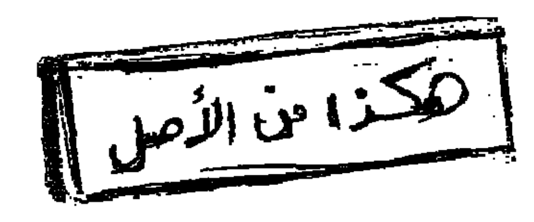
En novembre 1975 – Ali Bhutto était alors premier ministre, – il fut nommé secrétaire *général du ministère de la* défense, poste essentiel qui lui permit de bien connaître tous les chefs de l'armée, et notamment le général Zia qui, deux ans plus tard, allait déclencher un coup d'Etat contre Bhutto. Cet épisode de la vie du nouveau président reste dans l'ombre... Toujours est-il que, sous la présidence Zia, il devint tout de suite « secrétaire général en chef » du gouvernement, un poste créé pour lui. Nommé ministre des finances, du commerce et de la planification en juillet 1978, il fera partie de tous les gouvernements jusqu'en mars 1985.

Elu à cette date sénateur de la province du Nord-Ouest, il deviendra, un mois plus tard, président *du Sénat et sera réélu pour un nouveau* mandat de trois ans en mars 1988. Nul ne sait quelles furent les négociations qui se *déroulèrent le jour même* de la mort de Zia, le 16 août 1988, entre les chefs de l'armée et le nouveau président, ni la marge de *manœuvre dont celui-ci disposait* réellement au sein du conseil d'urgence où siégeaient les trois chefs d'état-major. Une chose est sûre : le général Aslam Beg, chef de l'armée, savait qu'il n'avait rien à redouter de l'ancien président du Sénat.

M. Ishaq Khan affirma très vite que les élections parlementaires auraient bien lieu à la date prévue, et il confirma le verdict de la Cour suprême qui – contre le souhait *de Zia – décida* que les partis politiques pourraient concourir ès qualités à ce scrutin. D'abord réticents à l'égard d'un homme *qui fut longtemps associé aux* années de la loi martiale, le PPP et Mme Benazir Bhutto changèrent peu à peu d'opinion à son égard.

Les élections furent libres et le président accepta un verdict qui était défavorable aux « barons » du régime Zia regroupés au sein de l'Alliance démocratique islamique. Un peu pour le remercier d'avoir permis au Pakistan de réussir une transition « douce » vers la démocratie, beaucoup *parce qu'un candidat PPP avait* assez peu de chances d'être élu (compte tenu du poids du Sénat dans le collège électoral), *Mme Benazir Bhutto avait décidé* de soutenir la candidature de M. Ishaq Khan à l'élection présidentielle.

LAURENT ZECCHINI.



Politique

Le gouvernement, les difficultés sociales et le Parti communiste

Matignon « optimiste »

Une nouvelle fois, l'Hôtel Matignon s'emploie à manifester une sérénité sans faille face aux difficultés de la période, tout en manifestant étonnement et irritation vis-à-vis de l'idée d'un *« dimanche noir »* pour M. Rocard. Il s'agissait d'un dimanche... rose, ironise-t-on, puisque le premier ministre a parlé devant les socialistes... A en croire l'entourage du premier ministre, parmi les mauvais résultats électoraux de dimanche — pour les socialistes — seul celui de Bondy (où le candidat communiste a devancé le socialiste) a une signification réelle. Encore se refuse-t-on, sur le front socialo-communiste, à extrapoler à partir de cette élection : les proches de M. Rocard soulignent qu'il est beaucoup trop tôt pour en tirer des conclusions, alarmantes pour le PS, quant au rapport des forces des élections municipales. Ils se refusent aussi à admettre l'idée d'un redressement durable du PCF et parlent plutôt d'un *« sursaut »*. Enfin, ils observent que les socialistes de Seine-Saint-Denis ont entrepris diverses vérifications sur place et envisageaient, lundi soir 12 décembre, de déposer un recours en annulation pour fraudes.

Sur le front social, l'entourage de M. Rocard juge que l'on est sur la voie de l'apaisement, même si la persistance de la grève « thrombose » à la RATP, aux conséquences lourdes malgré le petit nombre de grévistes, suscite à la fois préoccupation et réflexion, notamment parce que la législation en vigueur ne fournit pas d'armes au gouvernement pour contrer ce type d'action.

Sur le front socialo-socialiste, enfin, les proches du premier ministre ne s'affirment ni surpris ni alarmés par les critiques de M. Laurent Fabius qui, dit-on, *joue son jeu. Les proches de M. Rocard* attachent plus d'attention aux critiques de M. Chevènement qui, jusqu'à maintenant, s'était abstenu d'une telle attitude. On observe à Matignon que, de toute façon, à un front Fabius-Chevènement répondrait un front Rocard-Mauroy-Jospin, quelles que soient les difficultés qui ont pu surgir entre le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale. On juge, sur ce point, que l'inimitié Fabius-Jospin est, pour M. Rocard, la meilleure des garanties...

L'entourage du premier ministre s'emploie encore à dégager en touche à propos de la question du *« grand dessein »* ou des *« perspectives »* que devrait tracer M. Rocard : selon l'analyse développée à Matignon, il s'agit d'une confusion entre Michel Rocard, candidat à la présidence de la République, et Michel Rocard, premier ministre. C'est, dit-on, l'Elysée, non Matignon, qui a vocation à élaborer un tel *« dessein »*. Le premier ministre, lui, est chargé de se colleter quotidiennement avec la réalité, dans le cadre des orientations définies par le président.

Cette analyse présente l'avantage de donner plus d'air au premier ministre : ceux qui lui reprochent de manquer d'un *« grand dessein »*, attaqueraient, en fait, à travers lui, le président de la République.

Enfin, bien que les conseillers du premier ministre n'expriment pas eux-mêmes cette idée, la logique finale de la démonstration veut que, si la France était vraiment en manque d'un *« grand dessein »*, la responsabilité en incomberait non à M. Rocard, mais à M. Mitterrand.

Plus que jamais, les proches du premier ministre tablent sur la durée, le *« meilleur atout »* de M. Rocard, disent-ils en observant qu'une fois passé le cap des deux élections (municipales et européennes) du premier semestre de 1989, le premier ministre aura le temps devant lui. Pourvu qu'il ait tenu jusque-là...

Car c'est sur ce point que le bât blesse. Malgré l'assurance affichée à Matignon, on sent poindre une certaine inquiétude : si une partie de la presse continue de maltraiter le premier ministre, si certains socialistes s'obstinent à joindre leur voix au chœur, on reconnaît à mots couverts, parmi les proches de M. Rocard, que les choses pourraient devenir réellement difficiles pour le premier ministre.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La préparation des municipales

M. Paul Laurent : « Nous n'attendrons pas jusqu'au 1er mars »

Le bureau exécutif du Parti socialiste doit mandater, le mercredi 14 décembre, une délégation chargée de prendre contact avec la direction du PCF pour préparer une rencontre entre M. Pierre Mauroy et M. Georges Marchais au début du mois de janvier. M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du PCF, nous indique la position de son parti face à l'attitude du PS.

« Le PS vient de décider la prolongation du « gel » des négociations avec le PCF pour la constitution de listes communes aux élections municipales. Comment jugez-vous cette décision ?

— Nous la regrettons. C'est un nouveau retard pour la gauche. Un retard préjudiciable, car, visiblement, les mêmes problèmes ne se posent pas à la droite. Plus vite on entamera une campagne d'union de la gauche dans le plus grand nombre de villes, meilleur cela sera pour les gens et pour leurs intérêts communaux, soit pour conserver les municipalités de gauche, soit pour en gagner de nouvelles.

— Etes-vous d'accord avec le principe d'une rencontre nationale, proposée par le PS ?

— Bien entendu ; cela fait des semaines que nous le répétons. Dès notre conférence nationale des 12 et 13 novembre, nous avons dit que si le PS estimait nécessaire une rencontre pour que nous disions ensemble à toutes nos organisations, dans les communes : « Rencontrez-vous, travaillez à la constitution de listes, faites des programmes locaux », nous étions d'accord. Evidemment, plus tard c'est, moins bien c'est.

— Mais le PS persiste dans son exigence d'un accord national au sommet avec vous, comme en 1977 et 1983, alors que vous n'en voulez pas.

— Ce qui continue à ne pas me plaire, c'est de vouloir, dans tous les cas, se substituer aux décisions des organisations locales. Nous ne sommes pas devant le même chantier qu'en 1983, étant donné que, maintenant, les listes de gauche existent dans la grande majorité des cas. Elles ont fonctionné. Il s'agit peut-être de les parfaire, de les remanier un peu. Et tout cas, ce qui nous avait semblé négatif, en 1983, c'était le report de tout accord à des décisions de sommet, de semaine en semaine, qui avait été préjudiciable à la gauche, et à certaines mairies communistes en particulier.

Têtes de droite et têtes de gauche

— Le PS dit que le rapport de force électoral avec le PCF s'est modifié en sa faveur, et il veut qu'on en tienne compte dans la composition des listes. Qu'en pensez-vous ?

— L'évolution de ce rapport de force tient dans une fouchette très étroite. Les variations sont très inégales. Souvent, dans les mairies communistes, à cantonales égales, si je puis dire, le PCF est plus fort qu'en 1982. Notre affaiblissement est surtout marqué dans les endroits de faible influence du parti.

— Cela signifie-t-il que vous n'accepterez en aucun cas de céder la tête de liste dans une mairie dirigée par le PCF ?

— Oui. Quand nous parlons de reconduction, cela a un sens.

— Revendiquez-vous la tête de liste dans toutes les communes perdues par le PCF en 1983 au profit de la droite ?

— Dans tous les cas que je connais, nous revendiquons la tête de liste.

— Le PS vous demande, aussi, de ne pas prononcer d'exclusive contre les candidats d'« ouverture » qu'il désignerait, dans son contingent, sur les listes.

— Nous ne décidons aucune exclusive. Le PS est maître de ses destinées... Nous avons un principe : nous ne serons pas présents sur des listes marquées par des alliances avec la droite. M. Soisson offre, paraît-il, un tiers de sa liste à des socialistes : s'ils acceptent, c'est leur affaire, mais, nous, nous ne serons pas sur la liste de M. Soisson.

— Au-delà des cas de MM. Soisson et Rausch, quels critères retenez-vous ?

— Il faut regarder de qui il s'agit. Le fait que nous restions fermes dans notre refus de l'alliance à droite ne signifie pas que nous soyons hostiles à la recherche d'un élargissement des listes d'union de la gauche. C'est un problème d'appréciation.

Il ne faut pas traîner

— C'est un peu à la tête du client...

— Il y a des têtes de droite et des têtes de gauche. Tapie, il n'a pas une tête de gauche.

— Henri Fiszbin n'a pas particulièrement une « tête de droite », et, pourtant, vous ne l'avez pas soutenu aux législatives.

— Nous examinerons le cas des gens qui ont quitté le PCF. En tout cas, nous n'accepterons pas d'autres candidats communistes que les nôtres. Il doit être clair que les gens qui ont été chez nous ne représentent en rien le PCF. Ceux qui souhaitent leur présence devront l'assumer sur leur contingent de candidats.

— La troisième demande du PS est que la rencontre au sommet débouche sur une déclaration politique.

— Déclaration politique, cela veut tout dire et ne rien dire. Si c'est la déclaration dont j'ai parlé au début, on peut la signer demain matin.

— Il s'agit de définir votre position par rapport au gouvernement...

Une déclaration politique définissant les grandes lignes d'une action municipale qui va dans le sens de l'intérêt des gens, je ne vois pas pourquoi nous y serions hostiles.

» Le premier ministre a dit, paraît-il, qu'il s'agit d'élections essentiellement locales qui n'ont pas de rapport avec les grands problèmes du pays.

» Il est clair que nous n'adhérerons pas à la majorité présidentielle. Nous ne deviendrons pas des soutiens inconditionnels du gouvernement Rocard. Nous ne sommes pas, non plus, des opposants inconditionnels, comme on a pu le voir au cours de la discussion budgétaire.

— Etes-vous d'accord avec le calendrier proposé par le PS ?

— Nous ne prolongerons pas indéfiniment une situation qui est une entrave à la victoire de la gauche. Nous n'attendrons pas jusqu'au 1er mars. Nous souhaitons commencer la campagne le plus tôt possible, dans l'union de la gauche, dans le plus grand nombre de communes, mais si les choses traînent trop, nous démarrerons dans d'autres conditions, assez tôt pour que la bataille soit bien conduite.

— Vous avez une date-butoir ?

— Non, mais il ne faudra pas traîner en janvier, si on suit le calendrier imposé par le PS. Un mois a déjà été perdu. Pas seulement pour nous, mais aussi pour le PS. »

Propos recueillis par OLIVIER BIFFAUD et PATRICK JARREAU.

M. Mitterrand à Belfort

La « dette sacrée » envers les plus démunis

La *« dette sacrée »* : c'est ainsi que la Convention avait qualifié le devoir, pour l'Etat, d'aider les plus démunis. M. François Mitterrand a repris l'expression vieille de deux siècles à son compte, lundi 12 décembre à Belfort, dans un département qui, il y a deux ans, a mis en œuvre un système qui s'apparente au revenu minimum d'insertion et qui applique le RMI depuis le mois de novembre.

M. Mitterrand a rappelé à cette occasion que dans sa *Lettre à tous les Français*, il avait pris l'engagement d'agir en faveur des plus défavorisés. Le RMI, a-t-il dit, c'est *« un problème de sauvegarde immédiate mais aussi un acte de solidarité. (...) Il y avait une obligation morale et politique. Il n'était pas possible d'ignorer la demande, l'angoisse. (...) On n'est pas un grand pays quand on accepte de laisser au bord de la route telle ou telle catégorie des siens. La politique sociale est un des axes principaux de la politique du gouvernement. Le gouvernement le fait très bien, avec grand cœur et une grande compétence. »*

Pour l'heure, il convient de faire des choix entre l'urgent et ce qui peut-être l'est moins : *« Il faut bien peser, si on est responsable politique, syndical ou d'entreprise que s'il faut parer au plus pressé, le plus pressé c'est celui qui souffre, celui qui manque d'emploi, celui qui ne peut pas élever sa famille. Tous les efforts doivent tendre, au bout du compte, à développer l'emploi sans lequel nous aurions tourné en rond. »*

Le chef de l'Etat, qui était accompagné par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, a souligné, en présence de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, maire de Belfort, et du président socialiste du conseil général, M. Christian Proust, le rôle pilote joué par le Territoire de Belfort. *« Tenez bon,* leur a-t-il dit. *La France est prête à s'engager. Je sens partout frémir un besoin d'être plus solidaire. (...) Le président de la République, le gouvernement et plus encore les travailleurs sociaux sont décidés à donner à la France son vrai visage. Partout en France on ressentira que, cette fois-ci, on va de l'avant et qu'il faudrait beaucoup de malchance et de manque de résolution pour qu'on puisse revenir en arrière. Notre peuple s'est engagé dans une lutte pour la solidarité, pour l'union autour de la justice. Il ne faut plus tourner la tête en arrière. C'est une affaire de volonté. Elle sera respectée parce que c'est la volonté du peuple. »*

M. Mitterrand avait visité auparavant le quartier HLM « les Résidences », où il s'est entretenu avec des habitants qui effectuent des travaux d'utilité sociale, puis à la « maison de la formation », où des travailleurs sociaux s'occupent de réinsertion sociale et professionnelle.

Yves Galland, radical du troisième type

Le président que les radicaux valoisiens ont fini par se donner dimanche 11 décembre, après moult zizanies et avanies, n'est assurément pas un homme simple. Yves Galland a toujours fait penser à un mouton à cinq pattes égaré dans le pré politique parisien. Radical, il l'est depuis vingt ans, sans avoir jamais été, première curiosité, franc-maçon.

A quarante-sept ans, ce père de trois enfants, qui a su pratiquer l'ouverture en famille en épousant la fille d'un centriste, a réussi, avec sa passion pour la chasse aux buffles et le jardinage, à se préserver des allures de jeune homme. Dix ans après sa première carte de petit militant radical, Yves Galland devient vice-président de la vieille maison de la place de Valois avant d'hériter en 1983 du titre de secrétaire général. Il en démissionne trois ans après, lorsqu'en août 1986 il est appelé au gouvernement de cohabitation comme ministre délégué chargé des collectivités locales. Un radical abandonnant de lui-même un fauteuil, cela aussi s'était rarement vu. Elu en mars 1983 conseiller de Paris, il se lie d'amitié avec Jacques Chirac, qui le lui rend bien en lui confiant le lourd et précieux dossier de la construction et du logement dans la capitale.

Cela ne l'empêche pas d'être le confident de Simone Veil, à qui il voue, confesse-t-il, toujours *« une véritable affection »* née à partir de 1979, date de son arrivée au Parlement européen de Strasbourg. Rien ne l'amuse plus, à vrai dire, que de troubler les cartes du jeu habituel de la politique.

Il a fait encore mieux au début de l'année. Adjoint de Jacques Chirac, ministre délégué auprès de Charles Pasqua, il prend au premier tour de l'élection présidentielle position en faveur de Raymond Barre. Il y perdra son investiture aux législatives de juin dans le Val-d'Oise.

Enfin, ce n'est pas la moindre de ses particularités, Yves Galland est un politique qui n'a jamais voulu se distraire de ce qu'on appelle communément la société civile. Patron de trois sociétés de publicité et de communication, ses affaires sont prospères. Le seront-elles autant à la tête de ce Parti radical, qui n'a jamais été autant menacé par la faillite ? Ses qualités de gestionnaire, ses talents dans les relations publiques, son pragmatisme avéré, sont ses principaux atouts.

Ce pragmatisme ne va-t-il pas se transformer en autoritarisme ? C'est la crainte exprimée par une partie des radicaux. En tout cas, Yves Gallant paraît bien résolu à secouer le cocotier radical. Reste, par-delà les artifices de congrès, à définir clairement la ligne politique qu'il entend assigner à ce parti soumis depuis longtemps à tous les courants d'air. Saura-t-il définitivement s'affranchir de l'emprise Chirac ? Sera-t-il capable d'animer son parti au centre ? *« Sachons,* déclarait-il dimanche aux militants, *que ce n'est pas dans l'exaltation et l'incantation que nous réussirons. Et ce n'est pas non plus dans la confusion. Le RPR, le PR et le CDS ont leur rôle dans l'opposition. Si nous voulons être utiles, le nôtre doit être différent. »* Quel rôle pour les radicaux ? C'est, en effet, toute la question. Yves Galland a deux ans devant lui pour y répondre.

DANIEL CARTON.

M. Gillibert encourage les partis à présenter des handicapés

Alors que, premier ministre en tête, ses collègues du gouvernement ferraillent contre l'opposition et parfois contre leurs propres alliés, M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat chargé des handicapés et accidentés de la vie, baigne dans un œcuménisme sans nuage. C'est entouré de deux élus de bords opposés, le socialiste Joël Chapron, adjoint au maire de Pont-de-Claix (Isère), et le RPR Yves Nedelec, maire de Lannion (Côtes-du-Nord) et conseiller régional de Bretagne, qu'il a lancé « sa campagne » pour les prochaines élections municipales, lundi 12 décembre à Paris. *« Mon objectif est double,* a-t-il expliqué. *Je veux inciter les handicapés à s'impliquer davantage dans la vie civique et obtenir des partis politiques qu'ils ouvrent leurs listes à ces personnes. »*

Pour y parvenir, M. Gillibert compte sur l'exemple. L'accident d'hélicoptère dont il est sorti tétraplégique ne l'a pas empêché de devenir secrétaire d'Etat. L'accident qui a amputé d'une jambe M. Chapron et l'attaque de poliomyélite qui a privé M. Nedelec de l'usage de ses membres inférieurs ne les ont pas non plus découragés de se lancer dans l'action publique. En France, les élus handicapés sont environ sept cents, mais la plupart exercent leur mandat dans de modestes communes rurales. *« Je crains,* a dit le secrétaire d'Etat, *que dans les grandes villes les accidentés de la vie soient considérés comme des marginaux. Il faut faire cesser cette exclusion. Les handicapés doivent réintégrer la vie civique. Ils apportent aux équipes municipales dont ils font partie une sensibilité particulière aux problèmes de sécurité et vie quotidienne. Leurs avis sont spécialement pertinents lorsqu'il s'agit de faire des investissements sociaux à long terme. »*

M. Gillibert va expédier dans les jours qui viennent une lettre à tous les maires de France et aux responsables des formations politiques leur demandant de prendre des handicapés sur les listes de candidats aux prochaines élections. Pour que ces personnes soient à la hauteur de leur tâche, un cycle de formation civique de quatre demi-journées leur sera réservé dans les préfectures de région. Les textes seront transcrits en braille et les salles de cours accessibles par des rampes. Approuvé par les deux élus qui l'entouraient, le secrétaire d'Etat a rappelé à toutes fins utiles que les handicapés et les accidentés de la vie représentent un pourcentage non négligeable du corps électoral. Ils sont cinq millions en France.

M. A.-R.

Les nouvelles instances dirigeantes du MRG

Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, réuni samedi 10 décembre, a procédé au renouvellement de ses instances dirigeantes. Sur proposition du successeur de M. François Doubin, M. Yvon Collin, le secrétariat national est composé de Mme Colette Bloch, M. Thierry Braillard (président du Mouvement des jeunes radicaux de gauche), Mme Claudette Brunet-Léchenault, MM. Bernard Castagnède, Michel Dary, Mmes Lydia Dubarry, Sassia Emsalem, Hélène de Félice, M. Paul Giaccobi, Mme Marie-Pierre Hammer, MM. François Huwart, Charles Knopfer, Bertrand Leperre, Mme Odile Martin-Verrier, MM. Alain Monod, Yves Pietrasanta, Michel Scarbonchi et Philippe Walker.

Outre ces dix-huit secrétaires nationaux, le bureau national comprend les trente et un membres suivants : MM. Pierra Abeli, Michel Baldy, Michel Blondeau, Pierre Bogino, Michel Bretagnol, Gérard Charasse, Pierre Charles, Georges Dioque, Hervé Dublineau, Roger Fichtenberg, Gérard Folus, François Fortassin, Jean-Yves Gouttebel, Fabrice Irat, Raymond Julien, Jean-Jacques Kerouredan, Philippe Labrosse, Raymond Laffolley, Jean-Robert Lafosse, Michel Le Mappian, Jacques Maroselli, Jacques Mézard, Jean-Christophe Moraud, Jack Oriac, Jean-François Paquin, Gérard Racine, Jean-Jacques Rateau, Bernard Reynaud, Jean Simian, Gilles Thevenon, Alain Tourret.

L'équipe de M. Collin est complétée ainsi : Porte-parole : M. Bernard Charles, député du Lot.

Délégué national : M. Jean-François Hory, ancien député de Mayotte, chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, M. Jean-Michel Baylet.

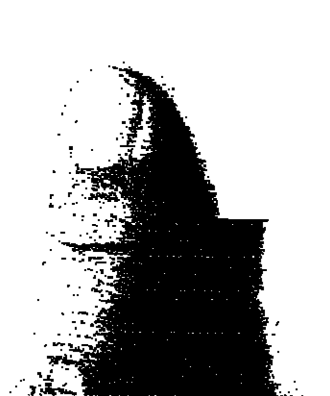
Conseiller politique : M. François Gayet, conseiller général, maire de Saint-Leu (Val-d'Oise) et président de l'association nationale des élus MRG.

Conseiller du président chargé des relations internationales : M. Claude Catesson, conseiller municipal de Lille.

Conseillers spéciaux du président : Mme Colette Chaigneau, ancien député de la Charente-Maritime et M. Jean-Pierre Defontaine, député du Pas-de-Calais.

Vice-présidents : MM. Emile Zuccarelli, député de Haute-Corse ; Dominique Saint-Pierre, ancien député de l'Ain ; Henri de Lassus, conseiller municipal de Toulouse ; Alain Dutoya, conseiller général et maire d'Hagetmau (Landes).

Secrétaire exécutif : Jean-Francis Dauriac, adjoint au maire de Montauban (Tarn-et-Garonne).



communiste

M. Mitterrand […]

La « dette sacrée » envers les plus démunis

Yves Galland […] du troisième […]

(Publicité)

lettre ouverte à un(e) titulaire de Carte Bancaire

Monsieur,
Madame,

Peut-être avez-vous tout à l'heure, au hasard de votre chemin, retiré de l'argent dans un distributeur de billets de banque. Il y en a beaucoup. Peut-être, aussi, avez-vous fait des courses dans un grand magasin, acheté des fleurs dans votre quartier, payé votre garagiste ? Tout cela, avec votre Carte Bancaire.

Pour que ces simples gestes vous deviennent naturels, évidents et familiers, il a fallu que votre banque (la meilleure) et d'autres banques investissent des milliards de francs.

Qu'elles s'unissent pour qu'UNE SEULE CARTE vous ouvre les portes en France de 450.000 points de vente et de 11.000 distributeurs de billets. Qu'elles s'organisent pour que les coûts de cette Carte Bancaire soient, dans notre pays, parmi les moins chers du monde.

Vous êtes, aujourd'hui, 17,5 millions de fidèles à posséder une Carte Bancaire, à la juger pratique et sûre, bien de votre temps. Avec elle, vous aurez opéré, en 1988, 420 millions de retraits dans les distributeurs et effectué 920 millions de paiements. Demain, votre Carte Bancaire fera mieux encore. Elle vous offrira toujours plus de services et plus de sûreté.

Pour que cet avenir soit assuré, il est nécessaire que les services rendus par les cartes bancaires soient payés à leurs justes prix.

Aujourd'hui, nos efforts communs, c'est votre liberté et votre sécurité.

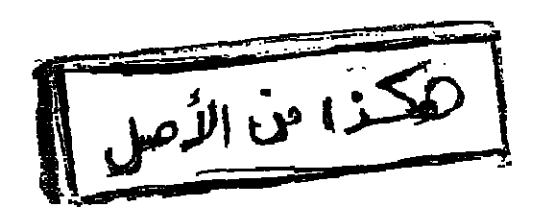
Sincèrement vôtre.

Raoul BELLANGER



GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES "CB"

Conception et réalisation CMC Phil et Jeff.



هكذا من الأصل

Politique

A l'Assemblée nationale

Les députés réglementent la recherche biomédicale

Les députés ont adopté à l'unanimité, lundi 12 décembre, la proposition de loi d'origine sénatoriale sur la recherche biomédicale. Ce texte, qui cherche à combler le vide juridique entourant l'expérimentation des médicaments sur l'être humain, avait été examiné et adopté en première lecture par le Sénat.

C'est dans l'intimité – quatre députés étaient présents en séance – et la célérité que l'Assemblée nationale a examiné lundi 12 décembre la proposition de loi de MM. Huriet et Sérusclat sur la recherche biomédicale. Pour des raisons de calendrier, la discussion générale, qui avait eu lieu mercredi 23 novembre à l'Assemblée, avait été séparée de l'examen de l'article.

Les députés ont, d'une part, précisé que sont des *« recherches à finalité thérapeutiques »* celles *« dont on attend un bénéfice thérapeutique direct pour la personne qui s'y prête »*. Ils ont, d'autre part, adopté une disposition tendant à éviter le recours à des *« cobayes professionnels »* pour l'expérimentation des médicaments en introduisant une limitation du nombre des recherches auxquelles une même personne peut se prêter. Un amendement de **M. Bernard Charles** (apparenté PS, Lot), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, prévoit, en effet, que, *« pour chaque recherche sans finalité thérapeutique directe, un protocole sera soumis à l'avis consultatif d'un comité d'éthique pour déterminer une « période d'exclusion » au cours de laquelle la personne qui se prête à une expérimentation ne pourra participer à une autre recherche »*. La durée de cette période, précise l'amendement, *« sera liée à la nature de la recherche mais ne pourra en aucun cas être inférieure à un minimum fixé par le ministre chargé de la santé »*. En vue de cette application, le ministre établira et gérera un fichier national.

En outre, pour éviter que des expérimentations sans finalité thérapeutiques ne soient menées sur des déshérités attirés par l'argent, un amendement également adopté stipule qu'elles ne pourront être proposées à des personnes *« n'étant pas affiliées à la Sécurité sociale »*. Cet amendement vise ainsi à empêcher l'offre d'une assurance privée à un éventuel cobaye dans le seul dessein de l'intégrer à une recherche biomédicale.

Toujours dans le même sens, **Mme Hélène Dorlhac**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la solidarité, chargé de la famille, a annoncé que le gouvernement fixerait un « plafond » annuel de rémunération pour des expérimentations médicales qui ne pourraient excéder *« trois ou quatre fois le SMIC »*.

Par une deuxième délibération, le gouvernement a obtenu la suppression d'un amendement adopté par les députés tendant à interdire la recherche biomédicale si elle n'était pas précédé par *« une expérimentation suffisante en laboratoire et sur l'animal »*. Mme Dorlhac a estimé que, dans certains cas, l'expérimentation sur l'animal n'était pas utile, et ne devait donc pas être rendue obligatoire.

Enfin, les députés ont supprimé les articles 3 et 4 de la proposition de loi prévoyant les peines spécifiques encourues par le corps médical dans le cas où celui-ci aurait administré *« volontairement »* et sans obtenir le consentement du patient (hors les cas d'urgence prévus par la loi) des substances ayant entraîné une maladie ou une incapacité de travail. Les députés ont préféré laisser en la matière s'appliquer les règles du droit pénal commun.

Le texte ainsi amendé doit être réexaminé par le Sénat avant d'être définitivement adopté.

P. R.-D.

Clarification

EN adoptant à l'unanimité après le Sénat (*le Monde* des 13 et 14 octobre) la proposition de loi sur *« l'expérimentation humaine »*, l'Assemblée nationale a mis un terme à une situation anormale, régulièrement dénoncée depuis plusieurs années, mais à laquelle il semblait impossible de porter remède. Le paradoxe était connu : alors que la recherche sur l'homme est l'une des conditions essentielles du progrès médical (notamment avant la commercialisation de nouveaux médicaments), cette pratique était considérée comme illégale.

Tour à tour, le comité consultatif national d'éthique, le conseil national de l'ordre des médecins et le Conseil d'Etat avaient souhaité qu'un cadre législatif soit défini qui permette de clarifier la situation et de prévenir les abus. Le même souhait avait aussi été formulé par l'industrie pharmaceutique et par des spécialistes hospitalo-universitaires.

Ces dernières années, une série de circonstances politiques avait fait que ce texte de loi n'avait pu être présenté au Parlement. Ce retard, en définitive, aura pu être mis à profit, puisque d'un texte portant sur les seuls essais médicamenteux, *on est arrivé à une loi* concernant l'ensemble des recherches biomédicales sur l'être humain.

La proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale reprend les grandes lignes de l'éthique scientifique et médicale définies en France par le comité national que préside le professeur Jean Bernard, et, il y a peu, par le Conseil d'Etat dans son important rapport *De l'éthique au droit* (1). On y retrouve notamment les notions de consentement personnel du sujet, *« exprès, libre et éclairé »*, la protection de ce dernier (le promoteur de l'expérience assumant la responsabilité civile des dommages qui pourraient être subis), la nécessité de l'aval d'un comité local d'éthique et une série de sanctions pénales (emprisonnement et amendes) pouvant être prises à l'encontre de ceux qui ne respecteraient pas le cadre législatif ainsi défini.

D'autre part, l'ensemble des mesures adoptées visant à limiter le nombre des expériences auxquelles une même personne pourra participer et plafonnant le montant des sommes pouvant être perçues visent clairement à empêcher la création d'un groupe de « cobayes rémunérés » (étudiants en médecine et en pharmacie notamment) qui pourraient tirer, en toute *légalité*, l'essentiel de leurs revenus à partir de ce type de « collaboration » avec l'industrie pharmaceutique.

Il reste aujourd'hui à savoir comment ce système pourra, en pratique, fonctionner. Il est en effet fondé, outre sur la création d'un fichier national des personnes participant à ces expériences, sur l'existence de comités d'éthiques locaux dont la composition, les conditions d'agrément et de financement ne sont encore nullement connus.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le rapport du Conseil d'Etat *De l'éthique au droit* est publié par la Documentation française (50 F).

La lutte contre la fraude électorale

La commission des lois du Sénat est hostile à la signature par les électeurs des listes d'émargement

Rendu public, lundi 12 décembre, avant que ne s'ouvre la discussion en séance publique, mercredi 14, le rapport de la commission des lois du Sénat sur le projet de loi relatif aux procédures de vote ne conteste pas l'objectif de lutte contre la fraude électorale *« dont il faut déplorer l'existence bien qu'elle demeure le plus souvent – et heureusement – très limitée.* Le rapporteur, *M. Raymond Bouvier* (Un. Cent., Haute-Savoie), recommande toutefois *« de se garder de la tentation consistant à affirmer, dans un souci de consensus à tout prix, que le mal est très généralement partagé et que chacun, à quelque tendance politique qu'il appartienne, doit battre sa coulpe. » « Il ne faut pas*, observe-t-il, *sous prétexte de la commission d'actes répréhensibles au demeurant localisés, généraliser le phénomène et susciter une culpabilité collective »*.

Adopté à l'unanimité à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 26 novembre), le texte ne satisfait pas, en l'état, la commission sénatoriale des lois. Son principal grief concerne l'obligation de la signature par l'électeur lui-même de la liste d'émargement (ou, à défaut l'empreinte digitale). Ce mécanisme est susceptible d'avoir *« des conséquences néfastes importantes »*, selon elle. D'abord *« un allongement considérable des opérations de vote »* : les files d'attente provoquées par cette procédure dissuaderaient, selon elle, les électeurs d'accomplir leur devoir électoral. Ensuite, elle estime que *« l'obligation faite à l'électeur de signer lui-même la liste d'émargement ou d'apposer sont empreinte digitale est également de nature à dissuader certains électeurs de venir voter : ceux qui ne souhaitent pas que l'on sache qu'ils ne savent pas écrire, ceux qui souffrent d'un handicap physique les empêchant d'écrire, ceux qui refuseront de ressortir du bureau de vote avec le doigt encré... »*

A ce système qu'elle a jugé *« exagérément complexe et excessivement dissuasif »*, elle a préféré celui proposé par M. Guy Allouche (PS, Nord) qui impose l'obligation de la tenue simultanée par des membres du bureau de vote de deux listes d'émargement identiques, chacun des deux exemplaires étant détenu par un membre du bureau désigné par le président, en tenant compte de la diversité des candidats ou des listes en présence. Le rapport de M. Bouvier précise : *« L'existence deux listes d'émargement, tenues par deux assesseurs différents* (qui ne seraient obligatoires que dans les communes de trois mille cinq cents habitants au moins) *présente deux avantages : elle atténue sensiblement le risque de faux émargements, elle n'impose aucune contrainte nouvelle à l'électeur. »*

D'autre part, la commission des lois ne retient pas la suppression du vote par procuration pour les électeurs qui ont leur résidence et exercent leur activité professionnelle hors du département où se trouve leur commune d'inscription, ainsi que pour leur conjoint. Cette faculté a le mérite, aux yeux de M. Bouvier, *« de tenir compte de réalités sociologiques telles que l'attachement affectif des Français à leur commune d'origine, ce sentiment*, précise-t-il, *n'étant l'apanage »* ni des Français nés en Corse, ni de ceux nés outre-mer.

A. Ch.

POINT DE VUE

Défense du vote par procuration

par Ange Carli
maire de Soccia,
président du CDS
de la Corse du Sud

LE projet de loi adopté par l'Assemblée le 24 novembre modifie le code électoral pour restreindre la possibilité de vote par procuration.

Ce texte vise principalement les électeurs inscrits en Corse. Au cours de ses deux récentes visites dans l'île, M. Joxe ne s'en est point caché.

Il est vrai que l'on vote beaucoup en Corse par procuration, comme naguère par correspondance. Pourquoi ? Tout simplement parce que, moins que tout autre département, la Corse ne peut, faute de développement, nourrir tous les siens, et que l'expatriation forcée qui y est devenue la règle ne peut se faire dans la continuité territoriale d'un département proche.

Il faut donc partir, mais toujours avec espoir de retour et en gardant avec la communauté d'origine des liens multiples et serrés : le retour au mons une fois par an, la concession au cimetière, l'inscription sur la liste électorale et, bien entendu, la possession d'un patrimoine familial. Il n'est pas rare que la population d'une commune rurale soit répartie dans la saison hivernale, à raison d'un quart sur place, d'un autre quart à Ajaccio ou à Bastia, une bonne moitié sur le continent. Par contre, la population d'origine est souvent au complet au cours de l'été, et sa présence est cause de besoins massifs d'investissements divers.

Cela explique que les listes électorales correspondent par leur effectif davantage à la population totale qu'à la population hivernale résiduelle. Les électeurs inscrits ont répondu aux conditions de résidence, de domicile ou d'imposition requises par la loi. Leur inscription a pu faire l'objet du contrôle organisé par le code électoral et bien souvent elle a été confirmée par décision judiciaire. On est donc en présence d'une population électorale inscrite à bon droit, qui a volontairement négligé la possibilité de s'inscrire au lieu de sa résidence pour manifester son attachement principal à sa commune d'origine et s'efforcer d'en éviter le déclin et la disparition.

⁂

Il n'est point vrai que le vote par procuration puisse mettre en position minoritaire les électeurs résidant toute l'année dans la commune. Tout démontre que, dans les petits villages de France, et certainement en Corse, les clivages politiques n'opposent jamais la population résidente à la population foraine mais partagent les deux dans les mêmes proportions. Il est encore plus vrai que la Corse, pour survivre, a besoin de tous ses enfants et d'abord de leur adhésion sentimentale manifestée au premier chef par la participation électorale.

⁂

C'est un singulier calcul que celui qui consiste à dénier aux Corses expatriés par nécessité l'exercice de leurs droits civiques dans leur île d'origine, alors même qu'on n'entend plus parler que de reconnaître l'identité du peuple corse. Dans des circonstances semblables, le gouvernement italien n'a-t-il pas tranché en sens inverse et financé le voyage des électeurs résidant à l'extérieur ? Les Calabrais de *Paris seraient ainsi mieux traités que* les Corses de Paris.

Si le vote par procuration peut présenter des inconvénients, ce ne sont pas essentiellement ceux de la fraude électorale. Selon un rapport parlementaire, sur dix-huit annulations ou rectifications de résultats recensées entre 1981 et 1986, trois seulement concernent le vote par procuration dont deux conjointement avec la substitution de listes d'émargement.

Les apparences de la vertu

Au reste, le projet et sa philosophie sont générateurs d'injustice. Pourquoi tel résident parisien pourrait-il se rendre, quelquefois à grand renfort de publicité, parfois même aux frais de la République, dans sa commune d'origine pour y voter ? Pourquoi le Corse d'origine se verrait-il interdire une participation que, faute de moyens financiers, il ne pourrait envisager ? A l'expatriation par nécessité, faut-il ajouter l'amputation des droits civiques ?

Le principe du vote par procuration demeurant admis, la morale civique ne gagne rien à la limitation des procurations à une par mandataire. Pourquoi un couple uni, votant de concert, devrait-il mettre dans sa confidence deux mandataires au lieu d'un ? Pourquoi deux procurations par mandataire seraient-elles plus propices à la fraude qu'une seule ?

⁂

La réforme envisagée du vote par procuration, si elle flatte à bon compte un souci de vertu apparent, n'apparaît ni fondée dans sa motivation ni prometteuse quant à son efficacité. Au contraire, il ne faut pas oublier que, si le vote à distance a dû être organisé, d'abord par correspondance, ensuite par procuration, c'était pour lutter contre un désordre bien plus grave qui était l'acheminement organisé des électeurs et la prime qu'il constituait pour les candidats fortunés ou bénéficiant d'appuis financiers. Veut-on revenir au caractère censitaire du scrutin ?

Ce texte, qui voudrait apporter plus d'ordre, sera générateur de désordres. D'abord par le trouble et l'émotion qu'il suscite parmi les très nombreux Corses forcés de vivre hors de l'île, ensuite par la montée en pourcentage du vote autonomiste, enfin par les troubles éventuels de l'ordre public qui pourraient naître à l'arrivée massive de charters électoraux.

⁂

Si le vote par procuration doit être réformé, ce ne peut être que dans le sens de la clarification, de la simplification, de l'élimination à tous les stades d'intermédiaires plus ou moins qualifiés et maîtres de la décision. Pour cela, il faut d'abord du temps. Le Parlement, qui n'a pas encore décidé définitivement, s'honorerait en provoquant une étude approfondie du problème au terme de laquelle pourrait être mise en œuvre une réforme décisive, justifiée et efficace.

Création au Palais Bourbon d'une quatrième ressource communautaire

Les députés ont adopté, lundi 12 décembre, deux projets de loi présentés par Mme Edith Cresson, ministre déléguée chargée des affaires européennes, autorisant l'approbation de deux décisions du Conseil des Communautés européennes, relatives au financement de la Communauté. Seuls les députés communistes se sont prononcés contre ces textes, les autres groupes votant pour.

Le premier projet de loi autorise la création d'une quatrième ressource pour le budget de la Communauté, assise sur le PNB et financée proportionnellement à la part de chaque Etat dans le PNB communautaire. Cette quatrième ressource, qui aura un effet rétroactif au 1er janvier 1988, s'ajoutera aux prélèvements agricoles, aux droits de douane et à la recette TVA assurant déjà le financement du budget de la Communauté.

Les rapporteurs et les différents orateurs des groupes ont tous reconnu la nécessité de la création de cette quatrième ressource, tout en déplorant la pérennisation des régimes dérogatoires au droit commun pour la Grande-Bretagne et la RFA essentiellement (les règles spécifiques de participation au financement mises en place pour l'Espagne et le Portugal doivent être transitoires).

Le maintien du système des compensations britannique et allemande, dans le calcul du financement de la quatrième ressource, permet, selon le rapporteur de la commission des affaires étrangères, M. Paul Dhaille (PS, Seine-Maritime), *« l'institutionnalisation insidieuse de mécanismes contraires à l'esprit communautaire »*.

Le deuxième texte soumis, lundi 12 décembre, à l'examen des *députés avait pour objet d'autoriser* l'approbation d'un accord, intervenu en juin dernier à Luxembourg, sur le recours à des avances non remboursables qui permettront à la Communauté de disposer pour 1988 des ressources budgétaires suffisantes pour couvrir ses dépenses.

Cette demande d'avances non remboursables s'explique par la forte progression des dépenses communautaires en 1988 (notamment celles destinées à la garantie des marchés agricoles). Le montant total que les Etats s'engagent à verser est de 7 114 millions d'ECU. La France participera à hauteur de 1 438 millions d'ECU, soit 20,2 % du total de l'avance.

● **RECTIFICATIF.** – M. Alain Richard, rapporteur du projet de loi de finances rectificative pour 1988, qui a été examiné vendredi 9 décembre à l'Assemblée nationale, nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avions indiqué dans nos éditions datées dimanche 11-lundi 12 décembre, il ne s'était pas prononcé contre l'amendement déposé par le groupe communiste sur les transports urbains de l'agglomération de Bourges. Cet amendement avait été adopté avec le soutien du gouvernement et celui du rapporteur.

Au conseil régional de Poitou-Charentes

La majorité UDF-RPR choisit un nouveau président

POITIERS
de notre correspondant

C'est à La Bourgeoisie d'Iteuil, domicile de l'un des leurs près de Poitiers, que les élus de la majorité de droite du conseil régional de Poitou-Charentes se sont retrouvés, pour choisir leur futur « présidentiable ». Vexé d'avoir essuyé un échec aux cantonales dans son fief de Mauléon (Deux-Sèvres), l'actuel président, M. Louis Fruchard (UDF-CDS), avait fait part de son intention de se démettre *« après la signature du contrat de plan Etat-région, fin janvier »*.

Il a fallu attendre la tombée de la nuit pour voir s'élever au-dessus de ce petit conclave constitué de douze UDF, dix RPR, six divers droite et un Front national, la fumée blanche de la désignation. Elle était favorable au président de la commission de synthèse, M. Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), élu de la Vienne. Ce dernier avait un concurrent sérieux en la personne du maire non-inscrit de Jonzac (Charente-Maritime), M. Claude Belot (qui s'est distingué en chauffant sa ville à la géothermie). Mais M. Raffarin a finalement rassemblé dix-huit suffrages contre dix à l'élu charentais et un bulletin blanc. Peut-être le petit coup de pouce donné par l'ancien ministre René Monory a-t-il été déterminant en permettant de faire le plein des voix de la Vienne, des Deux-Sèvres et même de la Charente. Ce que ne conteste pas l'intéressé en ajoutant toutefois que le fait de n'appartenir à aucun des appareils départementaux ait pu jouer en sa faveur.

Chez les socialistes, qui disposent, avec le MRG, de vingt et un sièges auxquels s'ajoutent les trois sièges communistes, on observe ces mouvements de troupes avec un certain détachement. *« C'est l'affaire de la majorité »*, déclare le conseiller régional de Poitiers, M. Alain Claeys (PS), qui porte, à terme, les espoirs de la gauche locale. Il estime que *« l'important est de savoir si cette région peut être réellement fédérée »*. Un discours qui n'est pas du tout hermétique au futur président puisqu'il ne cache pas que l'une de ses priorités sera d'affirmer l'identité de la région en rassemblant les départements et aussi les villes chefs-lieux dont les maires ont adopté naguère une stratégie de complémentarité.

Restait à organiser la passation des pouvoirs. Ce devrait être chose faite le mardi 19 décembre, dernier jour de la session budgétaire, avec l'élection du nouveau président.

MICHEL LÉVÊQUE.

● **La Sénat modifie son règlement.** – Les sénateurs ont, sur proposition de leurs quatre vice-présidents, modifié leur règlement, vendredi 9 décembre, afin de permettre à tous les groupes politiques d'être représentés au sein de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de leur assemblée. L'application de la règle de la proportionnelle aurait en effet conduit, le groupe RPR ayant vu croître ses effectifs, à une non-représentation du groupe communiste.

● **Les travaux du Sénat.** – Le Sénat a adopté définitivement, lundi 12 décembre, le projet de loi autorisant l'approbation du protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Il a approuvé, après l'avoir modifié, le projet de loi concernant les importations, les exportations et le transit des déchets dangereux.

M. Jospin veut redéfinir et alléger les programmes scolaires

« C'est la première fois qu'on entreprend une réflexion de cette ampleur ! » M. Lionel Jospin a trouvé des accents lyriques, lundi 12 décembre, pour présenter devant la presse la réflexion sur les contenus d'enseignement qu'il a confiée à d'éminents universitaires et à des personnalités du monde des sciences et des lettres. Deux professeurs au Collège de France, MM. Pierre Bourdieu sociologue, et François Gros, biologiste, vont coordonner l'ensemble des travaux confiés à des commissions disciplinaires ou pluridisciplinaires, où siègent aussi des universitaires et des enseignants des premier et second degrés, des personnes qualifiées et des représentants de l'inspection générale *(voir encadré)*.

M. Bourdieu avait rédigé le rapport sur *« les propositions pour l'enseignement de l'avenir »* remis par le Collège de France au président de la République en mars 1985. Ce document préconisait notamment une révision périodique des savoirs enseignés, le décloisonement des filières et des formations pour lutter contre la ségrégation, la réhabilitation des savoirs technique, littéraire et manuel, l'appel aux techniques modernes de communication et l'autonomie des établissements.

M. Jospin a déclaré s'être inspiré de ce travail pour lancer une réflexion dont l'objectif consiste à *« définir ce qui doit être enseigné (...) pour former les femmes et les hommes du vingt et unième siècle »*. Le ministre constate que les programmes scolaires actuels sont *« surchargés et inadaptés »*, que *« l'apprentissage des méthodes est souvent sacrifié au profit d'une pseudo-érudition »*, que *« les horaires des cours magistraux doivent être diminués pour favoriser le travail et la réflexion personnelle »*.

Il souhaiterait aussi que le système de contrôle des connaissances soit *« moins formel, continu, diversifié, faisant appel au concept de projet et de progrès »*. Pour mener à bien les évolutions qui lui semblent nécessaires, M. Jospin souhaite *« alléger les contenus »* pour les rendre mieux assimilables par les élèves, mais aussi prendre en compte les connaissances les plus récentes et le contexte de l'Europe, car *« la volonté (...) de nous y intégrer bien va être l'un de nos guides »*.

Ce travail cyclopéen de redéfinition des contenus et des méthodes d'apprentissage devrait aboutir dès avril prochain, car le ministre souhaite qu'il soit prêt à temps pour appuyer son projet de loi d'orientation sur l'éducation. Pierre Bourdieu s'est déclaré « effrayé par la brièveté des délais » pour cette *« entreprise monumentale »*. Mais M. Jospin veut aller vite : son objectif est de *« mettre en œuvre les innovations à la rentrée 1990 »*. Dès l'année scolaire 1989-1990, des changements (horaires, programmes, méthodes) devront être mis sur les rails. La rentrée de 1990 devra se faire de telle sorte que, *« tout en innovant, elle ne conduise à des heurts ni avec les élèves ni avec les enseignants »*. Cette révolution en douceur sera préparée, dès janvier prochain, par l'ouverture d'un dialogue télématique permettant au grand public de faire connaître son point de vue et ses suggestions sur les contenus d'enseignement (sur 3613 EDUTEL). Des missions d'études comprenant des membres des commissions de réflexion et des parlementaires voyageront en Europe pour procéder à des comparaisons, et un colloque international devrait avoir lieu au Collège de France en mars ou avril prochains au moment où M. Jospin souhaite faire discuter son projet de loi d'orientation par le Parlement.

Pour cette vaste réflexion, le ministre de l'éducation nationale a réussi à mobiliser des spécialistes prestigieux, dont certains avaient participé aux commissions *« permanentes »* de réflexion sur les enseignements par discipline mises en place par M. Savary, puis dissoutes par M. Monory. Ce travail n'avait été que partiellement exploité, même s'il avait inspiré certains des nouveaux programmes introduits à l'école primaire, au collège ou au lycée depuis quatre ans. Cette fois le ministre prend davantage de risques en visant un délai très rapproché, en n'associant que de loin l'inspection générale (ce qui avait déjà valu beaucoup d'ennuis à M. Savary) et surtout en laissant vierge le vaste domaine de l'enseignement technologique, où l'on attend pourtant l'essentiel des nouveaux bacheliers de l'an 2000.

S'agit-il de remettre sur le métier le lourd dossier des programmes scolaires ? D'élaguer les contenus de l'enseignement pour permettre aux élèves de mieux les digérer ? De diminuer les horaires de cours pour réaliser des économies budgétaires ? De moderniser les méthodes d'enseignement et d'évaluation ? De donner un contenu solide à la future loi d'orientation de M. Jospin ? De tout cela un petit peu sans doute. Mais la prudence ministérielle et les ambiguïtés du discours ne permettent pas pour l'instant d'éclaircir complètement l'horizon.

PHILIPPE BERNARD.

Dix groupes de réflexion

Dix groupes de réflexion, dont le travail est coordonné par MM. Pierre Bourdieu et François Gros, *ont été ou vont être réunis* sous la direction des personnalités suivantes :

– *Mathématiques* : M. Didier De Cunha Castelle *(université de Paris-Sud-Orsay)*.

– *Physique* : M. Pierre Bergé (chef de service au Commissariat à l'énergie atomique).

– *Biologie* : M. Hubert Condamines (université de Paris VII).

– *Chimie* : M. Francis Mathey (Ecole polytechnique).

– *Sciences de la terre et de l'univers* : M. René Blanchet (université de Brest).

– *Economie* : M. Edmond Malinvaud (Collège de France).

– *Philosophie et histoire des sciences* : MM. Jacques Derrida (Ecole des hautes études) et Jacques Bouveresse (université Paris-I).

– *Histoire, géographie et sciences sociales* : M. Philippe Joutard (université d'Aix-Marseille).

– *Langues vivantes et mortes, français et littérature* : MM. Jean-Claude Chevallier (université de Paris-VIII) et Bernard Lortholarhy (université Paris-V).

– *Techniques modernes de l'enseignement* : M. Jacques Pomonti, ancien président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

Les examens en juillet

M. Rocard avait fait tressaillir son auditoire, M. Jospin y compris, lors de son voyage officiel à Limoges vendredi 9 décembre, en demandant au ministre de l'éducation nationale de *« faire travailler les élèves jusqu'à la fin du mois de juin »* et de *« revoir tous les examens pour les faire passer en juillet »* (*le Monde* du 10 décembre).

Le ministre de l'éducation nationale a saisi l'occasion de sa rencontre avec la presse pour affirmer que son point de vue allait *« dans le sens du premier ministre »*. Il a cependant précisé qu'il entendait replacer cette question épineuse dans une réflexion globale sur les rythmes scolaires, annuels, mais aussi hebdomadaires et quotidiens. *« Je m'efforce de travailler sur tous les plans »*, a lancé le ministre d'Etat.

Le calendrier des vacances de l'année 1989-1990 qui va être publié dans quelques jours a été élaboré *« sur la base de négociations menées par mon prédécesseur »*, a expliqué M. Jospin, en annonçant l'ouverture, au début de 1989, d'une concertation sur les problèmes de l'aménagement du temps et des rythmes scolaires, qui prolongera celle entamée par M. Monory. En tout état de cause, a répété le ministre, *« mon intention n'est pas de heurter les enseignants mais de me faire comprendre »*.

Après l'agression contre une enseignante

Les remords du lycée de Louviers

(Suite de la première page.)

« Ici, beaucoup de lycéens ont peur de se faire taper dessus s'ils racontent ce qu'ils savent, explique un élève de seconde. *Pourtant, personne n'ignore qu'on vend de la drogue dans la cité et que le racket existe »*.

Un autre, engoncé dans son blouson de cuir, désigne les locaux d'un air dégoûté. *« Comment voulez-vous être décontracté là-dedans » ?* Les salles de classe n'ont effectivement rien de réjouissant et les couloirs semblent avoir été dévastés par un troupeau de buffles. Dans les toilettes, où corbeilles à papier et verrous ne sont souvent qu'un souvenir, des graffiti haineux ou salaces couvrent les murs. Une main anonyme accuse un surveillant de *« martyriser tous les élèves »*, tandis qu'une autre inscription revendique, au nom d'une énigmatique association révolutionnaire, le *« vol des cartes de cantine de la 1re A 2 »*.

« L'escalade de la violence »

Les enseignants, eux aussi, souffrent de l'ambiance du lycée, même s'ils refusent de faire passer leur établissement pour une sorte de Bronx miniature.

Le 8 décembre, les représentants des sections syndicales du SNES, du SGEN-CFDT et de la CGT ont adressé au recteur de Rouen une lettre ouverte dénonçant *« l'escalade de la violence »* que connaît le lycée. Les professeurs, qui soutiennent leur collègue agressée, regrettent que le climat *« se dégrade très vite, trop vite »*.

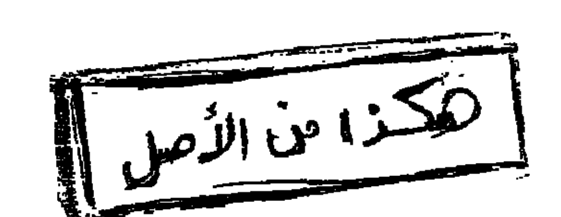
« L'année dernière, un enseignant a été attaqué à coups d'œufs et d'eau, explique M. Michel Roques, le secrétaire de la section SNES de Fontenelles. *Et voici quelques semaines, un surveillant s'est fait insulter à la cantine. De plus, les vols se multiplient. »* Impossible, en effet, de laisser traîner un sac dans une salle. Des professeurs se sont fait dévaliser et les casiers des enseignants sont régulièrement « visités » par des inconnus. Plus grave : le circuit de freinage de la voiture d'une enseignante à été saboté il y a quelques jours, dans l'enceinte même du lycée.

Faut-il en conclure que l'établissement n'est peuplé que de délinquants en herbe ? Enseignants et administratifs récusent cette hypothèse et mettent les incidents des derniers mois sur le compte de la surpopulation et du manque de moyens. Conçu pour 800 élèves, le lycée en compte trois fois plus, parmi lesquels une cinquantaine d'internes, et dispose,en tout et pour tout, de onze surveillants. La cantine, qui doit accueillir 1 600 demi-pensionnaires, n'est pas assez vaste et le campus est ouvert à tous les vents.

Le lycée draine des élèves de tous les environs. *« Certains d'entre eux se lèvent à 5 h 30 du matin et ne regagnent leur domicile qu'à 7 heures du soir »*, souligne le conseiller principal d'éducation. Un tel rythme n'est évidemment pas fait pour favoriser une vie scolaire sereine. Ces tensions sont encore aggravées par la présence, sur le même campus, d'élèves d'âges très différents.

Pourtant les enseignants et les élèves de Fontenelles refusent de noircir le tableau. *« Ce qui se passe ici n'est pas pire qu'ailleurs »*, souligne un professeur. Les enseignants ont manifesté leur amitié à Mme Meunier, tandis que plusieurs lycéens se cotisaient spontanément pour l'accueillir avec une gerbe de fleurs. De leur côté, des élèves de BTS comptaient organiser le mardi 13 décembre un *« sit-in actif »*, sous le préau de l'école, sur le thème : *« Ne rien dire, c'est laisser faire. »*

RAPHAËLLE RÉROLLE.



Société

JUSTICE

L'affaire de la succession Canson

M. Rosenberg, conservateur au Louvre, est entendu par le juge d'instruction

M. Pierre Rosenberg, conservateur en chef du département des peintures du Musée du Louvre, devait être entendu à Toulon, mardi 13 décembre, par M. Jean-Pierre Bernard, juge d'instruction chargé de l'affaire de la succession Canson. Le magistrat souhaite l'interroger sur les circonstances de l'achat par le Louvre, en 1985, d'un tableau de Murillo vendu par Joëlle Pesnel, principale inculpée de ce dossier, alors qu'il appartenait en fait à Suzanne de Canson, décédée en 1986.

La question que se pose le juge d'instruction est simple : le Louvre pouvait-il ignorer le caractère douteux du titre de propriété de Mme Pesnel, qui prétendait avoir hérité le tableau de sa grand-mère, décédée en Suisse en 1979 ? L'interrogation n'est pas sans incidence juridique puisque l'un des éléments constitutifs du recel est le fait que l'acheteur n'ait pu ignorer l'origine douteuse de ce qu'on lui vendait. Cette argumentation choque vivement les responsables du ministère de la culture, qui se portent totalement garants de la *« bonne foi »* de tous ceux qui ont contribué à l'achat du Murillo par les Musées de France.

Ainsi, le cabinet du ministre, M. Jack Lang, a-t-il diffusé un communiqué par lequel il *« s'étonne des accusations portées sur les conditions dans lesquelles le tableau a été acquis par le Louvre en 1985 »*. Le ministère *« confirme que les autorités compétentes ignoraient tout du caractère douteux de la propriété de l'œuvre et qu'elles ont procédé à cette opération de parfaite bonne foi et en suivant les procédures administratives réglementaires »*. C'est ce qu'a expliqué au juge d'instruction, il y a une semaine, M. Hubert Landais, directeur des Musées de France lors de l'achat du Murillo. Nous avons estimé, a-t-il dit en substance, que le possesseur du tableau était de bonne foi, et nous avons fait confiance aux auxiliaires de justice qui s'en portaient garant — le cabinet d'un avocat français, Me Paul Lombard, et un notaire suisse de Genève, Me Didier Tornare.

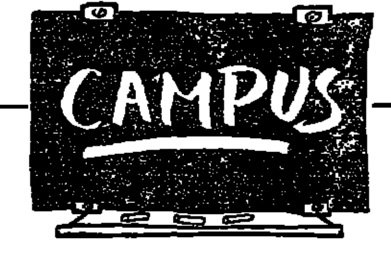
Mais un élément matériel, récemment decouvert, semble avoir troublé le juge d'instruction. Il s'agit de lettres envoyées par M. Pierre Rosenberg, en 1981, à Suzanne de Canson pour lui proposer d'acheter le Murillo. Très dynamique et fort compétent, M. Rosenberg fut l'élément moteur de l'achat de ce tableau par le Louvre. Il l'avait déjà vu en 1975, présenté à l'époque par un certain baron de Landevoisin, qui agissait sans doute comme courtier. Puis, en 1981, il avait contacté la galerie parisienne Birtschansky, qui avait eu en dépôt le Murillo, pour s'enquérir de la situation du tableau. On lui avait alors conseillé de s'adresser à Suzanne de Canson, à laquelle il écrivit, en poste restante, le 9 mars 1981, à Nice et à Magagnosc, près de Grasse.

Cette correspondance n'aurait-elle pas dû lui revenir en mémoire, en 1985, quand le tableau fut vendu au Louvre par Mme Pesnel comme provenant de l'héritage légué par sa grand-mère, Jeanne Chappuis, décédée en 1979 ? M. Rosenberg assure qu'il n'en fut rien, ce tableau ayant circulé entre de nombreuses mains — ce que l'on nomme, dans le jargon du métier, un tableau « brûlé ». On saura bientôt si cette argumentation convainct le juge d'instruction. D'ores et déjà, elle est discutée par Mes Edgar Vincensini et Francis Szpiner, avocats de la sœur de Suzanne de Canson, Mme Jeanne Deschamps, qui s'est portée partie civile dans cette affaire.

Dans un communiqué, les deux avocats dénoncent *« l'incohérence et l'inexactitude »* de la position du ministère de la culture. La partie civile estime que *« l'administration n'a pris aucune mesure pour s'assurer de l'origine de propriété de ce tableau. Elle fait les plus expresses réserves sur cette affirmation et rappelle que l'Etat ne peut s'exonérer de règles de droit imposées aux particuliers »*. Enfin, les deux avocats s'étonnent que le ministère de la culture, s'il a agi de *« bonne foi »*, *« n'ait pas cru devoir engager les procédures appropriées à l'encontre de ceux qui l'auraient prétendument trompé »*. Autrement dit à l'encontre de Mme Pesnel.

G. M. et E. P.

● **Un nationaliste corse remis en liberté.** — Arrêté, en avril 1988, après la découverte d'une cache d'armes près d'Ajaccio, inculpé par M. Michel Legrand, premier juge d'instruction à Paris et écroué depuis le 29 avril (*le Monde* du 2 mai), Christian Silvani vient de bénéficier d'une ordonnance de mise en liberté.



Comment améliorer l'école

Comment améliorer le fonctionnement de l'école ? Cette préoccupation, qui n'est pas propre à la France, a fait l'objet d'une étude internationale menée par le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI), dans quatorze pays, dont les conclusions viennent de paraître. Le CERI, organisme dépendant de l'OCDE, pose comme principe que l'école aura un rôle de plus en plus important à jouer dans une société passant de la production industrielle à l'information, mais qu'en même temps nous entrons dans une période de moindre croissance, qui oblige à améliorer la productivité de l'enseignement.

Dans cette perspective, le CERI a axé ses recherches sur les problèmes de l'évaluation et de l'auto-analyse du système et sur le rôle des chefs d'établissement. Il analyse en particulier comment la formation des responsables doit leur permettre de mieux s'adapter aux changements, de faciliter les relations entre les différents acteurs de la communauté éducative et de rendre la pédagogie plus efficace. Il revient en particulier aux responsables de définir une stratégie et de mettre en œuvre une procédure d'auto-analyse collective, impliquant les élèves et l'ensemble des personnels.

En conclusion, le CERI souhaite la mise en œuvre et la diffusion d'études systématiques sur les modalités du changement dans les institutions éducatives et les raisons de la réussite ou de l'échec des politiques de planification et de rénovation.

F. G.

Parvenir à une amélioration effective du fonctionnement de l'école, par W.G. van Velzen, M.B. Miles, M. Ekholm, U. Hameyer, D. Robin (398 p., 250 F). *La Pratique de l'auto-analyse de l'établissement scolaire,* par R. Bollen et D. Hopkins (276 p., 175 F). *Le Chef d'établissement et l'Amélioration du fonctionnement de l'école,* sous la direction de C. Hopes (418 p., 285 F). *Le Rôle des chefs d'établissements dans l'amélioration du fonctionnement de l'école,* sous la direction de N.E. Stegö, K. Gielen, R. Glatter, S.M. Hord (244 p., 125 F). Economica, collection « OCDE-ISIP ».

● Gérontologie

Le Centre pluridisciplinaire de géromtologie de l'université de Grenoble organise, du 17 au 19 mai 1989, 34, avenue Reille, Paris (14e), une session de réflexion et d'études sur le thème « L'espérance de vie et incapacité ».

(Université des sciences sociales, CPDG, 5, rue de la Liberté, 38000 Grenoble. Tél. : 76-54-67-28.)

● L'entreprise et l'Afrique

« Entreprises : quel partenariat pour l'Afrique ? » : tel est le thème du débat organisé mercredi 14 décembre par les étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de Paris.

(Ecole supérieure de commerce, 79, avenue de la République, 75543 Paris Cedex 11. Tél. : 43-55-39-08.)

● PME et productique

L'Ecole d'ingénieurs de Tours organise, le 15 décembre, un débat sur le thème « Les PME et PMI face à la productique ».

(Ecole d'ingénieurs, BP 0407, 37004 Tours Cedex. Tél. : 47-27-20-20.)

Le meurtre d'un gendarme en Guadeloupe

Patrick Thimalon est acquitté par les assises de Paris

Les jurés parisiens n'apprécient jamais qu'on leur soumette des affaires fondées sur un dossier négligé et sans rigueur. Ils l'ont exprimé une fois encore, lundi 12 décembre, en prononçant l'acquittement de Patrick Thimalon, ce jeune Guadeloupéen de vingt-huit ans, qui comparaissait depuis le 8 décembre devant la cour d'assises de Paris pour répondre de l'assassinat d'un gendarme commis le 13 novembre 1985 à l'entrée du ghetto de Boissard à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Les charges semblaient accablantes. Plusieurs habitants du ghetto *n'avaient-ils pas déclaré pendant* l'enquête que Patrick Thimalon était là, avec un fusil, lorsque trois voitures de gendarmerie s'étaient engagées dans une ruelle du bidonville ? Le gendarme d'origine martiniquaise, Valéry Rascar, n'avait-il pas formellement reconnu Patrick Thimalon dans l'homme de haute taille, vêtu de blanc qui glissa son arme par la fenêtre du deuxième véhicule avant de faire feu sur le gendarme Guy Haussy ? A ces présomptions s'ajoutait la nature de l'arme abandonnée sur place par l'assassin : un fusil à pompe, volé à l'armurerie Lacaze parmi d'autres armes, lors d'un cambriolage commis par plusieurs hommes dont Patrick Thimalon. Enfin, l'accusé n'était pas un inconnu : condamné à plusieurs reprises pour vol et association de malfaiteurs, il s'était évadé quatre fois et lorsque les gendarmes se rendirent à Boissard, celui que la presse désignait comme *« l'ennemi public no 1 »* était recherché dans toute la Guadeloupe.

Mais un événement, survenu cinq jours après l'assassinat du gendarme, a empoisonné la procédure menée contre Patrick Thimalon. Le 18 novembre 1985, lors d'un contrôle d'identité effectué aux abords du ghetto, un gendarme, croyant l'un de ses supérieurs menacé, tuait un jeune Guadeloupéen. Or ce gendarme était dans le convoi où son collègue Hanssy avait été assassiné.

Craignant des incidents, le parquet général avait saisi la Cour de cassation, qui décida que Patrick Thimalon serait jugé à Paris. Auparavant, la cour d'assises de la Guadeloupe lui avait cependant infligé dix-huit ans de réclusion criminelle pour sa participation à deux attaques de banques. S'exprimant sur une radio locale, un juré expliqua alors cette condamnation en affirmant que, lors du délibéré, il avait surtout été question de l'assassinat du gendarme.

Témoignages insuffisants

C'était pourtant aux seuls jurés parisiens de se prononcer sur ce chapitre. A l'audience, Patrick Thimalon niait et, avant de demander la réclusion criminelle à perpétuité, l'accusation ne pouvait invoquer que deux témoignages, celui du gendarme Rascar et l'autre d'un repris de justice, ancien compagnon de Patrick Thimalon. Aucun des autres gendarmes n'avait reconnu l'agresseur. Quant aux habitants du ghetto, ils ne sont pas venus, et certains s'étaient d'ailleurs rétractés.

Les défenseurs de Patrick Thimalon, Me Daniel Democrite et le bâtonnier Félix Rhodes, devaient révéler d'autres incohérences : la première partie de l'enquête a été menée par... les gendarmes du convoi eux-mêmes, dont M. Rascar, qui a servi d'interprète lors des interrogatoires. L'instruction s'est déroulée à Paris, loin de la Guadeloupe, sans confrontation, sans reconstitution et sans la présence des avocats dans l'impossibilité financière de s'offrir un si long voyage à chaque interrogatoire.

« On ne tue pas les gendarmes en Guadeloupe, c'est la première fois », a plaidé le bâtonnier Rhodes pour démontrer qu'il était impensable que les militaires ne reconnaissent pas celui qui avait tué leur collègue à quelques mètres d'eux. *« C'est que ce n'était pas Thimalon »*, a répété l'avocat, avant de mettre en pièces le témoignage du gendarme Rascar. S'appuyant sur l'expertise balistique, il a ainsi démontré que, le tir ayant eu lieu de bas en haut, l'assassin était baissé et ne pouvait donc avoir été vu par M. Rascar à 60 mètres. *« Celui-ci a été pris dans l'ambiance collective, dans son esprit une seule personne avait pu faire ça : Thimalon. »* La suite, après une heure et demie de délibération, a montré que ces arguments ont été retenus par la cour d'assises.

MAURICE PEYROT.

Une « bavure » jugée par le tribunal de Sarreguemines

« Je ne sais pas pourquoi j'ai tiré »

« Je ne sais pas pourquoi j'ai tiré », a dit, lundi 12 décembre, Bernard Obringer, sous-brigadier de police, aux juges du tribunal correctionnel de Sarreguemines. Il avait à répondre du délit de coups et blessures volontaires pour avoir blessé, le 20 janvier 1987, d'une balle de son arme de service un automobiliste, M. Christian Ricbourg, gérant d'un magasin à Forbach (Moselle) dont la voiture était en infraction aux règles de stationnement de cette ville.

Lorsque le policier avait voulu verbaliser, il s'était heurté à l'opposition de l'automobiliste et du propriétaire du magasin et avait tiré. M. Ricbourg, atteint dans le cou, dut subir une trachéotomie.

A l'audience, le procureur de la République, M. Pierre Foerst, a requis une peine de prison avec sursis *« qui ne soit pas inférieure à dix-huit mois ».* Il a ajouté : *« Il serait inadmissible et scandaleux que ce policier se retrouve sur la voie publique ».*

Les défenseurs, Me Hoffman et Henri-René Garaud, ont invoqué *« le craquage psychologique »* de Bernard Obringer, *« petit flic, poussé à bout par l'attitude de gens qui ne respectent plus l'uniforme du policier ».*

Le jugement sera rendu le 22 décembre.

FAITS DIVERS

La compagne de Philippe Bidart a été arrêtée au Pays basque

Après une dizaine de jours de filature de militants basques, la police judiciaire de Bayonne, dirigée par le commissaire Pasoti, a interpellé, lundi soir 12 décembre, près de Bayonne, Lucienne Fourcade, compagne de Philippe Bidart, le chef d'Iparretarrak arrêté le 20 février dernier et inculpé d'assassinat et de tentative d'assassinat. Au moment de son arrestation, Lucienne Fourcade n'a pas fait usage du pistolet qu'elle portait à la ceinture.

BAYONNE
de notre correspondant

Lucienne Fourcade, vingt-cinq ans, est institutrice dans un petit village du Pays basque. Ce jour-là, le 27 août 1987, sur un camping de Biscarosse dans les Landes, deux gendarmes demandent ses papiers au jeune homme qu'elle accompagne. Celui-ci plonge sa main dans sa veste et en sort un pistolet. Alors qu'il est ceinturé, il parvient à tirer sur le gendarme Roger Buschmann, qui lui fait face et le tue sur le coup. Philippe Bidart, car c'est lui, tire un deuxième coup de feu, blessant à la jambe l'autre gendarme, le maréchal des logis Guy Chevanton. Il s'avance vers le maréchal des logis, mais Lucienne Fourcade lui crie : *« Assez, ne retire pas. »* Cette intervention a été confirmée par les témoins qui ont participé, le 6 décembre, à la reconstitution des faits.

Après cette fusillade le couple va disparaître. Après cinq ans de clandestinité, Philippe Bidard, qui était recherché depuis 1982 pour de nombreux attentats, sera arrêté le 20 février dernier. Lucienne Fourcade va alors essayer d'assumer l'héritage de son compagnon. Dans une lettre, découverte en mai dernier dans la cellule de Bidard à la Santé, elle écrit : *« Je crois que j'ai beaucoup de boulot à faire ici en vous* [Bidard et ses camarades détenus] *attendant. Préparer le terrain pour que, quand vous reviendrez, les choses aient évolué et avancé. Je ne sais si je serai assez forte pour le faire, car ici je me sens parfois seule. »*

En accord avec M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris chargé des affaires de terrorisme, et après l'intervention de quelques intermédiaires, la gendarmerie va lancer un avis de recherche : *« Lucienne Fourcade, compagne de Philippe Bidart, cherche dans la clandestinité à reprendre l'action terroriste de l'ex-Iparetarrak. Elle n'a pas compris l'appel à se rendre que, dans un esprit d'apaisement, les autorités lui ont lancé après la capture de ses compagnons. »* Et l'avis concluait : *« Pour éviter que les violences ne reprennent en Pays basque et dans l'intérêt même de Lucienne Fourcade, vous êtes invités à communiquer à la gendarmerie les renseignement la concernant. »*

Les violences reprendroint après quinze mois de silence, en octobre dernier, avec l'explosion de deux bouteilles de gaz visant une agence de l'ANPE et un bureau de poste.

Au terme de la garde à vue, Lucienne Fourcade devrait être déférée au parquet.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Aux Pays-Bas

Trois tableaux de Van Gogh volés au musée Kröller Müller

AMSTERDAM
de notre correspondant

Trois toiles de Vincent Van Gogh ont été volées, lundi 12 décembre, dans un musée au centre des Pays-Bas, qui dispose d'une collection très importante du maître néerlandais. La valeur des toiles volées — *Les mangeurs de pommes de terre, Tournesols séchés* et *Intérieur de tisserand* — est estimée à 200 millions de florins, soit plus de 600 millions de francs français.

Peu avant 21 heures, lundi 12 décembre, les cambrioleurs se sont introduits dans le musée Kröller Müller situé en plein centre d'un vaste parc régional, près de la petite ville d'Ede. Les malfaiteurs ont réussi à forcer une vitre, ce qui déclencha l'alarme dans un bureau de police voisin. Sept minutes après, les policiers étaient sur les lieux... pour constater que les voleurs s'étaient enfuis après avoir fait leur choix dans la collection de 276 tableaux de Van Gogh.

Ces derniers temps les tableaux de Van Gogh ont obtenu des prix records aux ventes aux enchères. Mais les malfaiteurs auront du mal à négocier les œuvres volées qui comptent parmi les plus célèbres du peintre néerlandais.

Les vols de tableaux ne sont pas rares aux Pays-Bas. Ainsi au Musée municipal d'Amsterdam, des toiles de Cézanne, et de Jongking furent dérobées durant l'été dernier. Elles furent retrouvées peu après par des policiers qui s'étaient fait passer pour des marchands d'art véreux.

RENÉ TER STEEGE.

REPÈRES

Défense

Mort d'un pilote des « Frecce tricolori »

Un des pilotes de la patrouille d'acrobatie aérienne italienne Frecce tricolori (les Flèches tricolores) est mort, lundi 12 décembre, aux commandes de son appareil alors qu'il effectuait un vol d'entraînement. L'avion, un Aermacchi MB-339, s'est écrasé dans un champ près d'Udine. La victime, le lieutenant-colonel Paolo Scoponi, trente-six ans, avait rejoint, en octobre, la célèbre escadrille pour remplacer le pilote solo de la patrouille qui, avec deux autres pilotes, s'était tué le 28 août, lors d'une exhibition tragique à Ramstein (RFA) au cours de laquelle soixante-dix spectateurs avaient trouvé la mort.

Pollution

La Protex sévèrement condamnée

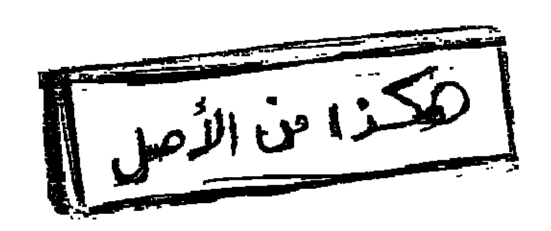
Les réactions à la publication par le ministère de l'environnement des rapports sur l'accident survenu, en juin dernier, à l'usine chimique de la Protex (*le Monde* du 7 décembre) se multiplient. L'un des préfets mis en cause pour laxisme dans l'application de la loi, M. Michel Desmet, aujourd'hui en poste dans les Pyrénées-Atlantiques, affirme avoir *« fait son métier »*. Le président du conseil général d'Indre-et-Loire se dit *« choqué »* par la publication et solidaire de l'administration préfectorale.

Quant aux juges du tribunal de Tours qui n'avaient guère sévi depuis vingt ans, ils viennent de condamner sévèrement la Protex : 60 000 F d'amende et 100 000 F de dommages et intérêts pour une pollution de la Brenne antérieure à l'accident. Commentaire de M. Robert Moor, PDG de la firme : *« Je n'aurais jamais imaginé que l'explosion d'un réacteur puisse avoir des conséquences aussi considérables. » — (Corresp.)*

Mélasse dans la Seine

Après la rupture de trois réservoirs contenant de la mélasse — résidu de la fabrication du sucre de betterave — à Saint-Just-en-Chaussée (Oise), le 5 décembre, les eaux de l'Arrée, de la Brèche, puis de la Seine, ont été polluées sur quelque 250 kilomètres. La mélasse n'est pas toxique en soi, mais sa concentration dans l'eau bloque l'oxygénation indispensable à la respiration des poissons. Les 3 600 tonnes du produit déversé accidentellement ont formé un « bouchon polluant » qui a asphyxié les poissons tout au long de sa descente vers la mer. A Rouen, la marée montante a retenu le bouchon pendant six heures, le 9 décembre, entraînant la mort de nombreux poissons. L'usine de traitement d'eau de Méry-sur-Oise (Val-d'Oise), l'une des trois stations de pompage qui alimente en eau potable la région parisienne, a cessé de pomper pendant quarante-huit heures pour laisser passer la mélasse.





هكذا من الأصل

Société

RELIGIONS

Le cardinal Decourtray à « L'heure de vérité »

L'épiscopat prépare un document sur l'avortement et le SIDA

Invité de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, lundi 12 décembre, le cardinal Decourtray a précisé l'attitude de l'Eglise sur quelques points récents de contestation. Il a notamment annoncé que l'épiscopat préparait un document de travail *« très circonstancié »* sur la question de la pilule RU 486 sur l'avortement et sur le SIDA.

● **Le SIDA.** – Le cardinal Decourtray a rappelé ses critiques visant la campagne de publicité en cours sur les préservatifs. Il a précisé : *« Quand il faut choisir entre donner la mort et prendre un moyen qui n'est pas bon, il vaut mieux le moyen qui n'est pas bon que de donner la mort. Cela s'appelle le moindre mal.*

» Mais en faire une théorie générale et une publicité, cela me paraît disproportionné par rapport à l'événement, et surtout le fait qu'on ne dise jamais (...) que la fidélité conjugale, que le fait de n'avoir qu'un partenaire, de le respecter, que le fait de grandir dans la capacité d'aimer véritablement, que la maîtrise de soi, sont aussi une manière de lutter contre le SIDA. Que moins il y aura d'expériences passagères et multiples, moins il y aura de SIDA, pourquoi ne le dit-on pas ? Si on dépense des millions pour une publicité en faveur des préservatifs, pourquoi pas autant de millions en faveur de l'éducation, de l'amour et de la fidélité qui est aussi un remède ? »

● **La contraception.** – L'archevêque de Lyon dit que *« des couples ont découvert que la maîtrise de soi, de la relation conjugale, est source de respect et de bonheur, pour l'un et l'autre. Quand eux le disent, on ne les entend pas. Mais si c'est l'évêque ou le pape qui le dit, immédiatement cela paraît répressif »*. Mgr Decourtray assure que *« les méthodes naturelles de contraception sont en train de retrouver une certaine autorité, après avoir été longtemps méprisées »*.

● **La pilule RU 486.** – *« Il s'agit bien d'un avortement »*, souligne le président de la Conférence épiscopale, qui reconnaît cependant s'être exprimé trop vite sur ce sujet, sous la pression des journalistes. Il annonce : *« L'épiscopat est en train de préparer un texte très documenté, très circonstancié sur ce sujet (...). Le RU 486 paraît innocent. En fait, cette pilule banalise l'avortement aux yeux de la société. L'embryon est-il un petit d'homme ou pas ? »*

● **Le film de Scorsese.** – Le cardinal Decourtray a rappelé qu'il s'était défendu d'avoir demandé l'interdiction du film *la Dernière Tentation du Christ*, mais souligne que *« ce film blesse les catholiques que nous sommes. (...) Oui ou non, pour un chrétien, cet homme a-t-il dans le cœur, au moment où il meurt, autre chose que l'amour pour Dieu et l'amour pour ses frères ? Pense-t-il à autre chose à ce moment-là ? Pour le chrétien que je suis, je dis non, et présenter le Christ autrement, je dis que ça me blesse »*.

● **Le « conservatisme » de l'Eglise.** – Interrogé sur le point de savoir si l'Eglise n'était pas devenue *« répressive »*, Mgr Decourtray a eu cette réponse : *« L'Eglise répressive ? Permettez que ça me fasse rire. Où sommes-nous répressifs ? Où sont les pressions morales aujourd'hui ? »* Il s'est défini comme *« un conservateur de l'avenir, parce que vouloir conserver la vie, vouloir sauver la vie, ce n'est pas sauver le passé. Qui est conservateur en ce domaine ? Celui qui est pour la vie et le développement de la vie, maîtrisé, régulé bien entendu par des libertés, ou celui qui veut la faire disparaître ? Et qui est pour l'avenir ? Le mot « conservateur de l'avenir » dirait assez bien ce que je suis, mais je vous défie d'accoler l'étiquette « progressiste » ou « moderniste » à un tel propos. »*

Le souci de dédramatiser

IL n'est pas sûr, contrairement à ce que disait Mgr Decourtray en fin d'émission, que la situation d'archevêque de Lyon soit plus confortable aujourd'hui qu'à l'époque de son lointain prédécesseur, saint Irénée (IIe siècle).

Le martyre moderne, pour un évêque, est bien cette mise sur le gril par un environnement qui – par médias interposés – demande à l'Eglise des comptes sur tout, en peu de mots et, bien sûr, dans le désordre : sur le SIDA et l'ordination des hommes mariés, sur les divorcés et l'enseignement des religions à l'école, sur la crise spirituelle en Occident et la pilule abortive, sur la laïcité et la franc-maçonnerie, sur les divorcés et le Bicentenaire de la Révolution. Et encore le président des évêques de France a-t-il échappé à des questions sur Mgr Gaillot et Mgr Lefebvre...

L'épiscopat peut difficilement se plaindre d'avoir été traqué, tant il a pris l'habitude de se prononcer sur tout, quitte à banaliser son mess. ..., et sur un ton qui, tout au long de l'émission, n'a cessé d'être reproché au cardinal Decourtray. L'idée demeure, au fond, que la vieille Eglise catholique n'a pas changé. Sourires et bonnes paroles mises à part, elle est restée *« intolérante »*, *« moralisatrice »*, *« antimoderniste »*, *« dominatrice »*, *« répressive »*.

Si, au cours des dernières semaines, la hiérarchie catholique n'a pas peu contribué à entretenir ce préjugé, on comprend le sourire désabusé ou la colère rentrée de Mgr Decourtray, fils du concile Vatican II, devant l'épithète de *« Père Fouettard »* : tant d'efforts accomplis, depuis vingt ans, pour dialoguer avec les autres confessions, les incroyants, s'ouvrir au monde moderne et aux questions nouvelles, pour en arriver là !

Il n'est pas homme pourtant à se laisser démonter et il l'a parfaitement prouvé tout au long de cette « Heure de vérité ». Par sa bonhomie et son humour, il a sans doute réussi à dédramatiser le climat né d'une succession d'interventions maladroites, mal préparées ou mal comprises.

Mgr Decourtray a arrondi un certain nombre d'angles, notamment sur la question de la prévention du SIDA, soulignant après le cardinal Lustiger (*le Monde* du 10 décembre), que l'usage du préservatif, pour les malades et les séropositifs, est un *« moindre mal »*. De même, il n'a cessé de rappeler qu'en matière de morale sexuelle et conjugale (contraception, avortement, procréation artificielle), l'Église est toujours prête à examiner les cas particuliers, notamment les *« les cas de détresse »*. Elle se contente, assure-t-il, de donner des *« principes »*. Elle n'édicte pas de *« lois »*, mais propose des *« points de repère »*. Elle ne fait pas *« pression »*, mais lance des *« appels »*...

Les sondages réalisés au cours de l'émission laissent penser que le président des évêques français n'a pas réussi à convaincre le public sur la *« maîtrise de la relation conjugale »* opposée à la contraception *« chimique et mécanique »*, sur la *« fidélité »* ou la *« chasteté »* pour enrayer le développement des maladies sexuelles.

Sauf à de trop rares moments, où il a traité de l'action des chrétiens contre la torture, et de la Révolution française, l'archevêque de Lyon s'est laissé enfermer dans l'avalanche des questions portant sur la morale privée. Faut-il en déduire que l'Église catholique en France elle-même est démunie de grands projets comme ceux d'hier, également contestés, sur la liberté de l'enseignement, l'accueil des immigrés, les nouvelles pauvretés ? Il n'a même pas été fait mention de la solidarité, nationale et internationale, où elle a pourtant des états de service à rappeler. Les grands débats sur la culture religieuse à l'école ou la nouvelle laïcité sont été également, hélas, escamotés.

HENRI TINCQ.

Mort de Mgr Joseph Rabine archevêque d'Albi

Mgr Joseph Rabine, archevêque d'Albi (Tarn), est décédé, lundi 12 décembre, d'une embolie pulmonaire, dans une clinique de Toulouse. Il avait subi il y a quinze jours une opération chirurgicale.

Né à Sainte-Luce-sur-Loire (Loire-Atlantique) en 1922, il avait été archevêque de Cahors (Lot) pendant quatorze ans, avant d'être nommé à Albi en 1986. Il était l'un des neuf membres du Conseil permanent de l'épiscopat et avait fait partie de la délégation française de quatre évêques au dernier synode d'octobre 1987, à Rome, sur les laïcs. Ses obsèques auront lieu vendredi 16 décembre à 15 heures, en la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi, où il sera inhumé.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Daniel et Maryse DUPONT,
née Darnaudguilhem,
et Alice,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémence,

le 19 septembre 1988.

13 *bis*, rue Vercigny,
75018 Paris.

– Marie et Casimir CUZENIC
ont la joie d'annoncer la naissance de leurs premiers petits-enfants

Fleur-Marie,
le 24 mai 1988,

chez
Anne et Bernard QUILOT,

Joseph,
le 5 décembre 1988,

chez
Cécile et Stéphan CUZENIC.

21, boulevard Olivier-de-Serres,
21800 Quetigny.

– Françoise et Jacques PAITRA
sont heureux d'annoncer la naissance de leurs premiers petits-enfants :

Nessim

chez
Mathilde et Néguib,
le 14 octobre 1988,

Samuel, Paul et Andréas,

chez
Sophie et Lionel,
le 22 juillet 1988,

Margaux

chez
Nathalie et Fausto,
le 22 novembre 1988.

Décès

– Mme Georges Aubry,
née Antoinette Schell,
Les membres de sa famille,
L'évêque de Nancy
Et les prêtres du diocèse,
Les membres des activités éducatives lorraines (fédération Combet)
Et ses nombreux amis,

font part du décès de

M. l'abbé Jacques AUBRY,

survenu à l'âge de soixante-deux ans, dans la trente-septième année de son sacerdoce.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Mansuy, à Nancy, le jeudi 15 décembre 1988, à 14 h 15.

– M. et Mme Alain Carlotti,
M. Matthieu Cosson,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Sophie CARLOTTI,
administrateur de l'INSEE,

dans sa vingt-deuxième année.

Les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

48, avenue du Belloy,
78110 Le Vésinet.

– Elisabeth Colonna-Cesari-Ciccione,
Junie Ciccione,
Laure Ciccione,
Pierre Bernabo,
Jean Cabries-Monnier
et sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude-Antoine CICCIONE,
écrivain,

survenu à Marseille, le 1er décembre 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, rue de l'Endoume,
13007 Marseille.

– On nous prie de rappeler le décès de

M. Pierre-Marie DELATTRE,

survenu à Montoire, le 8 décembre 1988.

Moulin de Papillon,
Saint-Quentin-lès-Troo,
41800 Montoire.

– Les parents,
La famille
Et les amis de

Lee V. DOREN,

ont l'immense chagrin d'annoncer son décès, survenu à Paris, le 10 décembre 1988.

Mr. et Mrs. Doren,
RR1 Box 230,
Ava N.-Y. 13 303.

– Jean-François et Kathy Dupuy
et leur fils Jérémie,
Jean-Yves Dupuy,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Roger-Louis Dupuy,
sa belle-mère,
Mme Jean-Pierre Dupuy,
Françoise et Dominique Dupuy,
M. et Mme Michel Beau,
Le docteur Anne-Marie Beau,
son frère, beau-frère et belles-sœurs,
Marie-Eugénie Dupuy
et ses enfants,
Marie-Catherine Dupuy-Boury
et ses enfants,
Cécile-Eglantine Dupuy,
François Dupuy,
Nicole Beau
et ses enfants,
ses neveux et nièces,
Les familles Benfredj, Blanchet, Bourgeois, Bruck, Chaslin, Crolla, Epinat, Losi, Montange, Michaut, Moreau, Morey, Mourey, Pitiot, Ravier, Rolet, Servetto, Tureaud,
Les sociétés ISI, Dehavilland, SIPM,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude DUPUY,

survenu le 11 décembre 1988, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 14 décembre, à 14 h 30, en l'église de Cuiseaux (Saône-et-Loire).

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie
Et ses collaborateurs,
Le directeur
Et le personnel de l'UER de chimie organique,
Les directeurs
Et le personnel des laboratoires de chimie organique,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Jacqueline FICINI,
professeur à l'université
Pierre-et-Marie-Curie,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 7 décembre 1988.

La cérémonie religieuse a eu lieu lundi 12 décembre, en l'église Saint-Séverin.

– Mme Nicole Giaoui
et sa fille,
M. et Mme Mohamed-Ali Kara
et leur fille,
Mme Fridah Cohen,
Mme Yvette Tuil-Tartour,
M. et Mme André Giaoui,
Les familles Giaoui, Sciurca, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger GIAOUI,
pharmacien,

survenu le 8 décembre 1988, à Sarcelles.

24, place Guynemer,
95200 Sarcelles.

– Mlle Cécile de Jaegher,
M. et Mme Van Dijk
et leurs enfants,
M. et Mme Aziza
et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur frère, père et beau-père

Jean de JAEGHER,

survenu le 11 décembre 1988, à son domicile, à Brest.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jacques Kientz,
M. et Mme Daniel Dornes,
Le docteur et Mme Yves Dornes-Barnaud
et leur fille,
M. et Mme Desorbaix-Dornes
et leurs enfants,
M. Olivier Dornes,
Mme Liliane Moncky Elsen
et sa fille,
M. et Mme Bruno Sinniger
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Baptiste Lagarde
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Michel Moulonguet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Luc Sinniger,
M. et Mme Jean-Louis Kientz,
M. et Mme François Kientz,
M. et Mme Jean-Nicolas Bazin-Kientz,
Mlles Sophie et Charlotte Kientz,
M. et Mme Michel Sinniger
et leurs enfants,
Miss-Miss,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis KIENTZ,
née Liliane Gobron,

survenu le 7 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Buzancy, le 10 décembre.

Un service sera célébré le samedi 17 décembre, à 15 heures au temple, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, avenue Camoëns.
75016 Paris.

– A Montréal, le 12 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-neuvième année, s'est éteinte doucement

Mme Charles MAYER,
née Marie-Reine Lambert,
veuve de Charles Mayer,
journaliste
et membre du Temple de la renommée du hockey.

Elle laisse dans le deuil
Son fils Lambert,
Ses petits-enfants Anne (Mme Philippe Viney), Charles, France et Julie,
Ainsi que son arrière-petite-fille Magali.

Les obsèques auront lieu le vendredi 16 décembre, en l'église Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal.

75, rue Dutot,
75015 Paris.
154, avenue Dobie,
Montréal (Québec).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Thierry Munier,
son compagnon,
Letizia Monnet,
sa sœur,
Yves Monnet et Jacqueline Placidi-Monnet,
ses parents,
Et toute la famille,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Laurence MONNET,

survenu subitement le 7 décembre 1988, à l'âge de trente et un ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 10 décembre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

18, rue Eugène-Sue,
75018 Paris.
109, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– **Le Père François PISVIN**
franciscain,

est entré dans la paix de Dieu, le 11 décembre 1988, à l'âge de soixante-quatorze ans, après cinquante-trois ans de vie religieuse et quarante-sept ans de sacerdoce.

De la part
Du Père provincial des franciscains,
De sa sœur et son beau-frère,
De ses nombreux amis religieuses, religieux et laïcs
Et de la communauté franciscaine, 7, rue Marie-Rose, Paris-14e, où aura lieu la messe de funérailles, le mercredi 14 décembre, à 10 h 30.

– Mme René Plantier,
M. Georges Plantier,
Pierre et Josseline Plantier,
Jean-Marc Plantier et Marie-Claude Hureau,
Boris, Vincent et Geoffroy Plantier,
Mlle Line Plantier,
Les familles Médus, Bayle, Lapierre, Nouet, Vigne et Richard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges PLANTIER,
née Jacqueline Médus,

survenu le 4 décembre 1988, dans sa soixante-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Canaules-et-Argentières.

3, place Edouard-Renard,
75012 Paris.
Canaules-et-Argentières,
30350 Lédignan.

– Mme Jean Polard,
son épouse,
M. et Mme César Foglio,
M. et Mme Yves Polard,
ses enfants,
M. Christophe Foglio,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean POLARD,
ingénieur ESE,
licencié ès sciences,

survenu le 10 décembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu ce jour en la chapelle des franciscaines à Saint-Germain-en-Laye.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de Noailles,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– M. et Mme André Rey,
M. et Mme François Rey,
ses enfants,

Anne-Cécile Rey,
Frédéric Rey,
Sylvie et Brice Chantereaux,
Muriel Rey et Bernard Dorr,
Philippe et Valérie Rey,
ses petits-enfants,

Matthieu et Cyrille Chantereaux,
Aloyse Dorr,
ses arrière-petits-enfants,

Julien et Emilie Dorr,
Mme Maurice Rey,
Mme Jean Rey,
Mme William Rey,
Mme Edouard Barde,
ses belles-sœurs,

Les familles Rey, Jottrand, Gérard, Rehfous, Barde, Julliard, Lenoir,
Parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques REY,
ingénieur A.I. Li (Liège),
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de la santé publique,
ancien président d'œuvres de jeunesse,
maire honoraire de Montmorency,

survenu le 11 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-onzième année, des suites d'une grave maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple d'Enghien-les-Bains, 155, avenue de la Division-Leclerc, le vendredi 16 décembre, à 14 h 30, suivie de l'inhumation auprès de son épouse

Hélène REY-REHFOUS,

au cimetière de Montmorency, rue de Groslay.

« Oui, dit l'Esprit, qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent. »
Apoc. 14, 13.

Des dons peuvent être faits au Centre français de protection de l'enfance, 97, boulevard Berthier, 75017 Paris, ou à la Ligue nationale contre le cancer, 3 *ter*, rue Laugier, 95100 Argenteuil.

6, rue Lucien-Perquel,
95160 Montmorency,
39, rue du Val-d'Or,
92210 Saint-Cloud,
11, boulevard de l'Orangerie,
95160 Montmorency.

Remerciements

– Mme Pierre Ajame
Et toute sa famille,
très touchées des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

Pierre AJAME,

remercient tous ceux qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, se sont associés à leur peine.

– Mme Gérard Fourrier,
M. et Mme Jean-Louis Fourrier
et leurs enfants,
Mlle Marie-Thérèse Fourrier,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées, lors du décès de

M. Gérard FOURRIER,

vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Le 14 décembre 1982 disparaissait

Eric BLOT.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Une pensée est demandée, deux années après sa disparition, pour

André GAUDIN,
de l'Opéra-Comique.

Florent Gaudin Casadesus,
3, rue Larribe,
75008 Paris.

– Il y a neuf ans disparaissait

Monique
LENGRAND-QUEFFELEC.

Jacques-Maurice, Bénédicte, Sophie et sa petite-fille Camille
demandent à ceux qui l'ont aimée d'avoir une pensée pour elle.

Communications diverses

– Cercle Bernard-Lazare : Projection du film de Marcel Lozinski, consacré au « Pogrom de Kielce », en présence du réalisateur, et de MM. Seweryn Blumsztajn, secrétaire général de l'Association France-Pologne, Marc Hillel, journaliste, auteur du *Massacre des survivants*, Gérard de Verbisier, producteur du film, Michel Wieviorka, sociologue (EHESS) et Jacques Hassoun, psychanalyste, qui dirigera les débats, jeudi 15 décembre, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e.

– Par suite des grèves PTT, la bijouterie Oriso informe sa clientèle qu'elle a dû reporter d'une semaine son premier tirage au sort. Rendez-vous ici même mardi prochain.

– AGECA, 177, rue de Charonne, mardi 13 décembre 1988, à 20 heures : « Le local et le mondial », par H. Lefebvre (Société d'analyse institutionnelle).

Soutenances de thèses

– Université Paris-X Nanterre, vendredi 9 décembre, à 14 heures, M. Nya Happy a soutenu : « La coopération franco-africaine. Le cas du Cameroun, de 1958 à 1987 ».

– Université Paris-IV, lundi 12 décembre, à 14 heures, salle des actes, centre administratif, M. Abou Ghannam Anis : « Farjallah Haik, un romancier libanais entre deux cultures (étude de styles) ».

– Université Paris-VIII Saint-Denis (93), samedi 17 décembre, à 11 heures, salle E-163, M. Augustin Mengome : « Le régime juridique de l'eau au Cameroun ».

– Université Paris-III, samedi 17 décembre, à 14 heures, bibliothèque UFR littérature générale et comparée, Mme Danuta Najdyor : « Les présupposés théoriques dans les tests de langue ».

– Université Paris-III, samedi 17 décembre, à 9 heures, salle 5, esc. A, 17, rue de la Sorbonne, M. Yves Porter : « Les techniques de peinture et d'enluminure à la lumière des textes persans ».

– Université Paris-V René Descartes, samedi 17 décembre, à 10 heures, à la Sorbonne, amphithéâtre Durkheim, galerie Claude Bernard, esc. J, 3e étage, M. Jean Harel : « Modèles parentaux, identité personnelle et valeur de soi. Les risques de reproduction chez les familles en difficulté ».

– Université Paris-III, le samedi 17 décembre, à 10 heures, salle Bourjac, Mme Claude Chelet épouse Hester : « La première ébauche d'un amour de Swann. Edition critique des cahiers 89 et 22 de Marcel Proust ».

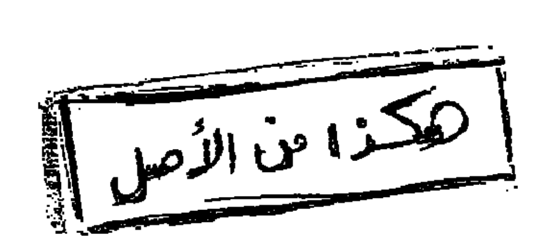
– Université Parie-VII, le samedi 17 décembre, à 15 heures, salle des thèses, r.-de-ch. de la tour 25, M. Jacky Gelis : « La naissance en Europe occidentale (XVIe-XIX siècles). Images, rites et médicalisation ».

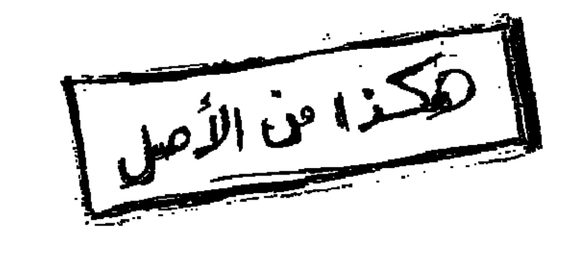
– Université Paris-I, le samedi 17 décembre, à 14 h 30, salle 107, 9, rue Mahler, Mme Juliette Van Duc : « Le pèlerinage des Volkaïques-Burkinabés aux lieux saints de l'ISCAM passé présent ».

– Université Paris-I, le samedi 17 décembre, à 9 heures, salle 308, entrée : 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, esc. L, M. Mohammed Guermoune : « L'unité du Maghreb jusqu'à l'affaire du Sahara occidental ».

– Université Paris-I, le samedi 17 décembre, à 14 h 30, salle 326, Institut d'art, 3, rue Michelet, Mme Eftichia Anastassaki : « Réalisation d'un artiste : le cas El Greco en France ».

– Université Paris-I, le samedi 17 décembre, à 9 heures, amphithéâtre 102, 9, rue Mahler, M. Léo Elisabeth : « La société martiniquaise aux XVIIe et XVIIIe siècles, 1664-1789 ».


هكذا من الأصل



Culture

ARTS

Deux expositions Picasso

Bien modestes !

Coup de projecteur sur deux baigneuses à l'Orangerie, flash sur quelques gravures à l'hôtel Salé.

Le Musée de l'Orangerie des Tuileries a la chance d'abriter entre autres œuvres majeures de la collection Walter-Guillaume quelques Picasso, dont deux grandes *Baigneuses* (1921-1923) de la période dite « classique », ou « ingresque », ou du « retour à l'ordre », aucun de ces qualificatifs n'étant satisfaisant. Nous remettre en mémoire ces deux formidables monuments de chairs roses et denses confrontées à une draperie quasi minérale, en leur fabriquant un dossier spécial, pourquoi pas ?

On attend donc un « dossier » qui nous mettrait en perspective les *Baigneuses* en rapport avec les *Femmes à la fontaine*, et peut-être même avec *la Flûte de Pan*, pour nous préciser le classicisme de Picasso. Mais ce n'est pas ce que l'exposition propose, où les deux morceaux de bravoure michelangelesque de Picasso se retrouvent entourés de beaucoup de monde, trop de monde, d'Ingres à Dufy, en passant par Chassériau, Dalou, Derain, Matisse, Léger et Braque... au point qu'on ne sait plus trop dans quel sujet on est : celui du classicisme ? du retour au classicisme ? du nu à la draperie ? ou du nu assis de face ? Tous sans fin ni fond.

La petite exposition temporaire de l'hôtel Salé n'est pas tellement plus satisfaisante que celle de l'Orangerie. Cette fois, il ne s'agit plus de baigneuses mais de gravures.

L'accrochage a été suscité par la publication aux éditions Kornfeld, à Berne, du tome IV du catalogue raisonné de l'œuvre gravé et des monotypes pour la période 1946-1958. On y reste sur sa faim après avoir été sérieusement mis en appétit par la suite des quinze estampes des *Femmes d'Alger*, qui commencent matissiennes et finissent minotauriennes en l'espace d'un mois (janvier 1955), et le très beau *Libro del Conocimiento* (1959) mis en page par Iliazd et illustré de pointes sèches ascétiques.



Grand nu à la draperie (vers 1921-1923)

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Les Grandes Baigneuses* de Picasso (1921-1923). Catalogue par Michel Hoog. Orangerie des Tuileries, jusqu'au 6 mars.

★ « Picasso peintre-graveur 1946-1958 », musée Picasso, jusqu'au 2 janvier.

Jean Puy à Roanne

Un fauve méconnu

Le musée de Roanne organise une exposition consacrée à un enfant du pays : Jean Puy, peintre fauve, quelque peu oublié.

Ceux qu'on a appelés un peu dédaigneusement les *« petits fauves »*, parce qu'ils firent partie du cortège bacchique de la couleur, ont pâti souvent de la fortune dominatrice des maîtres et des humeurs de la mode. La tendance à la révision des valeurs artistiques des débuts du siècle leur est, aujourd'hui, favorable. On mesure mieux leur rôle historique, même s'il ne s'étend pas sur l'ensemble de leur carrière. Il en est ainsi pour Jean Puy, compagnon intime de Matisse, de Marquet, de Camoin, de Manguin, à qui Roanne, sa ville natale, rend justice.

A la vérité, l'exposition confirme ce que l'on savait déjà : l'œuvre est inégale mais elle a des moments d'intensité remarquables, en gros de 1900 à 1920, avec une véritable incandescence vers les années 1905-1910. Touché par l'impressionnisme, le pointillisme, Jean Puy rend ça et là des hommages à Gauguin, dans ses tableaux du Pouldu, à Manet dans le *Soldat bleu et rouge* de 1903. Son néo-impressionnisme est sensible, fait de petites touches, d'ombres bleutées et mauves, comme dans le délicieux *Nu à l'atelier* de 1900.

Il se distingue par une modération tendre qui enveloppe dans une sorte d'intimisme à la Vuillard le modèle féminin. Ce qui n'exclut pas la force, comme dans le portrait de *la Pétronille* cerné de bleu ou celui du peintre Alcide Lebeau, figure picaresque enlevée dans une touche grasse et libre.

Mais un panneau capital illustre la capacité d'avant-garde de Jean Puy à l'époque de la cage aux fauves : il est fait de trois nus debouts peints dans l'atelier de Manguin, en 1905, par trois compères, Matisse, Marquet et Jean Puy. Eclaboussement de taches colorées sur le blanc du support chez le premier, comme si la touche éclatait en pluie de confetti ; le second campe le modèle avec autorité dans un cerne bleu ; structure monumentale, austérité des gris et des bruns chez le troisième.

Eric Moinet, le conservateur du musée de Roanne, a justement installé le nu de Jean Puy entre ceux de ses deux amis, qui lui font ainsi escorte pour en marquer la vigueur exceptionnelle. Il est vrai que cette figure élémentaire au visage de masque annonce les *Demoiselles d'Avignon*, de Picasso. On comprend qu'Ambroise Vollard se soit assuré alors, par contrat, la production du peintre, auquel il confiera plus tard l'illustration du *Père Ubu à la guerre !*

Dans une salle thématique consacrée aux nus féminins, abondants dans l'œuvre de Jean Puy, on retrouve quelques-unes de ces peintures « sauvages » où la violence du désir est exprimée par l'inachèvement volontaire dans l'exécution : quelques touches puissantes, un cerne musclé et le bois du support comme couleur. Ses odalisques, très proches de la manière de Matisse, prolongent le culte rendu à la féminité en volupté paisible non sans une pointe d'exotisme : les petites amies des années 20, la chevelure coupée court, posent dans l'atelier théâtralisé en harem par quelques draperies.

Sa collaboration avec le céramiste André Metthey révèle une verve qui fleurit aussi dans les lettres que, sous les traits du sage de Roanne – où il s'est réfugié en 1940, et où il mourra en 1960, – il adresse à ses amis, philosophant sur la peinture et un certain art de vivre, à l'écart des agitations de la capitale. Il n'est pas sûr que cet apaisement – ou cette résignation provinciale – n'ait pas limé les crocs du fauve qu'il fut. Mais ces années plus ternes, en dépit de quelques résurgences, ne doivent pas faire oublier la jeunesse du peintre et le feu qui l'illumina.

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ Musée Dechelette à Roanne. Jusqu'au 31 janvier.

VENTES

Le patrimoine anglais aux enchères

Les cathédrales du Royaume-Uni doivent faire face à de graves problèmes financiers. Certaines d'entre elles envisagent de vendre leurs trésors. Scandale outre-Manche.

Les Anglais sont en émois. La vente aux enchères de juin prochain chez Sotheby's d'une *Mappa Mundi*, carte du monde du treizième siècle – propriété de la cathédrale de Hereford depuis sept cents ans, est en passe de devenir, outre-Manche, une affaire d'Etat. On craint en effet que cette vente ne fasse jurisprudence et ne devienne, pour certains ecclésiastiques, le moyen de résoudre les problèmes financiers dont ils ont la charge. A terme, c'est toute une partie du patrimoine britannique qui pourrait ainsi partir à l'étranger.

L'échec des négociations (notamment avec la British Library) pour l'achat de cette *Mappa Mundi* s'est soldé par sa mise aux enchères. Ce document sur velin, souvent comparé, en terme d'importance, à notre tapisserie de Bayeux, reflète à travers ses cinq cents illustrations, une vision du monde ou se mèlent, réalités géographiques, histoires bibliques et légendes mythologiques. Sous l'œil du Christ au jour du Jugement dernier, Moïse fait bon ménage avec Jason et sa Toison d'or. Jérusalem est bien sûr au centre du monde. La Norvège est illustrée par un petit homme à ski, l'Inde par un éléphant...

Le doyen de Hereford, le Révérend Peter Haynes, espère bien retirer 7 millions de livres (environ 77 millions de francs) de cette pièce estimée à plus de 2,5 millions de livres (27,5 millions de francs). De quoi restaurer et entretenir sa cathédrale pendant un demi-siècle, financer sa chorale et édifier un nouveau bâtiment pour abriter sa bibliothèque.

La vente de ce trésor apparaît à certains comme le « sacrifice » qu'il aura fallu faire, pour alerter les Britanniques sur la situation alarmante de leurs quarante-deux cathédrales : 47 millions de livres sont immédiatement nécessaires pour des travaux de première urgence. Déjà, il y a trois ans, la cathédrale de Salisbury avait discrètement envisagé de vendre pour 71 millions de francs leur *Carta Magna* (la Grande Charte de 1215 qui met en cause le pouvoir royal pour la première fois) afin d'effectuer la remise en état de la flèche de l'édifice. Ce document, capital pour l'histoire de la Grande-Bretagne, n'a pu être conservé que grâce à une souscription publique.

L'affaire de la *Mappa Mundi* a ému la presse anglaise. Le *Times* a publié le bilan financier des cathédrales. L'*Observer* détaille les trésors des plus prestigieuses d'entre elles en indiquant laconiquement les sommes d'argent qui leur sont nécessaires. La plus menacée est sans doute celle de Winchester. Elle a un besoin de 3 millions de livres (33 millions de francs) mais s'est toujours opposée à l'idée de mettre en vente l'une de ces pièces maîtresses de la bibliothèque : une Bible enluminée de 1171. Il faut savoir qu'en Grande-Bretagne, les cathédrales, à l'inverse des églises et des chapelles, ne reçoivent aucune aide de l'Etat. Elles ne peuvent compter que sur les subventions municipales et la générosité des fidèles. De plus, la gestion de ces édifices n'est pas toujours parfaite. *« Nous ne sommes pas nommés pour diriger une entreprise »*, faisait remarquer il y a peu le Révérend Oliver Fiennes, de la cathédrale de Lincoln, qui ajoutait : *« Je n'ai pas été ordonné pour tenir un magasin. »*

Pourtant des responsables ecclésiastiques de plus en plus nombreux n'hésitent plus à faire appel à des sociétés de consultants spécialistes de la souscription publique. Le Révérend Robert Jeffrey, doyen de Worcester, s'est inspiré de la technique dite de la pyramide (dix personnes sont contactées pour verser une somme ; celles-ci, à leur tour, contactent dix autres donateurs, etc.) pour récolter plus de 13 millions de francs.

Au cours des derniers jours, les rumeurs les plus contradictoires ont couru sur le sort de la *Mappa Mundi*. Le National Heritage Memorial Fund aurait proposé 2 millions de livres (22 millions de francs) pour que le Révérend Haynes renonce à la vente. L'offre aurait été jugée insuffisante, mais les négociations ne sont pas interrompues. Enfin, le gouvernement pourra toujours user de son droit de préemption, ce qui lui laisse dix-huit mois pour racheter la *Mappa Mundi* au prix adjugé. Si d'ici le mois de juin aucune solution n'est trouvée.

ALICE SEDAR.

A Drouot

Documents révolutionnaires

A la veille de la commémoration du bicentaire de la Révolution, les ventes aux enchères de faïence, porcelaines, lettres et documents révolutionnaires de multiplient.

Lundi après-midi 12 décembre, une centaine de documents étaient dispersés à Drouot, dont une lettre de Danton, autographe, signée et datée du 2 septembre de l'an premier de la Liberté et de l'Egalité (1792). Le tout nouveau ministre de la justice y demandait la remise immédiate de 20 000 livres à deux officiers, vraisemblablement envoyés en mission aux armées, le jour même où Verdun capitulait (30 000 F).

Dans une autre lettre, Robespierre mentionnait ses activités littéraires. Le document est parti à 33 500 F. D'après l'expert Alain Nicolas, cela fait plus d'un demi-siècle que de telles pièces ne sont pas apparues sur le marché parisien. La signature de Fouquier-Tinville, au bas d'une liste de soixante-quinze noms de personnes internées à la Conciergerie, s'est envolée à 10 000 F. Une lettre de l'abbé Grégoire, a été préemptée à 2 000 F par le Musée historique lorrain de Nancy. Quatre lignes autographes de Marat, ont trouvé preneur à 3 500 F, soit plus de deux fois l'estimation. Enfin, un précieux manuscrit intitulé : « Rapport sur l'ère de la République par le citoyen Romme » (20 septembre 1793) a été préempté par Lyon, sa ville natale, pour 40 000 F. Romme, avec Fabre d'Eglantine y élaborait le calendrier républicain.

A. S.

Le Poussin du Louvre

Enchères multimillionnaires lundi soir à Drouot pour *Olympos et Marsyas* de Nicolas Poussin. Après une interminable bataille entre deux acheteurs au téléphone, ce fut finalement une galerie suisse qui emporta cette sombre bacchanale champêtre, peinte vers 1626, pour la somme rondelette de 7400000 F. Cette toile, qui était loin d'être en parfait état, a pourtant été estimée entre 3 et 6 millions de francs. Deux semaines avant la vente, la toile avait reçu son droit de sortie. En revanche, les paris étaient ouverts quant à une possible préemption. Il n'en fut rien.

Le Louvre n'a sans doute pas voulu prendre le risque de réveiller de mauvais souvenirs. En février 1968, cette toile, qui avait appartenu au cardinal Fesch, oncle de Napoléon Ier, était vendue par la famille de Saint-Arroman à Drouot. Attribuée a l'école de Carrache, elle avait été achetée par le Louvre pour 2200 F. Peu de temps après, le musée l'avait reconnue comme une œuvre de Poussin. Ce nouvel élément amena les vendeurs à engager une bataille juridique contre le musée, qui dura près de vingt ans. Ce n'est qu'en janvier de l'année dernière que les Saint-Arroman obtinrent la restitution de leur Poussin contre le remboursement du prix initial adjugé.

Au cours de cette vente, les musées nationaux se contentèrent de préempter un austère *Portrait de Martin de Barcos* de Philippe de Champaigne.

A. S.

Culture

THÉATRE

« L'Idiot », de Dostoïevski

Un intense clair-obscur

Venu de Montréal, le groupe de la Veillée joue l'Idiot *de Dostoïevski. A corps et âme perdus. Avec Gabriel Arcand, prince Mychkine magnifique.*

Dans des clairs-obscurs à la Rembrandt, six comédiens jouent *l'Idiot*, de Dostoïevski. Et c'est une ronde d'enfer, dont peu à peu le cercle se rétrécit, et se creuse. A la première image, l'apparition de Rogojine (Claude Lemieux) est un véritable coup de poing. Gueule de loubard, grande carrure de fauve tassé sur lui-même, il crache son amour pour Natasia Philipovna comme il le ferait d'un crime. Il est un corps pétri de révolte.

Tous les comédiens ont ce même jeu intense. Ils peignent leurs personnages « au couteau ». Ils ont une diction rapide, martelée. Et si parfois le sens file trop vite, les monologues pris à bras-le-corps ont une incandescence. Et les mots ricochent les uns sur les autres, comme les actions qui s'enchaînent dans un décor de théâtre pauvre, de théâtre de tréteaux : une table, quelques chaises, un drap rouge.

L'espace de jeu est tout petit, mais il devient un monde, fendu de part et d'autre en mouvements incessants, et parfaitement tenus.

Dans ce monde enfiévré, le prince Mychkine entre à pas de loup : il *craint de réveiller ses démons – ses* crises d'épilepsie. Il n'a pas de corps, semble-t-il. Juste un visage où passent *et repassent le flux et le reflux* de l'ombre et de la lumière. Gabriel Arcand est le prince, avec une magnificence qui fonctionne à l'économie et à la concentration, deux heures durant.

Il a le regard fixe et la manière douce de l'illuminé, et dans la voix les graves un peu cassés de la douleur. Car lui aussi, il aime la vie : il a faim, mange avec noblesse mais avidité, tandis que tous les visages sont tournés vers lui. Et c'est une Cène. Il aime encore Natasia (Nathalie Coupal), cette femme qui fait voler ses jupes et cambre les reins, l'aguiche, tout comme Rogojine, mais semble croire si fort à son rôle de jeune mariée. Et quand son corps gît dans l'ombre, pour finir, quand le prince et Rogojine, unis par un même secret, s'enfoncent en se tenant par la main dans la nuit du crime et de la folie. Gabriel Arcand et Claude Lemieux sont l'âme et la chair, le Christ et le Diable.

L'aventure que ces comédiens viennent de représenter, ils la font partager et l'on ressort de ce spectacle avec la sensation heureuse d'avoir traversée l'univers de l'esprit, violemment vécu. Tout se situe au-delà de l'émotion facile. Au-delà d'une théâtralité à fleur de peau. Le Théâtre de la Veillée est installé à Montréal. Gabriel Arcand l'a fondé en 1974. C'est un comédien rare, on l'aura compris. Les cinéphiles le connaissent, pour l'avoir vu dans *les Plouffe*, de Gilles Carle, *le Déclin de l'empire américain*, de Denys Arcand, et *les Portes tournantes*, de Francis Mankiewicz. Depuis 1982, la Veillée est codirigé *par Téo Spychalski, un Polonais qui* fut l'assistant de Grotowski. Il signe la mise en scène de ce spectacle sous haute tension permanente.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 17 décembre, au Lucernaire, à 21 h 30. Tél. : 45-44-47-34.

« D'Artagnan » à Chaillot

Tous pour lui

Jérôme Savary présente D'Artagnan, *sa première mise en scène en tant que directeur du Théâtre national de Chaillot. Un pari qu'il tient et gagne.*

Changer l'image de Chaillot après Vitez, y présenter un spectacle qui, tout en s'adaptant au cadre, marque le virage et fasse oublier quelques intempestives déclarations à tendance poujadiste, telle est le devoir de Jérôme Savary, nommé à la direction de ce Théâtre national où règne toujours l'ombre de Vilar – que Savary, *on se demande pourquoi*, invoque à tout propos. Il s'exprime mieux sur scène que dans ses discours et c'est ce qui compte.

La scène, il l'occupe toute entière, grâce à une machinerie à l'ancienne – plateau tournant, trappes, tapis roulant, cintres et perches pour que les toiles peintes descendent et remontent, glissières qui amènent des panneaux, des murs, des meubles, des arbres... Décor de Michel Lebois, lumières d'Alain Poisson, tout est superbe et permet, sans perdre une seconde, les innombrables changements de lieux, l'incessant mouvement exigé par l'histoire, celle de Charles de Batz-Castelmore, dit d'Artagnan, quatrième mousquetaire, réinventée par Jean-Loup Dabadie. *La vérité historique* est juste la base de départ de l'imagination. Comme elle l'a été pour Alexandre Dumas lorsqu'il a écrit son indémodable chef-d'œuvre *les Trois Mousquetaires.*

Le mythe a éclipsé la réalité. Dabadie et Savary ne se sont évidemment pas privés d'Athos, Por*thos et* Aramis, du valet Planchet, du machiavélique cardinal Richelieu, de Louis XIII, de Buckingham, des ferrets, des duels, des chevauchées, encore moins d'Anne d'Autriche, de la perfide Milady, de la douce Constance Bonacieux... De plus, on assiste à la mort du héros, vieux et couvert de galons sur un champ de bataille. C'est ainsi que commence le spectacle, puis il procède par retour en arrière.

Dans le château familial délabré, au milieu des poules et des moutons, le jeune Charles rêve de Paris, s'exerce aux armes, et à perdre son savoureux accent du Gers. Pendant ce temps, deux bourreaux marquent au fer rouge une ribaude qui a séduit un prêtre. La future Milady (Valérie Zarrouk) recueillie par une vieille guérisseuse (Valérie Kling) cultive l'idée fixe de la vengeance. *Dans sa bibliothèque, Richelieu* (Yann Babilée) confie ses plans à un nain sourd-muet (Carlos Pavlidis).

Le scénario suit d'assez près la légende, Jérôme Savary y a ajouté sa fantaisie personnelle – les dames de la Cour, pimbêches à grands nez pointus qui ressemblent aux méchantes sœurs de Cendrillon, un homme blessé à mort qui indique à d'Artagnan son chemin : *« Suivez les traces de mon sang »*, la robe-montgolfière de la reine, un chat pressé qui traverse le plateau dans toute sa largeur, le bateau de *d'Artagnan secoué par les vagues du* Channel, l'irrésistible balet des gentlemen en souliers à gros pompons – les costumes sont de Jacques Schmidt et Emmanuel Peduzzi...

Le sens de la magie

Les images simples et raffinées, accompagnées sur scène au piano par Oswald d'Andrea comme un rappel ému de temps anciens, n'évoquent que de loin les truculences du Magic Circus. Dans une sorte de douceur inhabituelle les enchaînements se font sur un rythme parfait... Christophe Malavoy est d'Artagnan. Il se démène comme un chien fou, donne la naïveté du personnage côté péquenaud charmeur, mais pas sa vitalité d'aventurier, de voyou malin. Pour jouer du Savary, il ne suffit pas d'extérioriser, d'exécuter des gags ou même d'en improviser. *Il faut apporter beaucoup de* soi, son feu, sa foi, quelque chose qui dépasse la simple interprétation bien menée : une sorte de folie, celle d'un môme qui s'amuse à plein, cette façon de nier la raison, d'assumer avec un beau naturel des situations loufoques, qualités que possèdent par exemple Mona Heftre (Mme Bonacieux) ou Clémence Massart (la mère de d'Artagnan) ou un nouveau venu, Buckingham.

Aux comédiens, Savary ne donne pas d'indications de jeu, mais des clefs pour entrer dans son univers poétique, joyeux, mais entouré de dangers et de peurs, où se côtoient, où s'enchevêtrent le cynisme et la tendresse. A un spectacle de Savary, *on retrouve toujours à un moment* donné ses sensations d'enfants – d'ailleurs *D'Artagnan* les enchante au moins autant que leurs parents. C'est que Savary possède un don précieux, qu'il utilise en virtuose : le sens de la magie théâtrale.

COLETTE GODARD.

★ Chaillot, jusqu'au 31 décembre, 20 h 30, matinée le dimanche, et le 17 décembre à 15 heures. Tél. : 47-27-81-16. Minitel. 36-15, code COM21, CH. A partir du 17 janvier à Mogador. Durée : trois heures.

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

L'odeur du marbre

1 *La pomme d'or*

Il y a de bonnes idées qui n'en sont pas toujours. Et je me demande si d'avoir réuni sous la même couverture Guy Dupré, François Nourissier et Françoise Sagan en était vraiment une. *Evidemment, pour une petite mai*son d'édition, s'offrir à moindre frais des auteurs aussi rares ou aussi considérables que *ceux que je viens de citer, ce n'est pas négli*geable. Et les écrivains, si blasés soient-ils, ne détestent pas que l'on s'intéresse à leurs grimoires, que l'on fouille dans leur grenier, pourvu qu'ils n'aient à s'occuper de rien et que tout soit remis en ordre.

*C'est agréable d'entendre un jeunot s'exta*sier devant des photos qui datent parfois de plus de trente ans et que l'on avait perdues de vue. *« Ah ! vraiment, vous trouvez ? C'est vrai, je n'étais pas si mal que ça en ce temps là ! »* Jean-Marc Parisis a donc eu la bonne idée de réunir sous le titre *Au marbre* (La Désinvolture, 130 F) des articles de Dupré, Nourissier et Sagan publiés entre 1952 et 1962 dans des journaux ou des revues en principe disparus. Telle aurait dû être la règle du jeu. Faute de munitions, on a été obligé de la tourner en se servant de *France-Observateur* et de *l'Express*, qui fournissent près de la moitié des papiers utilisés. Il est vrai qu'un jeune lecteur d'aujourd'hui habitué au luxe aurait du mal à retrouver dans ce méchant papier journal d'alors les hebdomadaires somptueux qui font, j'imagine, ses *délices.*

Le titre donné par Jean-Marc Parisis à son recueil de textes ne m'a pas semblé celui qui convenait le mieux. De Maurras, on aurait pu dire qu'il allait au marbre, de Camus, de Herbart, et de Vallès – que Max Gallo vient de *nous faire redécouvrir avec ce rustique talent* qui est sa marque – l'expression n'aurait fait sourire personne, mais l'odeur du marbre et *Guy Dupré, ça fait deux. L'auteur des Fiancées sont froides* est l'écrivain, et ne voyez dans cette remarque ni reproche ni compliment, le *moins journaliste que l'on puisse imaginer.* Il fallait tout le baroque de *Combat*, sa liberté d'esprit et sa recherche de textes gratuits pour que Guy Dupré écrivît jamais dans un quotidien.

Aussi quand Jean-Marc Parisis affirme dans *son introduction que nous allons retrouver* dans *Au marbre « la gravité légère de Sagan, le romantisme martial de Dupré et le talent d'analyse des passions françaises de Nourissier* (...) *une leçon d'histoire et de style. Au quotidien »*, à ce dernier mot, nous nous tapons doucement le menton. C'est Sagan bizarrement qui, des trois, ici est la meilleure journaliste, à qui, tel Pâris, je remettrais la pomme d'or. Je dis « bizarrement », car Sagan, *qui* est le naturel et la rapidité mêmes dans ses romans et ses pièces de théâtre dès qu'elle s'adresse directement au lecteur, n'étant plus protégée par l'affabulation, a la voix qui s'enroue. Elle devient emphatique ou lycéenne. Elle s'agace dans ses papiers, elle en fait trop ou pas assez.

Dans les articles recueillis, ce qu'elle dit de Castro ou de Cuba, en plein 1960, alors que journalistes et écrivains *déliraient volontier sur* Fidel et sa révolution, est d'un solide bon sens. Ce qu'elle dit du cinéma, du Chabrol des *Bonnes femmes*, de Welles, de *Moderato cantabile*, de *l'Avventura*, n'a pas pris une ride ou de ces rides que l'on aime parce qu'elles ont la tendresse fatiguée du temps qui passe ! Autrement dit, quand Sagan se déplace, se donne la peine d'aller voir, elle voit, elle comprend, elle explique. Nourissier nous a trop donné des preuves de son savoir-faire avant et depuis pour que nous nous étonnions devant celles qui nous sont proposées dans *Au marbre.*

Ce qu'il y a de plus curieux dans ses articles de cette *Parisienne* de la dernière chance, celle de 1956, quand il en était devenu avec Jacques Laurent, l'un des directeurs, c'est qu'ils préfigurent le *Figaro Magazine* d'aujourd'hui. C'est du Pauwels, tel que Pauwels est devenu enfin : une pensée de droite assez lasse et qui tente d'être intelligente. Et puis ce Nourissier par lui-même en soixante-dix pages et sur sept ans (1955-1962) nous permet de mieux saisir, pour employer un verbe qu'il aime, ce qui a *bougé* chez lui, ce qui lui manquait pour être à l'aise. Pendant les années 50, Nourissier coincé entre un aîné et un cadet, à deux ans près, entre Nimier et moi, s'est senti un peu gêné aux entournures. *Il était déjà Nourissier mais il avait du mal à* l'être. Notre mutisme partiel ou définitif à partir des années 60, et dont on ne peut vraiment *pas dire qu'il en a été le responsable, lui a fait* du bien.

De Nourissier, je dirais ce que l'on dit d'un jeune garçon qui revient d'un séjour à la montagne et dont les bonnes joues font plaisir à voir : *« Ce petit, il a profité ! »* Et me revient alors ce souvenir qui date des *Mots* de Sartre dont on publiait des fragments dans les *Temps modernes* tandis que Nourissier était en train de terminer *Un petit bourgeois*. Comme j'incitais François à les lire, lui qui était en plein dans le sujet, j'entends encore son *« surtout pas, surtout pas ! Pas maintenant ! »*. Ah ! Que c'est fragile un écrivain !

Au marbre se termine par une chronique de Guy Dupré, *D'une morte*, datée du 31 octobre 1963. Il est juste qu'elle ait eu le mot de la fin. D'abord parce qu'elle est écrite de façon superbe : Nimier *« ce vivant regrettable à qui feront pour toujours défaut les trente-huit nouveaux ans dont il avait besoin »*, mais *aussi parce qu'elle rectifie nos propos de mer*credi dernier. Nous prétendions que Blondin avait été le premier à nous révéler noir sur blanc que c'était Sunsiare de Larcône qui conduisait l'Aston-Martin, le jour de l'accident.

Et voici ce qu'écrivait Dupré il y a vingt-cinq ans : *« Sur la rare jeune femme qui accompagnait Roger Nimier, et des mains de qui, comme l'enquête l'a prouvé, il a reçu par accident la mort, le silence s'est reformé. »* Le plus curieux, c'est que cette chronique je l'ai *lue en son temps et qu'elle m'avait étonné.* Mais que Nimier se soit tué au volant de sa voiture comme un héros d'un de ses romans avait été plus fort que mon souvenir. Autrement dit, le mauvais journalisme l'avait emporté dans notre esprit au fil des ans sur la littérature et la vérité tout court !

2 *Daudet plutôt que Furet ?*

Si Léon n'avait pas eu un père qui s'appelait Daudet, je me demande s'il aurait tenu le coup dans la dernière édition du Petit Larousse en couleurs où, en appendice, il n'a plus droit qu'à ces mots : *« Son fils Léon (Paris 1867-Saint-Rémy-de-Provence 1942), journaliste et écrivain, fonda* l'Action française *avec Charles Maurras. »* Même sa date de naissance est sujette à caution. 1867 affirment le Petit Larousse et le Dictionnaire des littératures de la même maison, consulté pour faire l'appoint. Mais le Petit Robert ne l'entend pas de cette oreille. C'est en 1868 qu'il serait né. Ils sont vraiment étonnants, ces dictionnaires. Ils devraient faire comme nous : se lire, se copier les uns les autres et se mettre d'accord. On dirait des enfants autistes qu'ils se murent dans leur savoir ou leur ignorance.

Quand je m'enferme dans le Larousse des littératures, de Demougin, j'apprends avec soulagement que Léon Daudet, après sa spectaculaire évasion de la Santé en 1927, a trouvé un refuge en Belgique jusqu'en 1930. Robert sourd comme un pot, comme Maurras, affirme lui que Léon Daudet *« gracié, rentra en France en 1929 »*. D'après Robert, *l'Action française* fut fondée en 1908 par Charles Maurras, Jacques Bainville et Léon Daudet. Ça *paraît net et carré, ça date de quatre-vingts* ans, je n'ai aucune raison d'en douter. D'autant plus que Demougin, de Larousse, est *pour ainsi dire d'accord puisqu'il nomme* Daudet rédacteur en chef cette année-là. Je respire. Seulement, comme s'il voulait me rendre fou, Demougin ajoute : *« En 1907, Léon Daudet devient codirecteur avec Maurras »*.

Je sais ce qu'ils vont me dire, les Larousse, *les Hachette, les Robert et les Bordas* : 1) « Nos dictionnaires s'adressent à un vaste public qui veut tout savoir *en gros* sans *s'embarrasser de fioritures inutiles.* » 2) « Ce grand public est fidèle. Quand il consulte un dictionnaire, il lui fait une confiance absolue. Il *ne s'amuse pas à lui chercher des poux*. Il ne va pas vérifier dans un autre dictionnaire s'il y a des contradictions. Et croyez-nous, il s'en porte mieux ainsi. » En fait, mon propos n'était pas d'embêter nos grandes familles. Et c'est vrai que ce n'est pas le rôle d'un dictionnaire qui a déjà tant de choses à se rappeler d'avoir en tête les dates exactes de naissance des personnes qu'il a la bonté de citer. Je comprends que, à partir d'un certin degré de connaissance, on s'en fiche de savoir si Léon Daudet a pu rentrer à Paris l'année de ma naissance ou un an après.

Mon propos était le suivant : je voulais vous conseiller de lire *Deux idoles sanguinaires. La Révolution et son fils Bonaparte*, de Léon Daudet (Albin Michel, 75 F). Le livre qui date de 1939 est dédié *à la mémoire de Georges Cadoudal*. Trois ans avant sa mort, Léon Daudet était en pleine forme. Ce n'était pas du Daudet gras, l'insulte aux lèvres, l'éructation permanente. Non, c'est précis, ramassé, sec. A l'*évidence*, Léon Daudet n'est pas un ami de la Révolution, ni de la démocratie. Mais compte tenu que la plupart des historiens *d'aujourd'hui quand ils nous parlent de* ces années-là deviennent de plus en plus « révisionnistes », pourquoi ne pas prendre les *devants. Au moins, chez Daudet, c'est écrit.*

3 *Bis repetita placent*

On se pose des questions à propos du rachat de *Jours de France* par Robert Hersant. *Veut-il menacer Match ? Cherche-t-il à créer* un hebdomadaire des familles à large public féminin, moins sophistiqué, moins engagé encore que ne le sont *Le Figaro Magazine* et *Madame Figaro* réunis ? Cherche-t-il à se couvrir ? C'est possible. Mais l'on semble oublier qu'en 1952, *Jours de France* qui s'appelait, je crois, *Semaine de France* n'avait duré qu'un an. En 1953, Marcel Dassault, dépité, arrêtait les frais. Et la semaine qui suivit cet arrêt, on vit à la devanture des kiosques le même journal sous le titre *Semaine du monde* dont Hersant ou son frère avait la direction.

Culture

MUSIQUES

Un centenaire oublié

Charles-Valentin Alkan

Curieux homme.
Alkan écrit un requiem
pour son perroquet.
se fait photographier...
de dos
et meurt écrasé
sous son Talmud
Cent ans plus tard,
son œuvre reste à découvrir.

Enfant prodige, Alkan donne, à douze ans, un récital de piano mémorable à Paris. Virtuose admiré de Liszt et de Chopin – après la mort du compositeur polonais, il « recueillera » ses élèves, – compositeur estimé, il se retire cependant peu à peu du monde, et partage son temps entre ses leçons de piano, la composition, une traduction de la Bible et l'attention qu'il porte à ses nombreux perroquets.

Bien que sa musique n'ait cessé d'être jouée depuis un siècle et demi, par lui-même, par son propre fils Elie-Myriam Delaborde, puis par Hans von Bülow, Ferruccio Busoni, Eugène d'Albert, Egon Petri, Claudio Arrau (pour ne citer que les pianistes les plus illustres), Alkan demeure inconnu du grand public. Mais ceux qui ont entendu ou joué ses œuvres s'attachent aux qualités originales de compositions souvent singulières, mais jamais gratuites ou excentriques.

Plus curieuse ou savante parfois que touchante, la musique d'Alkan n'encourt pas le reproche d'amateurisme, qui est le lot de la plupart des productions de l'époque (en dehors des grands noms) et des éléments toujours imprévisibles – dans le domaine du rythme, notamment – la distinguent immédiatement des avatars de l'académisme. A l'évidence, voilà une musique pensée avant d'être écrite ! Bien des détails témoignent d'ailleurs du goût d'Alkan pour la spéculation abstraite. En cela, il est proche de Beethoven ou de Charles Ives.

Depuis trente ans, Raymond Lewenthal (CBS), aux Etats-Unis, puis Ronald Smith (EMI) en Grande-Bretagne, ont contribué par des concerts et des enregistrements exemplaires à la connaissance de l'œuvre d'Alkan dans les pays anglo-saxons. En France, les microsillons de Bernard Ringeissen (Harmonia Mundi), Pierre Reach (RCA) et Daniel Capelleti (Disques René Gailly), qui reviennent en disques compacts et les efforts de la Société Alkan (13, rue Thérèse, 75001 Paris) apportent une contribution décisive à la reconnaissance du compositeur.

La société Alkan organise, ce mardi, un récital qui permettra d'entendre pour la première fois en France « The Amazing » Ronald Smith, pianiste anglais et spécialiste d'Alkan.

GÉRARD CONDÉ.

★ Mardi 13, 20 h 30, au Centre musical Bösendorfer, 17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

Communication

Une seule coupure publicitaire dans les œuvres de fiction

La 5 et M6 s'inquiètent

Le vote, mercredi 7 décembre, par l'Assemblée nationale d'un amendement interdisant aux chaînes plus d'une coupure publicitaire à l'intérieur des programmes de fiction a consterné les responsables de la 5 et de M6, qui n'avaient pas pressenti le danger. Si elle subsistait après l'examen en commission mixte paritaire de la loi sur l'audiovisuel, cette mesure aurait en effet pour conséquence de provoquer pour la 5 et M6 – axées sur la fiction – des manques à gagner respectifs de 416 et de 150 millions de francs sur un an.

L'amendement, à l'Assemblée nationale, est passé facilement, presque joyeusement. Vers 2 heures du matin, dans un hémicycle quasiment vide. « *C'était dans l'air*, commente un député, *tout le monde – à droite comme à gauche – sentant confusément la nécessité d'entreprendre quelque chose pour limiter la pollution des écrans.* » Oui mais voilà : personne n'avait, semble-t-il, pris la peine, calculette en main, de chiffrer les conséquences économiques de la mesure sur les deux jeunes chaînes spécialisées dans la fiction : la 5 et M6. Sauf à vouloir les placer dans une seringue et les contraindre soit à changer de programmes (les émissions de variétés n'ont aucune limitation de coupures publicitaires) soit à détourner l'esprit de la loi (en transformant par exemple un téléfilm de cinquante deux minutes et une série de deux téléfilms de vingt six minutes), soit à péricliter... TF1 dont les actionnaires, dans leur surenchère au mieux-disant culturel s'étaient spontanément engagés à ne pratiquer qu'une seule coupure dans leurs programmes de fiction, n'y trouverait rien à redire...

Dans une document remis au gouvernement les dirigeants de la 5 se livrent à un calcul du manque à gagner prévisible qu'occasionnerait la mesure. Calcul mathématique qui conduit à appliquer les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi – jour où la chaîne programme un téléfilm (actuellement coupé quatre fois) – le régime du mardi soir, où la 5 diffuse un film (coupé, lui, une seule fois). Une opération négative qui fait passer ses recettes d'un soir de 4,26 millions de francs à 2,66 millions de francs ; de 26,97 millions par semaine à 18,97 millions, et sur une année de 1,402 milliard à 986,440 millions. Soit une perte brute de 416 millions de francs.

« Handicap très lourd »

Quant à M 6, elle chiffre à 150 millions de francs (sur un chiffre d'affaires de 600 millions de francs) le manque à gagner ainsi occasionné. Une perte impossible, selon elle, à compenser : ni par une augmentation des tarifs des spots (c'est TF 1 et Antenne 2 qui fixent les prix du marché), ni par un gonflement de l'unique coupure (qui ferait fuir le téléspectateur)...

Alors, une mesure fatale ? La direction de la 5 ne se veut pas trop alarmiste et se contente d'évoquer ce nouveau « *handicap très lourd* », mais nul doute que le coup serait rude pour une chaîne dont le chiffre d'affaires de 1988 se situe autour de 1,6 milliard de francs. On s'étonne cependant, dans les deux chaînes, de la discrimination qui touche ainsi les œuvres de fiction lourde et dissuadera assurément de produire ou d'acheter des téléfilms. On vitupère cette intrusion dans la fonction du programmateur, « *capable d'évaluer lui-même le seuil de publicité tolérable par le public* ». Et l'on fait remarquer que, anti-naturelle dans un film de long métrage conçu pour une diffusion en salle, la coupure publicitaire est prévue dès l'écriture d'une série ou d'un téléfilm, dont la construction et l'intrigue intègrent la contrainte pour la transformer en rythme.

Soulagées par la bonne volonté mise par le gouvernement à valider par la voix législative leur réseau, la 5 et M 6 espèrent encore échapper à cette mesure que d'aucuns – y compris au gouvernement – confieraient d'ailleurs volontiers à la compétence du futur Conseil supérieur de l'audiovisuel. Affaire de lobbying... et de négociation (notamment avec les centristes). Affaire aussi de réalisme, car personne ne doute des conséquences funestes de cette mesure pour les deux plus jeunes chaînes du PAF... et de la restructuration déguisée que cela entraînerait.

ANNICK COJEAN.

La CNCL restitue aux deux chaînes les quatre fréquences contestées.

La CNCL a réattribué, lundi 12 décembre, à la Cinq et à M 6 les fréquences qui leur avaient été retirées par le Conseil d'Etat, en octobre dernier, pour « vice de forme » dans la première procédure d'autorisation. La Cinq retrouve ainsi ses émetteurs de Moret-sur-Loing et de Chézy-sur-Marne, et M 6 ceux de Lyon-Mont-Pilat et du Mans. Les projets de télévision locale qui s'étaient portés candidats à ces fréquences, concurremment aux deux chaînes nationales, n'ont donc pas été retenus par la Commission : Télé-Sud-Picardie à Chézy-sur-Marne, RCL-TV, une société regroupant des quotidiens régionaux et TF 1,à Lyon et au Mans. Les directeurs des journaux régionaux, retenus à l'étranger et qui n'avaient pu se rendre ni aux auditions publiques du 2 décembre dernier ni à un rendez-vous fixé quelques jours plus tard, avaient demandé, par lettre, vendredi 9 décembre, qu'un nouveau rendez-vous soit fixé. La CNCL en a décidé autrement en réattribuant sans attendre leurs fréquences à la Cinq et à M 6, dont les droits semblaient confortés, il est vrai, par la récente « validation » législative du reste de leurs réseaux.

Crise à l'hebdomadaire « Politis »

Une rédaction coupée en deux

L'hebdomadaire *Politis* est en crise. La crise financière qui perdure depuis plusieurs mois vient d'aboutir à une crise de direction qui se prolonge à l'intérieur de la rédaction. Deux membres du directoire, Rémy Galland et Michel Nandy, ont démissionné de leurs fonctions et plusieurs journalistes ont décidé de quitter la publication. Présidé par Bernard Langlois, *Politis* perd environ 80 000 francs par mois et son déficit atteindrait 600 000 francs à la fin de l'année. Cette situation est provoquée par la faiblesse de la publicité et par un niveau de vente qui n'assure pas l'équilibre financier, le tout étant aggravé, selon certains, par « *une mauvaise gestion* ».

Pour sortir de l'ornière, Jean-Paul Besset, membre de la rédaction en chef, avec le soutien de Bernard Langlois, a soumis à la rédaction « *un texte d'orientation* » intitulé « Recentrer », à la fin novembre. Ce texte suggère de chercher « *d'abord le consensus à gauche* » car, selon Jean-Paul Besset, « *l'image de* Politis *située à gauche de la gauche est un échec* ». En réponse, Michel Naudy a présenté lui aussi un texte d'orientation intitulé « Poursuivre » s'attachant à démontrer l'irréalisme du précédent qui veut « *chercher l'introuvable* ». Une campagne électorale s'est alors déroulée dans la rédaction afin de pourvoir un poste de rédacteur en chef unique. Les deux prétendants, Jean-Paul Besset et Rémi Galland, auteur d'un texte titré « Politis, journal rebelle », ont obtenu chacun douze voix.

Fort de sa voix prépondérante au directoire, Bernard Langlois a fait pencher la balance en faveur de Jean-Paul Besset, provoquant la démission de Michel Naudy et de Rémi Galland, au cours d'une réunion qualifiée de « *pénible* » par des membres de la rédaction. Cette nomination étant associée à une modification profonde de l'organigramme du journal, elle a provoqué une série de démissions dont celles du rédacteur en chef chargé de la culture, Raja Nasrallah, et du chef du service économique, Philippe Simonot.

Réuni lundi 12 décembre au soir, le conseil de surveillance a rejeté une motion de soutien à Bernard Langlois présentée par le vice-président, M. Henri Noguères (trois voix sur dix), et adopté une autre motion refusant les démissions de Michel Naudy et Rémi Galland tout en conseillant une mission de conciliation (cinq voix et deux abstentions). La situation paraît bloquée.

OLIVIER BIFFAUD.

Bicentenaire

Les noces de 89 et de l'audiovisuel

M. Jean-Noël Jeanneney, président de la Mission du Bicentenaire de la Révolution, a présenté, mardi 13 décembre, l'ensemble des projets et réalisations audiovisuels qui seront offerts au public en 1989 sur les petits et grands écrans.

Outre l'accueil pour examen de quelque deux cents projets et l'attribution de son label officiel à une cinquantaine, la Mission du Bicentenaire a apporté un soutien financier à certaines réalisations : 4 millions de francs pour l'étranger et 7 en France.

Ont ainsi été soutenues les préparations de *l'Histoire de la Révolution française*, de François Furet et Roger Stéphane, qui sera diffusée sur FR 3, du *Journal de la Révolution*, de Michel Vovelle (réalisation Hervé Baslé, Antenne 2), à hauteur de 1,2 million pour chacune de ces séries.

Une fresque historique de Pierre Dumayet et Pierre Lamaison, *l'Esprit des lois*, qui embrasse l'évolution des mentalités individuelles et collectives du dix-septième au vingtième siècle (Antenne 2) a reçu un peu plus de 600 000 francs.

Au nombre des autres projets financièrement aidés par la Mission du Bicentenaire, une série de dessins animés (*les Enfants de la liberté*) et la préparation de cinq numéros exceptionnels de l'émission « Résistances » (Antenne 2), consacrés à la situation des droits de l'homme dans le monde deux siècles après la Déclaration de 1789.

Enfin, la Mission a été elle-même à l'origine de trois projets : une rétrospective de films de cinéma consacrés à la Révolution et destinée à être diffusée en France et à l'étranger ; une seconde rétrospective d'émissions de télévision et une « mise en mémoire audiovisuelle du Bicentenaire » qui devrait être confiée à la société LMK-Images (*le Monde* et Marin Karmitz).

De Dreyfus à la petrestroïka

Plusieurs réseaux de télévisions étrangères (en Grande-Bretagne, en Belgique, aux Etats-Unis, en Pologne, au Brésil, entre autres) ont prévu une « couverture » et une évocation du Bicentenaire français qui dépassera parfois largement la retransmission des manifestations les plus spectaculaires de 1789.

Parmi les autres séries télévisuelles en préparation : « Les nuits révolutionnaires » (Charles Brabant, FR 3), « Condorcet » (Michel Soutter-Elisabeth Badinter, TF 1), « La grande cabriole » (Nina Companez, Antenne 2).

Au cinéma, le projet le plus ambitieux, « la Révolution française - pour que vive la liberté » (deux films, trois metteurs en scène, une centaine d'auteurs, cent soixante jours de tournage, trente mille figurants) requiert un budget de quelque 250 millions de francs.

Les radios s'associeront largement à ce que M. Jean-Noël Jeanneney a appelé « *les noces du Bicentenaire et de l'audiovisuel* » pour 1989.

Côté images, c'est peut-être la Cinémathèque, que dirige Jean Rouch, qui prend l'initiative la plus libertaire en proposant, à partir du printemps 1989, des films interdits, censurés, ou autocensurés par leurs auteurs sur pressions diverses. De ce panorama international et prometteur, la France ne sera pas absente : film consacré à l'affaire Dreyfus par Méliès, film du photographe-cinéaste Raymond Depardon, etc. Des Etats-Unis viendra, en outre, le film de Flaherty, *The Land*, qui annonçait, il y a près d'un demi-siècle, les ravages de la déforestation et des atteintes aux équilibres écologiques.

L'URSS, touchée par la grâce de la perestroïka, promet entre autres des films de Dovjenko et Poudovkine. De ce dernier, la Cinémathèque montrera un film jamais sorti, *Les assassins sortent la nuit*, scénario de Bertolt Brecht. Révolutionnaire !

MICHEL KAJMAN.

Le « procès » de Louis XVI sur TF 1

Les bouffons du roi

Etait-ce vraiment une surprise ? L'acquittement de Louis XVI, à l'occasion de l'émission consacrée, lundi 12 décembre, par TF 1, par Arthur Conte et Yves Mourousi : par 55 % du bon peuple (télévisuel) français, contre 27,5 % pour la mort et 17,5 % pour l'exil, renversant le verdict historique deux cents ans après (387 conventionnels avaient réclamé la tête du souverain, 334 son bannissement, sa détention ou « les fers ») ne signifie pas que les Français renient la Révolution. Simplement, les temps ont changé et la France répugne à voir couler le sang. « *Aujourd'hui*, s'est demandé l'historien Pierre Miquel, *les Anglais voteraient-ils pour envoyer Jeanne d'Arc au bûcher ? Bien sûr que non. Cette parodie de procès n'était qu'un jeu !* »

Un jeu auquel le public s'est laissé prendre, car TF 1 a fait le meilleur score de la soirée (19 %). Mais, surtout, un jeu d'acteurs professionnels et amateurs, où le grotesque le disputait au ridicule. S'il y a une leçon à tirer de cette mascarade – et on nous promet une suite : les procès de Danton et de Robespierre, – c'est que l'improvisation est un art difficile. Autant les acteurs véritables, qui jouaient le texte écrit par Arthur Conte, ne s'en sont pas trop mal tirés, autant les vedettes des étranges lucarnes – Léon Zitrone en président emperruqué, Jean-Edern Hallier en accusateur postillonnant – auxquels on avait donné toute latitude d'improviser, étaient franchement mauvais. Zitrone avait beau tonner – « *Nous ne sommes pas au spectacle !* », – il était démenti à chaque instant. Quant à Fouquier-Tinville-Hallier, ses clins d'œil à la galerie sous forme d'anachronismes volontaires – traitant la famille Capet de « *multinationale des rois* » et citant la fameuse réplique : « *La tolérance ? Il y a des maisons pour ça !* » – se perdaient dans un brouhaha informe. Le comble du ridicule fut atteint lorsqu'il lança : « *Capet, tu perds la tête !* », ou encore cette apostrophe finale : « *Français, encore un effort, coupons Capet !* »

Les professionnels de la parole, Mes Gilbert Collard et Jacques Vergès, respectivement pour la partie civile et pour la défense du roi, ne sortirent pas indemnes de l'exercice. Là aussi, on abusait de l'amalgame et de l'anachronisme. Me Collard accusait le roi de « *collaboration avec l'ennemi, crimes contre l'humanité et non-assistance à peuple en danger de mort* », alors que Me Vergès faisait allusion aux « *plombiers* » du *Canard enchaîné* en évoquant l'armoire de fer et comparait la fuite à Varennes au voyage de de Gaulle à Baden-Baden en 1968.

Dans une lettre à Malesherbes, le seul qui accepta de le défendre, Louis XVI écrivait : « *J'imagine qu'il faudrait s'adresser non à la Convention, mais à la France entière, qui jugerait mes juges et me rendrait, dans le cœur de mes peuples, une place que je n'ai jamais mérité de perdre.* »

Prémonition. Mais ce qu'il ignorait, c'est que cela se passerait dans un climat d'après banquet, sous forme de parodie grand-guignolesque.

ALAIN WOODROW.

EN BREF

● **La 5, après M 6, refuse de payer sa cotisation à la CNCL.** – La 5 a saisi le tribunal administratif de Paris pour demander à être déchargée de sa cotisation à la CNCL, cotisation destinée à assurer une partie du fonctionnement de l'institution. La 5 estime notamment que la somme demandée – 1,95 million de francs pour chacune des chaînes – aurait dû être fixée par le Parlement et non par décret du gouvernement. Elle juge en outre « illégales » les règles adoptées pour définir l'assiette de cette cotisation. M 6, de son côté, a récemment déposé un recours en Conseil d'Etat pour obtenir une baisse de sa propre cotisation, après le rejet d'un premier recours gracieux devant le tribunal administratif.

● ***Var Matin* condamné pour licenciement abusif de Mme Laffont Leenhardt.** – Le tribunal des prud'hommes de Toulon a condamné, lundi 2 décembre, le quotidien *Var Matin* à verser 450 000 F de dommages et intérêts à son ancienne directrice générale adjointe, Mme Laffont Leenhardt, licenciée abusivement le 18 janvier 1988. Mme Laffont Leenhardt, qui était avec sa famille administrateur et actionnaire du groupe Le Provençal-Var Matin, n'a jamais accepté la prise de contrôle de ces deux titres par le groupe Hachette en juillet 1987, et ne va pas se contenter de dommages et intérêts. Fille de l'ancien député PS et cofondateur du groupe Le Provençal, M. Francis Leenhardt, elle va demander sa réintégration dans ses fonctions et attend surtout le dénouement de l'action en justice engagée pour contester le rachat par Hachette (*le Monde* du 12 mai). La famille Leenhardt est notamment alliée au groupe Maxwell.

● **Création d'un Fonds de soutien européen au développement de scénarios pour la télévision et le cinéma.** – La Commission européenne a officiellement lancé, lundi 12 décembre, un Fonds de soutien au développement de scénarios de fiction pour la télévision et le cinéma dans la CEE. Baptisé SCRIPT (Support for creative independant production talent) et doté de 2 millions d'ECU (24,4 millions de francs), ce fonds servira à financer l'élaboration de scénarios par des auteurs européens et à faciliter la recherche de partenaire (producteurs, diffuseurs, etc.) au stade critique qui précède la production. Les subventions – de 40 000 ECU maximum – seront accordées sous forme d'avances sur les coûts de développement de scénarios et de préproduction, remboursables au premier jour de tournage, si le projet aboutit, a expliqué le président du SCRIPT, le cinéaste britannique Sir Richard Attenborough.

● **Le groupe Maxwell vend une filiale américaine de Macmillan.** – Le groupe Maxwell continue de céder des morceaux de la maison d'édition américaine Macmillan, qu'il a acquise récemment à la suite d'une OPA. C'est ainsi qu'il vient de vendre au groupe américain Mead Corporation la société de publications de codes juridiques Michie. La vente rapportera 226,5 millions de dollars (1 359 millions de francs) au groupe Maxwell.

● **Mouvement de grève à RTL-Télévision.** – Un mouvement de grève a perturbé, lundi 12 décembre, la réalisation des journaux d'information de RTL-Télévision (canal 21) en Lorraine. L'édition de 19 heures n'a duré qu'une dizaine de minutes au lieu des vingt habituelles. Dans un communiqué à l'AFP, les grévistes ont fait part de leurs vives inquiétudes sur « *l'avenir de l'information sur le canal 21* », redoutant une importante amputation du budget annuel.

● **L'assemblée générale d'Havas confirme le partage du pouvoir.** – Réunie le 9 décembre, l'assemblée générale d'Havas a entériné le nouveau partage du pouvoir entre le noyau dur initial mené par M. Jérôme Monod, le nouveau bloc d'actionnaires public mené par M. André Rousselet et les actionnaires publics menés par M. Robert Lion. Ces trois pôles représenteront à terme, respectivement, 25 %, 24 % et 15 % du capital. Le capital flottant sur le marché représente encore 40 % à 42 % des parts, mais il est fortement concentré puisque les petits actionnaires issus de la privatisation ne représentent plus que 5,6 % du capital. Le nouveau conseil d'administration, élu pour six ans, réunit les AGF, représentées par M. Michel Albert, BSN, représenté par M. Antoine Riboud, l'UAP, représentée par M. Jean Peyrelevade et, à titre personnel, MM. Pierre Dauzier, Michel François-Poncet, Robert Lion, Jérôme Monod, Jean-Louis Pétriat, André Rousselet, René Thomas, Jean-Marc Vernes et Marc Vienot. M. Jean Donnedieu de Vabres représente les petits porteurs et M. Jacques Lafont, le personnel. Selon son PDG, Pierre Dauzier, Havas devrait réaliser en 1988 un chiffre d'affaires supérieur à 16 milliards de francs et un résultat net courant de 700 millions de francs (330 millions hors Canal Plus).



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TONTO 2 OU UN PETIT PEU PLUS TARD LE MÊME JOUR. Atalante (46-06-11-90), 20 h 30.

TON BEAU CAPITAINE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). Théâtre Gémier, 20 h 30.

TÊTE D'OR. Odéon (43-25-70-32), 19 h 30.

LA TRAVERSÉE AU-DESSUS DU NIAGARA. Ivry. Théâtre (46-70-21-55), 20 h 30.

EN FACE OU LA CHANSON PERDUE. La Bastille (43-57-42-14), 19 h 30.

LA CAGNOTTE. Comédie-Française. Salle Richelieu (40-15-00-15), 20 h 30.

ADIEU MONSIEUR TCHEKHOV. Espace européen (42-93-69-68), 22 h 15.

DÉPÊCHE-TOI, C'EST SHABBAT. Epinay-sur-Seine. Maison des Presles (48-26-45-00), 20 h 30.

PERMIS DE VIVRE (pour le logement des défavorisés, abbé Pierre), 18 h 30.

A.M.O.R.C. (CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX) (42-78-35-55). ◇ Les paradiseurs prennent l'envol : 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Wonderful Casting : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARLEQUIN (45-89-43-22). Un pré vert, un tourment, deux boules de billard Spectacle assuré si bon public ! : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Tonto 2 ou un petit peu plus tard le même jour : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Les Deux Jumeaux vénitiens : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le *Bal de N'Dinga* : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Cagnotte : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). *Monsieur Masure* : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). *Le Gardien* : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ELDORADO (Fnac). ◇ Permis de vivre (pour le logement des défavorisés) Abbé Pierre : 18 h 30 et 13 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). *Salle I. Les Anciennes Odeurs* : 19 h. *La* Rive d'en face : 21 h. **Salle II.** L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THÉATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GŒTHE-INSTITUT (47-23-61-21). ◇ Table ronde autour de Walter Benjamin : 19 h.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-67-51-84). Drame de Poche : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Cet animal étrange : 18 h 30. Une dame aux camélias : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. La Chevauchée élastique : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30. ◇ Adieu *Monsieur Tchekhov* : 22 h 15.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. Par les villages Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h. Petite salle. ◇ En face ou la chanson perdue : 19 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). *Les Armoires* : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Cahiers de Malte Laurids Brigge : 19 h 30. L'Idiot : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Abdelwahab Meddeb Lectures-rencontres : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MOGADOR (48-78-75-00). Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h. Paroles : 21 h 15.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). ◇ Tête d'or : 19 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES *GLACES (PETIT PALAIS)* (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 15.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Les Sortilèges du verbe aimer Rencontres du *Palais-Royal : 14 h 30. Et le spectacle* continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

POTINIÈRE *(42-61-44-16). La Frousse* : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). ◇ L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) : L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

STUDIO DES ARTS-HÉBERTOT (42-27-40-27). Marie, un matin : 19 h.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Le Bonnet du fou : 21 h.

Mardi 13 décembre

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Jock : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Camp : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens. *Brel : 22 h.*

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Tango : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Le Tartuffe : 20 h 30. Salle II. ◇ L'Etranger : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30.

THÉATRE DU TEMPS *(43-55-10-88).* Andromaque : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. D'Artagnan : 20 h 30. Théâtre Gémier. Ton *Beau Capitaine : 20 h 30.*

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. La Nuit des chasseurs : 20 h 30. Petite salle. Tir et Lir : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. *M.I.T.*.. Claudel insolite : 18 h 30. Harcamone d'après le Miracle de la rose : 21 h. Petite salle. La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). ◇ Un pied dans le crime : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : *20 h 30.*

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Sous les yeux d'Occident (1936), de Marc Allégret, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Brève rencontre (1945, v.o.), de David Lean, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder (v.o.) : Je veux seulement qu'on m'aime (1975, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

SALLE GARANCE, *CENTRE GEORGES-POMPIDOU* (42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (48-26-34-30)

Les Années sombres 1938-1948 : Vers les beaux jours : le Jour et l'Heure (1962) de René Clément, la Libération de Paris (1944) d'un collectif, 14 h 30 ; Pages d'histoire (1966, *v.o.*) de Louis Estevez, la France libérée (1948) de Serguei Yutkevitch, 16 h 30 ; la Libération de Paris (1944) d'un collectif, Papy fait de la résistance (1983) de Jean-Marie Poiré, 18 h 30 ; la Longue Nuit (1965) de Paul Seban, Des terroristes à la retraite (1985) de Serge Mosco, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE (*) (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-*74-94-94*).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, *14e* (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-*63-16-16*).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BLACK MIC MAC 2 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N *ROLL* *(A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, *8e (43-59-92-82)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., *v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).*

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont *Les Halles*, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : *Latina*, 4e (42-78-47-86) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; *Le Triomphe*, 8e (45-62-45-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DUO A TROIS (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EPIDEMIC (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-*62-41-46) ; Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : *Cinoches, 6e (46-33-10-82)* ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e *(47-42-60-33)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAMLET GŒS BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; *Pathé Montparnasse, 14e* (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LUMIÈRE DU LAC (Fr.-It.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88)* ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Cinoches, *6e (46-33-10-82).*

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 *Juillet* Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Max Linder Panorama*, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-*10-96*).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé *Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, *14e (45-39-52-43) ; UGC Convention,* 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THE LAST MOVIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE AFFAIRE DE FEMMES *(Fr.)* : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE VOYAGE (Su.-Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BÉRUCHET DIT LA BOULIE. Film français de Béruchet : Studio *Galande, 5e (43-54-72-71).*

CAMILLE CLAUDEL. Film français de Bruno Nuytten : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FORMES DE L'AMOUR. Film allemand de Rudolf Thomé, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE. Film tchèque de Jiri Barta : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MANGECLOUS. Film français de Moshé Mizhari : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-*Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; *Saint*-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SUD. Film argentino-français de Fernando Ezequiel Solanas, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, *14e (43-27-84-50)* ; *Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TOM WAITS BIG TIME. Film américain de Chris Blum, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

« Une heure au quartier du Pont-Neuf et de la place Dauphine », 12 h 30, *métro Pont-Neuf, côté* pont (D. Fleuriot).

« Exposition Cézanne », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (P.-Y. Jaslet).

« *L'Age mûr* de Camille Claudel », 13 h 15, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, aux pieds de l'éléphant (Paris et son histoire).

« *Chine ancienne : arts, techniques*, croyances et coutumes funéraires », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Architecture de la cité », 14 heures, 15 heures et 16 heures, 30, avenue Corentin-Cariou (Explora, point d'accueil nº 2) Cité des sciences et de l'industrie.

« *Les appartements du Louvre* », 14 h 30, portail de Saint-Germain-l'Auxerrois (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

« L'Institut Pasteur », 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (M. Hager).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« *La Monnaie, hôtel et ateliers* : exposition : 1918... l'année de l'Armistice », 14 h 45, 11, quai Conti (Tourisme culturel).

« L'élégance française au cinéma », 15 heures, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (Approche de l'art).

POUR LES JEUNES

« *Matières et couleurs* », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Noël : les nativités du musée », 14 h 30 ; « Séance de contes, par A. de Coincy et I. Sauer » (cinq-sept ans), 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

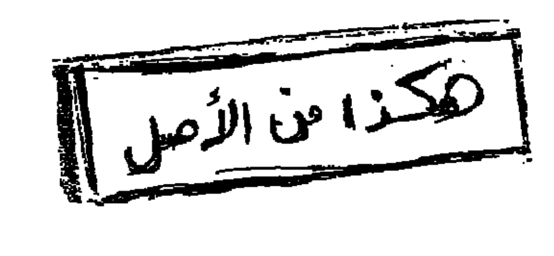
CONFÉRENCES

18, rue de Varenne, 18 h 15 : « Le sens de l'Achoura et du Mouloud chez les Musulmans », avec Sari Ali Hadjeddine (Fraternité d'Abraham).

91, rue de Seine, « Le temps des tribus et le retour de la religiosité dans *nos sociétés contemporaines* », par M. Maffesoli (L'Espace bleu).

60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « L'inconscient collectif. Dieu et diable », par Yves Diénal (Psychiatrie-psychanalytique).

78, boulevard Malesherbes, 20 h 30 : « La Kabbalah ou tradition cosmique. Symbolisme : Blanche-Neige », par J. Baryosher (L'Homme et la connaissance).



هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 13 décembre

TF 1

20.35 Cinéma : La 7e compagnie au clair de lune □ Film français de Robert Lamoureux (1977). Avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Henri Guybet. **22.05 Magazine : Ciel mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Dominique Lavanant. Sujets : Le patriarche. La vivisection. Les pannes des sens. **23.25 Journal, Bourse et Météo. 23.45 Magazine : Livres en tête.** De Joseph Poli et Jacques Duquesne. **23.55 Série : Drôles d'histoires 0.20 Feuilleton : Cités à la dérive. 1.10 Feuilleton : Papa et moi. 1.35 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams. 3.00 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.50 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.40 Cinéma : la Bande à papa □ Film français de Guy Lefranc (1955). Avec Fernand Raynaud, Noël Roquevert, Louis de Funès, Henri Crémieux. **22.05 Flash d'informations.** ▶ **22.10 Profession comique.** Emission d'André Halimi. Gérard Jugnot. **23.05 Informations : 24 heures sur la 2. 23.30 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.45 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Cinéma : Piège mortel ■ Film américain de Sidney Lumet (1981). Avec Christopher Reeve, Michael Caine, Dyann Cannon, Irène Worth. **22.30 Journal. 22.55 Télévision régionale. 23.50 Documentaire : Décors et mirages.** Les trésors de l'Opéra : histoire du décor à l'Opéra de Paris.

CANAL PLUS

20.30 Football. Championnat de France : Nice-Marseille. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : la Passion Béatrice** ■■ Film français de Bertrand Tavernier (1987). Avec Bernard-Pierre Donnadieu, Julie Delpy, Nils Tavernier, Monique Chaumette. **0.50 Cinéma : le Jour des morts-vivants** □ Film américain de George A. Romero (1985). Avec Lori Cardille, Terry Alexander, Joseph Pilato. **2.25 Série : Max Headroom.**

LA 5

20.30 Cinéma : le Cercle rouge ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1970). Avec Yves Montand, Alain Delon, Bourvil, François Périer. Magazine : Ciné cinq. **23.00 Ciné Cinq. 23.10 Cinéma : Bye bye Barbara** ■ Film français de Michel Deville (1968). Avec Philippe Avron, Ewa Swann, Michel Duchaussoy, Bruno Cremer. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Bye bye Barbara** (suite). **1.00 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **2.00 Le cœur au ventre** (rediff.). **2.55 Journal de la nuit. 3.00 Vive la vie !** (rediff.). **3.15 Sam et Sally** (rediff.). **4.05 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.55 Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Téléfilm : Les silences du cœur. De Richard Michaels, avec Chad Lowe, Mariette Hartley. **22.15 Série : Drôles de dames. 23.10 Magazine : Turbo** (rediff.). **23.35 Magazine : Adventure** (rediff.). **0.00 Journal. 0.10 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Série : Les saintes chéries** (6e épisode). **2.30 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **3.25 Documentaire : Le monde sauvage. 3.50 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **4.45 Documentaire : Le monde sauvage. 5.15 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Claude Ballif, compositeur. 2. Séjour en Allemagne. **20.30 Archipel médecine.** Opération exceptionnelle : D'une France à l'autre ; Dossier : Les villes et la santé, en direct de Dunkerque. **21.30 Opération exceptionnelle : D'une France à l'autre. 22.40 Nuits magnétiques.** Les paysans, par Maurice Lemoine. 1. Voyage au cœur des vallées perdues avec les paysans du Massif Central et de l'Aveyron. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Woodstock. Carlos Santana et les autres.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 août lors du XXIIe Festival de La Chaise-Dieu) : Passion selon saint Marc, de C.P.E Bach, par le Concerto Armonico de Budapest et le Bachkoor d'Anvers, dir Michael Scheck ; sol. Joseph Cornwell, ténor, Glenn Chambers, basse, Jeanine Lambrechts, soprano, Simon Schouten, haute-contre. **22.30 La galaxie des traditions. 23.07 Clubs archives.** Ernest Bour à partir des symphonies de Beethoven. **1.00 La dynastie Puccini.** Miserere, d'Antonio Puccini ; Concertone pour flûte, clarinette, trompette, cor et grand orchestre de Michele Puccini ; I Chrisantemi, de Giacomo Pucchini.

Mercredi 14 décembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Club Dorothée après-midi. Sablotin ; Les chevaliers du zodiaque ; Flashman ; GI Joe ; Lamu ; Capitaine Flam ; Silver Hawks ; Bioman ; Le mot mystérieux ; Le jeu du téléphone ; Le Jacky seau ; Le jeu de l'ABC ; Le top junior. **17.45 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.50 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.20 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Variétés : Sacrée soirée.** Invités : Alain Delon, Michel Serrault, Edwige Feuillère. Variétés : Mory Kanté, Kyllie Minogue, Ziggy Marley, Kim Wilde, Bibie, Richard Clayderman, Shona, Métiss, Wet wet wet, Sid Haywood. **22.30 Magazine : Ex libris** Sommaire : Expliquez-moi (Catherine Dolto-Tolitch, qui évoque le dernier livre de sa mère : *la Cause des adolescents)* ; Entretiens (Michel Tournier et Guy Gilbert) ; Tête à texte ; Déjeuner rencontre entre Erik Orsenna et une classe de lycéens ; Exploration (Marcel Aymé) ; Astérix a trente ans, avec Uderzo ; Jacques Idier sur les traces de Bernard Alexandre, le célèbre curé du pays de Caux. **23.35 Journal et Météo.** *De 23.55 à 6.27 Rediffusions.* **23.55 Série : Drôles d'histoires. 0.20 Feuilleton : Cités à la dérive. 1.05 Feuilleton : Symphorien. 1.30 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams. 3.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.00 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Chauds les glaçons. Présenté par Cerise et Philippe Giangreco. Julie et Stéphane ; Pitou ; Inspecteur Duflair ; Voltron. **17.15 Magazine : Grafflitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. La panthère rose ; La petite merveille. **17.55 Série : V. Dissident. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : La baby-sitter. 20.00 Journal et Météo. 20.40 Feuilleton : Nord et Sud II.** De Kevin Connor, avec James Read, Patrick Swayze (4e épisode). **22.15 Flash d'informations. 22.20 Documentaire : La ville mode d'emploi.** Emission de Philippe Alfonsi. 3. Béton nord, banlieue sud, de Guy Saguez. *L'enquête d'un journaliste français à Barcelone, et celle d'un journaliste espagnol à La Rochelle.* **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.40 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. *Invité :* Jean-Claude Carrière.

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Décibels (rediff.). **14.30 Jeu : Cherchez la France. 15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. 17.00 Flash d'informations.** *De 17.03 à 18.30 Amuse 3.* **17.03 Dessins animés.** Petit ours brun ; Boumbo. **17.15 Série : Tom Sawyer. 17.35 The Muppets babies. 18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Les contes magiques.** La cité des sept sages. **20.05 Jeu : La classe. 20.30 Théâtre : la Danse de mort.** Pièce d'August Strindberg, adaptée par Claude Chabrol. Avec Michel Bouquet, Niels Arestrup, Juliette Carré, Madeleine Marie. **22.40 Journal et Météo.** ▶ **23.05 Magazine : Océaniques.** La leçon de musique d'Olivier Messiaen, d'Olivier Mille. **0.00 Documentaire : L'enracinement.** Edgar sans d..., citoyen franc-comtois.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Le droit au meurtre. De Jeffrey Bloom, avec Michael Ontkean, Jane Kaczmarek. **15.00 Série : Stalag 13. 15.30 Téléfilm : Une proie pas comme les autres.** De Sandor Stern, avec Gérald McRaney, Shawnee Smith. **17.15 Documentaire : Dans les forêts de Nouvelle-Zélande. 17.40 Cabou cadin.** SOS fantômes ; Le piaf ; COPS. *En clair jusqu'à 21.00.* **18.25 Dessins animés : Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. **20.30 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : Ennemis intimes** □ Film français de Denis Amar (1987). Avec Michel Serrault, Wadeck Stanczak, Ingrid Held. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : l'Œil au beurre noir** □ Film français de Serge Meynard (1987). Avec Julie Jezequel, Smaïn, Pascal Légitimus, Martin Lamotte. **0.05 Cinéma : Bob le flambeur** ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1955). Avec Isabelle Corey, Roger Duchesne, Daniel Cauchy. **1.45 Surprises sur prise. 2.35 Surprises.** Spécial films X anciens.

LA 5

13.30 Série : Chasseurs d'ombres. 14.25 Série : K 2000. 15.25 Série : Shérif, fais-moi peur. *De 16.25 à 17.40 Dessins animés.* **16.25 Le tour du monde de Lydie. 16.50 Pollyanna. 17.15 Creamy, merveilleuse Creamy. 17.40 Magazine : En route pour l'aventure. 18.05 Dessin animé : Les aventures de Claire et Tipoune. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : La guerre des couples.** De Donald Wrye, avec Tom Selleck. **22.30 Série : Génération pub. 23.30 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **0.35 Boulevard Bouvard** (rediff.). **1.00 Le cœur au ventre** (rediff.). **1.50 Petit déjeuner compris** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Vive la vie !** (rediff.). **3.10 Voisin, voisine** (rediff.). **4.10 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.00 Voisin, voisine.**

M 6

13.20 Dessins animés : Graffi'6. 14.05 Variétés : Hit 92. 15.05 Variétés : Fréquenstar. 15.45 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Campus show. L'étudiant conseil. **20.35 Téléfilm : L'enterrée vive.** De Jack Smight, avec Olivia de Havilland, Ed Nelson. **21.55 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Sur le thème « On est de la revue », sont invités : Pierre Nora *(le Débat)*, Claude Lanzmann *(les Temps modernes)*, Gérard Miller *(l'Aire)*, Philippe Sollers *(l'Infini)*. **23.10 Série : Drôles de dames. 0.00 Journal. 0.10 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries** (7e épisode). **2.30 Feuilleton : Les roues de la fortune** (4e épisode). **3.25 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **4.20 Les roues de la fortune** (rediff.). **5.15 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Autour de l'œuvre de Taha Hussein. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse, du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** Les paysans. 2. La charrue, le tracteur et le congélateur. La rapide modernisation des campagnes. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Woodstock. Carlos Santana et les autres.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 décembre 1987 aux Journées de musique ancienne de Herne) : Concerto pour quatre violons, cordes et basse continue nº 1 en ré majeur, Concerto pour violon, cordes et basse continue nº 6 en la mineur, de Vivaldi ; Concerto pour deux claviers, cordes et basse continue en ut majeur BWV 1061, de Bach ; Concerto pour deux violons, violoncelle, cordes et basse continue nº 11 en ré mineur. Concerto pour deux violons, cordes et basse continue nº 2 en sol mineur, Concerto pour violon, cordes et basse continue nº 9 en ré majeur, Concerto pour quatre violons, violoncelle, cordes et basse continue nº 10 en si mineur, de Vivaldi, par l'Academy of Ancient Music. **22.20 Concert du GRM.** Lumière ralentie, de Bayle. **23.07 Jazz club.** En direct du Sunset (60, rue des Lombards à Paris), le quartette du guitariste Marc Ducret.

Audience TV du 12 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	54.9	Santa-Barbara 20.3	Actuel. région. 12.0	Actuel. région. 11.8	Top 50 4.0	Ali Baba 4.7	Routes paradis 2.8
19 h 45	58.6	Roue fortune 32.1	Baby sitter 8.6	19-20 info 7.3	Nulle part 3.7	Boulev. Bouvard 3.1	Routes paradis 3.7
20 h 16	71.4	Journal 32.7	Journal 16.6	La classe 11.3	Nulle part 2.1	Journal 5.1	Campus show 3.7
20 h 55	74.6	Au nom du... 19.5	Heure vérité 14.2	Derr. la porte 21.4	Platoon 5.4	Accords diable 9.2	Chasseur... 6.1
22 h 8	63.5	Au nom du... 17.1	Heure vérité 16.5	Pub 9.6	Platoon 5.4	Accords diable 9.4	Drôles de dames 6.3
22 h 44	34.1	Super easy 18.3	Le Monocle 5.0	Océaniques 2.2	Bobcogolfoot 1.6	Accords diable 2.9	Drôles de dames 3.7

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 13 décembre à 0 heure et le dimanche 18 décembre à minuit.

Une série de perturbations poursuivent leur descente le long de la face ouest de l'anticyclone centré sur le proche Atlantique. Par conséquent, la grisaille persistera les jours prochains. Toutefois, on bénéficiera d'une amélioration temporaire jeudi après-midi et vendredi, qui permettra au soleil de faire de belles apparitions, notamment sur la moitié ouest du pays.

Mercredi : grisaille au nord et à l'est.

Du nord à la Bourgogne au Lyonnais et dans le Nord-Est, grisaille, bruines éparses et fraîcheur (1 à 5 degrés) persisteront toute la journée. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera dégagé. Mistral et tramontane souffleront encore assez fort ainsi que le vent d'est sur la Côte d'Azur. En Corse, les passages nuageux seront parfois accompagnés d'averses, voire d'orages le matin. Les températures seront légèrement positives au lever du jour (0 à 4 degrés) et atteindront 8 à 12 degrés dans l'après-midi. Sur le reste du pays, nuages bas et brouillards seront fréquents en début de journée. Il fera frais : −2 à 2 degrés. Au fil des heures, des éclaircies se développeront. L'après-midi, le soleil sera prédominant de la Bretagne et des Pays de Loire aux Pyrénées. Le thermomètre avoisinera 7 à 9 degrés.

Jeudi : gelées matinales et éclaircies gagnent du terrain.

Au petit matin, les gelées seront fréquentes. Elles seront comprises entre −1 et −3 degrés en général et atteindront, par endroits, −5 degrés dans le Sud-Ouest. Des bancs de nuages bas et de brouillards, souvent givrants, seront encore nombreux. En cours de journée, le soleil réussira à percer sur la quasi-totalité du pays. Seules l'Alsace, la Franche-Comté et les Savoies conserveront un temps assez maussade avec quelques flocons de neige jusqu'à 600 mètres d'altitude, et un peu de bruine en plaine. Près de la Méditerranée, le vent faiblira. Les températures de l'après-midi seront sans changement par rapport à la veille.

Vendredi : gris le matin, puis éclaircies.

Le matin, les brumes et les brouillards se feront plus rares, et les éclaircies nocturnes seront responsables d'une baisse sensible des températures minimales. Des gelées blanches seront à craindre de la Normandie au Nord, à l'Ile-de-France, au Centre et au Sud-Ouest. Les nuages resteront nombreux sur les Alpes du Nord et l'extrême Sud-Est. Ils donneront encore quelques précipitations et de la neige à partir de 500 mètres. En Corse, le ciel sera variable et des averses sont encore possibles.

Dans le cours de l'après-midi, le soleil devrait faire de plus franches apparitions. Les éclaircies seront belles excepté sur la Bretagne, les Pays de Loire et la Normandie où le ciel se couvrira progressivement. Quelques pluies affecteront la Bretagne en fin d'après-midi. Les températures minimales seront comprises entre 0 et −5 degrés sur la majeure partie du pays, pouvant descendre à −6 ou −7 degrés localement au gré des éclaircies. Elles seront comprises entre 2 et 5 degrés près des côtes et entre −2 et 2 degrés sur l'extrême Sud-Est. Les températures maximales évolueront entre 3 et 8 degrés, entre 8 et 11 degrés en bordure de mer, et entre 1 et 4 degrés sur le Nord-Est.

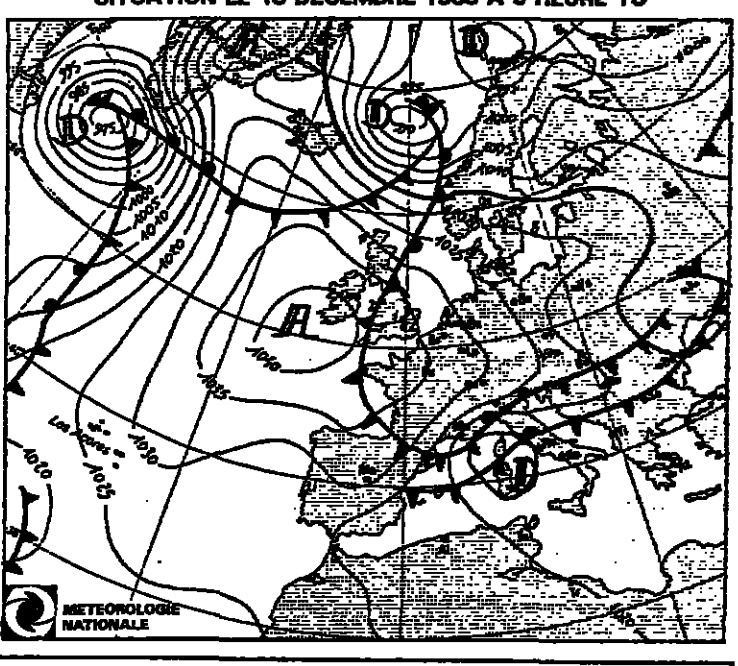
Samedi : nuages et pluies.

Le matin, le ciel sera couvert des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes du Nord et au Nord-Est. De petites pluies intermittentes se produiront sur ces régions. Sur le quart nord-ouest, le Centre, l'Aquitaine, la Bourgogne et la Champagne, les nuages seront nombreux et ils donneront de fréquentes averses, notamment de la Normandie au nord du Bassin parisien et au Centre. Dans l'après-midi, la bande très nuageuse et faiblement pluvieuse atteindra le quart sud-est. Sur les autres régions, les nuages seront encore abondants. Les averses n'épargneront que les régions les plus à l'ouest : Bretagne, Normandie, Charentes et Aquitaine, où des éclaircies perceront. Un vent de nord soufflera modérément près des côtes de la Manche et le mistral se lèvera en fin de journée. Les températures minimales baisseront encore sur le quart nord-ouest. Les maximales seront en baisse d'environ 2 degrés.

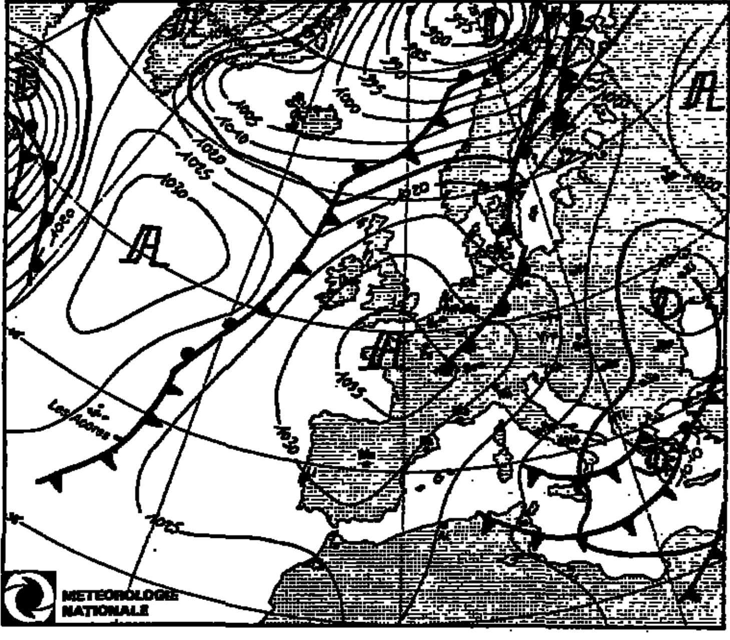
Dimanche : encore très nuageux.

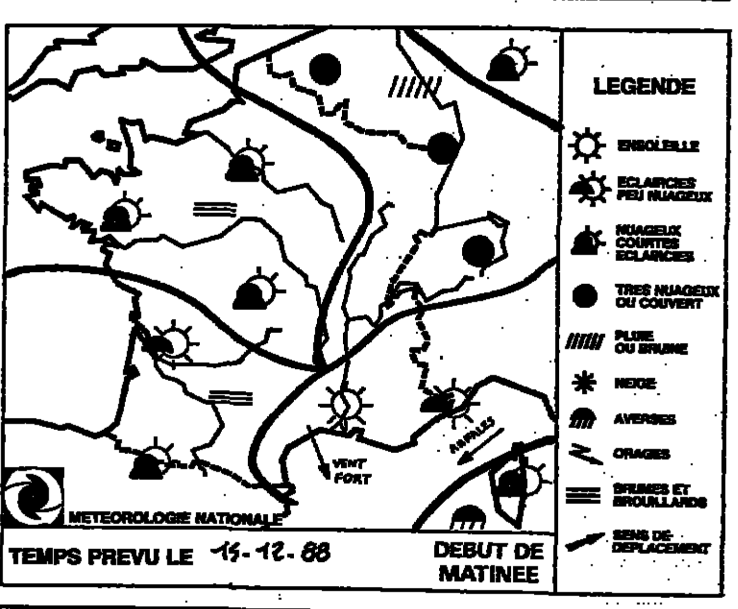
Le quart sud-est et le Nord-Est seront encore affectés par quelques averses le matin. Sur les autres régions, les brumes, les brouillards et nuages bas seront nombreux et persistants. Une nouvelle perturbation, faiblement pluvieuse, arrivera sur la Bretagne en fin de matinée. Elle donnera une couverture nuageuse importante sur le quart nord-ouest l'après-midi. Un fort mistral dégagera le ciel des régions méditerranéennes.

SITUATION LE 13 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-12-1988 à 6 heures TU et le 13-12-1988 à 6 heures TU — le 13-12-1988

FRANCE

	Max	Min	Temps
AJACCIO	17	8	N
BIARRITZ	10	3	N
BORDEAUX	13	3	D
BOURGES	10	3	C
BREST	12	7	C
CAEN	11	4	C
CHERBOURG	10	6	D
CLERMONT-FERR.	9	3	C
DIJON	9	4	C
GRENOBLE St-M-H	10	1	D
LILLE	9	5	A
LIMOGES	6	3	N
LYON	6	5	C
MARSEILLE-MAR.	13	2	D
NANCY	7	4	C
NANTES	13	1	D
NICE	16	8	D
PARIS-MONTS.	10	6	D
PAU	6	1	B
PERPIGNAN	13	6	D
RENNES	12	0	A
ST-ETIENNE	7	3	D
STRASBOURG	6	5	C
TOURS	10	1	D
TOULOUSE	6	3	D
POINTE-A-PITRE	30	22	D

ÉTRANGER

	Max	Min	Temps
ALGER	16	6	C
AMSTERDAM	9	7	P
ATHÈNES	14	8	D
BANGKOK	28	16	N
BARCELONE	13	3	D
BELGRADE	11	3	N
BERLIN	6	2	P
BRUXELLES	9	6	P
LE CAIRE	10	9	N
COPENHAGUE	6	−4	C
DAKAR	27	17	D
DELHI	25	8	D
DJERBA	15	13	N
GENÈVE	6	3	D
HONGKONG	19	15	D
ISTANBUL	9	5	D
JÉRUSALEM	15	7	N
LISBONNE	13	5	D
LONDRES	10	0	B
LOS ANGELES	26	8	D
LUXEMBOURG	6	2	P
MADRID	17	0	D
MARRAKECH	19	6	D
MEXICO	24	9	B
MILAN	6	−4	A
MONTRÉAL	−14	−24	N
MOSCOU	−9	−15	*
NAIROBI	25	10	D
NEW-YORK	−1	−13	N
OSLO	−2	−8	C
PALMA-DE-MAJ.	17	2	O
PÉKIN	10	−5	D
RIO-DE-JANEIRO	26	21	D
ROME	16	5	N
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	−4	−9	C
SYDNEY	20	17	C
TOKYO	14	8	C
TUNIS	16	10	P
VARSOVIE	6	−1	C
VENISE	7	2	D
VIENNE	7	4	A

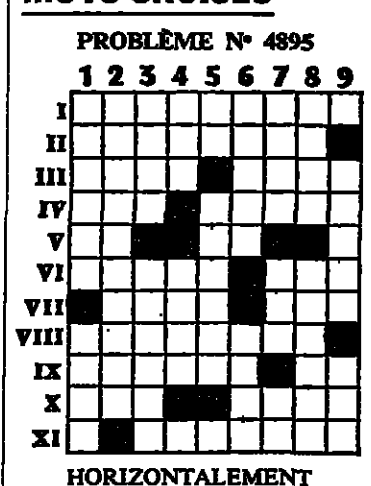
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4895



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent nourrir des canards. – *II. Apporter un soutien.* – *III. Fou,* est difficile à arrêter. Faux quand il y a un lapin. – IV. Baie. Donner des motifs. – V. Partie de l'Univers. Protège une phalange. – VI. Esprit populaire. Auquel on n'a pas touché. – VII. Entre la mer Caspienne et le golfe Persique. Trou dans un mur. – VIII. Vit dans les bois. – IX. Pas monochromes. Donna son nom à la ville de Briovère. – X. Qui a fait son apparition. La plus ancienne partie du jurassique. – XI. Délit qui consiste à vendre ce qui appartient au patron.

VERTICALEMENT

1. Effet dont on peut dire qu'il est un peu ficelle. Il serait faux de dire qu'elle ne fait pas un pli. – 2. Femme qui a une âme de chef. – 3. On y brûle de l'essence. Peuvent être assimilées à des parties honteuses. – 4. Pas vilaine, jadis. Fut autrefois une partie du Cambodge. – 5. Qui devrait être acquitté. Patrie d'Andersen. – 6. Certain apparut en Judée. Christiana, à une certaine époque. – 7. Nom de pays. Pouce pour un pépin. Dans le vent. – 8. Traverse plusieurs lacs. Déchiffrai comme un débutant. – 9. Susceptible d'être accueilli par des éclats. Pas innocent.

Solution du problème nº 4894

Horizontalement

I. Familial. – II. Améliorée. – III. Interdits. – IV. Née. Aèdes. – V. Eson. – VI. Aire. Oter. – VII. Neige. Epi. – VIII. Tank. Al. – IX. Emets. Nul. – X. Ru. Io. Olé. – XI. Refréner.

Verticalement

1. Fainéanter. – 2. Amnésie. Mûr. – 3. Météorite. – 4. Ile. Négatif. – 5. Lira. Ensor. – 6. Iode. – 7. Aridité. Non. – 8. Lète. Epaule. – 9. Essoriller.

GUY BROUTY.

« services »

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Le prix de la jouvence

Un récent colloque a mis en lumière les carences de la recherche française sur les pathologies liées au vieillissement.

LA Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), dont la vocation première est d'assurer la gestion du *système de protection* sociale, aide-t-elle suffisamment la recherche médicale ? En 1987, *elle y a* consacré *46* millions de francs, soit cinq fois plus qu'il y a dix ans.

Depuis 1984, elle a passé avec l'INSERM plus de trois cent cinquante contrats de recherche. Pourtant, aussi louables soient ces efforts, force est de constater qu'au vu de ce que représente la CNAMTS – environ 400 milliards de francs par an, – ils demeurent malgré tout insuffisants. Logiquement, la CNAMTS devrait trouver *largement son* compte dans une aide massive à la recherche médicale. N'est-ce pas là, pour elle, la possibilité, à terme, de faire des économies, et d'obtenir une réduction du déficit de la Sécurité sociale ?

Au cours du colloque « Chercher pour agir, recherche d'aujourd'hui, médecine d'aujourd'hui et de demain », organisé conjointement les 7 et 8 décembre par l'INSERM et la CNAMTS, *il fut rendu compte de* plusieurs travaux réalisés en commun par les deux organismes dans des domaines aussi différents que le diabète insulino-dépendant, le cancer, la périnatalogie et les transplantations. Mais c'est peut-être lorsqu'il fut question de la *recherche sur les pathologies liées* au vieillissement que se fit le plus cruellement sentir le manque de moyens dont souffrent aujourd'hui certains chercheurs.

Comme devait le rappeler le docteur Lalardrie, médecin-conseil de la CNAMTS, la population française compte actuellement près de 10 millions et demi de personnes âgées de soixante ans et plus. Leurs dépenses de santé ont été estimées en 1987 à plus de 155 milliards de francs sur lesquelles l'assurance-maladie rembourse environ 90 % (hospitalisation, soins ambulatoires, soins en longs séjours, soins en hébergement et soins à domicile).

En 2010, cette population représentera de 27 % à 28 % de l'ensemble de la population, soit 15,5 millions de personnes. En francs d'aujourd'hui, les dépenses de santé des personnes âgées devraient alors s'élever à 230 milliards de francs. « *Certains parlent de « gouffre noir »*, estime le docteur Lalardrie, ajoutant que « *de fait, toute projection, sur les bases actuelles ne peut que donner raison aux alarmistes* ».

Selon le docteur Françoise Forette (hôpital Broca, Paris), ce vieillissement de la population, ainsi que le nombre très important de personnes très âgées – on comptait, rappelle-t-elle, quatre cent mille personnes de plus de quatre-vingt-cinq ans en 1980 et on en comptera 1 million en l'an 2000 – ne doivent pas trop inciter au pessimisme. « *Au contraire !* dit-elle. *Si le nombre de personnes âgées augmente, le vieillissement lui, diminue, tout au moins pour une grande partie de la population.* » Selon elle, deux types de personnes âgées doivent être distingués :

– Les « normales », en bonne santé relative mais exemptes de maladies physiques ou psychiques. Elles sont de plus en plus nombreuses.

FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite page 22.)



VALERIE WINCKLER/RAPHO

Le SIDA du père

PLUS encore que la question du dépistage, systématique ou non, des femmes enceintes (à laquelle une réponse officielle sera très bientôt apportée), c'est celle des liens entre procréation *masculine et séropositivité* qui pose aujourd'hui un problème de santé publique considérable et *trop méconnu. On estime* actuellement qu'en France trois cent mille personnes environ sont *contaminées par le virus du* SIDA. Parmi elles, on compte 90 % d'hommes dont tous ne *sont pas, loin s'en faut, homo*sexuels. La multiplication du nombre des examens de dépistage *fera bientôt qu'un nombre* croissant de personnes sauront si elles sont séropositives ou non. Or, la seule réponse préventive qui puisse aujourd'hui, et sans doute pour longtemps encore, être apportée se résume à l'utilisation systématique du préservatif masculin. Une prévention qui concerne autant le *partenaire sexuel supposé séro*négatif que la personne contaminée elle-même, qui doit impérati*vement se garder de tout contact* infectieux.

Ainsi, à la différence de la femme séropositive qui peut toujours envisager une grossesse en espérant donner naissance à un enfant non contaminé, l'homme séropositif serait médicalement « condamné » à la stérilité. En réalité, cette question pose deux problèmes scientifiques de première importance. Quelle fraction du sperme (spermatozoïde, *autres cellule, plasma séminal)* contient le virus du SIDA ? Dispose-t-on d'une technique *permettant d'éliminer ces virus* et « autorisant » ainsi l'homme contaminé à être père ?

Sperme et virus

En dépit de l'importance tout à fait considérable de ce problème, on ne dispose encore que de réponses fragmentaires et *contradictoires. On pensait* depuis plusieurs années que la contamination à partir du sperme *avait, comme le sang, pour origine* certaines cellules (les lymphocytes) présents dans le plasma *séminal. Or,* certains spécialistes mettent en cause *l'existence même de ces lymphocytes* dans le sperme humain. A l'échelon expérimen*tal aussi, les conclusions* divergent. Une équipe américaine dirigée par le docteur Bernard Poiesz (université de l'Etat de New-York), utilisant la nouvelle technique d'amplification de l'ADN *(le Monde* du 7 décembre), vient d'annoncer qu'elle ne retrouvait pas le génome du virus dans les spermatozoïdes humains. *Pour*tant, l'équipe du professeur Maurice Auroux (Hôpital de Bicêtre) vient de publier les résultats *à priori* inquiétants établissant *in vitro* que les spermatozoïdes *humains* peuvent fixer le virus du SIDA à leur surface.

« Dès lors, et pour répondre à la question que posent les couples concernés, il nous semble qu'il serait très prématuré d'accéder à leur demande par insémination de spermatozoïdes triés », explique le professeur Auroux. Sans méconnaître la complexité des problèmes, certains cliniciens – des gynécologues en particulier, comme le professeur Roger Henrion (maternité Port-Royal) – estiment, en s'appuyant notamment sur des données épidémiologiques rassurantes, qu'il est difficile, voire injustifié, de s'opposer *à la* volonté d'un couple – homme séropositif, femme séronégative – qui souhaite avoir un enfant et pour *lequel* ce *projet* constitue plus encore que pour d'autres une raison d'espérer. *Ces cliniciens n'ignorent pas non* plus qu'il faut ici prendre le maximum de précautions, c'est-à-*dire ne pas multiplier les rapports* sexuels sans précautions mais les limiter aux seules périodes où la femme est féconde, de manière à ne pas prendre le risque de contaminer la future mère. C'est dire l'ampleur et la gravité des nouvelles questions soulevées par cette épidémie, c'est dire aussi l'urgence qu'il y a, alors qu'on annonce une augmentation et une réorganisation du financement de la recherche, à faire que celle-ci se penche au plus vite sur des sujets aussi essentiels que celui-ci.

JEAN-YVES NAU.

La dent du futur

L'exigence des diététiciens et des cuisiniers, qui demandent aux chercheurs de leur inventer des mets à la carte.

FINALEMENT, rien ne devrait *changer*. Du moins dans l'apparence. La nourriture de demain ressemblera comme *une sœur à celle d'aujourd'hui. Mais,* grâce au mariage subtil de la technologie et du plaisir du goût, elle devrait être plus saine, plus variée, plus équilibrée, moins chère et, paraît-il, tellement plus goûteuse. Ceux qui nous menaçaient d'une alimentation à base de pilules et de concentrés en tubes en sont donc heureusement pour leurs frais. La démonstration en a été faite à Montpellier, avec la dégustation d'un de ces repas de demain que le chef renommé d'un « deux étoiles » de l'Aveyron, Michel Bras, a préparé à partir des aliments et des produits nouveaux sortis tout droit des laboratoires de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

Cette révolution en douceur, Brillat-Savarin, le plus célèbre des critiques gastronomiques, et Escoffier, l'un des pères de la cuisine moderne, ne l'auraient pas reniée. Car elle n'est pas la fille de ces *tomates et de ces* pommes sans goût qui abondent sur les étals des marchés. Elle est en revanche le résultat de *longues recherches et de mises* au point de produits ou de technologies variées qui, comme la cuisine sous vide, *paraissent pleines de promesses.* Ne doit-elle pas en effet permettre demain aux bistrots, affirme Alain Senderens, le chef du restaurant parisien Lucas Carton, d'« *offrir à leurs clients des plats industriels réchauffés dignes d'un deux étoiles* » ?

Une opinion que ne refuse pas Bruno Goussault, directeur de l'Institut supérieur de l'alimentation, en soulignant que cette technique, du fait de l'utilisation d'une cuisson à basse température (72 h à 65° au lieu de 20 mn à 120°) « *garde aux aliments leurs arômes et leurs qualités, sous réserve que les circuits de distribution puissent assurer une hygiène sans faille au consommateur* ». La cuisine sous vide est un exemple de ces changements en profondeur qui vont modeler le nouveau paysage de l'industrie agro-alimentaire. Mais elle est aussi un témoignage concret de cette révolution qui mêle habilement le passé et le présent, le présent et le futur, et ne recule devant aucun procédé, fût-il issu de l'industrie du plastique (extrusion) ou de celle du nucléaire (ultrafiltration et irradiation).

Premier exemple de cette modernité du plaisir gustatif, les amuse-gueule qui accompagnaient l'apéritif de ce repas peu banal : des quiches lorraines et des beignets de poisson. Apparemment, aucun rapport entre ces deux aliments. Et pourtant les produits qui *les composaient sont le* fruit d'une bien drôle de cuisine. Les petits morceaux de lard avaient l'aspect du lard, la couleur du lard, le goût du lard, mais ce n'était pas du lard. Pareil pour le poisson, qui était le résultat, habilement aromatisé, d'un aliment reconstitué à partir des mêmes protéines végétales. Des protéines de féverole analogues à celles fournies par le soja, le pois ou même la luzerne, et qui se présentent sous forme de poudre – hydratée ou non – qu'il est impensable de proposer au consommateur sous la seule forme de purée ou de bouillie.

C'est là qu'intervient la technique. Par un procédé bien *connu des industriels du plastique* – la cuisson extrusion, – ces protéines sont filées comme des nouilles, puis coagulées avant d'être liées avec du blanc d'œuf pour leur donner une texture convenable, analogue à *celle des aliments* carnés. Il ne reste plus alors qu'à les colorer, les brunir ou les aromatiser pour leur donner un goût de fumé ou de poisson. L'illusion est presque parfaite. Au point que certains chercheurs n'ont pas hésité à fabriquer, « *par pure gourmandise* », du curry et du bourguignon à partir de ces fèves fourragères que sont les féveroles. Mais pas question pour le moment d'introduire ces deux plats mitonnés sur le marché, même si l'on peut déjà trouver quelques produits à base de soja – charcuterie allégée, desserts, graines apéritives – dans les rayons des grandes surfaces.

Porcs chinois et cochons européens

Le changement est donc en route, *et personne ne doute* que les protéines végétales soient appelées demain à jouer un rôle majeur dans l'industrie *alimentaire. La montée en puissance* de la production européenne, passée de zéro il y a dix ans à une centaine de milliers de tonnes l'an dernier, témoigne de cette tendance. Rien d'étonnant à cela lorsque l'on sait, rappelle Bruno Goussault, que « *la machine végétale produit ces protéines à un coût quatre à six fois moindre que celui de la viande* », et que « *ces protéines, du fait de leur pauvreté en matières grasses et en cholestérol, offrent un capital santé sans égal* ».

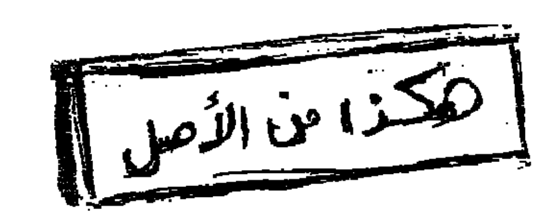
Viandes et poissons servis par Michel Bras n'étaient pas moins originaux. Pour l'entrée, le « filet de porc confit, pommes au bouillon » empruntait à l'exotisme, et plus précisément au travail de bénédictins des généticiens de l'INRA, qui ont su en dix ans croiser des porcs chinois avec des cochons européens. Résultat : un délice que les critiques gastronomiques et les chefs présents n'ont pas boudé. Pas plus que les préparations à base d'escargots, pour lesquels l'INRA a mis au point une nouvelle technique d'élevage avec peu de pertes (moins de 1 %), ou que *celles destinées à accommoder un* lapin très diététique dont la chair pauvre en acides gras saturés offre un moyen original de lutter contre le cholestérol.

Le tout agrémenté d'une nouvelle variété d'olives à la texture plus ferme et au goût incomparable, et de purées de légumes remettant au goût du jour une variété oubliée de persil à grosse racine, riche en vitamine C, que les familles bourgeoises de Strasbourg mangeaient cérémonieusement au repas du soir du dernier jour de la semaine. Quant au magret de canard de barbarie, fruit de recherches engagées dès 1972, il était si tendre qu'il a donné l'envie à Alain Senderens de demander aux généticiens de l'INRA de créer pour ses collègues *et* lui une pintade dont la chair serait plus grasse. Après ce festival, la truite triploïde, qui est à ce poisson ce *que le chapon est au poulet, finissait* par paraître presque fade... Un peu comme ces pommes golden dont les supermarchés *nous inondent.*

Mais là encore la révolution est en marche et l'INRA veille. Il n'était que de goûter la « pomme en gelée » du dessert, préparée à partir de la chanteclerc, fruit d'un croisement entre la golden delicious et la reinette clochard, obtenu par la station d'amélioration des arbres fruitiers d'Angers, pour s'en convaincre. A ceux qui craignaient le pire, les chercheurs peuvent répondre aujourd'hui, comme le critique gastronomique Henri Gault, que « *l'INRA n'a pas pour vocation de rendre la nature artificielle, mais plutôt de faire cohabiter harmonieusement les fruits du hasard et le travail de l'homme* ».

Une profession de foi que Gilles Fromentain, chargé de mission à l'INRA, applique à la lettre en rappellant que « *la sécurité pour la santé du consommateur a fait de larges progrès grâce à la technologie* » et qu'il est aujourd'hui possible, comme le souhaite le médecin-nutritionniste nancéien Gérard Debry, d'offrir « *plus de plaisir à un moindre coût, en évitant désormais ces diététiques tristes qui sont un peu comme une Joconde défigurée* ».

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.



Plaidoyer pour un plan gérontologique

par Robert MOULIAS (*), René LAFORESTRIE (**) et Francis KUNTZMANN (***)

LES médecins gérontologues, comme les autres professionnels de la santé, ont appris avec la plus vive satisfaction les différentes mesures prises par le ministre de la solidarité et de la protection sociale en vue de la lutte contre un fléau qui doit croître ces prochaines années, le SIDA. Du point de vue humain, tout effort pour tenter de diminuer le nombre de cas et la gravité d'une maladie mortelle ne peut être que bienvenu. Du point de vue financier, quel que soit le coût des mesures actuelles, elles doivent être envisagées aussi comme un moyen pour tenter de limiter l'expansion des dépenses qui, dans l'avenir, risque d'atteindre des niveaux intolérables.

Les gérontologues de toutes disciplines pensent que cette initiative pourrait être un modèle de référence pour les actions à développer en vue d'une politique gérontologique. En effet, si tous les médecins vont être amenés à traiter des malades atteints du SIDA, il y a des années qu'ils sont amenés à faire quotidiennement de la gérontologie. Déjà la majorité des sujets traités en ville sont des personnes âgées. Il en est de même des malades soignés dans nos hôpitaux. Le nombre de lits gériatriques de moyen et long séjour hospitalier est amené, dans les années qui viennent, à dépasser le nombre de lits d'aigus (cela sans tenir compte des lits de « section de cure médicale » et maisons de retraite).

La gérontologie concernera de plus en plus de citoyens. Elle est déja la principale dépense de santé et d'aide sociale. Elle reste cependant paradoxalement la parente pauvre du système de soins, en particulier en ce qui concerne la formation, la prévention, la recherche, la prise en charge, les effectifs. Un plan gérontologique s'impose à la nation et devrait, comme le plan SIDA, comporter les points suivants :

● **Formation :**

C'est le préalable de toute réalisation. Or les médecins praticiens ne reçoivent aucune formation à la gériatrie durant leurs études, alors que la totalité des médecins généralistes et spécialistes (pédiatres et accoucheurs exclus !) auront à soigner surtout des personnes âgées. Assurer une formation théorique et pratique de base à tous les médecins nécessiterait que la gérontologie soit obligatoirement incluse dans le cycle des études médicales et qu'une expérience de responsabilité de soins gériatriques soit aussi obligatoire pour tous durant le résidanat ou l'internat. Ce problème d'absence de formation propre se retrouve également pour les intervenants des autres disciplines : psychologie, sociologie, gestion, encadrement d'institution, etc.

La mise d'un enseignement spécifiquement gérontologique dans les différentes disciplines permettrait la formation d'un nombre suffisant d'intervenants compétents auprès des personnes âgées. Un plan gérontologique devrait avoir pour premier objectif la création de ces enseignements et celle d'une discipline universitaire pour les réaliser.

● **Prévention :**

Cette formation est la base de la prévention. La vieillesse (accroissement d'espérance de vie) ne peut se prévenir. Vivre plus longtemps en bonne forme physique nous paraît souhaitable. Par contre, le vieillissement, les maladies liées au vieillissement, les handicaps qui en découlent sont susceptibles, en grande part, de prévention, et chez une personne sur deux adressée à temps au gériatre pour dépendance ou menace de dépendance le « placement » peut être évité.

Une prévention de la dépendance est donc possible, encore faut-il disposer de suffisamment de médecins et d'autres intervenants formés à la gérontologie, regrouper leur action pluridisciplinaire en centres de prévention et d'évaluation de la dépendance, développés à partir des hôpitaux ou services gérontologiques existants. Ces centres ont pour mission d'aider les médecins traitants à maintenir l'autonomie des personnes âgées en risque de dépendance. Les bénéfices sur la qualité de vie des personnes âgées sont incalculables. En revanche, les économies de dépenses de santé issues d'une prévention efficace seraient importantes. Le manque de structures organisées, performantes, orientées vers la prévention, est source de surcoûts inutiles.

● **Recherche :**

La nécessité de la recherche gérontologique est évidente. Le caractère récent de l'apparition d'un grand nombre de personnes très âgées et dépendantes dans la population, l'aspect particulier de la poly-pathologie de ces malades et des soins à leur apporter font de la gériatrie une discipline spécifique. On ne connaît pas la physiopathologie de nombre de maladies associées au vieillissement, on ne connaît pas la meilleure stratégie de diagnostic ou de traitement pour une affection donnée. Faute de meilleures connaissances, on risque toujours de faire trop, ou trop peu.

Or la recherche gérontologique a peu de moyens (trois contrats de recherche accordés l'an dernier par la commission *ad hoc* de gérontologie à l'INSERM, *créée il y a deux ans*, et deux postes de chargés de recherche (sur quatre-vingts) attribués, les soixante-dix-huit autres étant répartis aux neuf autres commissions. Cela alors que la recherche gérontologique pluridisciplinaire est une priorité qui mobilise des instituts entiers aux Etats-Unis, mais aussi dans d'autres pays européens.

Posséder une recherche gérontologique réellement pluridisciplinaire : fondamentale, médicale, psychologique, sociologique, juridique (adapter les législations), économique, institutionnelle, gestionnaire, est une priorité pour la nation. Ne pas la développer aujourd'hui, c'est prendre le risque de voir la situation devenir demain intolérable : situation de rejet des « vieux », inadéquation des soins à la demande.

● **Prise en charge et soins :**

La France manque de lits gériatriques de soins continus. A l'insuffisance quantitative s'ajoute bien souvent une dramatique insuffisance qualitative. Les établissements, qui devraient être des lieux de vie destinés à assurer les soins des personnes âgées malades tout en leur donnant la meilleure qualité de vie, ne sont encore trop souvent que des garderies incapables d'assurer les soins des personnes âgées qui y sont parquées. Seule la bonne volonté d'un personnel non formé à cette tâche assure un niveau d'humanisation mais au-dessous du minimum, sans moyen propre, sans perspective d'avenir. Des initiatives ponctuelles multiplient des expériences innovantes. Mais le système D ne peut suffire.

La France est, de plus, pratiquement dépourvue de structures assurant la prévention en amont du placement. Les services de soins à domicile (SAD) ne peuvent souvent qu'aider partiellement, mais pas toujours ceux qui en ont le plus besoin. Les intervenants se forment sur le tas, la politique menée est plus orientée vers une assistance que vers une prévention qui permette d'éviter ou de retarder la dépendance.

L'ouverture des institutions à la collaboration avec le SAD, le développement des structures permettant l'accès aux soins gériatriques spécifiques avant la catastrophe que peut être l'hospitalisation en urgence permettrait de diminuer la montée des besoins en lits de soins continus, type long séjour ou section de cure médicale. Cette économie serait sans commune mesure, supérieure aux coûts de mise en place de ces structures.

● **« Conseil national » des activités gérontologiques :**

La multiplication des structures consultatives administratives ne nous paraît pas indispensable. Multiplier les commissions sans responsabilité reporte les solutions. En revanche, il peut être souhaitable de regrouper en une structure nationale et des structures régionales et/ou départementales des personnalités réellement impliquées de fait dans l'activité gérontologique, ayant déjà acquis une réflexion propre, personnelle, dans ce domaine, bien au courant de la situation présente et des besoins futurs.

Le but de ce ou ces conseils serait d'accélérer la réalisation de ce qui est nécessaire du point de vue structures, recherches, moyens, de favoriser les expériences pilotes, d'en évaluer les résultats, de proposer des objectifs avec une chronologie, bref de donner les moyens de définir une politique gérontologique et d'en évaluer les réalisations de façon indépendante.

Devant l'évolution d'un problème médical devenu problème de société, évolution qui risque de devenir incontrôlable dans les années à venir, il est nécessaire de se donner les moyens de prévenir une telle situation. Un plan gérontologique ne peut qu'intéresser toute la population dont la majorité sera un jour concernée par la situation faite aux personnes âgées et à leurs soins. Les vieux de demain que nous sommes tous devraient être encore plus concernés par un tel plan que les vieux d'aujourd'hui. Mais ces derniers n'ont plus le temps d'attendre.

(*) Professeur à la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière, hôpital Charles-Foix, 94200 Ivry-sur-Seine.

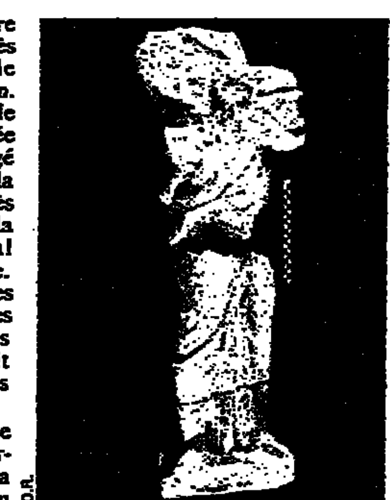
(**) Docteur en psychologie et gérontologue, hôpital Charles-Foix.

(***) Professeur à la faculté de médecine de Strasbourg, hôpital de la Robertsau, 67000 Strasbourg.

Gauloises en morceaux

Des fragments de statues d'époque gallo-romaine ont été mis à jour près de la rue d'Ulm à Paris.

CINQ morceaux de calcaire joliment sculptés posés très provisoirement dans de grandes boîtes en carton. La trouvaille faite au mois de novembre par une équipe dirigée par M. Philippe Marquis, chargé de mission pour l'archéologie à la Commission du Vieux-Paris, près de la rue d'Ulm (à Paris), sous la future extension de l'hôpital Curie, n'est pas spectaculaire. Pourtant ces deux petites statues incomplètes constituent une des découvertes archéologiques les plus intéressantes que l'on ait faites depuis plusieurs années dans le sous-sol parisien.


D.R.

La déesse gauloise Rosterma. Complète, cette statue était haute d'environ 1 mètre.

L'une est la déesse gauloise Rosmerta, reconnaissable à la corbeille de fruits qu'elle porte de la main gauche et au caducée tenu par la main droite. Rosmerta, « *grande pourvoyeuse* », avait en charge l'abondance et la richesse (d'où la corbeille de fruits), et devint, dans le panthéon gallo-romain, la compagne de Mercure (d'où le caducée). Les plis des draperies ont encore des traces de peinture ocre. Une seule autre statue de Rosmerta avait déjà été trouvée à Paris : en 1784, réemployée dans une pile de l'ancien Pont-au-Change.

La deuxième statue est, à coup sûr, une divinité masculine nue avec un manteau juste noué sur l'épaule. Qui représente-t-elle ? Sans tête et sans pieds, elle est difficilement identifiable. On pourrait songer à Mercure, mais aussi à un autre dieu ou à un génie intermédiaire entre un fidèle et son dieu.

Trois thermes, des arènes et un théâtre

Les morceaux des deux statues ont été trouvés mélangés à des débris de colonnes dans une pièce d'environ 10 × 5 mètres, comportant deux niches creusées dans un des murs. Si l'on se réfère à des découvertes faites depuis 1975 dans le cinquième arrondissement de Paris — c'est-à-dire dans l'ancienne ville gallo-romaine, — il s'agirait d'une sorte d'oratoire privé situé dans une maison antique. Sans que l'on puisse dire, bien évidemment, si les statues dont on vient de trouver les morceaux étaient à l'origine dans le bâtiment dont faisait partie le sanctuaire.

La découverte des statues est la suite logique des fouilles faites depuis 1974 dans le même quartier par la Commission [municipale] du Vieux-Paris, au hasard des constructions et du creusement de parkings souterrains. La Commission du Vieux-Paris, créée en 1897, a pour tâche de conseiller « *la Ville en matière de conservation de son patrimoine monumental, archéologique, historique et pittoresque* ». Son président de droit est le maire de Paris, son vice-président étant, depuis 1963, M. Michel Fleury (ancien président de la quatrième section de l'Ecole pratique des hautes études). La commission « surveille » toutes les demandes de permis de construire en se fondant sur les vestiges déjà connus, sur la carte archéologique établie en 1971, sur le plan archéologique de Paris dressé de 1860 à 1905 et remis à jour au fur et à mesure des découvertes, et enfin sur des documents d'archives. Ainsi prévoit-elle en grande partie quel chantier peut être ouvert dans une zone « sensible ».

Le cinquième arrondissement est particulièrement intéressant. Là, en effet, sur la rive gauche de la Seine, avait été bâtie la ville romaine, qui ne s'était pas contentée de la modeste île de la Cité — plus modeste qu'elle ne l'est de nos jours. La ville romaine a été construite, selon l'usage, en suivant un plan quadrangulaire. Le *cardo*, c'est-à-dire la voie principale nord-sud, est l'actuelle rue Saint-Jacques ; le *decumanus*, la voie principale est-ouest, l'actuelle rue Cujas.

A l'emplacement de la rue Soufflot, entre la rue Saint-Jacques et le boulevard Saint-Michel, était le forum (182 × 100 mètres) orienté est-ouest. Localisé depuis 1874, le forum est mieux connu grâce... au parking Soufflot (1971). La ville gallo-romaine couvrait — peut-être — 50 ou 60 hectares. Sa population a été estimée par M. Paul-Marie Duval, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à 5 000 ou 6 000 habitants (8 000 ou 9 000 avec la « banlieue »). Mais elle disposait de trois thermes (celui de Cluny, un autre à l'emplacement du Collège de France, le troisième en bas de la rue Gay-Lussac, donc tout contre le forum), d'arènes (pour 15 000 spectateurs), d'un théâtre (rue Racine-boulevard Saint-Michel) de 3 000 places.

Depuis 1975, les découvertes concernent surtout des maisons privées : fragments d'enduits peints rue Saint-Jacques-rue de l'Abbé-de-l'Epée en 1975 ; fosses, puits, le décor complet d'un mur peint long de 4,30 mètres, treize petites pièces avec un escalier rustique, un soupirail et des niches, rue Amyot en 1978-1979 ; une pièce assez grande rue Amyot-rue Tournefort en 1979 ; des restes de constructions, notamment huit pièces avec des niches, rue Gay-Lussac en 1982-1983 ; cinq pièces avec niches, des restes d'hypocauste (le système romain de chauffage par le sol), des fragments d'enduit peint rue de l'Abbé-de-l'Epée en 1986 ; deux pièces avec niches rue d'Ulm, là où l'hôpital Curie s'agrandit depuis 1987 ; enfin les découvertes de cette année avec les statues sur le même emplacement.

Toutes ces pièces avec niches semblent être des oratoires, si l'on applique au Paris gallo-romain les conclusions auxquelles, il y a une vingtaine d'années, est arrivé le professeur Mangin dans ses fouilles d'Alésia. La découverte des deux statues s'inscrit donc dans la logique du travail mené depuis 1974. Et elle est particulièrement intéressante : on a trouvé peu de statues gallo-romaines dans le sous-sol de Paris ; et contrairement à la statuaire gallo-romaine habituelle qui est souvent un peu maladroite, ces deux divinités sont sculptées avec une certaine élégance.

YVONNE REBEYROL.

Le prix de la jouvence

(Suite de la page 21.)

— Les « malades » lourdement atteints de maladies chroniques. Leur nombre absolu est élevé dans la mesure où le grand âge constitue un facteur de risque et que le nombre de personnes très âgées ne cesse de croître.

Tout le problème est donc de faire en sorte d'éviter aux personnes âgées de faire partie de cette deuxième catégorie. Une seule solution : la prévention. A cet égard, l'exemple de l'hypertension artérielle est particulièrement éloquent. Il est établi qu'un traitement bien conduit chez les sujets de plus de soixante ans permet de réduire la morbidité cérébro-vasculaire et cardio-vasculaire, dont par ailleurs on sait le rôle accélérateur qu'elle joue dans le processus de vieillissement. Il se pourrait même, indique le docteur Forette, qu'en utilisant des médicaments hypotenseurs, tels que les inhibiteurs calciques ou les inhibiteurs de l'enzyme de conversion, on puisse agir sur la paroi artérielle, freinant à la fois la dégénérescence athéromateuse et le vieillissement.

L'ennui est que si certains des facteurs cardio-vasculaires du vieillissement pathologique sont bien identifiés, et donc accessibles à la prévention, il n'en va pas de même de beaucoup d'autres, qui restent encore à découvrir.

En ce qui concerne, par exemple, la prévention des démences de type Alzheimer, force est de constater l'ignorance des chercheurs. Ce problème est pourtant loin d'être négligeable, puisque actuellement, en France, trois cent mille personnes souffrent de cette maladie (*le Monde* du 12 février 1986). Et si nous ne savons toujours ni prévenir ni traiter la démence de type Alzheimer, estime le docteur Annick Alperovitch (unité 169 de l'INSERM), il y aura au début du vingt et unième siècle plus de quatre millions de personnes atteintes par cette pathologie dans les pays développés.

Prévenir, donc, et, pour cela, intensifier la recherche épidémiologique. Ce n'est qu'en identifiant les facteurs de risque de ces pathologies du vieillissement que pourra être mise en place une véritable politique sanitaire préventive.

En France, la recherche, aussi bien fondamentale que clinique, sur le vieillissement est encore balbutiante. Une deuxième unité de l'INSERM doit être créée prochainement au centre Broca, à Paris. Elle sera dirigée par un Américain, le docteur François Boller, qui, après avoir été professeur à l'université de Pittsburgh, a dirigé l'un des dix Alzheimer Research Center des États-Unis. En outre, plusieurs études importantes sont actuellement en cours. L'une concerne l'étude de l'efficacité du THA (tétrahydroaminoacrine) dans le traitement de la démence sénile ; une autre, l'étude de l'incidence de la maladie d'Alzheimer dans la région Aquitaine. Enfin, mais ce n'est pour l'instant qu'un projet, une étude très importante portant sur trois mille malades devrait, espère-t-on, débuter prochainement dans plusieurs pays d'Europe, afin d'étudier les effets préventifs du traitement chez les personnes ayant une hypertension artérielle systolique.

De telles études coûtent très cher (le coût de la coordination de l'étude multicentrique européenne est estimé à plus de 40 millions de francs). Pourtant, pour reprendre l'expression du docteur Lalardrie, le seul moyen sans doute d'éviter de tomber dans le « *gouffre noir* » passe par une intensification de la recherche. Ce qui suppose une volonté politique, mais aussi que la gérontologie devienne suffisamment attractive pour les chercheurs et les cliniciens. Faudra-t-il pour cela que cette discipline devienne une spécialité à part entière ?

FRANCK NOUCHI.



Au cœur de la photosynthèse

De nouvelles techniques permettent d'étudier, molécule par molécule, la conversion de l'énergie solaire en énergie chimique.

SAMEDI 10 décembre à Stockholm, *le prix Nobel* de chimie 1988 a été remis aux chercheurs allemands H. Michel, J. Deisenhofer et R. Huber pour l'élucidation de la structure moléculaire du centre réactionnel d'une bactérie photosynthétique. Ce résultat spectaculaire obtenu par cristallographie de rayons X est remarquable et unique à bien des égards. Il s'inscrit néanmoins dans un cadre plus vaste d'études fondamentales dans lesquelles une panoplie de techniques spectroscopiques est utilisée pour étudier molécule par molécule, voire atome par atome, la structure et la fonction de ces systèmes photosynthétiques. La parfaite *complémentarité* des informations fournies par ces deux approches a permis des progrès considérables dans la description des mécanismes de la photosynthèse.

La photosynthèse est un processus biologique de conversion de l'énergie solaire en énergie chimique. C'est une réaction essentielle, non seulement parce qu'elle permet aux plantes de pousser, mais aussi parce que cette énergie chimique stockée est utilisée pour entretenir toutes les autres formes de vie sur terre. L'apparition de la photosynthèse s'est produite il y a plus de trois milliards d'années dans l'atmosphère primitive réductrice. L'évolution conduisit aux formes de photosynthèse qui prédominent aujourd'hui, dans lesquelles l'eau est décomposée avec dégagement d'oxygène. Les changements qui s'ensuivirent dans la composition de l'*atmosphère obligèrent* les bactéries photosynthétiques primitives à se retrancher dans des « niches écologiques » au sein desquelles les conditions réductrices se sont maintenues, telles les sources sulfureuses.

Ces bactéries se sont avérées extrêmement utiles à notre connaissance actuelle de la photosynthèse, dont les mécanismes se résument en une succession d'étapes : la première consiste en la capture de l'énergie lumineuse par une molécule de « bactériochlorophylle », qui est aux bactéries ce que la chlorophylle est aux plantes. Cette énergie est ensuite transférée à une molécule de *bactériochlorophylle voisine et va* ainsi migrer, de proche en proche, jusqu'à un « piège » d'énergie qui est constitué par un dimère de bactériochlorophylle. Lorsque l'énergie du photon est capturée par le piège, une séparation de charges électriques se produit. Un électron est éjecté du piège et vient se localiser sur une autre molécule, la quinone. L'énergie électrique ainsi générée déclenche les réactions chimiques de synthèse des *constituants cellulaires*. Contrairement à la dernière étape, qui met en jeu la diffusion des molécules dans un *milieu* liquide non organisé, les deux premières étapes ne mettent pas en jeu de déplacements importants de molécules. Elles nécessitent en revanche des structures rigides où *chacun des constituants occupe* une place parfaitement définie et où les mouvements d'électrons peuvent se faire suivant un circuit parfaitement organisé. C'est pour cette raison qu'il ne suffit pas de mélanger dans une éprouvette les différentes espèces chimiques des systèmes photosynthétiques et d'éclairer pour... synthétiser du sucre.

Centre réactionnel

Mais alors, quelle est la structure de ces objets si uniques, et comment permet-elle ce « ballet des électrons » si efficace ? C'est à ce stade que vont intervenir deux approches méthodologiques aussi distinctes que complémentaires : la purification biochimique de la protéine membranaire qui contient le piège, appelée « centre réactionnel », et son analyse spectroscopique structurale *et fonctionnelle*.

Dans le courant des années 70, quelques laboratoires dans le monde se mirent à l'ouvrage pour tenter d'élucider la structure du centre réactionnel bactérien. En *principe*, la *méthode de choix* consistait à le faire cristalliser pour en étudier la structure tridimensionnelle par rayons X. Hélas, malgré de nombreuses tentatives, le centre réactionnel, comme toutes les autres protéines membranaires isolées à cette époque, refusait de cristalliser. Et il devint pratiquement admis parmi la communauté scientifique que cette voie d'accès était *« impossible »*.

Nous pressentions bien, pourtant, que ce centre réactionnel était le *« bricolage génial »*, au sens où l'entend François Jacob. De par sa fonction même, qui est d'utiliser l'énergie lumineuse pour *séparer de façon stable des* charges électriques, le système nous offrait des possibilités étonnantes pour déterminer certains éléments essentiels de sa structure et pour comprendre son fonctionnement. Puisqu'il y avait des pigments qui absorbent la lumière, il fallait les utiliser comme des sondes spectroscopiques, afin de déterminer distances, géométrie, microenvironnement... Puisqu'il y avait ionisation de certains pigments, il fallait étudier la nature, les intéractions et l'évolution dans le temps de ces ions. Vers 1975, plusieurs laboratoires dans le monde se lançaient dans cette quête. En particulier le labora*toire de photosynthèse du* Centre d'études nucléaires (CEN) de Saclay, qui joua un rôle déterminant en développant plusieurs techniques biophysiques spécifi*quement adaptées à résoudre ces* problèmes.

Il fallut d'abord, en effet, dresser des « portrait-robots » pour identifier les pigments impliqués dans les diverses étapes du mécanime. Ensuite vint une cartographie, où furent estimées distances et orientations relatives entre les pigments. On a cherché également à établir des « empreintes digitales », en utilisant des techniques de spectroscopie vibrationnelle renseignant sur les interactions protéine-pigments. De 1977 à 1980, nous avons ainsi mesuré les orientations des pigments. Un peu plus tard, nous déterminions l'orientation transmembranaire des hélices-α ces éléments structuraux importants des protéines qui forment l'ossature du centre réactionnel. Puis vint l'étude des sites d'ancrage des pigments la protéine

Tous ces renseignements obtenus avec nos collègues du CEN-Saclay s'ajoutaient progressivement, d'autres venant du monde entier. Cependant beaucoup de ces techniques spectroscopiques tout en permettant un effeuillage moléculaire des plus suggestifs donnaient davantage d'informations sur les détails du système étudié que sur son organisation globale. Les arbres en quelque sorte cachaient encore la forêt.

L'aventure cristallographique

Or, de par le monde, il y avait encore quelques scientifiques assez tenaces pour rêver à la cristallisation des protéines membranaires, en particulier à San-Diego, à Bâle et à Munich. C'est là, à l'Institut Max-Planck de Martinsried, que Hartmut Michel, un *jeune chercheur, qui venait* d'obtenir son doctorat, arrive en 1979. Il vient travailler chez Dieter Oesterhelt, qui dirige le département de biochimie et s'est spécialisé dans l'étude d'une autre protéine membranaire, la bactériorhodopsine. H. Michel va s'acharner à cristalliser cette protéine. Après deux ans d'efforts, il obtient finalement des cristaux... hélas inexploitables aux rayons X. En 1981, juste au moment où le *jeune chercheur s'apprête à abandonner*, il décide de tenter une dernière fois l'expérience, mais avec une autre protéine. Il choisit cette fois un centre réactionnel de bactérie photosynthétique... lequel, en trois semaines, va lui donner des cristaux magnifiques. Dans une aile adjacente à celle où travaille H. Michel se trouve le département de cristallographie dirigé par Robert Huber, un des spécialistes de la détermination de structures des protéines solubles. Là, H. Michel réussit à convaincre Johan Deisenhofer, un jeune cristallographe de talent, de se lancer avec lui dans cette aventure qu'allait être la première *détermination* de la structure d'une protéine membranaire.

La chance, dès lors, fut avec eux. En juillet 1984 nous parvenait le premier modèle du centre *réactionnel. Quelques instants* d'émotion intense... avant de redécouvrir, un à un, les éléments de la structure que nous avions « intuités » grâce aux techniques spectroscopiques. Huit jours plus tard, nous rencontrions J. Deisenhofer. Entre le cristallographe et le spectroscopiste, le courant s'établit immédiatement, chacun se rendant très vite compte de la complémentarité des deux approches. Nous eûmes par la suite de nombreuses occasions de discussions, le centre réactionnel « ouvert » sur la console graphique couleur de son Evans & Sutherland. Fabuleuses « promenades » au sein de cette struc*ture qui*, pour *l'initié, présente* ce mélange de complexité et de pureté qu'on retrouve aussi bien dans une cathédrale que dans une galaxie.

Très vite des réunions spécialisées s'établirent, où se retrouvèrent régulièrement cristallographes et spectroscopistes. La forêt, enfin dévoilée par les cristallographes, n'était plus cachée par ses arbres que la spectroscopie savait décrire si précisément. Toute *notre compréhension récente* des mécanismes de la photosynthèse procède de cette conjonction de la cristallographie, qui permet de visualiser la position moyenne des atomes, et de la spectroscopie, qui renseigne sur la structure électronique et les niveaux d'énergie des pigments.

Où va désormais la recherche dans ce domaine ? Dans la mesure où le transfert d'électron dans le centre réactionnel peut être déclenché par un éclair de lumière, la chorégraphie du ballet des électrons parmi les pigments peut être suivie précisément. D'autant que le développement récent de lasers à impulsions très brèves et la mise au point de techniques cinétiques ultrarapides permettent d'étudier les toutes premières étapes de ces transferts d'électrons qui se mesurent actuellement en millionièmes de milliardième de seconde !

Cette *célérité* des électrons participe, on le sait, à l'efficacité et au bon rendement de la photosynthèse. Mais la véritable clef de cette efficacité se trouve, davantage encore, dans la *lenteur* des réactions de recombinaison des charges. Entre le piège et la quinone, la séparation des charges électriques est environ un milliard de fois plus rapide que leur recombinaison. Quelle en est la cause ? La principale se trouve *probablement dans les méca*nismes de relaxation de la protéine qui, en favorisant une stabilisation des charges, empêchent la réaction de retour. Un beau sujet d'études dans lequel nous sommes plongés depuis quelques années. Et où spectroscopistes et cristallographes collaboreront encore pendant longtemps...

JACQUES BRETON,
chercheur au Commissariat à l'énergie atomique, Centre d'études nucléaires de Saclay.

Monstres calculateurs

Le couplage des ordinateurs pour augmenter leur puissance.

ITHACA (Etats-Unis). – Dans quelques mois, un long bâtiment légèrement sinueux surplombera une gorge étroite à Ithaca, petite ville de l'Etat de New-York. Il abritera le « Theory Center » de l'université Cornell et le « Cornell national supercomputer facility », une des plus grandes *unités de calcul scientifique des* Etats-Unis. On y trouvera deux ordinateurs 3090-600, les plus grosses machines construites par IBM, actuellement entassés à titre provisoire dans un autre bâtiment de l'université. En fait, ces deux ordinateurs n'en feront plus qu'un. Les spécialistes informatiques de Cornell travaillent actuellement au couplage de ces deux monstres, constitués chacun de six « processeurs » de calcul fonctionnant en parallèle. Quand ce couplage sera réalisé, un programme pourra être réparti sur douze processeurs qui calculeront, calculeront, calculeront...

« *Facility* » n'a pas d'équivalent français. Le mot désigne une ressource mise à la disposition d'un *grand nombre d'utilisateurs*. S'agissant d'informatique, on n'imagine pas ceux-ci faisant la queue sur le modeste aérodrome d'Ithaca en traînant des valises pleines de bandes magnétiques. Cornell est un des nœuds du réseau de transfert de données qu'a mis en place la National Science Fondation, bras exécutif du gouvernement fédéral. Le réseau relie cinq grands centres de calcul ; outre celui de l'université Cornell, ceux de l'université de l'Illinois à Urbana-Champaign, de l'université *Carnegie-Mellon à Pittsburgh* (Pensylvanie), de l'université de Californie à San-Diego, enfin du John von Neuman Computing Center à Princeton (New-Jersey). Il connecte aussi huit autres installations plus modestes, mais qui sont des points d'entrée de *réseaux régionaux* ou locaux.

Pour prendre un seul exemple, le nœud de Seattle dessert le réseau Northwestnet qui relie trois universités dans l'Orégon, deux universités et le centre de calcul de Boeing dans l'Etat de Washington, quatre autres universités dans l'Idaho, le Montana, le Dakota du nord et l'Alaska. Une évaluation au printemps 1988 a recensé 65 000 utilisateurs du réseau de la NSF, et tout laboratoire américain, public ou privé, peut y avoir accès. En pratique, la faiblesse de certaines liaisons rend quelques accès difficiles, mais cette situation est provisoire. La capacité des principales artères, qui était de 56 kilobits par seconde jusqu'en juillet *1988, a été multipliée par huit et* devrait encore croître pour atteindre 1 540 kilobits par seconde à la fin 1989. A plus long terme, il est envisagé des liaisons à 45 mégabits par seconde, indispensables si le trafic continue de doubler chaque année.

D'où vient cette véritable explosion du calcul scientifique ? Ce n'est pas une nouveauté, et l'informatique est née à la fin des années 40 pour répondre à des besoins de calcul. L'usage de l'ordinateur pour des tâches de gestion est bien postérieur, d'au moins dix ans. On avait besoin de gros ordinateurs pour résoudre quelques problèmes de physique théorique, pour calculer des flux neutroniques dans des réacteurs nucléaires, pour extraire d'enregistrements sismiques des indications sur les gisements d'hydrocarbures, pour prévoir le temps, pour encore quelques autres gros problèmes à caractère stratégique.

Tout a changé quand la puissance des ordinateurs est devenue suffisante pour qu'il soit possible de calculer les déformations d'une voiture lors d'un choc – ce qui est quand même moins coûteux que de fracasser des centaines de véhicules au cours d'essais difficiles à interpréter au vu de ce qui reste ; – quand on a pu calculer l'écoulement de l'air autour d'un avion, plus précisément que ne l'indiqueraient de nombreux essais en soufflerie ; ou encore quand *on s'est aperçu que les ordinateurs* pouvaient analyser presque instantanément l'état des marchés boursiers et permettre à leur utilisateur de mettre à profit de minimes écarts de cours.

Les industriels ont alors compris que les fortes puissances de calcul seraient de moins en moins réservées à quelques secteurs de pointe. D'autant que les scientifiques, de leur côté, ouvraient encore plus l'éventail du calcul. C'est probablement en chimie quantique que les progrès ont été les plus nets. Il y a dix ans, les chimistes ne pouvaient guère utiliser l'ordinateur, sinon pour orienter quelque peu leurs recherches par l'emploi de grossiers modèles. Aujourd'hui, on sait calculer, à partir des forces entre électrons et noyaux et des principes de la mécanique quantique, la structure de molécules renfermant de 50 à 500 électrons. En revenant à une description statistique classique, moins complète, on peut traiter des problèmes faisant intervenir jusqu'à 20000 électrons. Au-delà, on doit considérer la matière comme un milieu continu. Plusieurs groupes de recherches, dont celui d'Emilio Clementi dans le laboratoire IBM de Kingston, travaillent à relier ces trois types de description, en utilisant la plus fine pour justifier des modèles utilisant les autres.

Convections et turbulences

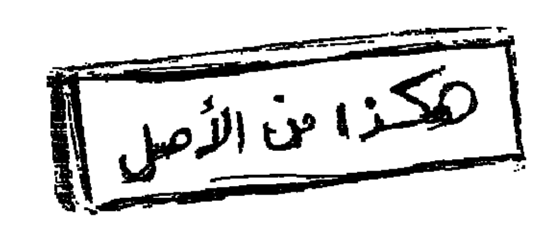
Autre volet que les chercheurs explorent activement : les phénomènes de convection et de turbulence. Leur caractère chaotique a longtemps défié toute interprétation. Ce sont des évaluations numériques *qui ont permis, depuis quinze ans*, de trouver sous le chaos quelques régularités, quelques lois universelles qui régissent des phénomènes apparemment sans rapport.

Bien d'autres domaines scientifiques profitent aussi des grandes puissances de calcul actuellement disponibles. Les astronomes peuvent simuler la rencontre cataclysmique de deux galaxies. Les biologistes peuvent « voir » un ion traverser une membrane ou simuler les interac*tions entre cent mille neurones céré*braux. Les physiciens du solide travaillent en sens inverse : le fonctionnement d'un transistor est bien compris si les courants électriques transportent suffisamment d'électrons pour qu'on puisse les assimiler à un fluide continu. Mais la miniaturisation toujours plus poussée des composants conduit au seuil où cette approximation n'est plus possible et où il faut prendre en compte la granularité et le caractère quantique des électrons.

Signe des temps : IBM, qui a longtemps négligé le calcul scientifique, s'y intéresse à nouveau très fortement. Le leader incontesté du marché est la firme Cray Research, qui a détrôné Control Data. La lea*der prochain sera* IBM – c'est du moins ce qu'on dit dans « la Compagnie ». Des cinq centres de calcul de la NSF, trois sont équipés d'ordinateurs Cray, celui de Princeton dispose d'un ordinateur ETA (filiale de Control Data) et seul celui de Cornell est équipé de machines *IBM*. Mais pour des installations moins grandioses, la percée d'IBM est impressionnante, appuyée par un marketing au rouleau compresseur, qui insiste sur le fait que calculer n'est pas tout, mais qu'il faut aussi stocker les données dans des mémoires rapides et disposer de tous les instruments pour écrire des programmes efficaces ou visualiser les résultats sous forme d'images.

IBM participe aussi à la réalisation du réseau de la NSF et finance une liaison entre Cornell et le Centre de calcul français de Montpellier, nœud d'un réseau européen (*le Monde* du 2 décembre 1987). Si on ajoute à cela l'existence dans les laboratoires américains d'IBM de *quelques machines expérimentales* (RP3, GF11, TF1...) qui lui permettent de tester divers concepts d'avenir et de mettre au point de nouvelles méthodes de programmation, on est bien obligé de prendre au sérieux les intentions affichées par le géant de l'informatique.

MAURICE ARVONNY.





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Responsable informatique
220.000 F

Avec un site industriel de plus de 300 personnes, cette société du secteur papetier, filiale d'un des premiers groupes français, réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 400 millions de francs. Dans le cadre d'un important projet de refonte du système d'information existant (passage d'une informatique centralisée à base de mini ordinateurs, à une solution-type micros connectés en réseaux), elle recherche dès aujourd'hui son responsable informatique. Immédiatement rattaché à la direction de l'usine et à la tête d'une équipe de trois personnes, il aura à concevoir et mettre en œuvre la nouvelle politique d'information, tant d'un point de vue système que sur l'ensemble du domaine applicatif (décentralisation des applications, création de dialogue inter micros...). Ce poste s'adresse à un ingénieur informaticien ou miagiste, possédant une expérience de 3 à 5 ans de la gestion de projets informatiques en milieu industriel. La maîtrise des techniques micro-réseaux est souhaitée. La rémunération, fonction des compétences acquises, sera de l'ordre de 220.000 francs. Ce poste est basé à Soissons (100 kms au nord de Paris). Ecrire à Philippe LESAGE en précisant la référence A/D2011M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

En affinant votre chimie, vous affinerez vos compétences

INGENIEUR CHIMISTE DE FABRICATION

Directement rattaché au Responsable de Production, vous prendrez la responsabilité d'un atelier de fabrication de 30 personnes travaillant en 3 x 8 "semi-continu", selon des normes internationales de qualité (Bonne Pratique de Fabrication)

Vous aurez à développer l'automatisation de vos installations industrielles.

L'animation de vos équipes, l'élaboration et le suivi des plannings (fabrications, approvisionnements) constitueront un excellent tremplin pour une évolution au sein de notre Groupe.

Vous êtes ingénieur chimiste ou universitaire et possédez une expérience en production ou développement de 3 à 5 ans.

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V., photo) sous la réf. 5745 LM à MEDIA P.A. 53, av. Victor Hugo - 75116 Paris, qui transmettra.

MEDIA PA



VOTRE VIE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Ingénieur Chimiste : Responsable de Fabrications

SOLVAY, groupe chimique mondialement implanté (45 000 personnes, CA 35 Milliards de FF) est fortement représenté en France, dans des secteurs variés : chimie lourde, transformation de matières plastiques, pharmacie.

L'une de ses unités de production, située dans le midi de la France (à 30 km d'Arles) recherche un ingénieur chimiste pour prendre la responsabilité de la fabrication des **intermédiaires et principes actifs pour la pharmacie.**

Le nombre, la variété et la complexité des fabrications amènent à recruter à ce poste un ingénieur de formation grande école de chimie, possédant une première expérience (2 à 3 ans), de préférence dans le domaine de la synthèse.

Une personnalité adaptable, un investissement professionnel important seront des atouts de réussite, dans cette petite structure (150 personnes) en fort développement.

Merci d'adresser votre candidature sous référence ICF 1288 à la Direction du Personnel - SOLVAY - 12 cours Albert 1er, 75008 Paris.

SOLVAY

SAINT-GOBAIN



SGAO, Société de Services en techniques nouvelles, intervient dans des projets mettant en œuvre de multiples systèmes CAO haut de gamme. Pour faire face à son développement, elle recherche

Ingénieurs commerciaux

Ingénieur diplômé, vous proposerez des compétences de haut niveau à des responsable de grandes sociétés. Une première expérience dans le domaine des techniques nouvelles et une bonne connaissance du monde industriel sont indispensables.

Ingénieurs développement logiciels

Ingénieur diplômé, débutant ou possédant deux années d'expérience du développement.

Compétences appréciées : — UNIX— FORTRAN— C— SGBD Relationnel.

Le fait d'avoir travaillé dans le domaine de la CAO serait un atout supplémentaire.

Ces postes sont basés à la Défense.

Merci d'adresser lettre man., CV, photo et prétentions à **SGAO** "Les Miroirs" Cedex 27 92096 PARIS LA DEFENSE.

GROUPE SAINT-GOBAIN

INFORMATIQUE

VOTRE ENTREPRISE... VOUS Y AVEZ PENSE, MAIS AVEZ-VOUS ESSAYE ?

Les moyens vous manquent peut-être... Nous vous proposons de prendre les rênes d'une filiale de l'un des plus puissants groupes informatiques (plus de 1000 personnes).

Bien sûr, vous réunissez les qualités d'un vrai chef d'entreprise. Vous avez une bonne maîtrise de l'environnement IBM : en effet le métier de la filiale est l'assistance technique dans le domaine de l'AS 400. Vous démarrerez avec une équipe d'une quinzaine de personnes. Nous vous demandons de la développer grâce à votre crédibilité technique et votre talent commercial.

Toutes les candidatures seront étudiées confidentiellement. Elles seront transmises par Madame Sylvie RIVIERE. 33 rue Chaptal 75009 PARIS.



NOBEL INDUSTRIES SUEDE
C.A. 18 milliards de francs,
20 000 employés, est le 1er groupe chimique suédois.

CASCO NOBEL SUEDE
C.A. 5,5 milliards,
6000 employés, est la branche Adhésifs et Peintures du Groupe.

FILIALE SADOLIN

Conseiller technique en Côte d'Ivoire

VOS RESPONSABILITES :
- assurer la communication entre notre filiale et les laboratoires en Scandinavie,
- identifier les besoins en formation et mettre en place les programmes adaptés à notre personnel technique,
- apporter les améliorations nécessaires pour un fonctionnement optimum en s'appuyant sur les innovations les plus récentes du groupe,
- apporter le support technique à notre clientèle.

VOTRE PROFIL :
- une formation d'ingénieur chimiste et une expérience d'au moins 5 ans de la formulation dans l'industrie des Peintures et/ou des Colles,
- des qualités relationnelles et de pédagogue,
- la pratique courante de la langue anglaise.

Ce poste basé à ABIDJAN offre de nombreux avantages matériels.

Si vous voulez rejoindre un groupe profitable et en pleine expansion et si vous êtes attiré par le modèle de direction à la scandinave (Soft Management, consensus), adressez CV, photo et rémunération actuelle sous référence 43.2076/LM portée sur la lettre et l'enveloppe à MERCURI URVAL 14bis, rue Daru, 75008 Paris.

Casco Nobel Sadolin
Nobel Industries

Mercuri Urval

CYANAMID

Dans le cadre du développement de son activité Europe-Afrique, la Division Chimie Internationale du Groupe AMERICAN CYANAMID recherche pour **VENTE TECHNIQUE EN AFRIQUE**

INGENIEUR



Rattaché au Directeur Afrique, vous contribuerez au maintien de notre croissance en Afrique dans le domaine des spécialités chimiques : applications minières et traitement des eaux.

Diplômé de l'enseignement supérieur (chimie ou minéralurgie), vous avez une expérience d'au moins 2 ans dans la vente technique en Afrique, de préférence mines ou traitement d'eau.

Agé de 28 à 35 ans environ, votre goût de la négociation et de la vente, allié à votre compétence technique, sera essentiel pour atteindre vos objectifs. Une très bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Basé à **RUNGIS (94)** ce poste nécessite de très fréquents déplacements.

Possibilité d'évolution de carrière au sein du Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous réf. I/M à la Direction du Personnel - 74, rue d'Arcueil - 94578 RUNGIS Cedex.



Organisation et Publicité

La Société INTERTECHNIQUE recherche pour sa division AÉROSPATIAL et SYSTÈMES (1300 personnes, 800 MF de chiffre d'affaire)

CHEF DE PROJET
CIRCULATION DE CARBURANT

AM + ESTA
ENSHG, ENSEEIHT

Dans ce domaine qui correspond à un de nos points forts, votre mission consistera à :
- Analyser les besoins du client et l'assister dans ses spécifications,
- Finaliser avec le bureau d'Etudes la solution,
- Définir les propositions techniques, estimer les coûts,
- Suivre le développement des prototypes (programmes d'essais, qualification),
- Affiner le produit en fonction des remarques des utilisateurs.

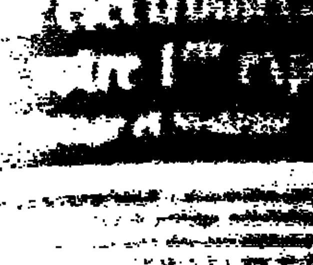
L'anglais est indispensable.

Quelques courts déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Vous êtes ingénieur débutant ou avez une première expérience (1 à 2 ans) dans le domaine de la mécanique des fluides.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence DA/25 à INTERTECHNIQUE - Direction du Personnel B.P. N°1 - 78374 PLAISIR CEDEX.

MEDIA PA



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Ingénieur électromécanicien valorisez votre 1ère expérience
Pilotage et Système

La **SFENA, GROUPE AEROSPATIALE**, *a acquis une compétence mondialement reconnue dans les systèmes de pilotage automatique.*
Ingénieur électromécanicien, vous avez des connaissances en optique et en électronique ainsi qu'une expérience de 2 à 3 ans en développement de système électromécanique.
Au sein de nos activités Aviation Civile, vous participerez à la réalisation d'équipements assurant des interfaces de pilotage (postes de commandes) alliant technologie de pointe et ergonomie.
De la conception à l'industrialisation, de la *recherche de nouveaux produits* et de nouveaux fournisseurs au soutien des équipes Marketing et commerciales, votre mission sera très ouverte et évolutive.
Technologue, vous êtes également un homme de dialogue, créatif et convaincant. Vous maîtrisez l'anglais.
Des déplacements de courte durée sont à prévoir en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 807/M à SFENA, Gestion des Cadres, Aérodrome de Villacoublay. BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay.



NOUS SOMMES LE CERVEAU DES TETES BIEN FAITES

MEDIA-SYSTEM

Ingénieur productique

Paris

Au sein du Ministère de la Défense, le Bureau Informatique de la Direction des Constructions Navales (DCN) a un rôle pilote en informatique pour ses différents établissements industriels. *Il recherche un jeune ingénieur productique.*

Il prendra en charge des études en CFAO et GPAO dans le cadre du schéma directeur et selon la stratégie productique. Il assurera des missions de conseil auprès des utilisateurs *(établissements industriels) et les assistera afin de valider les* choix techniques. Le candidat, (école d'ingénieur ou doctorat), a une première expérience en méthodes d'analyse et de conception appliquées à la productique. Si nécessaire, un *complément de formation sera assuré. Ce poste requiert de la* disponibilité, le goût de l'autonomie et des qualités d'analyse et de synthèse.

Merci d'adresser votre C.V., avec lettre manuscrite et photo, sous la référence L 119/M, à Henri BOUET, SEMA-SELECTION, 16 rue Barbès, 92126 MONTROUGE CEDEX.

SM SEMA·SELECTION
Paris – Lyon – Marseille – Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

N°1 FRANCAIS DE LA PRODUCTIQUE,
RENAULT AUTOMATION
(1 800 personnes dont 600 Ingénieurs et Cadres)
dispose du *savoir-faire* et de l'expérience que nécessite la maîtrise de la productivité et de la compétitivité.

Dans le cadre de son développement, la Direction Robotique et *Assemblage Automatisé renforce ses équipes de concepteurs-*réalisateurs et recherche plusieurs Ingénieurs de formation mécanique avec des connaissances en automatismes.

CHEFS DE PROJETS
JUNIOR ET SENIOR

Ingénieur débutant, vous participerez aux études et à la mise au point de *nouveaux projets de lignes d'assemblage automatisé.*

Ingénieur confirmé en relation avec les clients et les commerciaux, vous conduirez et gérerez ces projets dans leur intégralité.

Adressez lettre, CV, photo et rémunération actuelle s/réf. 88.13 à la Direction du Personnel - RENAULT AUTOMATION - Centre Parly II - B.P. 70 - 78152 LE CHESNAY CEDEX.
(Les postes sont basés au Sud de Paris.)

Renault Automation



PROVENCE

IMPORTANT SITE INDUSTRIEL DE CHIMIE FINE

recherche

Docteur Ingénieur ou Docteur d'Etat – (Réf. ORC)

Intégré au sein d'un *laboratoire de recherche en synthèse organique*, il/elle contribuera à la découverte et l'élaboration de nouveaux procédés de fabrication de principes actifs pharmaceutiques. Très rapidement, il/elle sera amené(e) à diriger une petite équipe de recherche.

Ce poste s'adresse à un(e) jeune diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Ingénieur + Doctorat) ou Docteur d'Etat en chimie.

Ingénieur chimiste – (Réf. SCR)

Intégré au sein d'une *équipe de développement chimique*, il/elle sera chargé(e) de prendre en charge la préparation d'étalons analytiques par synthèse organique.

Il/elle animera une équipe de deux techniciens chimistes. Une première expérience en chimie organique est souhaitable.
Ce poste s'adresse à un ingénieur chimiste.

Dynamisme, rigueur, créativité sont les qualités recherchées pour tenir ces postes avec succès.

Adresser lettres de candid. + C.V. + photos s/n° 8.029 à : LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. de Monttessuy, PARIS-7e.

Patrimoines VAX, investissez-vous dans nos projets !
création de DOI

Filiale de services d'un puissant groupe financier français, nous diffusons auprès d'une clientèle privilégiée de particuliers des produits répondant à la gestion de leur patrimoine. Nous créons notre propre système d'informations et recherchons, directement rattachés au responsable du département informatique, les chefs de projets des deux domaines applicatifs.

Chef de projets – Domaine gestion des titres — *Réf. 8812.227*

Dans le cadre d'une politique produits, il couvre les différentes applications de gestion de la société, de leur création à leur intégration – carnet d'ordres, entrées du système, comptes titres et espèces, comptabilité, relevés de comptes mensuels, revenus, IFU...
Confirmé dans une expérience préalable de la gestion d'établissements du secteur bancaire et/ou financier, il souhaite s'investir dans un projet novateur d'entreprise appuyé par des moyens importants et sophistiqués – matériel VAX, base de données relationnelles....

Chef de projets – Domaine commercial/marketing/télématique — *Réf. 8812.228*

Il prend en charge les applications traitant des domaines commercial : gestion des prospects, de la communication clients, du réseau d'agences... marketing : analyse d'activité par produits, études statistiques, marketing direct... télématique : centre serveur d'informations de la clientèle et de prise d'ordres...
Vif et créatif, une expérience confirmée dans des domaines similaires lui permet d'accompagner l'évolution de la société en matière de développement de nouveaux produits et services...

MDa.

Christine TRINQUAND *étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence correspondante au cabinet M.D.A. – 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.*

Conseil en ressources humaines.

Plein Champs

Signez votre réussite...

Aujourd'hui vous souhaitez exprimer à plein vos talents et vos capacités d'innovation. La Division SEMICONDUCTEURS de TEXAS INSTRUMENTS, à travers des activités de conception, de fabrication et de commercialisation, vous offre une structure particulièrement développée sur le marché européen.

INGENIEUR DE VENTES EXPORT

Intégré à notre équipe de ventes Moyen Orient, Afrique et Bassin Méditerranéen, vous êtes responsable des ventes, de la stratégie marketing et de l'organisation du support logiciel et technique pour notre plus important marché export : ISRAEL.
Vous motivez une force de vente employée par notre agent distributeur à Tel Aviv, tout en assurant un contact direct avec les principaux OEM'S. Votre challenge : augmenter notre pénétration en renforçant un partenariat de haute technologie avec nos clients au travers de projets "systèmes".
Ingénieur Electronicien + MBA (ou équivalent), vous avez au minimum 3 années d'expérience en vente ou marketing de produits électroniques, de préférence semiconducteurs.
Ce poste basé à Vélizy nécessite de nombreux déplacements de courte durée (Israel, Etats-Unis, Europe) et une excellente pratique de l'anglais. (Réf. SCMEA/1288/1M).

INGENIEURS DE PLANNING

A Villeneuve Loubet (près de Nice), vous intégrez notre centre européen de produits programmables. Chargé de la gestion du carnet de commandes sur une gamme de produits, vous organisez, lancez et coordonnez les approvisionnements auprès des centres mondiaux de fabrication (diffusion, assemblage et test).
Soucieux de fournir un service d'excellence auprès de nos clients européens et partager notre objectif de qualité totale, vous prenez en compte quotidiennement tous les indices de base : service, inventaires, CA, profitabilité. Ils vous permettront d'atteindre vos objectifs en termes de prévisions et de réalisations.
Votre formation d'ingénieur électronicien est nécessaire à la compréhension des produits que vous gérez ; elle vous permettra en outre d'optimiser votre communication avec vos différents interlocuteurs (services techniques, qualité, ingénierie). Votre niveau d'anglais est excellent : ce sera votre langue de travail.
(Réf. SCPLNG/1288/1M).

Bernard TISON vous remercie de lui adresser votre candidature (photo jointe) en précisant la réf. du poste choisie à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, 8/10 av. Morane Saulnier, 78141 Vélizy Villacoublay Cedex.



MEDIA-SYSTEM

S'unir, c'est gagner

INGENIEURS DE TALENTS, FAITES CARRIERE DE PASSIONS !

THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES, filiale du Groupe THOMSON, nous concevons et développons des systèmes de détection sous-marine répondant aux exigences technologiques les plus avancées. Leader européen dans notre domaine, 1ère société exportatrice au monde en matière de lutte sous-marine, nous fondons notre succès sur : la passion. Passion de notre métier, passion de réussites techniques, commerciales, humaines. Cette passion s'exprime à tous les niveaux : nous privilégions la prise de responsabilité, l'autonomie, la créativité et le développement des potentiels de chacun.
Participez à la réalisation de nos grands programmes et vivez vos ambitions ... avec passion.

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

ESE - ENST - ECP - MINES - AM ...

Dans le cadre de projets intégrant les domaines suivants
- **Acoustique sous-marine**
- **Traitement du signal**
- **Machine de traitement du signal**
- **Informatique Temps Réel,**

vous participez à la conception et au développement :

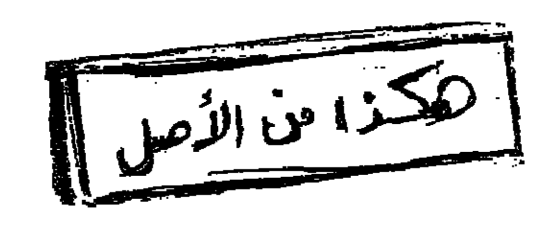
- **d'applications temps réel en imagerie Sonar dans un environnement 68020 VME, ADAC, VAX SUN (Réf : 1288/LME)**
- **de logiciels de simulation acoustique sur machines de traitement du signal (Réf : 1288/SAC)**
- **de protocoles de communication (Réf : 1288/PRO)**
- **de logiciels de traitement du signal sur une architecture multiprocesseurs VME/68020. (Réf : 1288/AMU)**

Ingénieur de formation (ESE, ESNT, ECP, MINES Paris, AM ...), vous possédez une première expérience acquise en traitement du signal et/ou en informatique Temps Réel.
Votre goût pour le management, votre capacité à innover, à faire évoluer votre environnement, à vous impliquer dans des projets d'envergure, votre connaissance de l'Anglais seront vos meilleurs atouts pour évoluer au sein de notre groupe, attentif à la gestion de ses cadres.

Adressez sans tarder votre candidature à Antoine GARCIA
THOMSON SINTRA ACTIVITES
Chemin des Travails - BP 56 - 06801 CAGNES SUR MER,
en précisant la référence de votre choix.



HCA



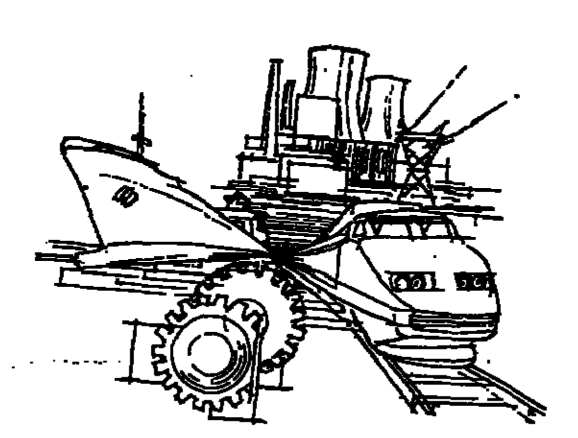


Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

ALSTHOM



Dans le cadre de son Schéma Directeur Informatique, notre Division MATERIEL FERROVIAIRE (11 Etablissements), leader mondial dans son domaine, recrute :

Responsable des études

LA ROCHELLE

Vous assurez la conduite de projets nouveaux et la maintenance des applications en exploitation à la tête d'une équipe d'informaticiens.
Vous possédez des qualités techniques et de management en particulier l'aptitude à encadrer des projets informatiques importants, dans un environnement transactionnel CICS, DL1, VM/VSE, méthode MERISE.
Vous êtes un jeune ingénieur diplômé de l'enseignement supérieur, justifiant d'une expérience significative.

Réf. LR/C/03

Responsable informatique CFAO-Mécanique-CATIA

pour la mise en place de notre système CATIA

PARIS LA DEFENSE

A 35 ans environ, Ingénieur Grandes Ecoles (Mines, Supélec,...) véritable organisateur et manager de tempérament, nous vous offrons de prendre en charge la mise en place complète de la CFAO 3D pour l'ensemble de notre Division.
Vous devez posséder impérativement une expérience similaire dans ce domaine.
Coordination, planification et suivi des développements, définition des standards et assistance technique aux établissements seront les points clés de notre mission.
Vous maîtrisez l'anglais technique.

Réf DF/R/01

LA ROCHELLE

Vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans ce domaine. Vous assurez la mise en place de notre CFAO, participez à la conception des applications et prenez en charge leur réalisation. Vous avez de réelles capacités d'autonomie et de communication, ainsi que de véritables compétences techniques en environnement 370 et 6150.
Votre potentiel vous permet d'envisager une évolution au sein de notre groupe.

Réf. LR/R/01

Chefs de projets confirmés et débutants

Vous devez garantir la conformité des outils informatiques aux spécifications des utilisateurs en cohérence avec l'ensemble du système d'information.

PARIS LA DEFENSE

CONFIRMÉ

Pour mener à bien la réalisation d'un important projet Système de gestion des Affaires à long terme, vous avez 35 ans environ, de formation Ingénieur ou MIAGE, vous connaissez MERISE et possédez une expérience similaire.
A la tête d'une équipe d'informaticiens, en collaboration avec les utilisateurs, vous pilotez et coordonnez le projet informatique, de la conception à la mise en place.

Réf. DF/S/01

RHONE-ALPES

CONFIRMÉ

Vous avez une formation supérieure et possédez une première expérience en informatique de gestion, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans ce domaine.
Vous avez évolué dans un environnement IBM VM/VSE. *La connaissance de MERISE serait appréciée.* Intégré à une équipe de projet, nous souhaitons vous confier la conception et la conduite d'un important projet industriel.

Réf. RH/G/01

RHONE-ALPES

DÉBUTANT

Jeune diplômé de l'enseignement Supérieur (MIAGE ou équivalent), *aujourd'hui débutant, vous* concrétiserez vos connaissances par une formation spécifique vous permettant de participer activement à l'étude, au développement et à la mise en place *d'applications variées, dans un* environnement technique IBM VM/VSE.
Nous offrons de réelles perspectives d'évolution.

Réf. RH/G/02

Ingénieur réseau

SAONE ET LOIRE

Titulaire d'un Bac + 4 option informatique vous avez déjà acquis, par votre expérience professionnelle (3 à 5 ans) une bonne connaissance des réseaux et le sens de l'animation.
Spécialiste de la communication, vous participerez au projet Système d'Information de l'Etablissement.
En étroite collaboration avec l'équipe informatique de gestion, vous prendrez en charge l'implantation d'un serveur d'informations graphiques et d'un logiciel de gestion de bases de données techniques et du réseau d'établissement.

Réf SL/S/01

Responsable SGBD L4G AGL

PARIS LA DEFENSE

De formation Ingénieur Grandes Ecoles (Mines, Supélec...), bilingue anglais, vous avez 30/35 ans et une réelle expérience en SGBD.
Dans le cadre du Schéma Directeur Informatique et en relation avec les responsables informatiques, nous vous proposons de prendre en charge le choix et l'implantation du SGBD de la Division et des outils de développement (L4G, AGL).

Responsables informatiques

EST - NORD

A environ 35 ans, de formation supérieure Ingénieur ou Universitaire, vous avez une solide expérience dans le milieu industriel et une bonne connaissance du matériel IBM 43 XX sous DOS et VM (CICS, DL1, PL1), de la méthode MERISE et de la gestion de production. En relation étroite avec le Directeur de l'Etablissement et à la tête d'une équipe informatique, vous animez l'ensemble des activités du service et coordonnez les études en cours.

Réf. EST : E/E/01
Réf. NORD : N/G/01

Spécialiste méthodes et outils de génie logiciel

RHONE-ALPES

Vous êtes spécialiste MÉTHODES et AGL chargé d'améliorer la qualité et la productivité de la réalisation de nos projets informatiques de gestion. Vous participez au choix des outils, assurez leur implantation, la formation de vos collaborateurs. Vous possédez une réelle expérience des outils MÉTHODES, AGL et SGBDR, vous conseillez nos équipes de projets.
Votre mission s'exercera dans un environnement IBM/VSE.

Réf. RH/G/03

[redacted]

Pour tous ces postes, vos qualités de rigueur, de synthèse, d'organisation et d'esprit d'initiative alliées à votre sens du management et des contacts vous permettront de participer aux évolutions technologiques de demain et de relever les défis à venir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi et la région à notre Conseil VECTEUR CONSEIL- 83, rue Michel Ange - 75016 PARIS.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Assurez avec SEMA GROUP

SEMA-METRA (France) et CAP GROUP PLC (Grande Bretagne), viennent de fusionner pour former SEMA GROUP, le premier groupe véritablement européen de services informatiques. SEMA GROUP veut dire synergie entre ses différentes équipes européennes, particulièrement dans le secteur des assurances où s'organise la grande mutation des années 90. La Division Assurance accompagne les compagnies dans leur parcours stratégique vers l'ouverture du marché en s'appuyant sur les technologies nouvelles.
Elle cherche pour renforcer son encadrement :
2 ingénieurs d'affaires ayant une très bonne expérience de l'assurance. Forts de leur double compétence, Assurance et Informatique, ils savent : encadrer des grands projets, mener des schémas directeurs et conseiller leurs clients, participer avec la force commerciale au développement de notre marché. Consultants, managers et organisateurs, ils ont des idées et les mettent en pratique : ce sont des "penseurs actifs". Réf. LM/5

3 ingénieurs chefs de projets, 5 à 6 ans d'expérience et quelque temps dans l'assurance. Relais des ingénieurs d'affaires, ils encadrent chez nos clients des équipes de 5 à 15 personnes. Leurs responsabilités incluent au quotidien l'encadrement technique des équipes, la gestion des budgets et les relations avec les clients. Réf. LM/6

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite, en précisant la référence, à Virginie MAYOLLE, Direction de la Gestion Opérationnelle des Ingénieurs, SEMA GROUP, 16-18 rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

SEMA GROUP

dièse

Filiale d'un important Groupe Industriel Français spécialisée dans les transmissions par fibres optiques (170 personnes), proche banlieue Nord-Ouest recherche

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN

Il sera chargé d'étudier et de développer des matériels pour transmissions optiques.

Dépendant du responsable études, il animera une équipe de techniciens de bon niveau et assurera le support technique auprès de la clientèle.

De formation grandes écoles : ESE, ESME... il aura acquis au minimum une expérience de 3 années dans des domaines similaires.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Ecrire avec CV et prétentions sous réf. 07.164 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE



ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

- **à l'avant-garde de l'étude, du développement et de la production de matériels de pointe dans les domaines de l'électronique et du traitement de l'information,**
- **impliquée dans les GRANDS PROGRAMMES DU FUTUR**

recherche pour

sa DIVISION ESPACE - CONTREMESURES en forte croissance

dont la mission est de concevoir, d'étudier et de réaliser les Systèmes défensifs de la nouvelle génération, notamment en association avec les grands partenaires européens, et qui, autour de projets de grande ampleur se constituent des équipes pluridisciplinaires disposant des technologies d'avant garde (As Ga, Macro-hybrides,...) s'appuyant sur des moyens XAO particulièrement performants.

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Curieux et créatifs, souhaitant participer à une phase passionnante de démarrage de nouveaux développements d'équipements complexes, ainsi que d'en suivre les évolutions (études théoriques, réalisation de prototypes, essais en vol,...). Ils se verront confier, selon leurs affinités et leurs compétences des responsabilités dans les domaines suivants :
- LOGICIEL : Logiciel Temps Réel, Techniques d'Intelligence Artificielle
- NUMERIQUE : Traitement du Signal, Circuits Numériques Rapides, Microprocesseurs, Bus, ASIC,...
- ANALOGIQUE : Circuits Analogiques large bande, Chaines Hyperfréquences
- RESEAUX HYPERFREQUENCE : Synthèses de Réseaux large bande
- SIMULATION : Simulations Interactives, numériques et hybrides.

Ces postes s'adressent en priorité à des ingénieurs SUPELEC, SUP TELECOM, ENSEA, ISEP, ISEN..., débutants ou ayant acquis une première expérience de deux à trois ans dans des domaines similaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + C.V.) sous réf. 3571 M à préciser sur l'enveloppe à Développement (qui transmettra)

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

La Division " Techniques de surface et d'Ingénierie " de notre société, spécialisée dans le stockage souterrain d'hydrocarbures, recherche un

INGENIEUR

ENSI Chimie, SUPELEC ou équivalent

ayant 10 ans d'expérience en :

INSTRUMENTATION
ELECTRICITE
ANALYSE FONCTIONNELLE
SYSTEMES NUMERIQUES DE CONTROLE COMMANDE
dans le domaine pétrolier.

DES CONNAISSANCES EN PROCESS SERAIENT APPRECIEES.
L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

Ce poste, basé à RUEIL MALMAISON (3 mn RER), est à pourvoir rapidement.
Merci d'envoyer lettre et prétentions sous Réf. 4214 M à : RSCG CARRIERES - 48, rue St-Ferdinand - 75017 PARIS.

Participez à notre réussite dans les Télécommunications de demain

Notre dimension internationale, notre avance dans le nouvel espace technologique des Télécommunications, nous incitent à renforcer notre structure en recherchant, pour l'une de nos divisions (1,5 milliard de CA), deux Cadres de haut niveau.

X, ENST, SUPELEC...
Responsable études et développement

Ayant fait vos preuves dans les techniques les plus avancées en Télécommunication, venez nous rejoindre. Nous vous offrons **la direction d'un département Etudes et Développement** (environ 150 ingénieurs et techniciens) pour faire évoluer, de la conception à l'industrialisation, nos produits destinés aux grandes administrations en France et à l'étranger. Vos compétences techniques, alliées à vos qualités d'animateur reconnu et accepté, vous permettront de relever le challenge que nous vous proposons. **Référence : 8851.**

HEC, ESSEC, ou GRANDE ECOLE D'INGENIEURS
Commercial et négociateur de haut niveau futur directeur commercial

Dans le monde des Telecom ou des biens d'équipement de pointe, vous souhaitez évoluer et devenir dans un premier temps l'adjoint à notre Directeur Commercial. Votre démarche marketing, votre expérience du montage et de la mise en place d'accords de partenariat et de consortiums, votre capacité à assimiler des technologies évoluées, font de vous un interlocuteur privilégié auprès des administrations et des grands comptes. **Référence : 8852.**

Pour ces deux postes, la pratique courante de **l'anglais** est impérative.
Veuillez nous adresser votre candidature que **nous traitons en toute confidentialité, en mentionnant la référence qui vous concerne.**

GRP& Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES — 7, rue de Monceau 75008 Paris (1) 42.89.10.25

MEDIA-SYSTEM

INGENIEUR PROCESS DANS L'AUTOMOBILE

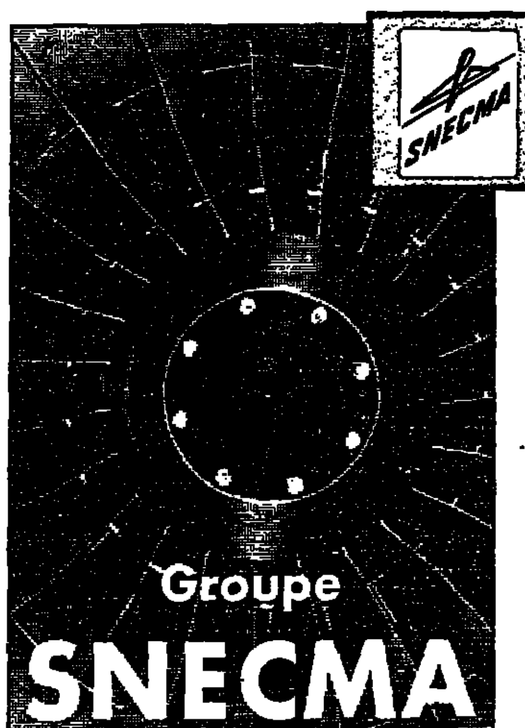
Société Automobile de renommée mondiale, le développement de nos activités nous amène à recruter un ingénieur process.

Sa mission sera d'assurer le développement optimum des méthodes de fabrication, d'apporter un support technique à la fabrication et de participer à l'implantation de nouveaux équipements.

Diplômé(e) d'une école d'ingénieur, vous avez une première expérience du milieu industriel. Les dossiers d'ingénieurs débutants seront cependant examinés.

Le sens très développé des contacts humains et de la communication, une personnalité très affirmée et la maîtrise de la langue anglaise seront vos meilleurs atouts de réussite.

Vous êtes intéressés ? Alors adressez vos dossiers de candidatures à SOURCES, sous référence 2868 M 108 rue St Honoré - 75001 PARIS, qui transmettra.



SNECMA

SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires.
Largement exportateur, notre GROUPE (26 000 personnes, dont 3 400 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

INGENIEURS MECANICIENS
INGENIEURS METALLURGISTES

Notre centre de production de GENNEVILLIERS (2600 p.) vous attend.

Débutant ou avec une première expérience, vous définirez les nouveaux procédés de fabrication et vous les mettrez au point, vous automatiserez et rationnaliserez les moyens de production, vous serez rapidement amenés à diriger un atelier.
Les moyens mécaniques et informatiques les plus modernes seront à votre disposition.

Merci d'adresser votre candidature avec vos prétentions sous référence MG/O1 à SNECMA - Département Encadrement 2 boulevard Victor - 75724 PARIS Cedex 15.

INGENIEUR CONTRAT CIFRE

Nous mettons en place dans notre Direction Technique (230 ingénieurs et techniciens) un ingénieur sous contrat de recherche "CIFRE" de 3 ans.
Le candidat est obligatoirement détenteur d'un DEA dans les spécialités magnétisme et/ou électrotechnique.
Il participera à des études sur nos produits de pointe (roulements instrumentés à capteurs) ; dans ce cadre, il mettra en oeuvre différents logiciels de calcul en liaison avec le Laboratoire de l'Université de Savoie.
Poste à pourvoir à Annecy.
Sa gestion, en particulier sous l'angle rémunération s'effectuera à l'intérieur du système gérant tous les autres cadres et ingénieurs de la Société.

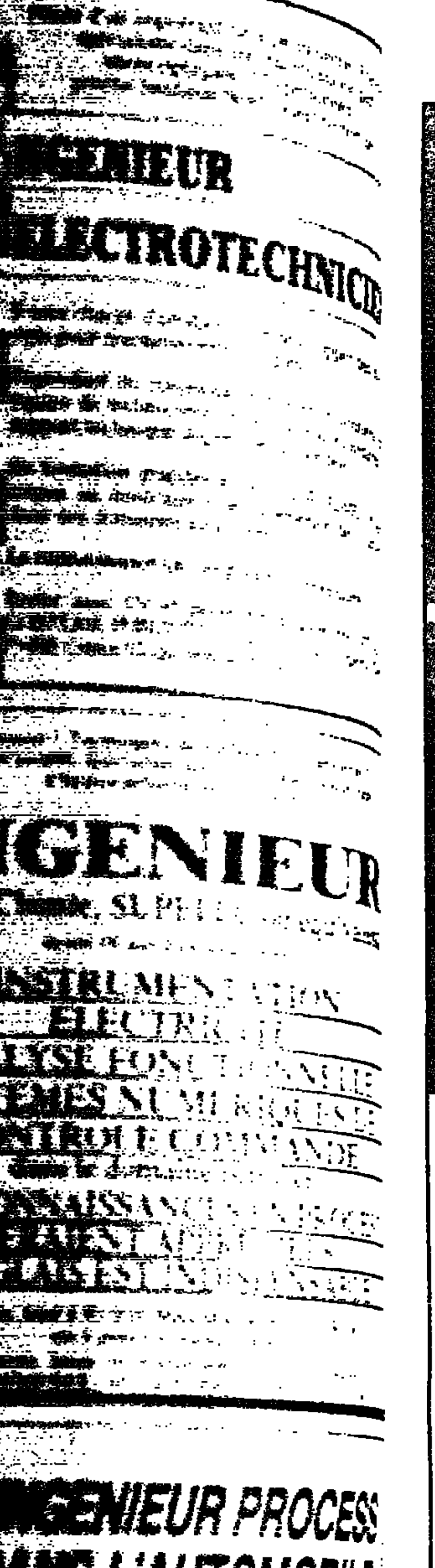
Adresser par la voie postale habituelle :
lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération actuelle sous réf. 5850 à **ORC-Pierre Lichau**
12, rue Président Carnot - 69002 LYON
qui transmettra.

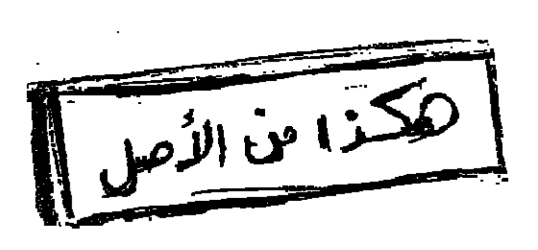
Mais contactez aussi, à cause des perturbations postales notre Société par télécopie au n° 50.65.32.91

ORC - Pierre Lichau

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.







Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Schlumberger

CHEF DE PRODUITS INDUSTRIELS

■ SCHLUMBERGER INDUSTRIES est le premier fabricant mondial dans les domaines des compteurs d'électricité, d'eau et de gaz, des cartes à mémoire, des systèmes de paiement électronique, de systèmes de défense...

Nous recherchons, pour notre établissement de fabrication de cables pour l'exploitation pétrolière, un jeune

INGENIEUR MECANICIEN

De formation ENSAM ou équivalent, vous avez de préférence, une spécialisation en electrotechnique ou transmissions.

Vous avez le goût des responsabilités et vous souhaitez vous orienter vers un poste qui vous permette d'aborder tant le commercial que la conception et la fabrication.

Sous la responsabilite du Directeur de l'Etablissement, vous animerez une équipe de 4 techniciens. Vous assurerez le suivi des clients hors SCHLUMBERGER et vous aurez en charge la conception, la production et la qualification des produits nouveaux.

Vous avez une bonne pratique de l'anglais et vous êtes prêt à une grande mobilite géographique pour réaliser une carrière très ouverte au sein de SCHLUMBERGER.

Le poste est basé a Abbeville dans la Somme, à 170 km de Paris.

Merci d'adresser lettre, c.v. et photo, sous la référence PM/812, au Service du Personnel.

SCHLUMBERGER INDUSTRIES
Division Techniques et Productions
125, Rue de Paris 91300 Massy

AD'COM.



La Direction d'Appui Scientifique et Technologique situé à **VELIZY** renforce son département avant-projets et crée plusieurs postes

Ingénieurs Généralistes

(ENSAE - ECP - ENSTA - ENSI...)

Pour des études et avants-projets de systèmes aéroportés.

Au sein d'une équipe, ils réalisent les études systèmes préliminaires (recherche opérationnelle - études de faisabilité et prospectives modélisation...) au lancement des programmes aéronautiques futurs (systèmes aéroportés - Contre mesures...).

Ces fonctions peuvent être confiées à des ingénieurs grandes écoles débutants à 3 ans d'expérience, intéressés par une fonction pluridisciplinaire valorisant l'esprit de synthèse et la créativité, les capacités d'adaptation et d'initiatives personnelles et les facilités de relation et du travail participatif en équipe projet. Anglais courant.

Adresser CV sous référence EC 144 à Emmanuelle CHEDAL MATRA DEFENSE Centre de Montigny - 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

MATRA
DEFENSE ESPACE

LOGICAM

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Nous sommes une entreprise électronique jeune et de structure légère (30 pers.). Nous sommes très orientés sur les marchés du futur : les cartes à mémoires.
Nous recherchons plusieurs postes d'Ingénieurs.

INFORMATICIENS

Nous vous confierons des projets dans leur integralité. Vous developperez les applications, en particulier dans les domaines monétique et sécurite. Vous êtes de formation Grande Ecole d'Ingenieur ou universitaire, débutants ou peut-être dotés d'une première expérience.
Vos compétences en développement, en assembleur et en langage évolué sur micro ordinateur (DOS ou UNIX) vous permettront d'être à l'aise dans la fonction. Réf. HUB 102

INGENIEUR COMMERCIAL

Votre mission :
la vente de systèmes de sécurité informatique, de contrôles d'accès, destinés aux Grandes Entreprises et Administrations.

Pour reussir à ce poste nous vous demandons une formation Grande Ecole d'Ingénieur ou de Commerce/Gestion, ainsi que le goût de la technique et des relations humaines...
Réf. HUB 103.

Intégrer notre société, c'est avant tout collaborer avec une equipe de travail efficace dans une ambiance maison. Nous saurons faire évoluer à terme les candidats performants.

Adressez nous votre dossier de candidature s/réf. choisie.
LOGICAM, 39 Bld Magenta 75010 Paris.

DESSEIN

JEUNE INGENIEUR GENERALISTE

Encadrer une équipe et développer notre service technique...

MACON

Figurant parmi les leaders européens sur notre marché, nous vous proposons de rejoindre l'une de nos usines, pour la réalisation d'importants projets de développements industriels.
Rendant compte au Directeur, vous prendrez en charge, avec une petite équipe, l'amélioration de nos procédés et de nos équipements (B.E., méthodes, projets d'investissement...) ainsi que la maintenance de nos installations. Vous vous préparerez ainsi à évoluer dans notre structure vers des fonctions d'encadrement ou de projets techniques.

Diplômé d'une G.E. d'ingénieur, vous avez acquis si possible une première expérience industrielle, vous souhaitez maintenant élargir vos responsabilités en rejoignant un grand groupe porteur d'avenir et de réels moyens d'action.
Qualité de communication, créativité technique, goût du travail en équipe assureront votre réussite.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, cv, photo) sous la réf. 43542 à Média System, 6/8 Impasse des Deux Cousins, 75849 Paris cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM



ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

ESD AUTOMATISMES

A l'avant-garde du développement des Technologies de pointe dans les domaines
- Télécommunications
- Informatique bancaire
- Informatique distribuée
- Gestions des Transports (Billeterie et systèmes de contrôle)

recherche

INGÉNIEURS LOGICIELS

expérimentés sur UNIX SYSTEM V — Réf. 3569 M

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS :

logiciel ISO, réseaux locaux, réseaux constructeurs SNA, DSA. — Réf. 3570 M

Ces postes d'études et de développements sont à pourvoir au sein d'un secteur en expansion.

Lieu de travail : banlieue Ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + C.V.) sous référence à préciser sur l'enveloppe à Développement (qui transmettra)

MEMBRE DE SYNTEC

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

Haute Technologie

VOTRE METIER... LA VENTE
VOTRE VOCATION... L'INTERNATIONAL

Filiale de Services dans le domaine de l'ingénierie de formation d'un Groupe international de premier plan, fabricant de produits de haute technologie principalement destinés au secteur militaire, nous garantissons à nos clients des prestations de qualité adaptées à leurs besoins de formation.

*Pour augmenter notre part de marché et élargir notre clientèle, nous accueillons aujourd'hui un **INGENIEUR COMMERCIAL**, professionnel de la vente de services, passionné par l'international.*

A 35 ans environ, de formation supérieure commerciale et/ou technique, vous avez déjà une expérience similaire réussie. Pleinement responsable de la prospection, de la négociation et du suivi de contrats de vente de formation, vous serez depuis Paris affecté à une zone géographique ; dans un premier temps le Moyen-Orient, l'Extrême-Orient et l'Europe avec plus tard peut-être une ouverture vers d'autres zones. Vous êtes bilingue anglais et avez de bonnes connaissances en espagnol.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 671 à Annick LUCCHINI.



jacques tixier s.a.
7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Filiale française d'un grand groupe multinational, nous sommes un des leaders dans le domaine des MATERIELS AGRICOLES et de T.P.
Pour renforcer l'équipe des Etudes-Recherches et Développement, nous recherchons un :

INGENIEUR R & D

(Systèmes Electriques et Electroniques)

Rattaché au Responsable du Service des Nouvelles Technologies, il aura en charge, avec son équipe, les études et la mise au point de nouveaux systèmes électriques et électroniques destinés à être intégrés dans les produits en cours de développement et qui contribuent, plus généralement, à l'évolution de l'automatisation des machines du futur.

Environ 30 ans, vous avez une formation supérieure d'INGENIEUR (Electricité, Electronique) et une expérience d'au moins 4 années en B.E. portant sur des applications proches (biens d'équipement automobile, véhicules industriels, engins portuaires ou de T.P., etc.).

Imaginatif et créatif, vous êtes aussi pragmatique. Ouvert et communicatif, vous savez travailler en équipe et en réseau.

Ce poste est basé en région parisienne et implique une parfaite connaissance de la langue anglaise (liaisons permanentes avec les USA).

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en indiquant la référence 5130 M, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

251 Bd Péreire - 75017 Paris

Actiman

SOURCE 2

RESEAUX - SYSTEMES D'INFORMATION - MONETIQUE

Vos nouveaux espaces d'expertise.

Société du groupe DATAID (1200 personnes, 450 MF de CA) Dataid moyens de paiement intervient de façon significative dans le domaine de l'ingénierie monétique.
De plus en plus intégratrice de nouvelles technologies, la monétique nous amène à développer notre activité CONSEIL et à recruter des

INGENIEURS RESEAUX

Diplomés Grandes Ecoles

Vous serez responsable en partie ou en totalité de la conception d'ARCHITECTURES RESEAUX complexes.
Vous avez acquis une première expérience d'environ 3 ans dans le secteur de la monétique de préférence et souhaitez valoriser vos compétences dans une structure motivante.
Nous recherchons également des débutants souhaitant s'investir dans le même type de projets.

Si ces nouveaux espaces d'expertise suscitent en vous un réel intérêt, adressez-nous votre dossier de candidature :
DATAID MOYENS DE PAIEMENT
Madame HOUGUET
103, rue Lauriston
75116 PARIS

DATAID
Moyens de Paiement

L'INFORMATIQUE DES REUSSITES

HCA

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

PMI en bonne santé économique, bien implantée sur le marché des installations électriques des automatismes industriels, recherche un

Jeune ingénieur d'affaires

dont la mission sera de prospecter la clientèle, assurer la négociation des contrats et la réalisation complète des affaires, participer à la mise en route des installations et former les utilisateurs.

Ce poste réellement évolutif sera confié à un ingénieur grande école (INSA, ENSEEIHT, ENSIEG, EUDIL...) possédant de bonnes connaissances en automatismes et régulation, si possible une première expérience d'environ 2 ans acquise dans une fonction technique ou commerciale, et alliant autonomie, rigueur et qualités relationnelles.

Poste : ville nord de Paris.

Ecrire sous réf. 49 C 1137-8 M.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Valeo Thermique

Valeo, vous connaissez ?
Valeo Thermique *est l'une de ses branches. Son développement la conduit à renforcer son équipe commerciale.*

Jeunes Ingénieurs
Débutants - Première expérience

Rejoignez une equipe qui gagne

De formation Ingénieur Généraliste, vous avez entre 24/28 ans. Vous souhaitez évoluer vers une fonction technico-commerciale et négocier à haut niveau. C'est ce que nous vous proposons... si vous maîtrisez l'allemand.

DIVISION HABITACLE : interface privilégié entre les constructeurs automobiles allemands et notre cellule Etudes, vous consoliderez et développerez le flux des affaires chez ces clients.

DIVISION THERMIQUE MOTEURS : en relation étroite avec les constructeurs européens (du Nord) et principalement allemands de véhicules industriels, vous démontrerez auprès de vos interlocuteurs quels sont nos avantages concurrentiels afin d'optimiser votre pénétration commerciale.

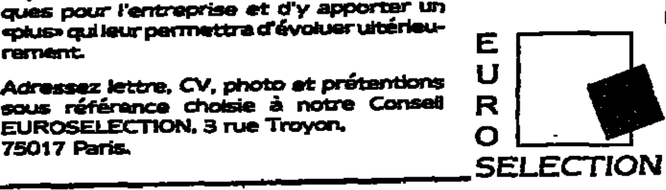
C'est de votre performance et de votre disponibilité que dépendra votre évolution dans le groupe. Formation assurée. Rémunération motivante.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) sous référence LM/1069 au CNPG Ressources Humaines - 61 rue des Belles Feuilles, 75116 Paris.



MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Valeo L'Equipement Automobile



6 000 personnes, plus de 5 milliards de Chiffre d'Affaires, est le pôle européen de GENERAL ELECTRIC MEDICAL, leader mondial de l'imagerie médicale.

Dans le cadre du développement des nouveaux produits d'Echographie et des systèmes numériques d'acquisition et de traitement d'images High Tech, GE/CGR recherche pour son Département de Production, à BUC :

UN RESPONSABLE PRODUCTION

A la tête d'une équipe de 10 à 15 personnes, il est responsable du test, de l'intégration, de systèmes et équipements électroniques complexes. Il travaillera sur les technologies les plus récentes. (Réf. 390).

UN INGENIEUR GPAO

Doué d'un bon esprit d'analyse, créatif, il améliore l'utilisation du système existant (TOLAS), uniformise les procédures de GPAO et participe à l'introduction des méthodes KANBAN en production. (Réf. 391).

INGENIEURS METHODES DE TEST

Ils prennent en charge la définition et l'automatisation des outils de test pour les techniques analogiques et digitales. Interlocuteurs privilégiés des Etudes, ils valident ainsi la faisabilité technique des projets dès leur démarrage, dans un esprit de qualité totale. (Réf. 392).

Ces postes concernent des ingénieurs diplômés en Electronique ou Arts et Métiers, débutants ou ayant une première expérience de deux ans (simulation et outils de tests automatiques pour les postes Ingénieurs Méthodes de Tests).

Pugnaces, doués d'une forte personnalité, les candidats sont capables de s'impliquer totalement dans des postes stratégiques pour l'entreprise et d'y apporter un «plus» qui leur permettra d'évoluer ultérieurement.

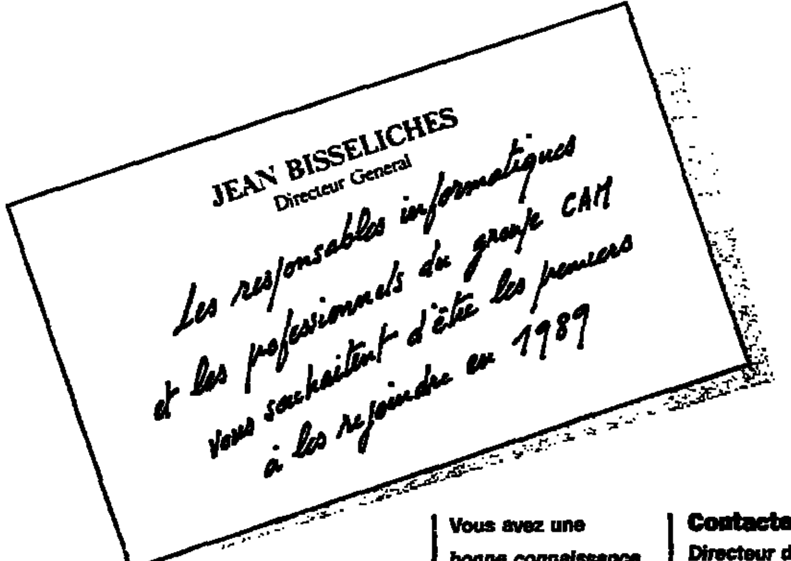
Adressez lettre, CV, photo et prétentions sous référence choisie à notre Conseil EUROSELECTION, 3 rue Troyon, 75017 Paris.

EURO SELECTION

DESSEIN

---

ingénieurs grandes écoles avez-vous pensé au CAM ?



Vous avez une bonne connaissance de l'informatique

Contactez BRIGITTE MAUROIS
Directeur des Ressources Humaines
4, rue Berthollet - 94110 Arcueil
Tél. : (1) 46 63 90 99



L'INFORMATIQUE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS ET DE SON GROUPE FINANCIER

Organisation et Publicité

UN ENVIRONNEMENT DE POINTE... POUR EPROUVER VOTRE EXPERTISE

JEUNES INGENIEURS SYSTEMES RESEAUX

Vous évoluez dans un environnement « gros système » de préférence IBM et souhaitez à présent prendre en mains des projets importants et renouvelés.
Notre schéma directeur prévoit une très forte accélération de nos systèmes d'information et vous offre donc de multiples opportunités à court, moyen et long terme.

Ingénieurs, de préférence Grandes Ecoles, **orientés configuration système,** vous pourrez tout d'abord nous aider sur **MVS - IMS DB/DC DB2-SNA** etc.
Ce ne sont bien sûr que quelques indications sur ce que nous pouvons vous offrir.

Nous sommes prêts à en discuter avec vous. Didier LESUEUR se tient à votre disposition pour établir les premiers contacts. Communiquez lui vos coordonnées, sous référence O/ISR/LM, **RAYMOND POULAIN CONSULTANTS** - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS ou téléphonez lui au 47.34.16.16.



MEDIA BA

AVIONS MARCEL DASSAULT – BREGUET AVIATION

URGENT

Nous sommes une entreprise en rapide expansion, dans un secteur tertiaire très porteur (200 personnes) située à PARIS et nous recherchons un (e)

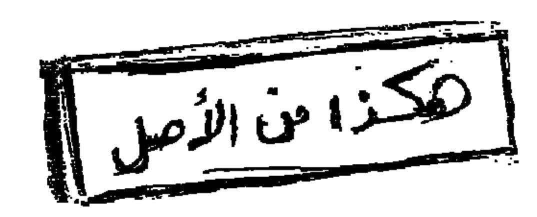
ADJOINT (E) DU CHEF DE SERVICE ORGANISATION

FORMATION D'INGENIEUR DEBUTANT (E) OU AYANT QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE

S'intégrant dans une petite équipe, il (elle) agira en tant qu'interface entre les informaticiens, le service de gestion et le service commercial *pour assurer la meilleure utilisation des moyens. Ce poste conviendrait* à une personne ayant une vue globale de l'entreprise et capable de dialoguer avec des directeurs de service à un niveau élevé.

Le (la) candidat (e) idéal (e) aura 27 ans environ et sera capable d'analyser les sous-ensembles d'un problème d'organisation afin d'en faire la synthèse.

Merci d'envoyer votre C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 7295-M
à Mamrégies, 3, rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.



هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

POUR :

- Coordination au niveau national d'études techniques en matériel, logiciel, et réseaux en environnement DPS 7 et machines hétérogènes.
- Suivi de l'évolution d'un important parc de DPS 7.

Ce poste de haut niveau nécessite une expérience professionnelle minimum de 5 ans et une parfaite connaissance de l'environnement BULL DPS 7 et des réseaux. La connaissance d'Unix serait un atout supplémentaire. Une bonne aptitude aux contacts à tous les niveaux est indispensable. Lieu de travail Paris 7e.

Transmettre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous no 8056
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

[redacted]

L'un des grands de la Simulation recherche, pour le Département Système de Simulation, son

RESPONSABLE DU SERVICE LOGICIEL

Vous serez le patron d'un service, agissant en tant que sous-traitant des Chefs de projets. Chargé de l'encadrement technique et administratif d'une entité de 50 personnes, vous serez responsable de leur formation et de leur évolution.
Vous avez 10 ans d'expérience ou plus dans une SSII ou chez un constructeur.
Attentif aux hommes, organisateur, intéressé par des activités pluridisciplinaires et maîtrisant les aspects méthodologiques, vous cherchez l'occasion d'évoluer.
Nous vous en donnons les moyens.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, sous la référence 5341, à

AD'COM
32, rue Pierret
92200 NEUILLY/SEINE

[redacted]

Allianz France
recrute

Ingénieur Risques Industriels

pour renforcer le potentiel de son département Prévention/Contrôle des risques.
Après une formation théorique et pratique, il sera chargé auprès de clients importants, de l'analyse de leurs risques industriels (incendie, explosion, pertes d'exploitation...) afin de proposer et de mettre en oeuvre les mesures de prévention/protection nécessaires à l'élaboration d'une politique adaptée de gestion des risques.
Ce poste basé à Paris-Etoile nécessite de fréquents déplacements de courte durée en France et ponctuels à l'étranger (une bonne pratique de l'anglais est nécessaire). Il s'adresse à un Ingénieur débutant ou de préférence possédant une expérience industrielle réussie de 2-3 ans.

Veuillez adresser CV, photo et prétentions à Allianz France Mme Rougé – Cedex 32 – 92099 Paris La Défense



Leader mondial sur le marché des Amidons spéciaux recherche le futur

Technical Development Manager

de son Département Agro-Alimentaire (France - Italie - Espagne)

Avec son équipe, il apportera le support technique nécessaire à la force de vente afin de favoriser la promotion et *le développement de nos produits*. Grâce a une excellente connaissance de la technologie alimentaire et des ressources du groupe, il pilotera le programme technique, en liaison étroite avec le marketing, la recherche et la production.

Les candidats devront posséder une formation Agro-Alimentaire, Agronomie ou Biologie (niveau Ingénieur). Formation commerciale supérieure vivement souhaitée. Ils auront également 2 à 3 ans d'expérience du suivi technique ou de la vente d'un produit industriel agro-alimentaire.

Maîtrisant les techniques de communication, l'ingénieur retenu devra pouvoir animer en ANGLAIS des réunions professionnelles de haut niveau. Une bonne pratique de l'allemand serait appréciée.

Ce poste, basé à Villefranche-sur-Saône, implique de nombreux déplacements dans les pays de la CEE.

Ecrire avec CV + photo + prétentions à **National Starch & Chemical** - Service Ressources Humaines - ZI Nord - BP 438 - 69655 - VILLEFRANCHE-SUR-SAONE cedex.

MEDIA 64

National Starch & Chemical

La branche biscuit : la recherche appliquée au service de l'innovation permanente

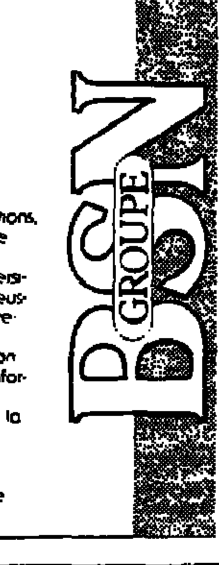


37 Mds de francs de CA, 1,7 Md de bénéfice plus de 100 sociétés, 40 000 personnes dont 4 000 cadres, une politique humaine et sociale dynamique qui s'inscrit dans notre projet d'entreprise.

Ingénieur de recherche appliquée

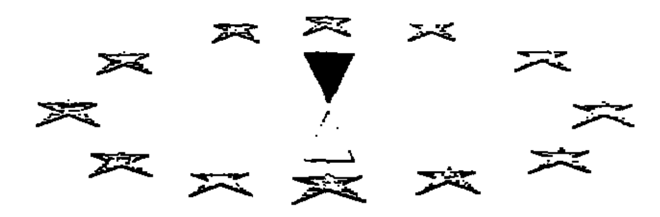
Dans l'activité biscuit, l'innovation est le moteur de la recherche. A l'affût permanent d'améliorations, de nouvelles textures, d'arômes différents, de transferts élaborés entre les matières, notre groupe de recherche appliquée (22 personnes) réunit en permanence créativité et rigueur scientifique.
Aujourd'hui nous souhaitons accueillir au sein de l'équipe un Ingénieur agroalimentaire ou universitaire de haut niveau spécialisé en biochimie (doctorat) ayant environ 5 années d'expérience réussie en laboratoire de recherche ou dans l'industrie agroalimentaire (et qui aura dans l'idéal développé ses connaissances en matières premières).
Très orientée biochimie, cette mission vous donnera l'occasion de travailler en étroite collaboration avec les hommes de développement, les sites industriels, mais aussi d'exploiter toute source d'information externe pour gagner le challenge permanent de l'innovation
Votre évolution se fera naturellement au sein du groupe, soit dans le développement soit dans la fabrication.
Le poste est basé à Athis-Mons.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. SD 13 M à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.



LA RADIOTELEPHONIE EN EUROPE

IL Y A DES PERSPECTIVES DANS LESQUELLES IL FAUT SAVOIR S'INSCRIRE



PERSPECTIVE EUROPE : le projet d'une entreprise décidée à faire l'Europe plutôt que d'en parler. ALCATEL RADIOTELEPHONE réalise le futur réseau de radiotéléphone numérique cellulaire européen : un dessein ambitieux pour des hommes passionnés, engagés sur des *marchés concurrentiels et de haute technologie. Construire avec nous l'Europe des radiotéléphones : tel est le défi que nous proposons* de relever à des

INGENIEURS D'ETUDES RADIO COMMUNICATION

Au sein de l'équipe responsable des terminaux, vous participerez au développement des futurs radiotéléphones numériques et serez plus particulièrement chargé de l'étude des parties radio, basée sur la mise en oeuvre de concepts nouveaux. Votre responsabilité s'étendra jusqu'à la phase d'intégration des matériels et leurs industrialisations.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs grandes écoles (SUPELEC - ENST - ENSI - ENSA option télécom) ou de formation universitaire, débutant ou ayant une première expérience et parlant anglais couramment.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions) à : Monsieur Benoît de FOURNOUX - ALCATEL RADIOTELEPHONE - 56, avenue Jean Jaurès - 92707 COLOMBES CEDEX

HCAP

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
L'EUROPE EN PERSPECTIVE



La société ***ASTRA CALVE*** *(Astra, Fruit d'Or, St Florigny, Artisol...), filiale du Groupe UNILEVER recherche pour son usine d'Asnières (92) un*

CHEF DE PROJETS GPAO
DEC (VAX, ETHERNET, VMS)

Directement rattaché au responsable de l'informatique usine et dans le cadre de projets internationaux, vous assurerez, avec de larges responsabilités, la mise en place et le démarrage des applications de GPAO. Vous devrez également déterminer leurs implications sur l'organisation informatique actuelle, que vous contribuerez ainsi à faire évoluer.

Diplômé d'une école d'ingénieurs spécialisée (INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ISEN...) vous possédez 5 ans d'expérience dans la conduite des projets sur matériel DEC. Vous avez en outre une bonne connaissance de l'anglais.

Votre développement ultérieur sera à la mesure de vos compétences et de la dimension internationale d'UNILEVER.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) en précisant la référence 25/88 LM à ***UNILEVER FRANCE SERVICES*** *- Recrutement et Sélection des Cadres - 157 boulevard Haussmann - 75382 PARIS Cedex 08.*

SOURCE

UNILEVER UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE



INGENIEURS ELECTRICIENS CONFIRMES

TECHNIP est aujourd'hui le premier groupe français d'ingénierie. Notre développement largement ouvert sur l'international, est lié à notre capacité à maîtriser des projets complexes et de plus en plus diversifiés. Dans chaque spécialité, nos équipes relèvent ce défi.

Au sein du département **ELECTRICITE/AUTOMATISME** de notre siège à la Défense, vous assumerez :

- la responsabilité de la partie électricité des contrats,
- la conception et la définition des installations électriques,
- l'évaluation des coûts techniques.

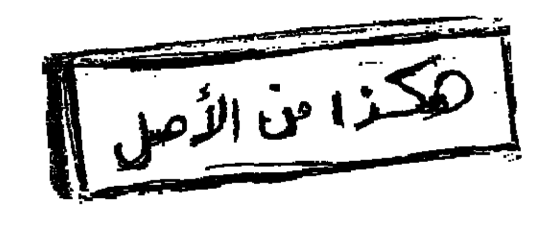
Diplômé d'une école d'ingénieurs (INPG, SUDRIA, ESIEA, ESIEE.), vous avez une **EXPERIENCE REUSSIE D'AU MOINS 5 ANNEES** en bureau d'études ou ingénierie.

Vos qualités de polyvalence et de communication s'allient à une bonne connaissance de la langue anglaise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la référence IEC à TECHNIP - Division du Personnel - Cedex 23 92090 PARIS-LA-DEFENSE.



MEDIA-SYSTEM



هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



La Côte d'Azur, une région pleine de promesses, au carrefour de l'Europe des hautes technologies.

Dans le cadre de grands projets, mettant en œuvre des techniques de pointe, notre agence de NICE propose des opportunités de carrière à des :

Diplômés Grandes Ecoles

Ingénieurs chefs de projet

Expérimentés pour développer et diriger des projets.

Ingénieurs logiciels

Débutants ou première expérience pour participer à la réalisation des projets.

Dans les domaines : • Logiciels de base • Logiciels embarqués • Simulation • Traitement de signal • Télécommunications • Temps réel • Micro-processeurs • Intelligence artificielle.

Vous êtes ambitieux, vous souhaitez valoriser votre expérience au sein de grands projets techniques, venez nous rejoindre.
Adressez votre candidature à Philippe BRACONNIER, CAP SOGETI SYSTEMES, 179 Bd René Cassin, 06200 NICE. Tél : (16) 93.21.01.41.



MEDIA-SYSTEM

Ingénieur support logiciel

Philips Science et Industrie Entreprise à taille humaine, nous commercialisons une gamme complète de matériels électroniques professionnels : systèmes industriels d'analyse, de test et mesure, d'audio-communication et de sécurité.

Jeune ingénieur diplômé grande école, vous avez 2 ans d'expérience en informatique et une connaissance souhaitée en environnement DEC, VMS, PDP et RSX. En relation avec notre force commerciale, vous adapterez et vous mettrez en place nos logiciels en clientèle.

Vous évoluerez vers la responsabilité technique de projets pluridisciplinaires dans un contexte international. Une bonne aisance relationnelle est bien sûr indispensable ainsi que la maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. IS/M à Philips Science et Industrie, Jacky Bideau, 105 rue de Paris, 93002 Bobigny.

"Philips en France, c'est plus de 21 milliards de C.A., 27 000 personnes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique".



PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

MEDIA-SYSTEM

Alcatel Answare regardez votre avenir sous un autre angle

▼ Spécialistes en informatique aujourd'hui, vous voyez votre avenir sous l'angle de la polyvalence et de l'évolution. En répondant à vos attentes, ALCATEL-ANSWARE satisfait en même temps l'exigence de ses clients (entreprises des secteurs publics et privés de toutes tailles) en leur proposant des systèmes d'information dont la complexité va sans cesse croissant. Nos moyens aujourd'hui (les vôtres demain) : ceux d'ALCATEL dont nous sommes filiale, 800 collaborateurs de haut niveau, une implantation nationale et régionale, un large éventail de prestations, axé sur l'informatique technique et industrielle.

PARIS - ORLEANS - METZ - LYON

INFORMATIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

INGENIEURS LOGICIELS TEMPS REEL

- Nous vous donnons accès à tous les grands projets des années à venir : Airbus, Ariane, Nucléaire, Ingénierie, Systèmes Embarqués...
INFORMATIQUE TECHNIQUE : télécommunication, traitement du signal et d'images, génie logiciel, scientifique...
INFORMATIQUE INDUSTRIELLE : productique (automatismes, GPAO, robotique, contrôle de process), mesure, instrumentation...
- Vous êtes de formation Grande Ecole ou Université, débutant ou expérimenté.
- Vous avez de réelles capacités d'adaptation, d'autonomie et de communication, de bonnes compétences techniques dans les environnements suivants : PDP/RSX, VAX/VMS, 68000/UNIX, 8086/iRMX.
Langages : ASSEMBLEUR, FORTRAN, PASCAL, C, ADA.

Merci d'adresser votre dossier avec CV et photo à Marie-Hélène DOUVIER, Responsable des Ressources Humaines, sous référence ITI/M/12/1, ALCATEL ANSWARE ITI - Tour Franklin - Cedex 11 - 92081 Paris-La Défense.





MEDIA-SYSTEM

Notre unité de production, située dans les Hautes Pyrénées, met en place la GPAO. Elle cherche pour réussir cette implantation

un jeune ingénieur

ECP, A & M, débutant, vous êtes intéressé par cette fonction à reponsabilités alliant organisation et informatique qui vous permet de connaître nos fabrications et notre entreprise.

Votre formation et votre potentiel sont pour nous et pour vous le gage d'un avenir dans notre groupe.

Notre consultant J. PICARD, vous remercie de lui écrire (réf. 3124 LM)



MEMBRE DE SYNTEC

A l'écoute de l'Europe



Nous sommes un grand de la technologie des télécommunications.

Actuellement impliqués dans l'adaptation et le développement de systèmes téléphoniques, premier constituant des réseaux numériques français et européens, nous intégrons dans notre groupe des :

INGENIEURS LOGICIELS *confirmés*

Pour réussir ces défis, vous êtes diplômé et vous possédez une expérience dans le domaine **de la commutation temporelle.**

Vous devrez maîtrisez l'anglais pour être rapidement opérationnel et prévoir quelques déplacements à l'étranger.

Nos équipes vous attendent dans la région parisienne.

Adressez nous votre dossier complet (C.V. + photo + prétentions) en indiquant la référence 75993 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra en toute discrétion. Réponse assurée.

SOGREAH Ingénieurs Conseils

recherche pour le Département des Affaires en France
à GRENOBLE

INGENIEUR DIPLOME

De formation génie civil ayant quelques années d'expérience dans le domaine des travaux publics

FONCTION :
- réaliser les missions de maîtrise d'oeuvre
- assurer, après une année de mise au courant, la coordination et l'animation des activités d'ingénierie du Département.

DOMAINE D'ACTIVITE :
réseaux d'assainissement pluvial, aménagements de cours d'eau, stations de pompage, barrages, micro-centrales.

INGENIEUR DEBUTANT

De formation génie civil ou travaux publics.

FONCTION :
Chef de projet : missions de maîtrise d'oeuvre.

DOMAINE D'ACTIVITE :
Génie civil des Aménagements hydrauliques et D.A.O.

Adresser lettre + CV + disponibilité à **SOGREAH BP 172X 38042 GRENOBLE CEDEX.**

CONTESSE



IMPORTANT ORGANISME RECHERCHE POUR SON CENTRE INFORMATIQUE BASÉ DANS LA RÉGION NIÇOISE

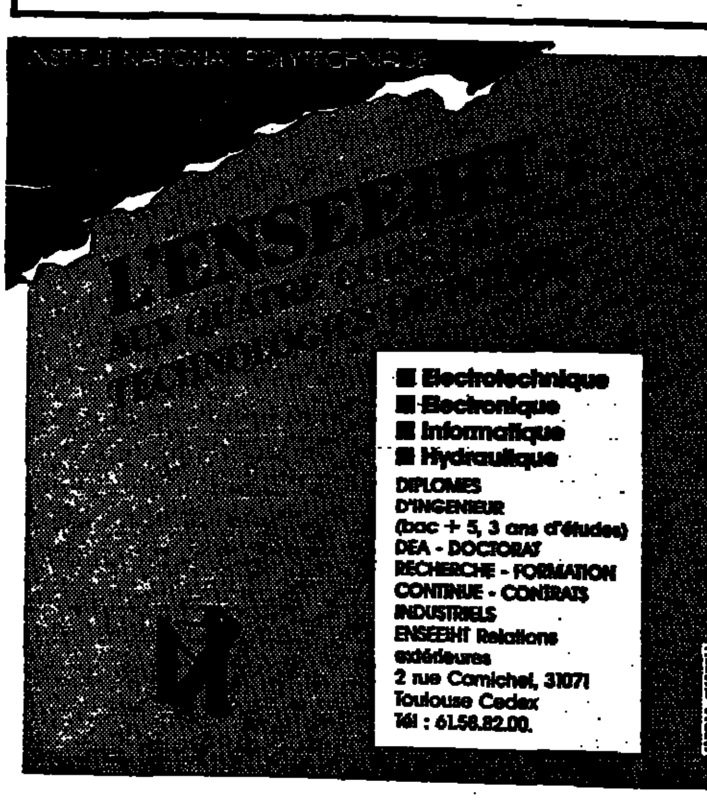
ANALYSTES PROGRAMMEURS

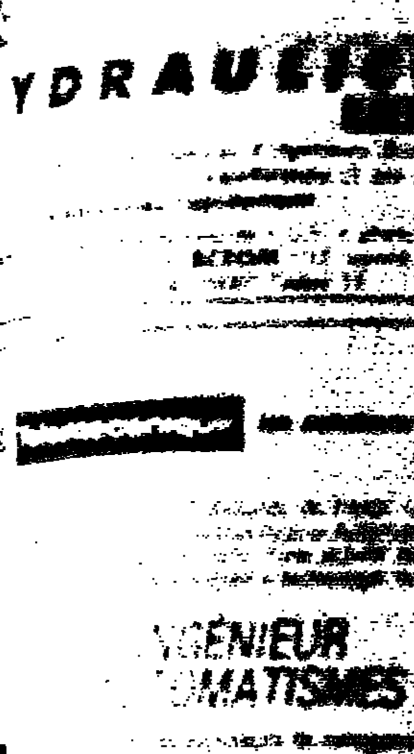
débutants
Miage, maîtrise d'informatique...

Nous utilisons les techniques de gestion informatique les plus performantes et disposons d'un matériel informatique très important (Ordinateurs IBM 3090 - 3081-128 et 64 mega octets, réseaux de plus de 1000 terminaux, plus de 70 milliards caractères en lignes).

Formation complémentaire assurée, réelle possibilité d'évolution dans un environnement enrichissant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 7664 à :
Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 Paris qui transmettra.









SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

BCEOM ***Société Française d'Ingénierie***

Pour renforcer notre service hydraulique, nous recherchons pour Montpellier :



FLUVIAL

Nous attendons les candidatures d'ingénieurs (Ecoles Hydrauliques GRENOBLE ou TOULOUSE) **confirmés** (5 ans d'activité en B.E. minimun), et **disponibles rapidement**.

Prière d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo s/réf. 88/81 à J.M. GLASMAN (D.R.H) **BCEOM** - 15, square Max-Hymans 75741 PARIS Cedex 15

ORC - Pierre Lichau

Telemecanique ***les solutions de progrès***

14 000 personnes, CA 7 milliards de francs (consolidés) - Leader Européen des constituants pour Automatismes Industriels recherche dans le cadre d'une activité de développement de produits électroniques à technologie multiple, un :

INGÉNIEUR AUTOMATISMES

- Il analysera avec les ingénieurs de conception, les "fonctionnalités des produits électromécaniques".
- Il définira avec les agents de méthode et la production, le cahier des charges.
- Il concevra les automatismes des moyens de production et de contrôle des produits électromécaniques. Ces automatismes incorporeront des automates programmables.
- Il assurera le suivi des réalisations sous traitées.

Ce poste, à pourvoir au sein de la Direction Méthodes Industrialisation correspond à une formation d'ingénieur automatismes type ENI, ENSI.

Un technicien de forte valeur et avec une solide expérience, verra sa candidature examinée.

Pour ce poste,
le lieu de travail est situé à RUEIL MALMAISON.
Adresser le dossier de candidature, lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la référence DT 87.31 GTO/LM à Lucien RIBAUTE - Direction du Personnel de la Division Industrielle - n° 2
33, avenue de Chatou, 92506 RUEIL-MALMAISON

Grand Prix de l'Innovation Telemecanique

FILIALE DU GROUPE SCHNEIDER

KODAK-PATHÉ
(6000 personnes
6 Milliards de C.A.)
Filiale du Groupe Mondial
EASTMAN KODAK
recherche
des

INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES
(Option INFORMATIQUE)

Pour animer et coordonner le développement d'importants projets informatiques.

Une expérience de 2/3 ans est souhaitable.

La maîtrise de l'anglais constituera un atout important dans l'analyse des candidatures.

Ces postes, basés à Paris, offrent de réelles possibilités d'évolution pour des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec C.V. et photo sous référence 8813 à :



KODAK-PATHÉ
Gestion
des Ressources Humaines
24, rue Villiot
75594 PARIS CEDEX 12

Blau

INGENIEURS
CONFIRMES ou 1 à 3 ans d'expérience

Pour participer à notre nouvelle expansion dans l'un des domaines :

- **TRAITEMENT D'IMAGES,**
- **TRAITEMENT DU SIGNAL,**
- **SYSTEME TEMPS REEL,**
- **PROCESS INDUSTRIEL,**
- **RESEAU.**

Nous vous proposons de vous intégrer dans notre équipe d'INGENIEURS SPECIALISES.

Merci d'adresser C.V. et prét. à 9, Bld. Jean Jaurès 92100 BOULOGNE.

telsa informatique

Votre challenge ?
Notre 6ème oscar de l'emballage

Brasseries **Kronenbourg**

Les Brasseries KRONENBOURG, situées à Strasbourg n°1 français sur le marché de la bière poursuivent leur expansion européenne. Elles réalisent un CA de 3,2 Milliards de Francs à travers leurs marques : KRONENBOURG, 1664, FORCE 4, KRONY, OBERNAI VILLAGE.

Ingénieur développement packaging

Passionné par le packaging, vous êtes à l'affût de toutes les nouveautés.
Ingénieur de formation, vous avez impérativement 2 à 3 ans d'expérience dans une fonction similaire et vous souhaitez intégrer une équipe particulièrement créative.
Au sein d'une structure recherche et développement d'une trentaine de personnes, notre cellule spécialisée dans la recherche des packagings a prouvé sa performance en obtenant 4 oscars de l'emballage en 1987, et un en 1988.
Vous êtes chargé d'entreprendre et de coordonner toutes les actions nécessaires afin de développer de nouveaux packagings et d'améliorer ceux existants que ce soit en emballage primaire (verre, métal...) ou secondaire (plastique, carton...). Vous travaillez bien entendu en étroite collaboration *avec les directions marketing, achats et industrielles.*
Cette fonction, particulièrement variée, vous permettra de donner libre cours à votre créativité et d'assurer votre développement au sein du premier groupe alimentaire français.
Le poste est basé à Strasbourg.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. PC 75 M en précisant votre rémunération actuelle à BSN Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

ORC - Pierre Lichau

NOUS METTONS DE GROS MOYENS A VOTRE DISPOSITION

Division Equipements, nous concevons et réalisons les commandes de vol des avions de demain.
Dans le cadre d'une large refonte informatique, notre Division (1 500 pers.) développe ses propres applications sur DEC et IBM (4381 MVS).
Nous basculons sous IMS et recherchons :

CHEF DE PROJETS IMS

Vous serez celui (ou celle) à qui nous confierons (à la tête d'une équipe de 6 pers.) le développement de l'ensemble de nos applications sous IBM. Confirmé(e) dans la responsabilité de projets importants sous IMS, vos connaissances DBDC complètent une formation supérieure de préférence ingénieur généraliste. (Réf. O/IM2/LM)

ANALYSTE CONFIRME

Vous serez celui (ou celle) à qui nous confierons, au sein de notre équipe IBM, la conception et l'étude fonctionnelle d'une partie de nos projets. Votre connaissance d'IMS serait bien sûr un atout. Diplômé(e) d'Etudes Supérieures, BAC + 4, votre première expérience s'est déroulée dans un environnement gros système. (Réf. O/AN2/LM)

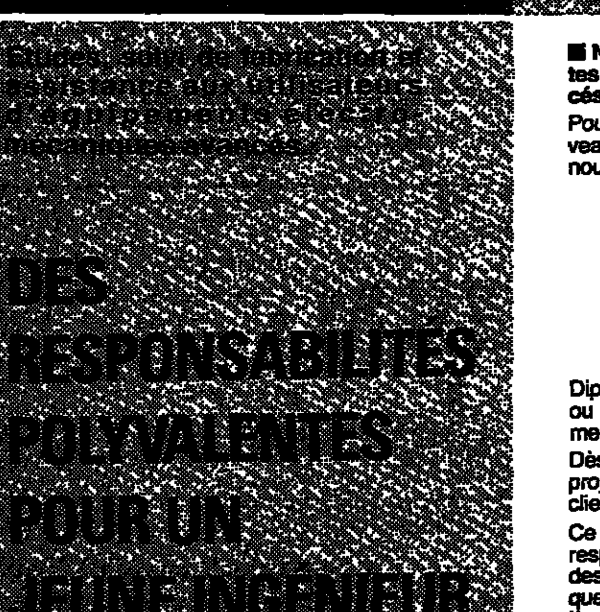
Basés à Saint-Cloud, vous serez amenés à des déplacements sur notre site de production d'Annecy.

Christiane CHARBONNÉ attend votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence choisie à **RAYMOND POULAIN CONSULTANTS - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS.**

MEDIA PA

AVIONS MARCEL DASSAULT – BREGUET AVIATION





■ **Notre Unité conçoit et fabrique des équipements utilisés sur les sites pétroliers et intégrant des développements technologiques avancés en mécanique, électronique, informatique...**

Pour renforcer une de nos équipes d'étude et de mise en œuvre de nouveaux équipements fonctionnant à terre ou sur plate-formes off-shore, nous recrutons un jeune

INGÉNIEUR
Grande Ecole

Diplômé d'A & M ou d'une grande école équivalente, vous êtes débutant ou vous avez une courte première expérience en installation d'équipements électro-mécaniques.

Dès votre intégration, nous vous confierons la responsabilité globale de projets, *de la définition des cahiers des charges en relation avec nos* clients au suivi de fabrication et à l'assistance aux utilisateurs sur le terrain.

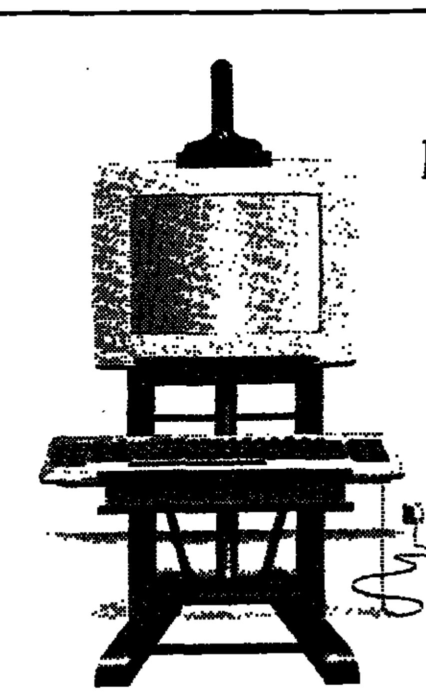
Ce premier poste vous permettra d'exercer et de renforcer votre sens des responsabilités, votre goût pour les contacts et votre capacité de conduire des projets d'envergure sur les plans techniques et industriels aussi bien *que financiers et administratifs.*
Il vous ouvrira de nombreuses possibilités d'évolution au sein de SCHLUMBERGER.

L'anglais est indispensable pour ce poste impliquant des déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence MR /1312 au Service du Personnel

ÉTUDES et PRODUCTION SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée - BP 202
92142 Clamart Cedex

AD'COM.



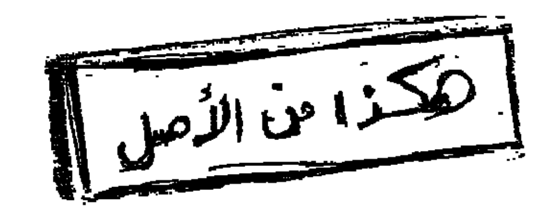
NOUS AVONS L'ART DE REVELER LES TALENTS

INGENIEURS INFORMATICIENS GRANDES ECOLES

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (Temps Réel, Télécommunications, Processus Industriels...), INFORMATIQUE APPLIQUEE A LA GESTION D'ENTREPRISES (Transactionnel, Télématique, Bases de Données...), autant de domaines dans lesquels vous pourrez exprimer vos talents d'ingénieur informaticien.
Débutant, après une formation spécifique à notre méthodologie et aux techniques informatiques que vous utiliserez, vous participerez à des projets diversifiés. Si vous avez déjà une première expérience, vous aurez le plaisir de découvrir une entreprise qui privilégie le dialogue.
Si une telle opportunité à Paris, Lille, Lyon, Orléans... vous attire, envoyez rapidement à Hervé Captier une lettre manuscrite accompagnée d'un CV et d'une photo.
Pour le reste, accordez nous quelques jours.
LOGISTA, 33 quai de Dion Bouton, 92814 PUTEAUX CEDEX.

LOGISTA
DES HOMMES D'ENTREPRISES

MEDIA-SYSTEM





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

CORNING FRANCE

Ingénieur de Production

Composants fibres optiques

CORNING GLASS WORKS est le premier fabricant mondial de verres spéciaux et de fibres optiques. Ce leadership résulte de notre esprit d'innovation et de l'importance que nous attachons à la Recherche et au Développement.
La production-pilote de l'une de nos nouvelles lignes de produits : composants en optique intégrée pour les réseaux de télécommunications, connaît un succès croissant.
Nous vous proposons de rejoindre une équipe jeune et motivée par son challenge.
Vous serez le responsable des opérations d'usinage, montage et finition, le garant de la qualité des produits, l'organisateur et le gestionnaire de votre secteur de fabrication.
Diplômé d'une G.E. d'Ingénieur, vous avez acquis une première expérience industrielle. Rigoureux et concret, vous êtes attiré par les réalisations techniques dans un environnement international...
Localisation Fontainebleau.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. IP/M/2, à CORNING FRANCE, Direction du Développement du Personnel, 44 av. de Valvins, 77211 AVON Cedex.

MEDIA-SYSTEM

ADA

département techniques avancées

Ingénieurs grandes écoles, **vous possédez :**
- une réelle maîtrise de ADA et des **méthodologies associées,**
- une **expérience *informatique*** en environnement technique de 5 ans minimum,
- une **ouverture relationnelle** et le **goût des responsabilités.**

Nous vous proposons de venir renforcer notre équipe de spécialistes.
Nous vous confierons des missions de :
- **conseil,**
- **formation,**
- **conception / réalisation** en ADA.

Rejoignez le **leader européen** en ingénierie d'informatique technique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Elisabeth PICARD, sous référence LM/11
Direction de la Gestion Opérationnelle des Ingénieurs, SEMA GROUP 16/18 rue Barbès MONTROUGE CEDEX

SEMA GROUP

dièse

SPECIALISTE DE LA VENTE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

devenez

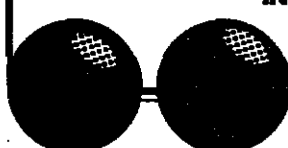
LE MANAGER COMMERCIAL de notre équipe d'INGENIEURS intervenant en INFORMATIQUE DE POINTE

De formation Supérieure, vous avez une solide expérience de la commercialisation de prestations intellectuelles, si possible dans le milieu de l'informatique technique et scientifique.
Vous souhaitez donner un élan à votre carrière ; nous vous proposons le poste de

RESPONSABLE DE NOTRE DIVISION LOGICIEL

Votre mission comportera notamment les aspects suivants :
- Auprès des grands comptes, vous développerez de nouveaux marchés et entretiendrez la clientèle existante.
- Vous recruterez, suivrez et managerez nos ingénieurs de haut niveau.
- Vous animerez votre équipe dans un environnement à taille humaine.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo prétentions)
sous la réf. AS/FB à notre Conseil Anna STAROSWIECKI
INFORAMA Carrières - 7, rue Pasquier - 75008 PARIS



BORDEAUX - LILLE - MARSEILLE
PARIS - PAU - TOULOUSE

INFORAMA *carrières*
la technologie par les hommes

Ingénieur bureautique et micro-informatique

Paris. Au sein du Ministère de la Défense, le Bureau Informatique de la Direction des Constructions Navales (DCN) a un rôle pilote en informatique pour ses différents établissements industriels et recherche un jeune ingénieur informaticien.

Il sera responsable de deux projets : l'un concernant la messagerie de l'écrit, l'autre la micro-informatique. Il participera à l'élaboration de la politique dans ces domaines, aura un rôle de coordinateur pour les actions à mettre en place et animera les deux groupes de travail affectés à ces projets. Il assurera la veille technologique et les liaisons avec les établissements industriels. Le candidat, diplômé d'une école d'ingénieur ou de l'Université, a une compétence en bureautique, micro-informatique et réseau et, si possible, une première expérience dans l'un de ces domaines. Le poste requiert un potentiel de bon niveau, de l'autonomie et des qualités d'expression écrite et orale.

Merci d'adresser votre C.V., avec lettre manuscrite et photo, sous la référence L 118/M, à Henri BOUET, SEMA-SELECTION, 16 rue Barbès, 92126 MONTROUGE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC

SEMA·SELECTION
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse

Offre forte IBM : démarrez tête de série.

Votre motivation pour le Conseil et la Vente est forte : aptitude à communiquer, ambition, sens de la méthode, esprit de synthèse, talent pour négocier et convaincre sont vos qualités. Ce sont aussi celles qui sont nécessaires pour représenter notre Compagnie à un haut niveau, dans les domaines les plus variés : Administrations, Industries, Commerces, Services...

JEUNES DIPLOME(E)S D'UNE GRANDE ECOLE D'INGENIEURS OU DE COMMERCE

(Bac + 4 minimum)

après une formation réputée et rémunérée, nous choisirons avec vous l'activité la plus adaptée à votre projet professionnel. Vous deviendrez

INGENIEUR COMMERCIAL ou INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE, avant la fin de 1988.

Que vous soyez débutants ou forts d'une première expérience professionnelle, nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature, CV détaillé et photo sous référence U 41 à :
IBM FRANCE – Département Recrutement – 5, Place Vendôme 75001 PARIS.

Nous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.



CONSENSUS

Premier groupe mondial en électroménager, nous recherchons pour notre Direction Informatique, un



pour pourvoir au poste d'INGENIEUR COMMUNICATIONS ET RESEAU ; aussi aurez-vous pour mission, après une formation approfondie, de satisfaire les exigences de nos clients, tant internes qu'externes au Groupe, dans des domaines aussi variés et évolutifs que peuvent l'être les communications au sein d'un grand Groupe Industriel.

Le poste est basé à SENLIS (30 mn des portes de la Chapelle et de Bagnolet).

Merci d'adresser votre dossier de candidature à ELECTROLUX S.A. - Direction Informatique - B.P. 139 - 60307 SENLIS Cedex.

MEDIA PA

Electrolux

JEUNE INGENIEUR d'ETUDES

Contre Mesures Terrestres

étienne LACROIX tous artifices s.a.

Au sein du DEPARTEMENT ARMEMENT à *Muret*, sont conçus, fabriqués et commercialisés des **PRODUITS PYROTECHNIQUES MILITAIRES attestés RAQ1.**

La Division CONTRE-MESURES, recherche et développe **DES LEURRES PASSIFS à mise en oeuvre pyrotechnique.**
Cet ingénieur est chargé de mener à terme l'exécution de Contrats d'Etudes de LEURRES destinés à l'auto-protection de cibles terrestres.

Rattaché au Responsable Développement, il analyse les besoins exprimés, met en forme les spécifications, suit l'avancement des dossiers en faisant participer les services impliqués : BE, Protos, Qualité, Industrialisation, Production... il collabore avec l'Ingénieur Commercial qui pilote les Affaires CONTRE-MESURES "TERRE". A ce titre, il tient les objectifs de coûts de revient, et les délais. Vis-à-vis des Clients, il respecte strictement les clauses techniques définies et les plannings.

Profil : **titulaire d'un diplôme d'INGENIEUR,** vous vous intéressez à la PYROTECHNIE. **Vous avez une première expérience, même courte, d'ingénieur d'Etudes** *qui* vous a rendu autonome, créatif, et gestionnaire. Vous maîtrisez **parfaitement l'ANGLAIS** et utilisez l'INFORMATIQUE.
Le poste est basé à *MURET*, mais il nécessite des déplacements.

Merci d'adresser votre dossier : lettre manuscrite, CV (photo), et salaire souhaité sous référence **M 8101,** à Cabinet LAUTREC LEPY
* Division Recrutement * 35 rue des Couteliers. 31000 TOULOUSE.

Discrétion et réponse garanties.

marie-francoise lautrec lepy
Conseiller d'Entreprise, Toulouse





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

BETON & TECHNOLOGIES DE POINTE



Les conduites de refroidissement des centrales nucléaires, la pose de conduites d'alimentation en eau de mer, la réalisation de galeries étanches dans la gare souterraine de Paris-Nord, les voûtes du métro de Lille, la participation au projet européen Euréka... la Société des Tuyaux Bonna c'est 2500 personnes qui participent à la réalisation de grands projets industriels.

JEUNES INGENIEURS CENTRALE, ARTS ET METIERS, T.P., ...

vous souhaitez valoriser votre première expérience acquise de préférence dans l'industrie ou le B.T.P.

Le développement de nos activités nous amène à renforcer nos équipes :

— **DE PRODUCTION**
dans nos usines de Conflans-Sainte-Honorine (78) et Bordeaux,

— **D'ETUDES**
dans notre département Equipement et Matériel à Paris.

Tant en France qu'à l'étranger, de véritables possibilités d'évolution sont offertes.

Adresser c.v. et photo sous référence 8983 à
SOCIETE DES TUYAUX BONNA, B.P. 359-08, 75365 Paris Cedex 08.

AXIAL

ANATOR S.A.

recrute

AGENTS TECHNIQUES S.A.V. CONFIRMÉS

FONCTION :

– Maintenance de systèmes informatiques de contrôle d'accès, gestion d'horaires, encaissement électronique (hard et soft) et d'application télématiques.

PROFIL :

– Bac + 2 ;
– 3 à 5 ans d'expérience ;
– 28 ans minimum ;
– Connaissance micro appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions à :
ANATOR S.A. - 44, rue Marcel-Paul, 78500 SARTROUVILLE.

Société française leader sur le marché des transmissions pour véhicules (1.900 personnes - 1,5 milliard de Francs de CA), filiale d'un important groupe international.

NOTRE DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Installée à Saint-Germain-en-Laye, équipée d'un IBM 4381 (DOS/VSE, VM/CMS, CICS, DL1) relié à nos 5 unités de production, recherche un jeune

CHEF DE PROJET

Agé de 25 à 27 ans, de formation supérieure (Ingénieur ou MIAGE), vous possédez une première expérience acquise de préférence dans un environnement IBM. Vous avez en outre des qualités de méthode et de rigueur et le sens des relations humaines.
Nous vous proposons de rejoindre notre équipe de conception et de développement. Vous serez chargé de conduire des projets depuis *l'élaboration du cahier des charges jusqu'à la mise en service.* Vous animerez l'équipe de réalisation.

GLAENZER SPICER

Adresser CV détaillé + photo à
GLAENZER SPICER
Direction du Personnel et des Relations Sociales
10 rue J.P. Timbaud - 78301 POISSY

partance annonces

ARJOMARI

L'un des premiers **GROUPES PAPETIERS FRANCAIS** recherche pour son usine des **VOSGES (EPINAL)**

Ingénieur
Responsable "Produits surfins"

Développement et Production
Ingénieur Chimiste ou Papetier

Rattaché au chef de production, il aura en charge l'ensemble de l'animation, *de la gestion et de l'organisation de ce secteur.*
Ce poste implique de nombreux contacts avec les autres usines du groupe, le service développement et le suivi qualité et technique chez les clients à travers le monde.
ANGLAIS INDISPENSABLE.
Pour contact, tél. au 83.27.36.80 ou adresser lettre et CV détaillé sous réf. 720 à

ADH

Denis HEFTRE Conseil
Gestion des ressources humaines
BP 3679 - 54016 NANCY Cedex.
Confidentialité assurée.

MEDIA-SYSTEM

ICI, ON ENTENDRA PARLER DE VOUS !

L'automate programmable : l'outil de la productique d'aujourd'hui et de demain.
Un marché difficile et fortement concurrencé. Si April s'est hissé en 3 ans au rang des premiers constructeurs mondiaux, ce n'est pas le fruit du hasard. Notre stratégie est claire : la qualité, les hommes.
Entrer chez April, c'est s'attacher très vite à un réel esprit de communication, de responsabilisation et d'initiative à tous les niveaux de l'entreprise.
Ici, nous comptons sur vous pour participer pleinement à notre objectif : la satisfaction totale de nos clients. Venez partager notre réussite, on entendra parler de vous !

INGENIEUR INFORMATICIEN
G R E N O B L E

Au sein d'une équipe de 8 personnes, vous prendrez en charge le développement et la gestion d'un projet informatique destiné à générer du code exécutable pour les fonctions régulation d'un Automate Programmable
Industriel. Vous travaillerez en relation permanente avec le Service Assurance-Qualité, les sous-traitants et bien sûr, les autres équipes de Développement.
Les compétences requises ? Une large culture informatique et particulièrement les langages C, Pascal ainsi que les méthodes de conception.
Nous apprécierons également vos connaissances en MS/WINDOWS, AUTOMATISME et REGULATION... et une première expérience professionnelle, même courte.

RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE CONCEPTION
C A S T R E S

Une équipe de 14 personnes, d'importants moyens d'action, une politique Qualité reconnue et stratégique : voilà votre prochain environnement. De la phase marketing jusqu'à la mise en place chez nos clients, vous participerez à l'application des dispositions Qualité Conception (plan de qualification, fiabilité, suivi de projets, tableaux de bord...).
Cette mission, très complète vous conduira également à définir, créer, optimiser les méthodes et procédures Qualité du développement (méthode de conception hardware, organisation,...).
Votre formation d'Ingénieur électronicien (ou généraliste) est aujourd'hui complétée d'une première expérience dans le développement des produits électroniques. Initiative, esprit de synthèse et goût du travail en équipe sont les atouts pour réussir pleinement à ce poste.

INGENIEUR INTEGRATION LOGICIEL
G R E N O B L E

Au sein de la Direction Technique, l'Ingénieur intégration coordonne l'assemblage des pièces logicielles en provenance des équipes de Développement. Il accompagne en permanence la fabrication de ces assemblages dans un souci constant de qualité. Pour cela, il organise et met en œuvre toutes les campagnes de tests nécessaires. Ce poste alliant animation et coordination sera confié à un jeune Ingénieur Informaticien et/ou Automaticien. Il devra maîtriser la programmation sur PC et l'utilisation MS/DOS et, si possible, MS/WINDOWS. Au-delà de vos connaissances, vous saurez mettre en avant vos qualités relationnelles, de diplomatie et de rigueur.

JEUNES INGENIEURS (SUPELEC, INSIMAG, ENSEEIHT, INSA option Informatique), parlez-nous de vous ! et faites-nous partager vos motivations en adressant votre dossier de candidature à Madame Le Guet, APRIL, BP 73, 81103 Castres.

april
...ET LES TALENTS FLEURISSENT

MEDIA-SYSTEM

RANK XEROX

Nous confions nos réseaux à ceux qui veulent découvrir de nouveaux itinéraires

Ingénieurs vente systèmes

Un grand nom de l'informatique se doit aujourd'hui d'être connu par la qualité de ses produits autant que par la compétence de ses commerciaux. Aussi Rank Xerox leur donne-t-il les moyens d'être les interlocuteurs crédibles dont les entreprises ont besoin.

Confrontés très vite à la réalité des affaires, disposant des meilleurs atouts pour convaincre les décideurs, les **Ingénieurs Vente Systèmes** trouvent chez Rank Xerox un environnement ouvert à tous les talents, propice à toutes les ambitions.

Aussi à l'aise dans la négociation que dans le diagnostic des besoins, votre connaissance des technologies informatiques et des réseaux vous permettra de proposer aux professionnels des *grandes entreprises des solutions performantes et d'étudier avec eux le mode de financement* adapté.

De formation supérieure, vous avez une expérience des logiciels et des réseaux en environnement gros systèmes.
De tempérament commercial, ouvert au dialogue et désireux de partager votre expérience, vous souhaitez évoluer vers des responsabilités d'expertise ou d'encadrement.

Des postes sont à pourvoir à Paris, Strasbourg, Nancy, Lille, Rouen, Nantes, Tours, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Besançon, Montpellier et Lyon.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous réf. I LM 21, à Laurent Amelineau, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay sous Bois Cedex.

MEDIA-SYSTEM

... r i c h e d e t a l e n t s

CENCEP



Le réseau des Caisses d'Epargne avec ses 802 milliards de bilan en 1987, plus de 30 000 personnes, 16 centres informatiques, 6 000 implantations vit à L'HEURE EUROPEENNE 1992.

Le Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance élargit la cellule informatique de son service de contrôle et recherche un collaborateur à fort potentiel :

AUDITEUR INFORMATICIEN

Après une formation complémentaire à la banque et aux techniques de l'audit, vous assurerez à terme au plus haut niveau de responsabilité et avec une large autonomie, la conduite de vérifications dans les unités informatiques du réseau des Caisses d'Epargne.

Dans un premier temps, vous participerez à l'analyse et au diagnostic de l'ensemble des aspects suivants :
☞ technique informatique (exploitation, métrologie, étude, réseau, sécurité) ;
☞ gestion administrative et financière ;
☞ qualité des prestations.

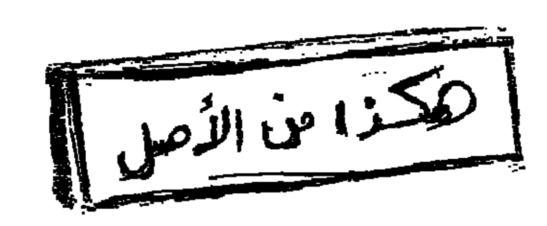
De formation supérieure, vous avez une expérience informatique de plusieurs années orientée de préférence vers le système ou la production et acquise chez un constructeur, une SSII ou encore un utilisateur de gros ordinateurs centraux.

Vous souhaitez maintenant élargir votre champ de compétences et d'action.

Vous êtes basé de préférence à Paris et disponible pour des déplacements prolongés en province.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. M/AI à Jacky GAUVIN - CENCEP
5, rue Masseran - 75007 PARIS.

Organisation et Publicité



هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Cet important groupe industriel régional (680 personnes - 350 millions de francs de chiffre d'affaires) est spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de pièces et d'ensembles mécaniques. Bénéficiant d'une place prépondérante sur ses marchés, elle s'adresse à une clientèle diversifiée tant en France qu'à l'export : industrie automobile, aeronautique, agro-alimentaire, armement, robotique...Renforçant ses structures, elle recherche :

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION

d'un département de 120 personnes. Rattaché au Directeur Technique, dans un premier temps vous animerez et dirigerez les ateliers de fabrication (planning, usinage montage) et rapidement vous aurez la responsabilité complementaire des méthodes. Dans le respect de la qualité, des coûts et des delais, vous veillerez à l'utilisation productive de l'important parc matériel du département.
Ce poste stratégique et évolutif peut vous concerner. Agé d'environ 35 ans, de formation ingénieur généraliste à dominante mécanique (A&M, INSA...). Vous aurez nécessairement une expérience confirmée de la fabrication, de préférence dans une industrie de biens d'équipements. Animé d'une volonté déterminée, vous saurez accroître vos responsabilités, communiquer votre dynamisme et votre envie de réussir à vos equipes.
Vous pratiquez la langue anglaise et la connaissance de la langue allemande serait très appréciée. Réf. M 17/750 G

INGENIEUR B.E. PROCESS

Après une période d'adaptation et de formation, vous devrez à partir de cahiers de charges, conduire le développement des études matériel, l'amélioration, la mise au point de l'ensemble de l'outillage et des automatismes, de leur conception jusqu'aux essais et industrialisation.
Agé d'environ 26 ans, vous êtes ingénieur mécanicien, diplômé d'une grande école (ENSM...). Après une première expérience de 2 à 3 années, vous souhaitez intégrer une équipe leader sur son marché et participer activement à l'amélioration du process de fabrication.
Pour ce poste évolutif, vous devez aimer relever les challenges afin de montrer vos capacités et justifier vos ambitions personnelles.
la pratique de l'anglais est impérative, la connaissance de l'allemand serait un plus.

Réf. M 17/750 C

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence choisie à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 NANTES

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE · BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL UNITED KINGDOM BRASIL

SAT

SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS
(5 500 personnes) groupe SAGEM
UN DES LEADERS de L'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
Dans le cadre d'un important programme de PRODUITS NOUVEAUX, nous recherchons pour notre DIRECTION INDUSTRIELLE à PARIS un

INGENIEUR GENERALISTE GRANDE ECOLE
SPECIALISTE de l'ANALYSE de la VALEUR

Ses Missions : PROMOUVOIR l'application de l'Analyse de la Valeur, FORMER à ses méthodes des groupes de travail et les GUIDER et les ASSISTER dans leur application concrète sur les développements les plus importants. A ce titre, il assistera les 3 DIVISIONS : OPTRONIQUE DEFENSE, TELECOMMUNICATIONS , COMMUNICATIONS D'ENTREPRISES.
Nous souhaitons un Ingénieur de formation A et M ou similaire, maîtrisant bien l'ANALYSE de la VALEUR et ayant plus de 7 ans d'expérience - BE, METHODES, ORGANISATION de PRODUCTION, RESPONSABILITE d'ATELIER... - acquise en entreprises de haute technicité (Electronique, Mécanique de Précision...). Goût et aptitudes pour la communication et l'animation de groupes sont bien sûr indispensables.
Nous vous proposons une rémunération conforme à votre qualification et, à terme, de réelles perspectives d'évolution de carrière liées aux besoins permanents de notre groupe en ingénieurs de haut niveau.
Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV avec rémunération actuelle ou prétentions + env. à v/adresse) sous réf SAT/LM 1 à

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard, 75015 PARIS
PARIS-LILLE

ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

A la base de notre réussite internationale : des moyens considérables au service de grandes ambitions.

Nous sommes aujourd'hui parmi les leaders internationaux en matière de conception et de réalisation de systèmes électroniques complexes. Déjà nous préparons demain. Notre stratégie du succès ? Des équipes d'ingénieurs de haut niveau motivés par les challenges ambitieux. Un environnement de technologies avancées basé sur les moyens les plus performants en études, développement et fabrication.
Relevons ensemble les défis technologiques de la prochaine décennie !

INGENIEURS ELECTRONICIENS
CONFIRMES OU DEBUTANTS

Vous êtes diplômés de Grandes Ecoles de type SUPELEC, SUP TELECOM, SUP AERO...
Nous vous offrons d'évoluer au sein de petites équipes, jeunes et hautement qualifiées. Après une formation à nos métiers, vous participez, de la conception à la réalisation, au développement de nos prototypes et produits, intégrant des technologies d'avant-garde telles que : circuits intégrés, hyperfréquences, antennes à balayage électronique, optronique... Vous bénéficiez bien sûr de tous les moyens d'informatique de pointe : ateliers flexibles, XAO, systèmes experts, IA, simulateurs...
Outre une expérience technique de premier plan, nous vous offrons l'opportunité de construire une carrière à la mesure de vos ambitions.
Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), s/réf. 93127/LM à :
HCA, 1 pl. du Palais Royal, 75001 Paris.

La ville de Maisons-Alfort (Val-de-Marne)
(51.000 habitants)

recrute

1 INGÉNIEUR EN BATIMENT

Domaine d'activité : travaux neufs et régie.
Fonctions : gestion et coordination de la subdivision bâtiment.
Salaire de base : 8.950 F brut.
Prime de technicité - 13[e] mois - Prime de vacances.

Adresser C.V. à M. le Maire,
118, rue du Général-de-Gaulle, 94701 MAISONS-ALFORT.

LABORATOIRE DU C.N.R.S. GRENOBLE

recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDE

Grandes écoles ou équivalent.
Débutant ou première expérience.

POUR : Conception accélérateurs ou grands instruments de mesures analytiques, techniques de calcul, anglais.

Candidature à adresser AVANT LE 18 DÉCEMBRE 1988.

Service du personnel - ISN
53, av. des Martyrs, 38026 GRENOBLE CEDEX.

PROFESSIONNELS DES TELECOMS : TROUVEZ DANS NOTRE CROISSANCE UN NOUVEL ELAN POUR VOTRE CARRIERE.

Ce symbole représente l'Univers numérique intelligent, la structure imaginée par Northern Telecom pour une société de l'information où les télécommunications deviendront le cadre universel de toutes les interactions humaines.

Choisir NT MERIDIAN, filiale du groupe NORTHERN TELECOM, c'est relever le défi d'une expansion européenne.
Avec 50 000 employés dans le monde, une position de leader mondial dans le domaine des systèmes de télécommunications entièrement numériques... NORTHERN TELECOM table aujourd'hui sur une croissance majeure de ses activités, en France et en Europe, dans la Recherche et le Développement (Marne la Vallée) et la production (Verdun).
Savoir-faire technique, qualité des produits, puissance des moyens, gestion active des carrières : le projet de NORTHERN TELECOM, alors que la société s'implante, offre aujourd'hui des opportunités uniques d'évolution à des professionnels des télécoms en France et à travers le monde.

INGENIEURS COMMERCIAUX
Grands Comptes

Elément moteur de notre croissance, vous agirez en maître d'œuvre auprès des Grands Comptes (Industrie, grandes administrations...) : appels d'offres, réponse aux cahiers des charges, présentation, négociation, rédaction des contrats.

Vous mènerez votre action en bénéficiant d'une grande autonomie et travaillerez en collaboration avec nos services internes (spécialistes produits, cotations, ingénierie de systèmes, formation des usagers).

A 35 ans environ, avec une formation d'ingénieur, vous présentez une solide expérience des télécommunications (7/8 ans) qui vous a permis d'évoluer dans un rôle technique et un rôle commercial.

Vous maîtrisez plus particulièrement le domaine informatique (connectique, transport d'informations, les protocoles X25, 3270, SNA). Ce type d'expérience nous intéresse également.

Habitué aux contacts de haut niveau, vous possédez l'allant commercial et la capacité à mener des présentations de groupe. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Le poste est basé à PARIS.

Adresser CV, lettre manuscrite et prétentions à K. FUCHS NT MERIDIAN - 16 Place de l'Iris - Cedex 13 - 92082 PARIS LA DEFENSE.

HCA

ntm

SIEMENS

Division Médicale

Nous faisons partie des plus grands constructeurs mondiaux d'appareils médicaux. En France, plus de 400 personnes se consacrent à l'expansion de cette activité.

Toujours attentifs à intensifier nos services **auprès de notre clientèle**, nous recherchons des

cadres techniques
réf. CT/DT-MED

De formation supérieure en **électrotechnique** ou **électronique**, ils ont une **expérience d'après-vente confirmée** de 5 ans minimum dans un domaine identique ou similaire.

Les candidatures d'ingénieurs biomédicaux seront également considérées.

Ces postes, basés à notre **siège de Saint-Denis** (avec possibilité ultérieure d'ouvertures régionales) nécessitent des **déplacements** en Province et en Europe du Nord.

ingénieur génie civil
réf. IGC/DT-MED

Pour notre Bureau d'Études de projets d'implantation de matériel médical.

Expérience confirmée nécessaire.
Poste basé à Saint-Denis.

POUR L'ENSEMBLE DE CES POSTES :
une bonne connaissance de l'**allemand** et/ou de l'**anglais est indispensable.**
Une formation spécifique sera assurée à Saint-Denis (93) et en R.F.A.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur dossier complet avec C.V. détaillé, en précisant bien la **référence choisie** à :
Département du Personnel
BP 122 - 93204 SAINT-DENIS CEDEX 01

Siemens S.A.

« Etre à la pointe des techniques industrielles, c'est préparer l'avenir »



filiale du groupe ALIA (46 MF DE CA/ 150 p), nous sommes une société de conseil et d'ingenierie en informatique industrielle et scientifique.
Notre vocation est de réaliser des projets importants pour des entreprises de notoriété. Nous constituons aujourd'hui des équipes et recherchons

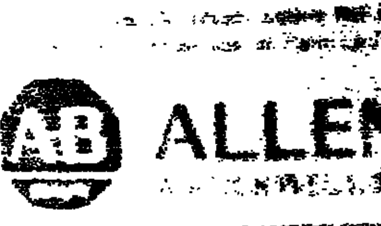
DES INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

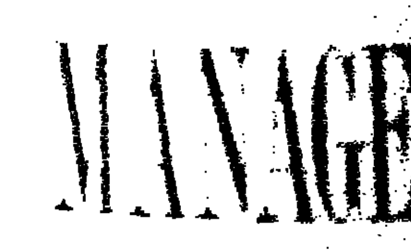
ayant des compétences dans les domaines suivants :

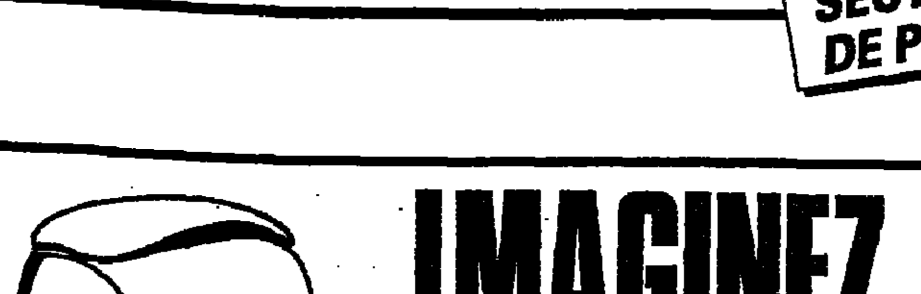
— implantation de **D.E.S.** sur **PIN-PAD** connaissance du **8748** impérative
— utilisation des méthodes numériques appliquées aux calculs de structures : **calcul statique, dynamique thermique et thermodynamique**
— télécom : connaissance des normes **X 400 X 83 ou X 25**
— électronique et **Pascal** ou **C** et **assembleur** sur IBM **PC**
— conduite de projets dans un environnement **OS9 - 68 000 - Pascal**
— langage **C** sur IBM **PC** pour conception d'un interpréteur **LCAM** dans le domaine de la carte à mémoire
— traitement d'image : **assembleur 68 000** et **C** sous **OS9**
— conception de carte électronique autour du **TMS 320C25**
— développement de logiciels temps réel en **assembleur 68 000** et **C** sans **UNIX**, utilisation de la méthode **SADT**
— conception-réalisation de terminaux graphiques ainsi que des logiciels d'application en **68 000** en **C/UNIX** et **OS9** dans des environnements **GKS** et **PHIGS**

Les postes sont à pourvoir en région parisienne et en province. Caroline Parsy étudiera confidentiellement votre candidature et vous remercie de lui faire parvenir votre CV ou de lui téléphoner au 42-09-54-00 - Société Sivan, *10, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris.*





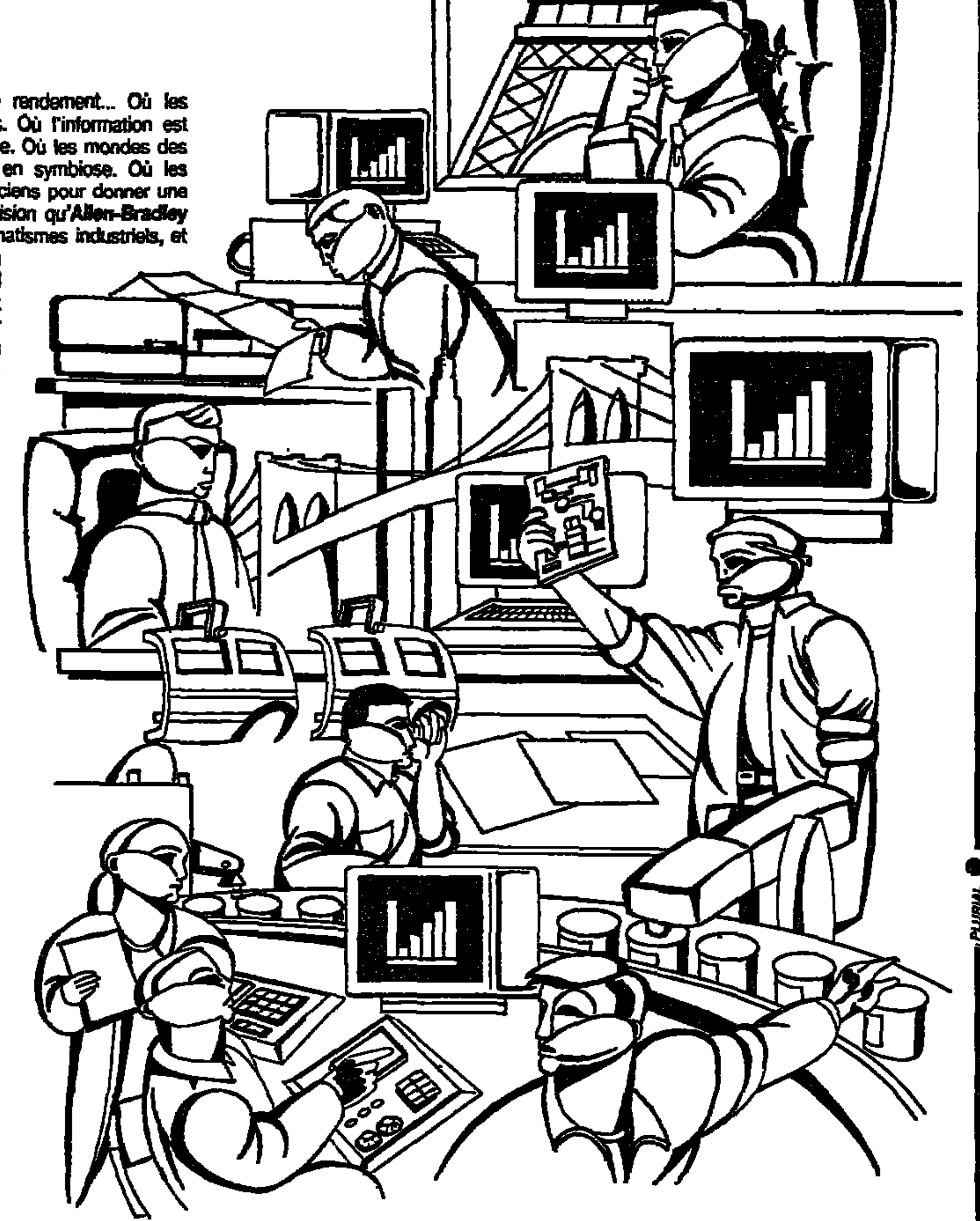




Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

IMAGINEZ

Imaginez un monde où les usines produisent à plein rendement... Où les informations circulent de bas en haut, de haut en bas. Où l'information est efficacement partagée par tous les services de l'entreprise. Où les mondes des automatismes et de l'informatique industrielle agissent en symbiose. Où les automaticiens collaborent efficacement avec les informaticiens pour donner une plus *grande compétitivité à leur entreprise. C'est cette vision qu'***Allen-Bradley** veut transformer en réalité. Déjà leader mondial en automatismes industriels, et en forte progression sur le marché français (+ 47 % en 1988), sa récente alliance stratégique avec **Digital Equipment**, le leader de l'informatique industrielle et départementale, lui assure la maîtrise des outils pour répondre aux nouvelles exigences de l'industrie. Son appartenance au puissant groupe **Rockwell International**, lui assure les moyens de son développement.



Imaginez que vous deveniez le porte-parole de ces nouveaux concepts auprès de nos clients... Basés à notre siège ou dans une agence régionale, responsables d'un secteur de clientèle ou d'une famille technologique de produits, ou encore chargés d'assister et de former notre clientèle, vous participerez activement à la poursuite de notre développement en France. Nous voulons nous adjoindre :



3 INGÉNIEURS COMMERCIAUX. Basés à Paris, pour secteurs : Agro-Alimentaire / Pharmacie ; Mécanique / Automobile ; Chimie / Pétroles. (Réf. ICB).

1 INGÉNIEUR COMMERCIAL CHEF D'AGENCE. Pour création de notre agence dans l'Est. (Réf. ROB).

4 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX. Responsables de lignes de produits : Automates Programmables ; Informatique Industrielle ; Variation de vitesse ; Vision Industrielle. (Réf. AMB).

1 GLOBAL ACCOUNT MANAGER. He will be in charge of a large global account headquartered in France, with operations in USA, Canada, Brazil, Japan, UK, Germany, Italy, Spain... (Réf. GAMB).

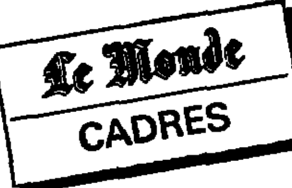
1 RESPONSABLE MARKETING / COMMUNICATIONS. Plans stratégiques, publicité, relations presse, documentation, expositions, actions promotionnelles... (Réf. CMB).

3 TECHNICIENS DE SERVICE A LA CLIENTÈLE. Assistance technique et formation sur automates programmables, variateurs de vitesse et informatique industrielle (MS DOS, UNIX, VMS). (Réf. CSSB).

Envoyer CV, photo, salaire réel actuel à : **ALLEN-BRADLEY France**
Siège et Direction Commerciale de Paris-La-Défense - 3, rue Paul Lafargue - 92800 PUTEAUX



PUBLIAL



Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

MANAGER

NOTRE CENTRALE D'ACHAT

Nous sommes la plus importante centrale de référencement sur notre marché. Nous sélectionnons et référençons des produits, destinés aux jardiniers amateurs, que nous distribuons sur des jardineries en franchise ou en affiliation.

Notre marché est en expansion, nos magasins sont reconnus par les professionnels et les consommateurs comme particulièrement performants.

Nous souhaitons intégrer à notre organisation un Directeur de cette centrale, chargé de :
- *l'harmonisation des politiques et procédures,*
- *la négociation avec nos fournisseurs stratégiques*
- *l'application des politiques marketing et de communication sur le réseau franchisé.*

Si votre formation, votre expérience professionnelle et vos aspirations vous semblent correspondre à ce poste, nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous réf. MCP/M à Gilles Panteix, OGIVES COMPORTEMENT, 22, rue Legendre 75017 PARIS.

O G I V E S
comportement

TDallo

Jeune cadre Fonction Personnel

Filiale de l'un des tout premier groupes industriels français, réputée puor son dynamisme et son développement, nous recherchons pour l'un de nos Etablissements de Production, situé à proximité de QUIMPER un(e) jeune Cadre de la Fonction Personnel.

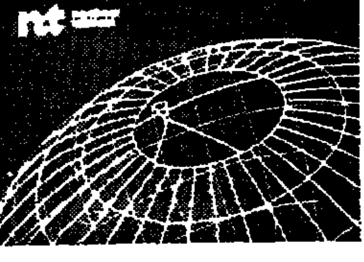
Rattaché au Directeur d'Etablissement, vous avez la responsabilité de la fonction Personnel :
- gestion du personnel : recrutement - formation - mobilité interne...
- administration et paie
- relations avec les partenaires sociaux.

De formation supérieure, vous souhaitez mettre à profit dans un poste opérationnel, votre première expérience (2/3 ans) acquise dans le secteur industriel.

Des qualités de pragmatisme et de rigueur, le sens des relations et de la négociation seraient des atouts favorisant votre réussite dans cette fonction.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence 1298/LM à PARFRANCE ANNONCES -4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS qui transmettra.

Membre du SNPAC



Ce symbole représente l'Univers numérique intelligent, la structure imaginée par Northern Telecom pour une société de l'information *où les télécommunications* deviendront le cadre universel de toutes les interactions humaines.

NOUS CROYONS EN NOTRE CROISSANCE VOUS EN SEREZ L'UN DES ELEMENTS MOTEURS

Choisir NT MERIDIAN, filiale du groupe NORTHERN TELECOM, c'est relever le défi d'une expansion européenne.

Avec 50 000 employés dans le monde, une position de leader mondial dans le domaine des systèmes de télécommunications entièrement numériques... NORTHERN TELECOM table aujourd'hui sur une croissance majeure de ses activités, en France et en Europe, dans la Recherche et le Développement (Marne la Vallée) et la production (Verdun).
Savoir-faire technique, qualité des produits, puissance des moyens, gestion active des carrières : le projet de NORTHERN TELECOM, alors que la société s'implante, offre aujourd'hui des opportunités uniques d'évolution à des professionnels des télécoms, en France et à travers le monde.

INGENIEURS COMMERCIAUX
Réseaux de distribution

Vous assurerez un rôle de supervision et d'animation du réseau de distribution en répondant aux besoins des distributeurs : en formation, assistante technique, renouvellement des stocks ; en contrôlant les objectifs fixés et la tenue des prix ; en vous impliquant dans la promotion locale des produits NORTHERN TELECOM.

Vous l'avez compris, autonomie et diversité des responsabilités seront deux dimensions majeures de votre mission.

A 40 ans environ, vous êtes diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce et possédez une solide expérience de la vente de produits de haute technologie.

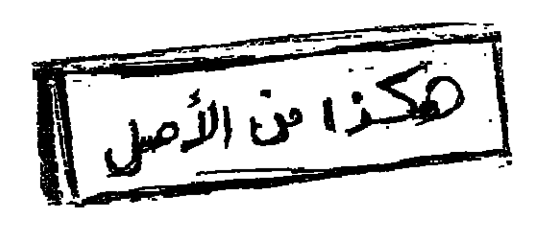
Très autonome, rigoureux, vous savez imposer votre personnalité et vous aimerez motiver et dynamiser nos revendeurs. La maîtrise de l'anglais est un atout supplémentaire.

Ce poste, basé à Paris, implique de nombreux déplacements en province.

Adressez CV, lettre manuscrite et prétentions à K. FUCHS NT MERIDIAN - 16 Place de l'Iris - Cedex 13 - 92082 PARIS LA DEFENSE.

HCA

ntm



هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



L'Expertise Informatique

Vous êtes passionnés par les FRA, IRS, FLOOR...
... Vous aimerez le CAP !

Nous sommes leader sur le marché des BANQUES et des FINANCES depuis plusieurs années. Le métier de conseil évolue vers des missions de partenariat avec les dirigeants d'entreprises.

Pour accompagner ce mouvement, nous mettons en place l'agence VALEURS MOBILIERES et l'agence SALLE DE MARCHES. Leur vocation est d'assurer des missions de conseil de haut niveau sur ces deux secteurs.

Consultants Seniors
Valeurs Mobilières/Salle de Marchés

Vous avez une expérience de plusieurs années de l'informatique appliquée aux Valeurs mobilières et/ou Salle de Marchés.
Venez rejoindre nos équipes qui interviennent auprès de nos clients, les conseillant sur leurs choix stratégiques et leur proposant des solutions adaptées à leurs besoins.

Vous souhaitez, vous aussi, évoluer et suivre le mouvement ?
Prenez contact avec Catherine BOURSIER, CAP SOGETI TERTIAIRE, 26 rue de la Pépinière, 75008 Paris, sous réf. CS12. Tél. 42.93.22.00.



MEDIA-SYSTEM

N° 2 mondial dans le domaine du développement et de la vente de procédés de raffinage et pétrochimie, l'IFP est également un spécialiste du transfert de technologies développées seul ou en association avec l'industrie. Aujourd'hui, nous recherchons

JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE
MOTIVE PAR LA NEGOCIATION DE CONTRATS

Possédant, si possible, une première expérience dans la rédaction et la négociation de contrats techniques, licences, contrats de transfert de technologie et une formation complémentaire en droit des contrats et/ou propriété industrielle, nous misons sur votre rigueur juridique, vos qualités de négociateur et votre sens du dialogue avec nos chercheurs et nos clients pour nous aider à préserver au mieux les droits de l'IFP.

Intégré à une équipe pluridisciplinaire, vous pourrez y acquérir les connaissances techniques spécifiques à l'industrie pétrolière, avant de participer à des missions de négociation de courte durée en France et à l'étranger qui supposent une parfaite maîtrise de l'anglais. Formation complémentaire ENSPM et connaissance de l'allemand ou de l'espagnol appréciées.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 08239 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Institut Français du Pétrole IFP

CONTESSE



PERIGUEUX

DIRECTEUR D'USINE

REJOINDRE UNE EQUIPE PERFORMANTE

Bien connue par ses marques TARTARE, ST MORET, CHAVROUX, FROMARSAC (filiale de BONGRAIN SA) recherche le Directeur de son usine de MARSAC.
Rattaché au Directeur Industriel, il dirige une unité de production de 300 personnes et est plus particulièrement responsable
- de la fabrication et du conditionnement des produits
- du laboratoire d'analyses de contrôle et d'assurance qualité
- de la maintenance et des travaux associés au développement de l'outil.

Membre du Comité de Direction Générale, il participe à la détermination des principales orientations de la société.
Ce poste conviendra à une personne de 35/40 ans environ, de formation supérieure (agro-alimentaire de préférence), possédant de réelles qualités d'entrepreneur, ayant déjà réussi dans l'élaboration quotidienne de produits de marque et dans la conduite d'une équipe motivée et exigeante.

Merci d'adresser votre candidature au Service Ressources Humaines du groupe **BONGRAIN SA**, 15 Avenue de Ségur 75007 Paris, qui l'étudiera confidentiellement.



BONGRAIN SA

DESSEIN

Ressources Humaines

CONSULTANT JUNIOR

EGOR, leader européen en recherche de dirigeants et cadres poursuit son expansion et développe un nouveau service dans le conseil en investissement humain.

Intégré dans une unité récemment créée, vous apporterez à nos différents clients basés en région parisienne, une prestation nouvelle et originale dans le conseil et l'assistance en recrutement et en gestion de cadres.

Diplômé d'études supérieures, vous avez acquis de préférence une première expérience du recrutement ou de la gestion des ressources humaines, en cabinet ou en entreprise.

Vous avez une excellente présentation, des qualités de contact indéniables et vous êtes soucieux de la qualité du travail fourni.

La réussite à ce poste vous permettra, si vous le souhaitez, d'évoluer rapidement au sein de notre groupe en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 32/2700 T à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPAÑA ITALIA PORTUGAL UNITED KINGDOM BRASIL

Responsable recrutement et communication

Nous sommes un « très grand » de la micro-informatique. Société à la fois jeune, originale et en forte croissance, nous offrons le contexte d'une société internationale et celui d'une entreprise à taille humaine. Notre Directeur des Ressources Humaines souhaite confier le recrutement des cadres et l'organisation de la communication à un professionnel. Diplômé de l'enseignement supérieur, vous possédez une expérience confirmée du recrutement (5 à 10 ans) acquise impérativement en entreprise et vous êtes familiarisé avec les méthodes modernes de gestion des ressources humaines ; votre performance et le rythme de notre croissance vous permettront d'évoluer à terme vers une fonction de Directeur des Ressources Humaines.
Merci d'adresser votre candidature sous réf.a.192.88/M à notre Conseil Critère 12, rue Pergolese - 75116 Paris.



LMI-TOURNAY/ASSCOM

Valeo
Thermique

Recherche pour sa fonction Achat à La Verrière (78) au sein de sa Division appareils de chauffage et de climatisation

Ingénieur Technico-Commercial International
(EUROPE, U.S.A., EXTREME - ORIENT)

Vous avez quelques années d'expérience, vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous avez peut-être quelques connaissances en électricité ou en électronique. Votre anglais est courant, et vous aimez les déplacements internationaux.
Devenez Responsable de la prospection et des achats de produits électroniques. Vous participerez également à l'élaboration des cahiers des charges et au suivi des dossiers opérationnels.
De larges possibilités d'évolution de carrières sont proposées dans le Groupe en fonction des résultats obtenus.
Adressez lettre, CV, prétentions et photographie sous réf. 401/M à Valeo Thermique Recrutement des Ingénieurs et Cadres 8 rue Louis Lormand -La Verrière 78320 LE MESNIL - ST DENIS ou téléphoner au 34.61.56.97.

Valeo *L'Equipement automobile*

Responsable du personnel

Société de haute technologie (1 800 salariés), N° 1 en France dans son secteur d'activité recherche un RESPONSABLE DU PERSONNEL.

Appelé à remplacer le tenant du poste promu au sein de la société.
Il participe à la définition de la politique sociale de l'entreprise et l'anime dans un établissement de 250 personnes où il sera chargé de l'ensemble de la fonction et jouera un rôle actif de conseil auprès de la hiérarchie.
Pour ce poste très opérationnel, nous recherchons un diplômé de l'enseignement supérieur avec une expérience d'environ 5 ans dans le secteur industriel.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération sous référence 4216 à RSCG CARRIERES - 48, rue St-Ferdinand, 75017 PARIS. (Le poste est basé en banlieue Sud).

Le département d'Eure-et-Loir

recrute
par voie de détachement ou de mutation

2 FONCTIONNAIRES DE CATÉGORIE « A »

qui seront affectés à la
DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DE L'ACTION SOCIALES
19, place des Epars à CHARTRES

Conditions requises :
Peuvent faire acte de candidature :
- Les fonctionnaires de catégorie « A » de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale.

Dossiers de candidatures :
- Un curriculum vitae détaillé faisant nettement ressortir l'expérience antérieure du candidat ;
- Une photo d'identité ;
- Une copie du dernier arrêté portant promotion d'échelon.

Ils devront être adressés avant le 5 janvier 1989 à :

Monsieur le Président du conseil général d'Eure-et-Loir
Direction générale des services départementaux
Moyens généraux - Bureau du personnel
31, rue Sainte-Même
28026 CHARTRES CEDEX.



GTM Entrepose Electricité
(2400 personnes - C.A. 1,5 Milliard de Francs)

RESPONSABLE FORMATION

Le Directeur des Ressources Humaines souhaite vous confier la responsabilité de la formation des ouvriers, ingénieurs et cadres de l'entreprise, ainsi que la coordination des actions entre le siège, les agences et les filiales.
Cette responsabilité comprend : la gestion des actions de formation, la définition de la politique et son suivi, le contact avec les organismes extérieurs, la liaison avec les écoles... Vous serez en outre chargé d'assister le Directeur des Ressources Humaines dans la gestion des carrières.
La trentaine, doté d'excellentes qualités relationnelles, vous avez décidé de vous orienter vers la formation et de vous y développer. De formation ingénieur ou équivalent, une expérience des métiers de l'électricité et/ou une bonne connaissance du Secteur BTP, sont des atouts quasi indispensables.
Pour un premier contact, merci de téléphoner au (1) 42.67.12.87 jeudi 15 dans la matinée ou vendredi 16 Décembre sous réf. A 8164/2 à notre Conseil NERVET PONT, 15 rue Cardinet, 75017 PARIS.

CURRICULUM

GROUPE GTM ENTREPOSE
Imaginer pour Entreprendre



Le Monde
CADRES
Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CEPME
LES PRÊTS DE LA RÉUSSITE

Spécialiste du développement des Petites et Moyennes Entreprises le ***Crédit d'Equipement des PME*** *finance les investissements de 200.000 entreprises et leur offre un service complet associant crédit, conseil et ingénierie financière.*
Dans le cadre du renforcement de sa ***Direction des Crédits au Tourisme et à l'Hôtellerie*** *il recherche un*

CONSULTANT EN ORGANISATION ET GESTION HOTELLERIE ET RESTAURATION.

Son profil : Diplômé de l'Ecole Hôtelière, ayant suivi une formation supérieure en gestion et ayant passé plusieurs années en exploitation; il devra connaître parfaitement le fonctionnement d'une unité hôtelière aussi bien sous l'aspect hébergement que restauration. La fonction implique un sens commercial développé.

Envoyer votre dossier de candidature avec C.V. et prétentions, sous réf. DTH, au ***CEPME****-Direction des Ressources Humaines -14 rue du 4 septembre 75002 PARIS*

ORS. Pierre Lichau

Crédit d'équipement des PME

COMMERCIAUX EXPORT DEBUTANTS, VOICI LES POSTES DONT VOUS REVIEZ !

Soyons clairs, quel que soit votre potentiel, très peu d'entreprises sont prêtes aujourd'hui à vous proposer de débuter votre carrière à l'export.
Parce que nous sommes un important groupe français implanté dans plus de 100 pays et leader dans le domaine des télécommunications et de l'informatique, nous sommes en mesure de vous confier immédiatement une mission commerciale export.

NOUS RECHERCHONS A LA FOIS

1 JEUNE HEC, ESSEC, ESCP

Parfaitement capable de négocier en anglais et en espagnol, vous aurez rapidement la responsabilité d'une zone géographique importante (7-8 pays). Vous y développerez votre action commerciale auprès d'interlocuteurs de haut niveau et de notre réseau.
(Référence M.EXD.1)

1 JEUNE INGENIEUR DOUBLE FORMATION (SUPELEC, ENST + HEC, ESSEC, ISA, INSEAD)

Possédant les mêmes atouts, votre formation de base et vos connaissances « réseaux » vous permettront de développer votre activité commerciale sur des produits d'une technologie encore plus avancée.
(Référence M.EXD.2)

Votre tempérament opérationnel et autonome allié à votre sens des responsabilités fera la différence. Basé à Paris, vous serez bien sûr, disponible pour de fréquents déplacements.

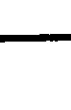
Merci de nous faire part de vos ambitions en précisant la référence du poste choisi. Adresser votre courrier à Redwood, 37 bis, avenue Gambetta 75020 Paris qui transmettra.

Responsable service clients A & M...

Au sein de PECHINEY, leader mondial de l'emballage, la société Cebal recherche, pour son activité boîtage aluminium, un responsable service clients

Ingénieur généraliste à dominante mécanique, vous possédez une première expérience industrielle. Nous vous proposons, en étroite collaboration avec les responsables des ventes, de vous intégrer dans une équipe d'ingénierie et de conseil auprès des grands groupes agro-alimentaires français et étrangers. Vous interviendrez en avant vente (préparation, mise au point, adaptation des chaînes de conditionnement aux boîtes Cebal) et en après vente (pannes, qualité).
Parfaitement bilingue anglais, vous êtes prêt, dans le cadre de cette mission, à vous déplacer fréquemment en France et en Europe. Le poste est basé à La Flèche dans la Sarthe.
Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et prétentions) sous réf. CB20 à notre Service Recrutement - PECHINEY 23, rue Balzac - 75008 PARIS

MEDIA PA



CEBAL

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE PECHINEY

PARIS CENTRE
DIRECTEUR ADMINISTRATIF
ADJOINT, connaissant social. Rémunération : 240 000 F + branche dynamique, ambiance agréable. Ecrire nº 1293 PARFRANCE, 4, rue Robert-Etienne, 75008 PARIS qui transm.

CENTRE DE FORMATION ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL recherche pour NANTES (44)
FORMATEUR
(préférence temps plein)
DEAS + formation complémentaire.
Adresser C.V. à E.N.S.O. 6, route de Saint-Clément, 49045 ANGERS CEDEX.
Tél. : (16) 41-48-20-22 ou (16) 40-84-04-85.

Société leader dans le domaine du Conseil et du Marketing Immobilier recherche, dans le cadre de son développement
ASSISTANT(E) MARKETING
Adjoint du responsable du département Informations professionnelles. De formation supérieure (Sup. de Co., Sc. Eco...), vous avez une bonne connaissance des outils marketing. Une personnalité affirmée, des qualités d'analyse, un esprit ouvert et créatif vous permettront une progression rapide au sein d'une équipe jeune et performante.
L'expérience de l'immobilier est un atout.
Merci d'adresser lettre + C.V. + photo + prétentions à GRECAM - Tour Montparnasse - 75755 PARIS CEDEX 15.

CETE du Sud-Ouest à TOULOUSE recrute pour laboratoire de trafic urbain ZELT
JEUNE INGÉNIEUR INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE
Disponibilité souhaitée janvier 1989.
C.V. à adresser à : CETE - 12, av. Edouard-Belin, 31400 TOULOUSE.

L'UNAPEI
RECHERCHE
L'ASSISTANTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
- Disponible, organisée ;
- Ayant le sens de l'animation et des contacts ;
- Maîtrisant parfait. les techniques du secrétariat.

Elle devra prendre :
- La gestion du personnel ;
- La gestion du planning et les dossiers de la direction ;
- L'animation de l'équipe du secrétariat de direction et participera activement aux relations publiques de la direction.

Adr. lettre manusc. + C.V. + photo à UNAPEI, 15, rue Coysevox, 75018 PARIS.

RÉGION PARISIENNE
INGÉNIEUR
32 ans minimum. Formation grandes écoles. Expérience bureau d'études, méthodes ou production.
Poste proposé :
- Encadrement, achats en informatique ;
- Excellent négociateur ;
- Poste évolutif à haut niveau au sein du groupe (10 000 pers.) ;
- Anglais indispensable ;
- Disponible rapidement.

Merci d'adr. C.V. et prét. à : CURRICULUM s/réf. 4 117, 6, passage Lathuile, 75018 PARIS.

CENTRE RÉACTEURS ET PROCESSUS ECOLE DES MINES RECRUTE
JEUNES INGÉNIEURS
pour recherche à finalité industrielle sur cuisson des aliments, séparation de protéines, mesure et modélisation d'équilibre entre phases.
Possibilité thèse doctorat.
Env. C.V. à M. RENON ECOLE DES MINES 60, bd St-Michel, Paris-6ᵉ.

Centre formation spéc. en audiovisuel recherche
ENSEIGNANT
Exp. prof. SON-PHOTO. Ecriture filmique, musique, théâtre, histoire art + techniciens son, photo, ciné pour vacations mens. + enseign. polyval. à pl. tps ou vacat. Ecrire avec C.V. + photo + prét. s/nº 8 060, le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Mensuel SANTÉ-CONSOMMATION cherche Rédacteur en chef à mi-temps, expér. profess. requise. Capacité d'animer une équipe motivée. Libre au 1ᵉʳ janvier 1989.
Ecrire sous le nº 6020 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy. 75007 Paris.

RECHERCHONS NURSE logée, nourrie, pour 2 enfants avec expérience et références.
Tél. : 42-89-14-18, h. bur.

capitaux propositions commerciales

Groupe européen offre une opportunité sans précédent. Fort potentiel de gains sur plusieurs régions françaises. Un contrat sérieux pour un investissement à partir de 160.000 F. Ecr. s/4806 à LTA, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS CEDEX 02.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix, « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide « Paris Pas Cher », en alliances, brillants, solitaires, etc. Bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens, 4, chaussée d'Antin, achat tous bijoux ou échanges. Autre mag., autre gd choix, Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

LES HUITRES DE FRANCE

RIPOCHE
58-60, rue Louis-Rouquier, 92300 LEVALLOIS-PERRET.
Tél. : 47-57-86-78. 47-57-81-83 (répondeur).

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND HAUT JURA
3 h de Paris par TGV, Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du XVIIᵉ, confortablement rénovée, ch. avec s. de bns, w.-c., table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain mais. cuit feu de bois. Ambiance sympa. De 2 050 F à 2 590 F/pers. et semaine, tt compris, pension compl. + vin, monit. + matériel ski. Tél. : (16) 81-38-12-51 ou écrire : Le Crêt de l'Agneau, 25650 MONTEBOIT.

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour sa DIRECTION TECHNIQUE à Paris-15ᵉ, une
TRADUCTRICE TRILINGUE
Franç., allemand, anglais
De langue maternelle allemande, vous avez une bonne pratique de la traduction dans les trois langues et une très bonne orthogr. franç.
Vous êtes également capable d'assurer un secrétariat autonome requérant une bonne organisation et un esprit d'initiative développé. Vous assurerez seule le secrétariat de trois ingénieurs et serez chargée de l'organisation de leurs fréquents voyages.
Ce poste requiert une très bonne organisation, une bonne ouverture d'esprit et une grande disponibilité.
Merci d'adr. lettre manuscr., C.V., photo et prétentions sous réf. 4049 à Plain-Champs, 37, rue Froidevaux, Paris-14ᵉ, qui transmettra.

ANIMATEUR CADRE
Coordination ateliers, activités Jeunes DEFA + exp. similaire.
Lettre + C.V. : M.J.C. 14, rue des Ecoles, 92210 SAINT-CLOUD.

Sté ch. PRÉCEPTEUR (maths, angl., franç.) pour jeune comédien (classe 3ᵉ), 2 mois de déplacem. prov./étranger. Sér. réf. exigées. Tél. Mᵐᵉ Marin, 48-42-23-22.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL EN FONCTION
15 ans expérience agro-alimentaire dominante commerciale-marketing, français/espagnol/anglais
recherche
DG ESPAGNE
Ecrire sous nº 8052
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

CHARGÉ DE MISSION EXCEPTIONNELLE
les hommes, les chiffres, le marché
recherche P.M.E. - P.M.I. Pour missions
un jour — une semaine — un mois — un an
PUISSANCE RELATIONNELLE
- véritable interface direction/logistique ;
- établir un diagnostic, concevoir les solutions ;
- stratégie de développement ;
- accroître les parts de marché, cibler les actions ;
- évaluation de la force de vente ;
- dynamiser psychologiquement celle-ci ;
- appui opérationnel, pluridisciplinaire.

Ecrire sous nº 8051
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Vous êtes :
Une entreprise industrielle ou un organisme de la région parisienne voulant faire évoluer votre image et promouvoir vos activités.
Vous recherchez un
Responsable de communication
Je suis :
Un professionnel de l'information, 44 ans, ingénieur et diplômé de l'IAE, 12 ans à la tête de journaux spécialisés, 5 ans en entreprise industrielle chargé de la communication, compétences en marketing et ressources humaines.
Ecrire sous nº 8868, le Monde publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

SECRÉTAIRE
Dactylo-facturière, expérimentée, rech. emploi stable. Mens. désirée : 7 000 F net. Tél. : 43-04-42-41.

Directeur commercial, 40 a., après 3 ans passés aux USA, grande exp., cherche poste similaire en France.
Ecrire sous le nº 8 047, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

F. Bac + 5 exp. culture communication, ch. poste média culture. Ecrire M. Sisino, 36, rue Sergent-Bobillot, 93100 MONTREUIL.

Journaliste 5 a. exp. en France, 5 a. exp. à l'étr. de mens. arabe diffusé en France. Titulaire carte presse. Langue maternelle arabe, doctorat en littérature franç. Particip. en secrét. de rédaction.
Rech. poste journaliste ds la presse arabe ou française en France.
Tél. : 43-76-95-62 le soir.

J.H. 25 a., D.E.A. économie, angl./esp. courants, rech. emploi France ou étr., étudierait ttes propositions. Tél. : 63-57-51-84 H.R.

J.H., 23 a. Juriste, maîtrise, DEA Paris-2 ASSAS. Exp. profess. conseiller juridique au ministère du logement, cherche emploi stable Paris. Libre de suite. Tél. : 48-32-63-84.

Expert de haut niveau dans le domaine des relations économiques internationales Nord-Sud-Est-Ouest, CONSEILLERAIT ENTREPRISES FRANÇAISES OU ÉTRANGÈRES.
Ecrire sous le nº 0626, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

CADRE 41 ANS, TRILINGUE angl., allemand, espagnol, étudie ttes propositions pour Direction gle et/ou commerc., gestion centre profit, création filiale développement internation.
Ecrire sous le nº 8054 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

3ᵉ arrdt
QUARTIER HORLOGE (Près). LIV. (2 pces) + chbre. Gde cuis., bains. REFAIT NEUF. 1 150 000 F. Tél. : 45-26-10-44.

5ᵉ arrdt
Contrescarpe, mais. 17ᵉ, 7 p.
220 m² + TERRASSE
Parking. Calme. Tél. : 47-03-32-44.

HUCHETTE
Poutres, cheminée, 2 pces, 3ᵉ étage. Refait, tt cft. Prix : 730 000 F. Tél. : 45-53-38-18.

6ᵉ arrdt
50 m JARD. LUXEMBOURG Charmant 3 P. Calme, rénové. Chem., cuis. améric., cour priv. AMÉNAGÉE EN JARDIN. 2 880 000 F. Visite, R.V. : 43-29-52-58.

9ᵉ arrdt
R. CHAPTAL, 195 m²
3ᵉ étage. Imm. p. de t. Parfait état + studio service + parking. 4 500 000 F. EMBASSY. 45-62-16-40.

12ᵉ arrdt
AV. LEDRU-ROLLIN
Imm. p. de t., rénové, appt d'exception, 3 pces, 81 m², dernier étage. 43-43-33-15.

14ᵉ arrdt
DENFERT-ROCHEREAU
Bel imm. p. de taille, luxueux 2 pces, 57 m², tout confort. 5.800 F c.c. Tél. : 43-44-43-87.

MONTPARNASSE GAITE, imm. récent, 1978, 2 pces 55 m², parking. 1 450 000 F. F. FAURE. 45-67-85-17

16ᵉ arrdt
AV. HENRI-MARTIN
Pr. pl. de Colombie, imm. 1930. Vue dégagée. 275 m² s/2 nivx. 5ᵉ et 6ᵉ ét. + terr. 12 m², 2 serv., box fermé, 2 caves. T. : 49-27-04-37.

18ᵉ arrdt
BUTTE MONTMARTRE
82 m², beau liv. + 2 chbres, plein de charme. 1.950.000. EMBASSY - 45-62-16-40.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
recherche achat APPTS HAUT DE GAMME, et HOTELS PARTICULIERS. PARIS RÉSIDENTIEL
Tél. : (1) 45-62-16-40.

Recherche 2 à 4 p. PARIS. Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

VOUS DÉSIREZ VENDRE
un imm., un appart. ou un local commercial. ADRESSEZ-VOUS A UN SPÉCIALISTE
Immo Marcadet (1) 42-52-01-82 88, rue Marcadet, Paris-18ᵉ.

immeubles

GROUPE DORESSAY
Rech. urgt. achat compt. imm. Paris intra-muros. Interméd. sollicité. 3, rue du Vieux-Colombiers, Paris-6ᵉ ou tél. : 46-24-93-33.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00
8, R. LA BOETIE, PARIS-8ᵉ Garantie financière 5.000.000 F. 48 a. expér. Estimation gratuite, rente indexée. Avantage fiscal.

hôtels particuliers

MONTMARTRE BELLE MAISON 400 m² VUE JARDIN
4 garages, très bon état. DORESSAY, 46-24-93-33.

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 50 F Av. Ch.-Élysées ou rue St-Honoré ou Bd des Italiens ou PARIS-9ᵉ, 12ᵉ et 15ᵉ. INTER DOM. 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

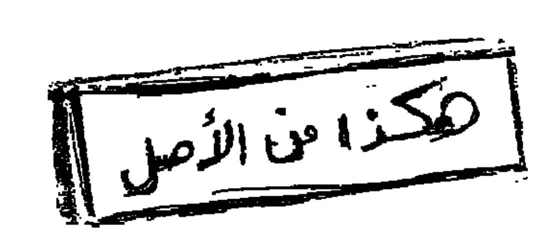
DOMICILIATIONS
Forum des Halles, Bureaux, Constitution de Sociétés Télex, Secrétariat
ACCESS — 40-26-15-12.

AV. HOCHE 200 m²
IMMEUBLE SOMPTUEUX
Sup. salle de réunion + 3 gds burx. 400.000 par an. USAGE PROFESSIONNEL. EMBASSY - 45-62-52-14.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8ᵉ
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

OPÉRA
Bureaux prestige équipés. Salle de réunion. Domiciliation, téléphone, télécopie, télex.
Tél. : (1) 42-60-01-60.



Économie

SOMMAIRE

Les négociations salariales se poursuivent à la SNCF

Les négociations salariales à la SNCF, engagées le lundi 12 décembre, se sont déroulées mieux que prévu. Une nouvelle réunion devait avoir lieu le mardi 13 décembre. La direction de la SNCF a proposé une augmentation générale des salaires en niveau de 2,2 % pour 1989 (1 % au 1er mars et 1,2 % au 1er novembre). Elle a également proposé une majoration des coefficients hiérarchiques de la grille au 1er janvier 1989 : un point uniforme (30 F par mois) pour tous les agents et un point hiérarchisé variant de 30 F à 120 F environ suivant l'échelon occupé dans la grille. Des mesures d'amélioration des déroulements de carrière seront réalisées au 1er octobre 1989 dans la limite d'un crédit de 0,03 % de la masse salariale.

Les éventuels signataires se retrouveront début 1990, en application d'une clause de rendez-vous, et engageront auparavant des discussions pour *« améliorer les déroulements de carrière et les bas salaires »*. Ces mesures aboutiraient, par exemple, à des augmentations de 340 F pour un agent d'exécution niveau 2, de 391 F pour un conducteur T4 et de 409 F pour un cadre débutant. La masse salariale sera augmentée de 3,04 % en 1989 (contre 2,4 % en moyenne pour les prix), sans compter le glissement vieillesse technicité (GVT, mesurant les promotions et l'ancienneté), évalué à 1,7 %.

Pour la CGT (45,3 % aux élections professionnelles), il s'agit d'un *« premier recul »* mais les propositions de la direction restent *« très loin de ce qu'il faut »* aux cheminots. Tout en reconnaissant les *« avancées »*, la CFDT (26,6 %) les a jugées *« insuffisantes »*.

Les autres syndicats ont formulé des appréciations plus favorables : FO (7,5 %) a jugé *« plutôt positives »* les mesures proposées. Quant aux deux organisations autonomes, les conducteurs de la FGAAC (3,3 %) — mais 37,8 % des conducteurs — et la FMC (9 %), elles estiment que les nouvelles propositions sont *« à prendre en considération »*.

Le préavis de grève de la CGT s'achève le mercredi 14 décembre à 8 h mais il n'avait entraîné le 12 décembre aucune perturbation. Le 13 décembre au matin, la situation était normale, des perturbations très locales étant observées sur les dessertes régionales à partir de Marseille et de Montpellier.

● **M. Bergeron hostile au service minimum.** — Dans un éditorial de *FO-Hebdo*, M. André Bergeron estime que *« la mise en place d'un service minimum poserait d'inextricables problèmes techniques »*. *« Sur quels critères sélectionner dans les sacs postaux le courrier indispensable ?*, s'interroge le secrétaire général de FO. *Un service minimum sur le trafic banlieue de la SNCF, pour le RER ou le métro, poserait la question des risques encourus par les usagers. »* M. Bergeron ajoute : *« Dans un pays comme la France, on ne peut réglementer la grève. »*

Accord sur les rémunérations à la Sécurité sociale

Deux syndicats, la CGC et surtout la CFDT (qui a recueilli près d'un quart des voix aux dernières élections), ont finalement signé les protocoles d'accord sur les salaires et sur les retraites complémentaires du personnel du régime général de sécurité sociale (188 000 salariés). Ils prévoient pour 1988 une augmentation générale de 0,7 % à compter du 1er septembre (après celle de 1,75 % au 1er mars), et, pour 1989, deux augmentations, l'une de 1 % au 1er mars, l'autre de 1,25 % au 1er septembre. Une avance de 7,5 % du salaire brut de décembre (avec minimum de 400 F) à valoir sur 1988 sera versée fin décembre.

Enfin, une revalorisation de 2 points pour tous est accordée à compter du 1er décembre 1988, à valoir sur la réforme des classifications qui doit être discutée au premier semestre 1989, et un *« rendez-vous »* est pris pour le deuxième semestre 1989.

Les propositions initiales étaient 1 % au 1er novembre 1988, 0,75 % au 1er avril 1989, 0,5 % au 1er juillet, et une avance sur la réforme des classifications de 2 points au 1er décembre.

Pour la retraite, à la cotisation de 12,6 % (dont 5,04 % pour le salarié, 7,54 % pour l'employeur) se substitue un double système : 12,46 % au-dessous du plafond de la Sécurité sociale (8,06 % pour l'employeur, 4,4 % pour le salarié, ce qui lui fait gagner 0,6 point) et 17,64 % au-dessus du plafond (12,6 % pour l'employeur, 5,04 % pour le salarié).

● **PRÉCISION.** — A la suite de notre article intitulé « Le GAN prend le contrôle du Crédit industriel et commercial » (*le Monde* du 13 décembre), il convient de noter, à propos de la Banque Worms, que la filiale de l'UAP possède vingt-trois guichets en France, le total de son bilan atteignant 55 milliards de francs.

BILLET

GAN-CIC, panacée ou mode ?

La prise de contrôle du Crédit industriel et commercial (CIC) par le GAN, d'un groupe de banques par une compagnie d'assurances, n'a pas fini de susciter les commentaires. Les plus cyniques y voient le moyen pour l'Etat de se décharger sur ladite compagnie, nationalisée, du soin de renforcer les fonds propres de la banque, également nationalisée, dont les besoins sont évalués à 2 ou 3 milliards de francs d'ici à 1993.

Les partisans de la modernité ne manquent pas de saluer l'illustration éclatante d'une nécessaire collaboration entre deux industries de services qui ne peuvent s'ignorer puisqu'elles sont en concurrence pour diffuser des produits d'épargne souvent très voisins.

Les concurrents ne pourront s'empêcher d'estimer que, dans le cas présent, on marie l'hôpital et l'infirmerie. *« Qu'est-ce qu'un groupe bancaire qui souffre d'une crise d'identité et d'une crise tout court peut attendre d'une compagnie d'assurances dont les relations avec ses mille cinq cents agents généraux étaient au plus mal l'été dernier ? »* Les mauvaises langues prétendront que les cadres du groupe du CIC ont peu confiance dans le charisme et les méthodes du GAN pour guérir leurs maux et redorer leur blason.

Sur un ton moins féroce et dans un souci de plus grande efficacité, un certain nombre de professionnels objectent : *« Le GAN veut profiter des mille quatre cents guichets du CIC pour mieux diffuser ses produits financiers* [assurances, plans d'épargne retraite] *mais, ce faisant, il va mécontenter ses agents généraux qui redouteront d'être concurrencés par un réseau parallèle. La compagnie d'assurances risque donc de reperdre d'un côté ce qu'elle gagnera de l'autre »*. Et d'ajouter que, dans les guichets aussi, on pourrait avoir quelque réticence à distribuer des produits émanant d'une autre maison mère. Enfin, les gardiens de l'orthodoxie fronceront le sourcil en considérant l'importance et la concentration des services bancaires dans les actifs d'une compagnie d'assurances à qui les censeurs recommandent la saine division des risques.

C'est dire que le mariage GAN-CIC n'emporte pas l'adhésion de tous, même s'il peut procurer quelque argent frais à la banque et s'il résout quelques problèmes de distribution. La vraie question est maintenant posée : l'alliance entre la banque et l'assurance, la « bancassurance », est-elle la panacée ou une mode passagère ? Dans quelques années, on pourrait avoir des surprises.

FRANÇOIS RENARD.

REPÈRES

Automobile

Rebond de Renault en novembre

Les ventes d'automobiles sont reparties à nouveau en novembre avec 210 000 immatriculations, soit + 6,3 % par rapport à novembre 1987. Renault grâce au très bon départ de la R 19 gagne 14,9 % contre seulement 0,7 % pour Peugeot, 3,5 % pour Citroën et 4,4 % pour les constructeurs étrangers.

Ce rebond de la Régie lui permet de limiter sur onze mois le recul de ses ventes à 2,1 % avec une part de marché de 28,9 %. Peugeot reste le gagnant avec 22,5 % du marché, Citroën obtenant 12,1 % et les groupes étrangers 36,5 %.

L'année 1988 se teminera sans doute avec un record de production pour l'industrie française de 3,2 millions de véhicules et un record d'exportation de 1,8 million de véhicules.

Croissance

Mesures de relance au Mexique

Les premières mesures économiques du nouveau président mexicain, M. Carlos Salinas, visent à faire *« de 1989 l'année de la fin de la crise et du début d'une nouvelle ère que le Mexique mérite »*, a déclaré celui-ci. Ces mesures, qui comportent une dévaluation quotidienne du peso pour parvenir, à la fin de 1989, à une stabilité des changes, s'appuient sur le nouveau pacte de croissance et de stabilité signé lundi 12 décembre par le gouvernement et les partenaires sociaux.

Ce pacte remplacera le précédent, qui se termine le 31 décembre prochain. Il prévoit une hausse de 8 % du salaire minimum et la stabilisation des prix des produits industriels sauf dans des *« cas exceptionnels »* déterminés par les autorités. Rappelons que, sur le marché libre, le dollar vaut 2 300 pesos.

L'Etat, patron introuvable

(Suite de la première page.)

Mais quand on regarde comment fonctionnent les rouages de l'Etat, l'on s'aperçoit que le critère essentiel pris en compte n'est pas celui de la meilleure qualité mais, trop souvent, et de façon presque exclusive, celui du moindre coût. Cette déviation tient au fait que les entreprises publiques ne sont pas représentées comme elles devraient l'être au sein de l'appareil gouvernemental.

Propriétaire d'un énorme empire industriel et commercial qui met en cause l'ensemble de sa propre stratégie (aménagement du territoire, politique de l'emploi, politique industrielle, politique salariale, politique budgétaire, marché financier, endettement public, commerce extérieur), l'Etat ne dispose d'aucune structure gouvernementale apte à effectuer la synthèse qu'implique un si puissant actionnariat. Dispersée entre des ministères techniques presque toujours sans doctrine ou sans pouvoir, la décision est reportée rue de Rivoli. Décision, c'est-à-dire couperet, et non synthèse. Et, bien entendu, dans le cadre sacré de l'annualité, face à des entreprises qui ne peuvent construire correctement leur avenir que dans une perspective à cinq, dix, ou quinze ans. Les hommes politiques — qu'ils soient gouvernants ou parlementaires — mesurent-ils à quel point cette déviation institutionnelle pèse sur la vie quotidienne des grandes entreprises, et sur le « moral des troupes » du haut en bas des services publics ?

Dialogue de sourds

La seconde question est de savoir s'il est possible, pour des activités qui sont dans bien des cas monopolistiques, de dégager des critères de productivité et de qualité permettant d'éclairer, en l'absence de marché concurrentiel, l'aspect fondamental de tout choix commercial : l'appréciation du rapport qualité-prix.

Ces critères existent et, dans l'Europe de demain, ils existeront de plus en plus : rien n'empêche, après tout, de comparer la gestion et les performances du métro parisien avec celles du métro de Londres ou du métro de Hambourg ; celles de la SNCF avec celles des chemins de fer allemands, anglais, italiens ou espagnols ; celles d'Air France avec celles de la Lufthansa ou d'Alitalia.

Or, à l'heure actuelle, personne n'ose s'engager dans cette voie : ni l'Etat, qui se borne, dans l'obscurantisme d'un pur dialogue de forces, à dire aux entreprises qu'elles coûtent trop cher ; ni les centrales syndicales qui se bornent à claironner sur tous les toits que l'Etat n'a qu'à payer ; ni les entreprises elles-mêmes, qui ne parviennent pas à rompre l'étau de ce dialogue de sourds.

En 1992, de toutes façons, il faudra bien se comparer les uns aux autres. Alors, pourquoi attendre ? C'est naturellement aux dirigeants d'entreprises publiques de faire le premier pas. Mais encore faut-il qu'ils soient écoutés et que les fonctionnaires auxquels ils s'adressent acceptent de les entendre. C'est, dans l'état actuel des structures gouvernementales, au ministre de l'économie, des finances et du budget de faire en sorte que ce dialogue puisse naître et se développer.

La troisième question est de savoir par qui — usagers ou contribuables — on fera payer le « juste prix ».

Actuellement, ce choix est fait au coup par coup, au gré des variations de l'indice des prix. Le résultat est généralement désastreux, et contraire à toute rationalité économique. Or, il s'agit là d'une option essentielle qui ne peut se faire que dans le cadre de choix politiques fondamentaux incombant au Parlement, aux partis politiques et, en fin de compte, à l'opinion.

Les apparatchiks sont dans les bureaux

Ceux que l'on s'obstine — jusqu'à quand ? — à appeler « les usagers » doivent savoir qu'ils ont droit à être traités autrement et mieux qu'ils ne le sont à l'heure actuelle. On y parvient dans d'autres pays que la France. Le problème est pour eux de savoir s'ils accepteront indéfiniment de voir leur vie quotidienne assujettie, à une époque où les trains roulent à 300 à l'heure, et où les hommes vont dans la lune, à des mœurs dépassées. Ils ne pourront progressivement acquérir leurs droits de « clients » que le jour où il accepteront de payer une part suffisante du prix du service qu'ils achètent. C'est à eux de dire, par leurs votes, s'ils sont prêts ou non à le faire.

La quatrième question est de savoir si l'on veut faire des services publics des administrations dociles ou des entreprises dynamiques. Appeler « entreprises », comme on le fait en France, des organismes qui ne déterminent eux-mêmes, ni leur politique tarifaire, ni leur politique salariale, ni leur politique d'effectifs, ni leur politique d'investissements, et dont les dirigeants sont devenus des fusibles disciplinés au gré des humeurs des ministres, est un mensonge et un mensonge dangereux. Tout ce que préserve ce mensonge, c'est — Dieu merci ! — la liberté des techniciens, et donc le niveau des performances (ce qui, a bien des égards, peut apparaître comme l'essentiel). Mais, en contrepartie, et sur tout le reste, il y a renoncement.

Et le reste, c'est précisément ce qui fait — ou devrait faire — « l'âme » des entreprises : l'ambition, la motivation, le sens commercial, le goût de la productivité et — pour que tout ceci puisse vivre — le fameux « dialogue social » ; comment et de quoi le « patron » parlerait-il quand il n'a rien dans sa poche ?

En Russie les réseaux ferroviaires sont des services de l'Etat. On se gargarise en France d'avoir, derrière des sigles comme « SNCF » ou « RATP », des « Sociétés » ou des « Régies autonomes ». Ce ne sont que rideaux pour la galerie. Les apparatchiks qui tirent les ficelles sont dans les bureaux, à Paris comme à Moscou. Aussi puissants, aussi anonymes, aussi irresponsables.

Touché par la grâce, un homme politique en vogue — pourtant ancien ministre des finances — a récemment lancé sur les ondes de fortes paroles sur l'autonomie qui serait, paraît-il — et s'ils le voulaient bien — à la portée des dirigeants des entreprises publiques. Plaisante-t-il ?

Sur ces entreprises s'exercent — il faut que les usagers le sachent — quatre pressions dominantes qui toutes, à leur façon, utilisent la langue de bois : les directions souveraines de la Rue de Rivoli (budget et Trésor) qui pensent avant tout à affirmer et à conserver leur pouvoir ; les organisations syndicales trop dispersées, trop divisées, et trop corporatistes, qui pensent avant tout à maintenir, et si possible à accroître, leurs positions respectives au sein des instances représentatives ; les techniciens, qui pensent avant tout à sauvegarder la primauté du technique par rapport à tous les autres aspects (sociaux, commerciaux, financier) de la vie de l'entreprise ; les partis politiques, qui pensent avant tout à placer leurs amis.

Qui pense, dans tout ceci, aux « usagers » ou aux « clients » ? Et qui pense aux millions d'hommes et de femmes employés dans ces entreprises, qui attendent de leur travail qu'il soit une dignité et un espoir, et qui ont droit à autre chose qu'à l'anonymat d'un travail parcellaire, sans perspective et sans dialogue, au sein de hiérarchies stratifiées et impuissantes ?

Pour diriger ce sympathique orchestre, il faudrait un patron, porteur de la voix de l'entreprise, sachant parler aux hommes et rompre les barrières, en mesure d'acquérir la confiance du personnel et des usagers, travaillant sur le long terme comme sur le court terme, et ayant, pour réussir, le temps devant lui. Or, pour combler la mesure, au lieu d'un homme, l'on en met souvent deux, dressés — par le statut même qui les régit — soit à se neutraliser l'un l'autre, soit même (ce qui corse le tout) à se battre l'un contre l'autre. Et, bien entendu, chaque fois qu'il y a crise, à la merci d'un froncement sur le sourcil des princes.

A cette invraisemblance-là, il n'est pas très difficile de remédier. Mais il faut le vouloir.

Enfin, la dernière question, qui résume toutes les autres, est de savoir si l'Etat, qui se trouve dans la situation, finalement très simple sur le plan conceptuel d'avoir à diriger une holding, est ou non en mesure de le faire.

Fixer des objectifs

Mener une holding, c'est fixer des objectifs aux filiales, les rendre responsables de ces objectifs, et contrôler les résultats. C'est se réserver les grands choix et confier les autres aux hommes de terrain. C'est favoriser l'ambition, la volonté et le commandement. C'est savoir faire confiance et savoir sanctionner. C'est, en un mot, préférer la clarté à l'obscurantisme. Ou, pour dire les choses autrement, l'intelligence et le caractère aux gestes d'adjudants et aux comportements asservis.

A l'heure actuelle, l'Etat s'interroge sur le service minimum alors que la vocation d'un patron d'entreprise est de fournir à ses clients le service maximum. Cela veut dire qu'il s'interroge en fait sur sa propre capacité à assumer sa tâche. Le fait qu'il se pose la question est à la fois révélateur et grave.

Si le gouvernement ne prend pas conscience de l'extravagante inadaptation des outils et des méthodes qu'il utilise, face à l'énorme machine qu'il a accepté de prendre en charge, et qu'il a donc l'impérieux devoir d'animer et de faire bouger, il ne lui restera, tôt ou tard — à lui ou à un autre — qu'à s'engager dans le dur labeur de l'amputation. Ce serait, alors là, véritablement, un changement de société.

PAUL REVERDY.

Les syndicats du transport aérien refusent la déréglementation

Du 12 au 17 décembre, la Fédération des travailleurs des transports (ITF) organise une semaine mondiale de l'aviation civile pour s'opposer à la déréglementation qui se développe dans le transport aérien mondial.

Les syndicats redoutent que la liberté totale accordée à n'importe qui de transporter des passagers, à n'importe quel prix et n'importe où, n'aboutisse à diminuer les salaires et à aggraver les conditions de travail des travailleurs du monde aérien. C'est pourquoi les syndicats FO, CFDT, SNPL (pilotes-autonome), SNOMAC (mécaniciens-autonome) et SNPNC (hôtesses et stewards-autonome) ont lancé, le 12 décembre, une campagne sur le thème *« Déréglementation ? non merci »*.

M. Jean Chambon, secrétaire général du SNPNC, a rappelé que l'expérience américaine, qui date de quatorze ans, a provoqué une nette détérioration du service pour les clients. Ceux-ci voient réduire le réseau (cent vingt villes américaines ne disposent plus d'une desserte régulière) et la concurrence (huit transporteurs assurent plus de 90 % du trafic). Quant aux salariés, ils ont essuyé cent quatre-vingt-sept banqueroutes de compagnies aériennes dont les plus sévères, celles de Braniff et de Continental, ont amené le licenciement de plusieurs milliers de salariés. M. Deslandes (CFDT) a souligné que l'intérêt de tous est une démocratisation effective du transport aérien en Europe par une baisse des tarifs, mais sans dégradation de la qualité de service et sans déréglementation sociale.

De ce dernier point de vue, M. Chambon a dénoncé la compagnie Charter Aéromaritime, filiale d'UTA, qui a créé cette *« machine de guerre contre ses salariés »*, mais aussi la filiale Euroberlin-France d'UTA et la filiale Intercargo d'Air Inter. Cette déréglementation à la française lui semble grosse de menaces pour les passagers comme pour les salariés.

Un sondage IPSOS pour *le Monde* et RTL

Les agents du service public sont à la fois satisfaits de leur métier et ouverts à des réformes

Satisfaits de leur métier et de l'utilisation de leurs compétences, les salariés du service public offrent, à travers le *sondage IPSOS-le Monde*-RTL, une image qui, à première vue, reflète mal le malaise révélé par les conflits actuels du secteur public. Ils sont à la fois ouverts à l'idée d'une plus grande concurrence avec le secteur privé et favorables à la généralisation du service minimum en cas de grève. Plutôt attachés à la grille unique, ils se prononcent en même temps pour l'avancement au *mérite*. S'ils sont assez modestement solidaires des grévistes du secteur public – ce qui explique qu'on n'assiste pas à un mouvement d'ensemble, – ils sont plutôt critiques à l'égard de la gestion des conflits par l'Etat.

Quand on demande aux personnes interrogées quel est celui qu'elles considèrent comme leur patron, elles sont 40 % à nommer le directeur de l'établissement ou de l'administration, 28 % le chef de service mais... seulement 13 % le ministre de tutelle et 3 % le premier ministre. La montée en première ligne de M. Rocard, de M. Quilès ou de M. Delebarre semble ainsi désavouée, les agents du service public aspirant à ce que la réalité du pouvoir soit détenue par ceux qui sont les plus proches de leur administration ou de leur entreprise. Ils affirment ainsi leur volonté d'autonomie – plus forte encore chez les employés et les ouvriers – et se montrent favorables pour une plus grande *décentralisation* des responsabilités. Il y a visiblement là un des éléments du malaise actuel mais en même temps une des chances du pouvoir pour entreprendre cette rénovation du service public qu'il promet.

La révolution culturelle espérée a peut-être déjà commencé chez des agents des services publics qui attachent de l'importance à leur mission au service des usagers. Le terrain est fertile pour l'expression de mécontentements catégoriels sur fond de grogne salariale – seuls 2 % citent en premier le niveau de rémunération *comme principal* avantage – mais paradoxalement il l'est tout autant à la mise en œuvre de changements en profondeur. Ce qui frappe en premier lieu – et même surprend – c'est l'ampleur du taux de satisfaction (83 %) quant à l'exercice de leur métier. Il est encore plus massif chez les moins de *trente-cinq ans (87 %) et chez les* fonctionnaires des catégories C et D (85 %), ceux-là mêmes qui ont constitué les gros bataillons des grévistes de ces dernières semaines.

Ouverts aux réformes

Parmi les avantages liés au statut professionnel, la garantie de l'emploi l'emporte très nettement, sans faire un *score trop triomphal*. Ils sont 39 % à citer les responsabilités avec des pourcentages de 51 % chez les cadres A et B et seulement 25 % chez les C et D. Seulement 14 % mettent en avant les avantages sociaux que l'opinion transforme parfois un peu vite en privilèges.

Globalement les agents du service public sont ouverts aux réformes. Seule la suppression de la grille unique ne passe pas, même si un bon tiers y est favorable. Le rejet de la remise en cause de la grille est assez largement partagé, sans être massif : 45 % de contre chez les trente-cinq ans et plus, 46 % chez les A et B et 41 % chez les C et D. *Pour autant*, et on peut y relever une contradiction *ou une méconnaissance des effets* que cela provoquerait, ils sont très *favorables à l'avancement* au mérite – qui était une des causes de la grève des *cheminots de 1986* – et à la mise en place de conventions collectives. *Les employés et ouvriers* (27 % de contre) et les moins de trente-cinq ans (29 %) *sont les plus* réticents à l'avancement au mérite. *Quant aux conventions collectives*, qui supposent logiquement de nouvelles *classifications par secteur* incompatibles avec la grille unique, *elles suscitent* un peu moins d'adhésion chez les plus âgés et chez les *plus qualifiés qui ont peut-être plus* à redouter de tels changements.

L'intégration des primes dans le salaire fait un triomphe toutes catégories. C'est là il est vrai une vieille revendication d'agents du service public qui se plaignent d'être actuellement pénalisés pour le calcul de leur retraite. Plus étonnant est le quasi-plébiscite de l'intéressement, particulièrement chez ceux qui sont souvent les moins bien lotis sur le plan salarial : les moins de trente-cinq ans (79 %) et les C et D (75 %).

En phase avec l'opinion

Dans l'immédiat, M. Rocard se trouvera *encouragé – mais aussi les* syndicalistes qui se sont déclarés *prêts à réfléchir* au problème comme M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT – par la réponse sur la généralisation du service minimum : 68 % pour et 25 % contre. Ainsi les agents les plus directement concernés par cette réforme qui touche un point très sensible quant à l'usage du droit de grève se retrouvent-ils « en phase » avec l'opinion majoritaire des Français. Plus intéressant même, ils le disent alors que la situation est encore conflictuelle et que d'éventuelles nouvelles grèves pesant sur les usagers pourraient, pousser les pouvoirs publics à agir plus vite qu'ils ne le souhaiteraient. On peut toutefois remarquer que les plus hostiles à cette généralisation sont aussi les plus jeunes (35 % de contre chez les moins de trente-cinq ans). Le gouvernement devra agir avec prudence *et en jouer la concertation au* maximum.

L'utilisation des compétences est aussi largement reconnue comme satisfaisante mais laisse apparaître un foyer de mécontentement (32 %) qui, sur une telle question, est relativement *important et explique* plusieurs conflits catégoriels actuels : 33 % chez les moins de trente-cinq ans et 34 % chez les employés et ouvriers se déclarent plutôt mécontents. Les opinions sont aussi globalement négatives sur l'actuel système de *mobilité géographique* sauf chez les hommes (48 % de satisfaits), *chez les trente-cinq ans et* plus (43 %) et chez les C et D (46 %).

Le rôle des coordinations

L'opinion des agents du service public est également majoritairement favorable à la *mise en* concurrence de certains services publics avec des entreprises du secteur privé, ce qui est un encouragement pour ceux qui pensent que le « mieux d'Etat » passe nécessairement par le moins d'Etat... Mais là aussi la prudence s'impose : 35 % y sont hostiles, et les poches de résistance les plus fortes se trouvent chez les moins de trente-cinq ans (41 %) et les C et D (41 %). Le récent conflit des camionneurs des PTT d'Ile-de-France, souvent jeunes et peu qualifiés, montre que les obstales restent importants quant à la mise en place d'une telle concurrence. Ce sont par ailleurs les trente-cinq ans et plus (56 %), les cadres A et B (49 %) et les C et D (55 %) qui n'ont jamais envisagé d'entrer dans une entreprise privée.

La solidarité avec les salariés du secteur public en grève est moyenne (54 %), ce qui explique l'absence de mouvement d'ensemble contrairement aux vœux de la CGT mais elle est plus forte chez les moins de trente-cinq ans (62 %) et chez les C et D (59 %). Les « coordinations », absentes à *la* RATP et peu efficientes aux PTT, sont plutôt bien vues et, surtout, sont partout mieux considérées que les syndicats : 59 % des *C* et *D* et des trente-cinq ans e plus, 55 % des A et B et 52 % des moins de trente-cinq ans sont peu solidaires des syndicats, ce qui représente pour ces derniers un nouveau signal d'alarme.

Le pouvoir peut trouver dans de *sondage des raisons* d'agir *sans tarder*, mais prudemment, en tirant *bénéfice de ses enseignements les* plus positifs pour accompagner cette *révolution culturelle qui semble* s'amorcer. Presque en douceur... au *milieu de la tempête*.

MICHEL NOBLECOURT.

Etes-vous en ce moment très satisfait, assez satisfait, assez *mécontent* ou très mécontent de votre métier ?

	ENSEMBLE %	
Très satisfait	25	83
Assez satisfait	58	
Assez mécontent ...	13	16
Très mécontent	3	
Ne se prononce pas .	1	
	100	

Vous arrive-t-il souvent, rarement ou jamais d'envisager de quitter le service *public* pour entrer dans une entreprise privée ?

	ENSEMBLE %
Souvent	16
Rarement	32
Jamais	52
Ne se prononce pas .	–
	100

Quel est dans cette liste l'élément que vous considérez comme le principal avantage de votre statut professionnel ? Et ensuite ?

	EN PREMIER %	TOTAL DES CITATIONS %
La garantie de l'emploi	59	76
Les responsabilités	22	39
Les horaires et la quantité de travail	8	34
La régularité de l'avancement	4	16
Les avantages sociaux	3	14
Le niveau de rémunération	2	8
Ne se prononce pas	2	
	100	

Etes-vous par principe plutôt favorable ou plutôt opposé à la mise en concurrence de certains services publics avec des entreprises du secteur privé ?

	ENSEMBLE %
Plutôt favorable	58
Plutôt opposé	35
Ne se prononce pas .	7
	100

Qui considérez-vous comme *étant votre patron ?*

	ENSEMBLE %
Le directeur de votre administration ou établissement ...	40
Votre chef de service	28
Le ministre de tutelle	13
Vous-même	9
Le président de la République	4
Le premier ministre ..	3
Personne	1
Ne se prononce pas .	2
	100

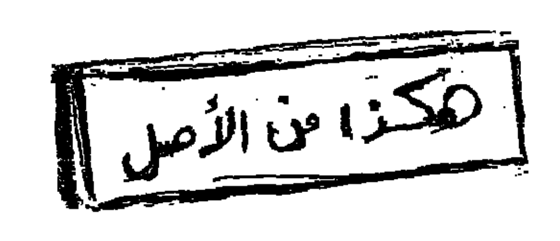
Quatre cents personnes constituant un échantillon national représentatif de la population des salariés du service public – hors entreprises du secteur public industriel et financier concurrentiel – ont été interrogées par IPSOS le 8 et le 9 décembre 1988.

Etes-vous pour ou contre chacune des réformes suivantes dans le secteur public ?

	ENSEMBLE %
L'intégration des primes dans le salaire et le calcul de la retraite :	
– Pour	89
– Contre	8
– Ne se prononce pas	3
	100
L'intéressement financier aux résultats du service :	
– Pour	72
– Contre	16
– Ne se prononce pas	12
	100
L'avancement au mérite :	
– Pour	72
– Contre	25
– Ne se prononce pas	3
	100
La généralisation du service minimum en cas de grève :	
– Pour	68
– *Contre*	25
– Ne se prononce pas	7
	100
La mise en place de conventions collectives dans votre secteur :	
– Pour	66
– Contre	18
– Ne se prononce pas	16
	100
La suppression de la grille indiciaire des rémunérations :	
– *Pour*	34
– Contre	44
– *Ne se prononce pas*	22
	100

Etes-vous en ce moment très, assez, peu ou pas du tout solidaire ?

	ENSEMBLE %	
Des salariés du secteur public en grève :		
– Très solidaire	21	54
– Assez solidaire	33	
– Peu solidaire	30	43
– Pas du tout solidaire	13	
– Ne se prononce pas	3	
	100	
De l'action des coordinations de salariés créées à l'occasion des conflits dans le secteur public :		
– Très solidaire	14	54
– *Assez solidaire*	40	
– Peu solidaire	20	38
– *Pas du tout solidaire*	18	
– Ne se prononce pas	8	
	100	
De l'action des syndicats dans le secteur public :		
– Très solidaire	12	40
– Assez solidaire	28	
– *Peu solidaire*	31	57
– Pas du tout solidaire	26	
– *Ne se prononce pas*	3	
	100	



2 Le Monde ● Mercredi 14 décembre 1988 •••

ÉTRANGER

Après l'échec de la conférence de Montréal

Le ministre français de l'agriculture veut relancer la politique commune

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La deuxième réforme de la politique agricole commune (PAC), l'échec de Montréal, le refus des Etats-Unis de s'engager dans une réduction progressive du soutien à l'agriculture, ne doivent pas servir de prétexte à la Communauté pour ne plus rien faire, pour laisser là où elle est la réforme de la PAC. La réaction doit être exactement inverse. Il faut profiter du répit que laisse l'éclat de Montréal pour relancer la réforme et améliorer nos chances dans la phase suivante de la négociation. Tel est le message que M. Henri Nallet, le ministre français de l'agriculture, vient d'adresser à ses collègues des Douze, réunis depuis lundi 12 décembre à Bruxelles. M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission européenne, a tenu un langage très proche.

Une politique mal comprise

L'un et l'autre sont revenus préoccupés du Canada, car convaincus que les Etats-Unis, ayant établi, croient-ils, la démonstration de la mauvaise volonté des Douze, vont maintenant se déchaîner. Ils s'apprêtent à activer la mise au point du Farm Bill, la nouvelle législation agricole conçue comme une arme de combat contre leurs concurrents dangereux, et prendront les mesures nécessaires pour reconquérir des parts de marchés. La situation est d'autant plus dangereuse pour la CEE que sa politique est mal comprise, et que beaucoup de ses partenaires du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) la rendent responsable du désordre agricole mondial.

M. Nallet propose au Conseil d'engager un « *travail de réflexion et de bilan sur les réformes que nous nous sommes imposés. Il nous faut mieux situer l'agriculture européenne par rapport à ses concurrentes, évaluer les effets de ce que nous avons accompli sur leur propre agriculture, indiquer quels sont nos perspectives au-delà de 1990* ».

Il estime cette « *réflexion stratégique* » nécessaire pour que la Communauté prête moins le flanc à la critique. La situation issue de la réforme de la PAC varie d'un secteur à l'autre. La CEE a sensiblement réduit sa collecte de lait grâce aux quotas et maîtrisé sa production céréalière. La réflexion stratégique devra s'engager sur de nouveaux engagements.

PHILIPPE LEMAITRE.

Les non-dits du débat agricole

LA violence de l'affrontement entre Américains et Européens sur les questions agricoles, la semaine dernière à Montréal, laisse curieusement un goût d'inachevé. La surenchère verbale des Etats-Unis enjoignant à l'Europe de renoncer sur le champ à ses subventions à l'exportation a mis un terme au débat avant qu'il n'ait commencé. Si on a parlé fort sur l'agriculture dans l'enceinte du GATT, on n'a pas tout dit.

En braquant les projecteurs sur les seules aides aux exportations agricoles, les Etats-Unis ont mis l'accent sur la partie visible de l'iceberg, celle qui irrite l'œil libéral. Mais, curieusement, pas une fois un chiffre n'a circulé à Montréal sur ce que chaque pays verse vraiment, et au total, à son agriculture. C'est pourtant dans l'abondante littérature du GATT qu'on apprend qu'en 1987 les Etats-Unis ont versé 27 milliards de dollars au *lobby* agricole contre 23 milliards du côté de la CEE. Précision utile : on ne compte plus, outre-Atlantique, que deux millions et demi d'agriculteurs, quand l'Europe verte en recense encore nze millions.

En laisant naître et grossir le débat, les Etats-Unis n'auraient pu nier l'escalade de leurs dépenses agricoles. Un rapport de l'OCDE de mai 1988 montre ainsi qu'entre la période 1979-1981 et la période 1984-1986, celles-ci ont progressé de 173 % aux Etats-Unis et de 40 % dans la CEE. Si, en 1979, l'Amérique de Carter dépensait deux fois moins pour ses *farmers* que l'Europe des Dix, celle de Reagan faisait en 1986 presque jeu égal avec le Vieux Continent. Aujourd'hui, l'exploitant agricole de l'Iowa n'a rien à envier au céréalier beauceron. En 1985, devant les producteurs américains de maïs, le secrétaire à l'agriculture, M. John Block, se félicitait de l'imposante panoplie des aides : « *Nous avons des programmes de soutien des prix qui encouragent les agriculteurs à labourer et à semer toujours plus de terres vierges. Nous avons des programmes de conservation et d'aménagement des sols qui nous permettent de mettre en production des terres dont nous n'avons pas besoin. Nous avons des programmes qui offrent de l'argent pour l'irrigation alors que nous n'avons plus besoin d'irriguer d'autres terres ? Dans l'Ouest, nous payons une partie de l'eau. Nous avons une assurance de récolte subventionnée par le gouvernement.* »

Dos à dos

De tels propos donnaient d'étranges accents au libéralisme reaganien. En 1986, l'OCDE calculait ainsi que la part du montant des aides diverses dans la valeur de la production agricole des Etats-Unis atteignait 35 %, contre 16 % en 1979-1981. Elle était passée dans le même intervalle de 37 % à 50 % en Europe. Avec une nuance importante : le revenu de l'agriculteur américain est soutenu par des aides imputées au contribuable. Dans la Communauté, le consommateur est le plus sollicité en faveur du monde agricole, surtout depuis la politique de Bruxelles, amorcée en 1984, visant à réduire les dépenses de l'Europe verte.

Sur le terrain des aides globales à l'agriculture, il est plus facile de renvoyer dos à dos Etat-Unis et CEE. Entre 1976 et 1986, 296 milliards de dollars de subventions (126 milliards outre-Atlantique, 170 milliards en Europe) ont été jetés dans cette bataille stérile qui a conduit à brader les produits agricoles, sans améliorer de façon durable le sort des paysans. Loin d'être un débat d'hier ou un combat d'ombres, la question des subventions agricoles touche aux fondements même des règles commerciales entre les Etats. Pendant que les grandes puissances agricoles se ruinent en subsides pour écouler leur blé ou leur viande, les pays en voie de développement reçoivent ces denrées à bas prix comme des cadeaux empoisonnés qui accentuent leur dépendance alimentaire.

Incroyable paradoxe, c'est dans les Etats gagnés par les excédents que les paysans sont les plus incités à produire. Dans le tiers-monde au contraire, les subventions à la production agricole sont aussi rares que l'eau. En acceptant une circulation sans entraves des produits tropicaux sans revoir leur propre système de subventions, les grandes puissances économiques réunies au GATT n'ont pas rendu service aux pays du sud. Elles les incitent à renforcer leur spécialisation dans le cacao, le café, le jute ou le caoutchouc, et à attendre la manne des productions céréalières occidentales qui coûtent si cher aux Etats-Unis et à l'Europe...

Egoïsmes sacrés

Une fois encore, les réunions du GATT auront rassemblé « *autant d'égoïsmes que de ces membres inscrits* », selon la formule de de Gaulle. L'Amérique, qui vient juste de retrouver sa part (de l'ordre de 40 %) dans les échanges agricoles mondiaux, n'a pas voulu céder face à l'Europe verte qu'elle continue de regarder comme un remord. L'administration Reagan finissante a voulu effacer la dernière trace de l'embargo céréalier que le président Carter avait décrété en 1980 contre l'URSS, après l'entrée de l'armée rouge à Kaboul. Le président Reagan aura mis plus de six ans avant de reprendre pied sur le marché soviétique, grâce à une politique systématique de subventions. Ce n'était pas pour y renoncer seul. L'Amérique veut l'option zéro à condition que l'exemple vienne de l'Europe. On se souvient à Washington que la CEE, comme l'Australie et le Canada, brisèrent le front de l'embargo dès 1981, pour livrer du grain aux Soviétiques au nez et à la barbe des Américains. S'ils ont dû subventionner leurs exportations céréalières, c'était pour compenser, disent-ils, ce manque de loyauté en faveur de l'« *Empire du mal* », comme ils l'appelaient alors...

Quant à la Communauté, elle hésite à renoncer à une politique agricole aidée qui reste la contrepartie de la marche forcée qu'elle impose à ses agriculteurs depuis quatre ans, de quotas laitiers en plafonds fixés à la production céréalière. Que l'Europe ait parlé d'une même voix à Montréal est une bien faible consolation.

Les égoïsmes ne manqueront pas de resurgir à Bruxelles entre la Grande-Bretagne, la RFA et la France, dont les agriculteurs n'ont en commun que des contentieux.

ERIC FOTTORINO.





Patron du groupe Nokia

Kari Kairamo, l'industriel le plus puissant de Finlande est mort

STOCKHOLM
de notre correspondante

Il allait avoir cinquante-six ans à la fin de décembre. Kari Kairamo, le président du conseil d'administration de Nokia, le premier groupe privé de Finlande, est décédé subitement dimanche 11 décembre à son domicile d'Esbo, près d'Helsinki. La disparition du chef d'entreprise a été immédiatement ressentie par ses collaborateurs comme un « *choc total* ». Nokia avait déjà perdu, il y a quelques mois, Timo Koski, le responsable du secteur électronique du groupe.

Avec quarante-quatre mille employés (dont mille quatre cents en France et cinq mille en Suède), cent filiales dans vingt-neuf pays, et un chiffre d'affaires de 30 milliards de francs, Nokia s'est imposé en Europe du Nord, et a effectué ces dernières années une percée remarquée dans l'espace communautaire. Depuis son arrivée à la tête du groupe en 1977 (il était entré à Nokia en 1970 comme vice-directeur pour le secteur étranger) Kari Kairamo avait réussi à transformer cette société papetière créée en 1864 en l'un des premiers groupes européens d'électronique grand public (*le Monde affaires* du 9 janvier 1988). L'expansion rapide entraînant cependant quelques troubles de croissance, le PDG avait décidé de faire une pause. Entre temps il aura fait prendre à la Finlande une revanche historique sur la Suède : avec l'absorption au début de l'année du secteur informatique du géant Ericsson, Nokia devenait le premier employeur étranger en Suède, supplantant IBM.

Un homme multiple

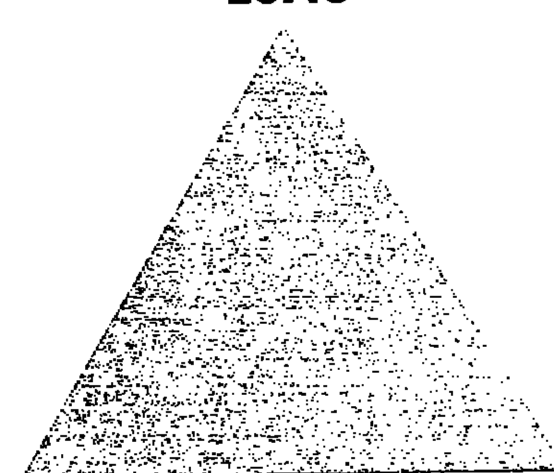
Dynamique, informel, direct — les politiciens de la Finlande neutre en savent quelque chose — et à l'humour propre aux imperturbables nés dans un climat froid, Kari Kairamo partageait son temps entre ses obligations de membre de multiples conseils d'administration (dont celui de Volvo en Suède), la présidence notamment de la Fédération du commerce extérieur de Finlande, ses activités très demandées de conférencier et de débatteur, et son intérêt général pour tout ce qui touchait à l'amélioration de la société en passant par la protection des enfants.

FRANÇOISE NIÉTO.



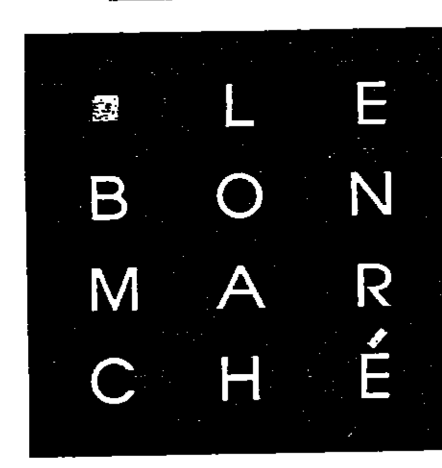
L'EQUATION GAGNANTE

Luxe



Distribution Immobilier

=



Augmentation de capital de 2,5 milliards de francs

Distribution, luxe, immobilier : l'association de ces trois secteurs fait de ce nouveau groupe une valeur unique sur la place financière :

– La distribution avec Conforama, premier multi-spécialiste français de l'équipement de la maison et avec le Bon Marché, le grand magasin de la Rive Gauche.

– Le luxe avec un portefeuille de marques prestigieuses grâce à une participation importante dans Christian Dior et à travers elle dans LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton.

– L'immobilier avec un patrimoine exceptionnel de 140 000 m² situé au cœur de la capitale.

Le groupe Bon Marché, au fort potentiel de développement, représente 7 milliards de chiffre d'affaires et 360 millions de résultat net.

Le Bon Marché, un groupe qui, par ses trois secteurs d'activité, allie solidité, rentabilité, croissance. Une équation unique. L'équation gagnante.

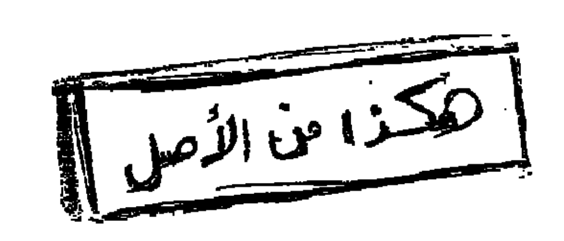
Emission de 3 301 680 actions nouvelles, assorties chacune d'un bon d'acquisition d'action "CONFORAMA"
Prix d'émission : F775 par action
Jouissance : 1er janvier 1989
Droit préférentiel de souscription : TROIS actions nouvelles pour QUATRE actions actuelles
Délai de souscription : 19.12.1988/9.01.1989 inclus.

LE 20 DÉCEMBRE 1988
OFFRE PUBLIQUE DE VENTE
DE 966 560 LOTS DE 4 DROITS DE SOUSCRIPTION
CHAQUE LOT AU PRIX DE F 81
AVEC ENGAGEMENT DE SOUSCRIPTION
DES 3 ACTIONS CORRESPONDANTES

Caractéristiques des bons d'acquisition
CINQ BONS pour UNE action CONFORAMA au prix de F 860
Durée d'exercice : 1er mars 1989/31 mars 1994
Cotation des bons d'acquisition à Paris
Visa COB n°88/479 en date du 9/12/88 • Balo du 12 décembre 1988

VERNIER ET ASSOCIÉS / GROUPE I.R.I.

LE BON MARCHÉ + CONFORAMA + CHRISTIAN DIOR



Marchés financiers

Un an après sa victoire sur M. De Benedetti

Suez affirme que la Société générale de Belgique sera bénéficiaire dès 1989

Pour sa première année de société privatisée, la Compagnie financière de Suez aura mis les bouchées doubles. « *La prise de contrôle en 1988 de la Société générale de Belgique (SGB), première holding du pays, nous a fait changer de taille et de nature* », constatait M. Renaud de La Genière, le président de la compagnie, le 12 décembre, en présentant le bilan 1988. De taille : fin 1987, Suez représentait 23 milliards de francs d'actifs ; elle en « pèsera » 38,2 milliards à la fin de cette année. De nature : à dominante financière il y a un an (58 % de ses actifs dans la banque et l'assurance, contre 31 % dans l'industrie et les services). Suez rééquilibre ses activités avec l'apport de la SGB. Fin 1988, la finance représentera 47 % de ses actifs, l'industrie et les services 42 %.

S'il ne lève pas toutes les questions sur l'avenir du nouvel ensemble, le bilan présenté le 12 décembre a, en tout cas, permis de voir plus clair dans l'actionnariat de la SGB et les ressources mises en œuvre par Suez pour financer une acquisition qui lui a coûté 12,9 milliards de francs français (soit 4 200 F belges par action).

Au chapitre de l'actionnariat, Suez entend conserver plus de 50 % du capital et renforcer la participation belge (10 % environ actuellement), jugée trop faible. Pour y parvenir, Suez reclassera l'« excédent » des actions SGB qu'elle détient auprès d'investisseurs institutionnels et sur le marché boursier belge. Par ailleurs, un nouveau pacte d'actionnaires a été conclu entre Suez et les Assurances générales (AG), l'un des deux premiers assureurs de Belgique, auxquelles viendront se joindre des investisseurs belgo-luxembourgeois, permettant ainsi de contrôler 60 à 70 % du capital de la SGB *(voir organigramme)*. En outre, 15 % resteront aux mains de CERUS, holding du groupe De Benedetti, rival malheureux de Suez.

Cette réorganisation de l'actionnariat passe par la scission en trois holdings de la SODECOM, jusque-là détenue à 75 % par Suez, et qui portait 18 millions de titres SGB : Frabepar, filiale à 100 % de Suez (10,2 millions de titres) ; Erasmus Capital 1, filiale à 100 % des AG (2,5 millions de titres), et Sodinvest, détenue à 51 % par les AG et 49 % par Suez (5,3 millions de titres). Cette dernière holding est destinée à remettre ses titres sur le marché belge, probablement au printemps prochain.

Au chapitre du financement, l'endettement du Suez atteignait, par l'intermédiaire de la Sodecom, 9,2 milliards de francs français. La scission permet de le ramener à 4,9 milliards pour Frabepar. Ce chiffre devrait descendre sous la barre des 2 milliards, après une prochaine augmentation de capital de Frabepar pour 2 *milliards de francs environ*.

Au total, Suez aura financé son acquisition de la SGB à 8,8 milliards de francs par des opérations en fonds propres, à 2,2 milliards par des cessions d'actifs et à environ 2 milliards par endettement.

Actionnariat stabilisé

Affirmant que l'investissement dans la SGB est rentable pour Suez, Patrick Ponsolle, directeur général de la compagnie, en a présenté les perspectives financières. Les importants frais de restructuration pour la SGB (de l'ordre de 10 à 12 milliards de francs belges) devraient porter entre 500 millions et 2 milliards de francs belges la perte de la holding belge pour 1988. Ce qui ne devrait pas empêcher Suez, au dire de son état-major, d'enregistrer un résultat consolidé de 2 à 2,5 milliards de francs, et un maintien du dividende au niveau de 1987. Dès 1989, la SGB devrait voir son résultat *se* redresser à 12 milliards de francs belges. « *Un objectif normalement fixé pour 1991* », a rappelé Patrick Ponsolle.

Les opérations en capital menées par Suez lui ont par ailleurs permis de consolider son actionnariat stable à plus de 50 % du capital, neuf « grands actionnaires » en détenant plus d'un tiers. Un dixième grand actionnaire va d'ailleurs faire son apparition : la Compagnie générale d'électricité. Suez lui paie avec ses propres titres le rachat des 3,3 % de capital de la SGB que la CGE avait acquis pour prêter main-forte à la Compagnie financière lors de la bataille boursière.

C. B.

CERUS donne la priorité à l'international

« *Finie la croissance accélérée, nous avons atteint le stade de la maturité.* » C'est désormais le message que M. Alain Minc, président de CERUS, holding international du groupe De Benedetti, veut faire passer, notamment à destination des milieux financiers, qui ont quelque peu boudé son titre après l'échec de la tentative de prise de contrôle de la Société Générale de Belgique.

La priorité est désormais donnée au développement international. La première illustration en a été la création en Espagne en 1988 de la Cofir, holding détenu à 41,5 % par CERUS, aux côtés de partenaires locaux, en l'occurrence les « Albertos », étoiles montantes du capitalisme espagnol. Deuxième holding du pays, Cofir a déjà réalisé trois augmentations de capital et pris trois participations significatives (dans le groupe agro-alimentaire Pascual Hermanos, le groupe d'assurances Sanitas et la chaîne hôtelière NH).

Ce modèle – mélange « alchimique » entre le savoir-faire international de CERUS, de bons partenaires nationaux et un patron local – va être reproduit au Portugal avec la création de la Cofip, avant la fin de l'année. Elle sera détenue à l'origine à 55 % par Cofir et à 30 % par le groupe portugais Amorim, alliés aux groupes Banco Zaragozano et Banco Vizcaya. Prochaines étapes : la Grèce et la Turquie dans les premiers mois de 1989, lorsque CERUS aura trouvé des partenaires. Le bénéfice net consolidé de CERUS devrait atteindre 400 millions de francs en 1988, contre 306 millions de francs en 1987.

PHILIPS

La société a décidé de distribuer au titre de l'exercice 1988 un acompte sur dividende de 0,60 florin par action ordinaire d'une valeur nominale de 10 florins (acompte inchangé par rapport à l'année précédente).

● **Suppression de certains timbres fiscaux.** – L'administration a décidé de supprimer certains timbres fiscaux peu utilisés. Sont visés les timbres d'une valeur de 6 F, 7 F, 8 F, 9 F, 12 F, 13 F, 14 F, 18 F, 26 F, 28 F, 105 F, 315 F et 335 F, qui n'auront plus de valeur passé le 31 décembre 1988. Les personnes en possession de ces timbres – notamment les buralistes – peuvent les échanger auprès des recettes des impôts.

NEW-YORK, 12 décembre ⬇

Tassement en fin de séance

La séance de lundi à New-York s'est moins bien terminée qu'elle n'avait commencé. En hausse à l'ouverture, le marché a progressivement reperdu tout le terrain gagné initialement. Parvenu un instant à 2 165,18, l'industrielle s'inscrivait, en clôture, à 2 139,58, soit à 3,91 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 970 valeurs traitées, 771 ont baissé, 631 ont monté et 568 n'ont pas varié.

Pour les professionnels, la Bourse s'est bornée à consolider ses positions. « *Avec 65 points de hausse à l'indice en huit jours, c'est normal* », disait-on autour du Big Board. Un gérant de portefeuille affirmait, lui, qu'il n'y avait pas de tendance bien définie, la Bourse réagissant au coup par coup aux facteurs extérieurs, comme le dollar et les taux d'intérêt.

En fait, à quarante-huit heures de la publication des résultats du commerce extérieur américain pour octobre, les opérateurs ont préféré mettre la pédale douce, comme en témoigne la faiblesse de l'activité, avec 124,16 millions de titres échangés, contre 133,77 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 9 déc.	Cours du 12 déc.
Alcoa	52 7/8	52 3/4
A.T.T.	29 5/8	29 1/4
Boeing	62 3/4	62
Chase Manhattan Bank	27 5/8	27 5/8
Du Pont de Nemours	82 3/8	82 7/8
Eastman Kodak	45 3/4	45 1/2
Exxon	44 5/8	44 5/8
Ford	52 1/4	52 1/2
General Electric	45 3/4	45 3/4
General Motors	86 1/2	86 1/2
Goodyear	47 5/8	47 5/8
I.B.M.	120 3/8	120 1/2
I.T.T.	51	51 1/8
Mobil Oil	45 5/8	46 1/8
Pfizer	57 7/8	58 1/8
Schlumberger	33 1/4	33 1/8
Texaco	50 1/8	50 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	107 3/4	107
Union Carbide	25 5/8	25 3/8
U.S.X.	28 3/4	28 3/4
Westinghouse	52 7/8	52 1/2
Xerox Corp.	57 1/2	57 1/2

LONDRES, 12 décembre =

Stabilité

Le mouvement de baisse observé la semaine dernière s'est poursuivi, lundi, au Stock-Exchange. L'indice Footsie a enregistré un recul de 2,4 points (– 0,13 %), terminant à 1 747,9, après avoir perdu 11,8 points en début d'après-midi. Le volume d'activité était peu élevé, avec 460,7 millions de titres échangés. Comme sur l'ensemble des places internationales, l'attentisme a prévalu avant la publication, mercredi, des chiffres de la balance commerciale américaine. Les taux d'intérêt élevés ont continué à peser sur les secteurs de la construction (Redland), de l'immobilier (British Land) et de la distribution (Great Universal Stores).

Le titre Glaxo enregistra une forte baisse avec d'importantes transactions après la tenue de l'assemblée générale des actionnaires. Il y fut annoncé que le résultat de la firme pharmaceutique ne serait pas aussi bon que prévu. Sur le front des OPA, Plessey était en hausse à la suite de rumeurs évoquant le soutien du groupe électronique STC dans sa lutte contre l'offre de rachat conjointe menée par GEC et Siemens.

Les fonds d'Etat étaient en très légère baisse, ainsi que les mines d'or.

PARIS, 12 décembre =

Calme

Pour la deuxième fois, une panne du système informatique a perturbé le début de la journée, rendant impossible toute transaction sur le système de cotation assistée en continu (CAC) pendant près de trois quarts d'heure. Vers 11 heures, la situation étant redevenue normale, *l'indicateur instantané* s'appréciait de 0,3 %. Mais au fil des heures, son avance s'effritait. En début d'après-midi, il redevenait très légèrement positif (+ 0,03 %) et clôturait sur un gain de 0,17 %. A l'image des séances précédentes, le marché était peu achalandé. Manquant d'informations susceptibles de modifier les initiatives des investisseurs, les valeurs évoluaient dans d'étroites limites. Cette tendance devrait durer jusqu'à mercredi, jour où sera publiée la balance commerciale américaine d'octobre. Les dernières prévisions tablent sur une sensible amélioration du déficit, qui pourrait être de l'ordre de 9 milliards de dollars, contre 10,5 milliards précédemment. De son résultat dépendra l'évolution à la hausse ou à la baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique. Certains intervenants s'interrogeaient sur les conséquences qu'aurait un relèvement des taux en RFA sur ceux des autres pays, et, notamment, sur la France. Des rumeurs d'un relèvement des taux en Allemagne reviennent, en effet, avec persistance depuis la fin de la semaine dernière.

Les valeurs des sociétés privatisées, qui s'étaient animées après la déclaration de M. Pierre Bérégovoy sur son intention de redonner la liberté aux *noyaux durs de ces groupes*, ont retrouvé le calme. La Société générale perdait plus de 3 %, le CCF 2,5 % et HAVAS 1 %. Les hausses étaient emmenées par la Sagem, Locafrance, Cerus, L'Air liquide et TRT. Parmi les baisses figuraient Lesieur, les Immeubles de la Plaine Monceau et Raffinage.

La Sicav Epargne Industrie indiquait avoir ramené à 1,81 % sa participation dans SLEI-REP, tandis que la Banque Eurofin annonçait détenir directement et indirectement 11,41 % du capital des Lièges de Hamendas, société cotée à Bordeaux.

Sur le MATIF, la tendance était à l'effritement, l'ensemble des contrats perdant près de 0,2 %.

TOKYO, 13 décembre ⬇

Nouvel effritement

Nouvelle séance de baisse, mardi, à Tokyo. Le mouvement, toutefois, déjà modeste à l'ouverture, a tendu par la suite à se ralentir. En fin de matinée, l'indice Nikkeï avait perdu 104,35 points. A la clôture, il réduisait l'écart à 74,48 points (– 0,25 %), en *s'inscrivant à 29 597,81*.

Manifestement, le Kabuto Cho calque son comportement sur celui de Wall Street. « *Personne ne sait où va le marché depuis sa hausse effrénée à 30 000 points* », commentait un gestionnaire de portefeuille.

En fait, à Tokyo comme à New-York, les investisseurs conservent l'arme au pied en attendant la publication, mercredi, des résultats du commerce extérieur américain. Les pharmaceutiques, les banques, les maisons de titres et la construction ont été quelque peu affectées. Fermeté de la construction navale et de la sidérurgie. L'activité a augmenté pour dépasser le milliard de titres.

VALEURS	Cours du 12 déc.	Cours du 13 déc.
Akaï	662	656
Bridgestone	1 360	1 350
Canon	1 380	1 350
Fuji Bank	3 480	3 470
Honda Motors	1 890	1 890
Matsushita Electric	2 360	2 360
Mitsubishi Heavy	1 010	1 030
Sony Corp.	6 730	6 840
Toyota Motors	2 470	2 490

FAITS ET RÉSULTATS

● **Deux nouvelles OPA de la Générale des eaux en Grande-Bretagne.** – Le groupe de la Générale des eaux a lancé, le 12 décembre, par l'intermédiaire de sa filiale britannique General Utilities, deux OPA amicales d'un montant global proche de 20 millions de livres (environ 218 millions de francs), visant deux compagnies britanniques de distribution d'eau cotées à Londres. La première OPA porte sur la Tendring Hundred Waterworks Cy, dont la Générale des eaux détient déjà 16,2 %. La compagnie dessert cent trente mille personnes (deux cent quinze mille en été) dans l'Essex, près d'Ipswich. La deuxième OPA concerne la Folkestone and District Water Cy, dont la Générale des eaux ne détient encore aucune part du capital. Elle dessert cent quarante-deux mille personnes dans le Kent, au débouché du tunnel sous la Manche.

● **Grundig-France : 15,8 % de bénéfice en moins.** – La filiale française du célèbre groupe électronique allemand a réalisé, pour l'exercice 1987-1988 (clos le 31 mars 1988), un bénéfice net de 41,5 millions de francs, en diminution de 15,8 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires de la firme s'est élevé à 1,188 milliard de francs, en progression de 3,2 %. L'augmentation relativement modérée du chiffre d'affaires s'explique par la situation qualifiée d'extrêmement difficile du marché français de l'électronique grand public, indique-t-on chez Grundig. « *Ce secteur subit*, explique la direction, *une pression croissante de la part des fabricants du Sud-Est asiatique, avec l'arrivée sur les marchés de téléviseurs, portables notamment, à des prix anormalement bas.* »

● **DAF prochainement coté en Bourse.** – Le fabricant néerlandais de véhicules utilitaires DAF a confirmé les informations selon lesquelles les actions de la firme devraient être prochainement cotées en Bourse à Amsterdam et à Londres. Un porte-parole de DAF a, néanmoins, déclaré qu'aucun délai pour la cotation n'avait été fixé par le conseil, qui doit encore se réunir une fois avant la fin de l'année. Le journal britannique *Financial Times* rapporte que DAF procéderait à une émission d'actions de l'ordre de 460 millions de dollars durant le premier semestre de l'année prochaine. Le porte-parole de DAF a indiqué que sa firme ne réagissait pas à cette information, dont il ignore la source, a-t-il dit.

● **Pillsbury rejette la dernière offre de Grand Met.** – Le conseil d'administration du groupe alimentaire américain Pillsbury a rejeté, le 12 décembre, l'offre de rachat, portée la veille à 5,4 milliards de dollars (près de 30 milliards de francs), de la firme britannique Grand Metropolitan. Cette offre « *est insuffisante et n'est pas dans le meilleur intérêt* » des actionnaires de Pillsbury, a estimé le conseil d'administration, selon une formule consacrée semblable à celle employée par les dirigeants de Rowntree avant que Nestlé absorbe le confiseur anglais, au printemps dernier... Initialement, le groupe britannique avait offert 60 dollars par titre, et semble prêt à faire monter l'enchère à 66 dollars l'action. Mais les administrateurs de Pillsbury attendent une proposition d'au moins 68 dollars... L'attaquant et l'assailli sont, en outre, opposés en justice à propos des mesures anti-OPA décidées par Pillsbury pour se prémunir contre Grand Met. La juridiction britannique saisie a précisé qu'elle ne pourrait se prononcer avant la fin de la semaine.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	490	La Commande Electro.	300	298
Asystel	260	260	Le gd livre du mois	....	285
B.A.C.	355	350	Loca Investissement	278	276
B. Demachy & Assoc.	580	559	Locamic	....	148
B.I.C.M.	525	525	Metallurg. Minière	....	148
B.I.P.	....	709	Métrologie Internat.	....	500
Boiron	450	456	Microservice	160 20	162
Bolloré Technologies	839	840	M.M.B.M.	646	666
Buitoni	1050	....	Molex	203	200 10
Câbles de Lyon	1470	1475	Navale-Delmas	....	710
Calberson	720	722	Olivetti-Logabax	....	223
Cardif	860	860	Om. Gest.Fin.	....	325
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	328 10	Poliet	360	355
C.A.T.C.	135 20	135 50	P.F.A. S.A.	396	400
C.D.M.E.	1202	1202	Prasbourg (C. In. & Fin.)	....	98
C. Equip. Elect.	389	370	Présence Assurance	455	465
C.E.G.I.D.	747	730	Publicat. Filipacchi	....	490
C.E.G.E.P.	....	235	Razel	651	682
C.E.P.-Communication	1570	1630	St-Gobain Emballage	....	1480
C.G.I. Informatique	1045	1048	St-Honoré Matignon	....	230
Ciments d'Origny	520	522	S.C.G.P.M.	....	....
C.N.I.M.	....	411 50	Segin	400	388
Concept	248	250	S.E.P.	....	350
Conforama	....	874	S.E.P.R.	....	1156
Creeks	417	400	S.M.T.Goupil	....	287
Defan	167 50	179 50 d	Sodexho	715	715
Dauphin	....	1060	Supra	....	222 90
Devanlay	910	912	TF 1	320	320
Deville	596	591	Unilog	175	175
Duménil-Leblé	1020	1060	Union Financ. de Fr.	399	405
Editions Belfond	....	108			
Finacor	210	211			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	236 50	235			
Guintoli	....	500			
I.C.C.	....	222			
IDIA	220	220			
I.G.F.	95 50	98			
IN2	215	219			
Int. Metal Service	....	554			

Marché des options négociables le 12 décembre 1988

Nombre de contrats : 15 231

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	560	8	28	10	20
CGE	360	49	64	0,50	6
Elf-Aquitaine	320	33	–	0,25	–
Lafarge-Coppée	1 550	1,50	20	170	168
Michelin	182	1,50	10	9,40	12,50
Midi	1 500	110	–	4	54
Paribas	480	9	31	18	28
Peugeot	1 300	3,50	50	90	100
Saint-Gobain	520	30	60	1,70	10
Société générale	560	42	50	15	35
Thomson-CSF	180	38	43	–	1,70

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 déc. 1988

Nombre de contrats : 34 981.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,55	105,95	105,35
Précédent	106,75	106,15	105,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
106	0,97	1,21	1,01	1,83

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,96 F ⬆

Le dollar s'est légèrement raffermi, mardi 13 décembre, sur toutes les places financières internationales. Il a notamment coté *5,9575 F* (contre 5,9420 F). Les cambistes attendent la publication, le 14 décembre, des résultats du commerce extérieur américain. Les estimations de déficit vont de 8,7 milliards à 10,5 milliards de dollars.

	12 déc.	13 déc.
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,7345	1,7425
TOKYO		
Dollar (en yens)	122,92	123,06

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 déc.)	7 15/16-8 1/16 %
New-York (12 déc.)	8 1/2-8 9/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	9 déc.	12 déc.
Valeurs françaises	138,1	138,2
Valeurs étrangères	116,3	115,4
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	394,2	396,8
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 495,92	1 503,31
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	417,77	415,70

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 143,49	2 139,58

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 429,4	1 422,4
Mines d'or	176,8	174,6
Fonds d'Etat	86,77	86,79

TOKYO

	12 déc.	13 déc.
Nikkeï Dow Jones	29 672,29	29 597,81
Indice général	2 296,15	2 292,24

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	5,9480	5,9500	– 93	– 78	– 135	– 105	– 320	– 230
$ can.	4,9567	4,9645	– 139	– 106	– 244	– 203	– 714	– 601
Yen (100)	4,8377	4,8433	+ 137	+ 166	+ 286	+ 331	+ 865	+ 983
DM	3,4362	3,4393	+ 60	+ 78	+ 137	+ 165	+ 459	+ 533
Florin	3,0270	3,0295	+ 58	+ 72	+ 122	+ 145	+ 367	+ 430
FB (100)	16,3115	16,3215	+ 58	+ 199	+ 167	+ 385	+ 604	+ 1082
FS	4,0559	4,0600	+ 83	+ 105	+ 189	+ 224	+ 659	+ 752
L (1 000)	4,6270	4,6322	– 258	– 219	– 398	– 347	– 945	– 834
£	10,9681	10,9778	– 486	– 447	– 920	– 841	– 2519	– 2303

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 3/8	8 5/8	9 9/16	9 11/16	9 3/8	9 1/2	9 5/16	9 7/16
DM	4 7/8	5 1/8	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16	5 5/8	5 3/4
F.B. (100)	6 1/2	7	7 1/8	7 1/2	7 1/4	7 5/8	7 3/8	7 3/4
F.S.	5	5 1/4	5 7/16	5 9/16	5 1/8	5 1/4	4 7/8	5
L (1 000)	15 1/2	20	13 1/2	14 1/4	12 7/8	13 1/2	12 3/8	12 7/8
£	12 1/4	12 1/2	12 7/8	13	13 1/16	13 3/16	13 3/16	13 5/16
F. franç.	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 12 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 39

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3842	C.N.E. 3% ★	3780	3780	3760	− 0 79
1048	B.N.P. T.P.	1060	1060	1061	+ 0 09
1146	C.C.F. T.P.	1170	1179	1179	+ 0 77
1076	Créd. Lyon. T.P.	1089	1089	1089	....
1385	Renault T.P.	1405	1413	1414	+ 0 64
1630	Rhone-Poul. T.P.	1650	1653	1653	+ 0 18
1271	St-Gobain T.P.	1295	1300	1300	+ 0 39
1274	Thomson T.P.	1293	1292	1292	− 0 08
525	Accor	556	560	558	+ 0 36
525	Air Liquide	530	535	549	+ 3 58
2400	Alcatel ★	2416	2425	2430	+ 0 58
1460	Als. Superm.	1576	1575	1575	− 0 06
310	A.L.S.P.I.	326	321 20	320 50	− 1 69
370	Alsthom ★	360	365	365 90	+ 1 64
2250	Arjom. Prioux ★	2240	2240	2235	− 0 22
570	Asssedat-Rey ★	555	556	560	+ 0 90
1040	Aux. Entrepr. ★	1063	1070	1079	+ 1 51
625	Av. Dassault ★	667	670	675	+ 1 20
....	BAFP ★	410	404 90	404 90	− 1 24
280	Bail-Equipem. ★	294 10	297	293	− 0 37
860	Bail Investiss.	865	865	878	+ 1 50
290	B.N.P. C.I. ★	294	299	296 90	+ 0 99
475	Cie Bancaire ★	488	485	489 20	+ 0 24
540	Bazar H.-V.	479	477 90	476	− 0 63
510	Béghin-Say ★	523	521	521	− 0 38
905	Berger (Ma)	857	852	865	+ 0 47
820	Bic ★	819	816	813	− 0 73
2180	B.I.S.	2081	2073	2123	+ 2 02
2720	Bongrain S.A. ★	2860	2860	2914	+ 1 89
575	Bouygues ★	568	570	569	+ 0 18
64	B.P. France ★	73 20	73 80	73 20	....
5600	B.S.N. ★	5680	5730	5720	+ 0 70
560	Canal Plus	594	585	594	....
2300	Cap Gem. S. ★	2275	2280	2279	+ 0 18
515	Carnaud ★	539	533	530	− 1 67
2750	Carrefour ★	3039	3044	3047	+ 0 26
177	Casino	178	178 50	174	− 2 25
120	Casino A.D.P.	128 50	128 70	126 30	− 0 16
830	Castor. Dub. Inv.	859	859	859	....
1030	C.C.M.C.	1050	1050	1050	....
615	Cetelem	610	610	610	....
390	Cerus ★	409	420	419 60	+ 2 57
1810	C.F.A.O. ★	1890	1895	1920	+ 1 59
390	C.G.E.	407 90	411	406	− 0 47
1270	C.G.I.P. ★	1304	1310	1320	+ 1 23
1220	Chargeurs S.A. ★	1165	1164	1182	+ 1 46
1060	Ciments franç. ★	1111	1100	1118	+ 0 63
490	Club Méditerr. ★	522	522	511	− 2 11
178	Codetel ★	186	186 10	188	+ 1 08
345	Cofimeg	345	345 10	349	+ 1 16
660	Colas ★	659	651	651	− 1 21
225	Compt. Entrepr.	225	220	224	− 0 44
785	Compt. Mod. ★	786	772	780	− 0 76
880	Créd. Foncier ★	874	871	867	− 0 80
465	C. F. Internat. ★	466	457 10	460	− 1 29
168	C.C.F.	186 80	187 50	182	− 2 57
460	Cr. Lyon. (CI) ★	505	491 60	491 50	− 2 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
895	Crédit Nat. ★	999	1002	986	− 1 40
575	CSEE (exSign.) ★	565	567	574	+ 1 59
465	Crouzet ★	459 20	464 50	460 60	+ 0 30
3300	Damart S.A. ★	3298	3240	3270	− 0 85
1700	De Dietrich	1602	1601	1600	− 0 12
220	Dév. P.d.C. (Li)	225	225	226	....
425	D.M.C.	428	425	425 10	− 0 68
....	Drouot Assur. ★	345	344 90	346 60	+ 0 46
2550	Docks France ★	2610	2600	2550	− 2 30
720	Dumez ★	738	734	743	+ 0 68
1470	Eaux (Gén.)	1525	1540	1551	+ 1 70
1600	Ecco ★	1705	1702	1700	− 0 29
860	Electrofinanc. ★	880	880	880	....
405	El. S. Dassault	431	429	428	− 0 70
345	Elf-Aquitaine	353	353	353	....
306	− (certific.) ★	308	307 50	307 50	− 0 16
....	Epeda B.-F.	1130	1130	1130	....
3330	Essilor	3571	3580	3505	− 1 85
1700	Essilor Int. (DP)	1751	1759	1780	+ 1 66
280	Esso S.A.F. ★	303	300	308 30	+ 1 75
1600	Eurafrance	1500	1499	1495	− 0 33
1350	Eurocom ★	1330	1320	1321	− 0 68
2250	Euromarché	2261	2260	2260	− 0 04
625	Europe n° 1 ★	647	644	653	+ 0 93
45	Eurotunnel ★	46 80	47 60	46 30	− 1 07
1230	Exor ★	1176	1193	1168	− 0 68
1100	Facom	1100	1098	1095	− 0 45
995	Fichet-bauche	980	990	990	+ 1 02
198	Finextel ★	205	208 90	205	....
153	Fives-Lille ★	152 90	154 50	155	+ 1 37
1480	Fromageries Bel	1600	1615	1610	+ 0 63
1340	Gal. Lafayette ★	1270	1240	1225	− 3 54
425	Gascogne	425	422	422	− 0 71
1700	Gaz et Eaux	1650	1660	1660	+ 0 61
440	Géophysique ★	450	445	452	+ 0 44
535	Gerland	543	544	544	+ 0 18
3100	Groupe Cité ★	3224	3224	3249	+ 0 78
790	GTM-Entrepose	826	830	830	+ 0 48
740	Guyenne-Gas. ★	710	720	705	− 0 70
280	Hachette ★	268 50	264 30	265 70	− 1 04
695	Havas ★	705	701	691	− 1 99
575	Hénin (La)	572	575	572	....
1160	Hutchinson ★	1150	1155	1145	− 0 43
280	Imétal ★	283 80	280 60	283	− 0 28
320	Imm. Plaine-M.	331	325	320	− 3 32
340	Ingénico ★	348	351 50	343 20	− 1 38
5280	Inst. Mérieux	5300	5300	5500	+ 3 77
540	Interbail ★	544	550	548	+ 0 74
1300	Intertechnique	1504	1490	1500	− 0 27
980	J. Lefebvre	989	990	996	+ 0 71
890	Labinal ★	830	820	823	− 0 84
1530	Lab. Bellon	1780	1787	1800	+ 1 12
1340	Lafarge-Coppée	1365	1399	1395	+ 2 20
1200	Lebon ★	1230	1200	1220	− 0 81

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3220	Legrand ★	3280	3280	3302	+ 0 67
2420	Legrand (DP) ★	2450	2435	2493	+ 1 75
970	Leroy-Somer ★	1050	1032	1041	− 0 86
2100	Lesieur	2085	2050	2000	− 4 08
710	Locabail Immob.	724	725	721	− 0 41
415	Locafrance ★	430	436	448	+ 4 19
855	Locindus	856	856	855	− 0 12
290	Luchaire	292	298	297	+ 1 71
3170	L.V.M.H. ★	3188	3194	3184	− 0 13
1420	Lyonn. Eaux ★	1476	1476	1495	+ 1 29
58	Mais. Phénix	59	58 50	58 10	− 1 53
205	Majorette (Ly)	200	201	201	+ 0 50
385	Mar. Wendel ★	371	378	375	+ 1 08
220	Matra ★	236 10	240	236 50	+ 0 17
3260	Merlin-Gerin ★	3243	3240	3290	+ 1 45
....	Metaleurop	85 50	85 40	85 05	− 0 53
174	Michelin	171 90	172 50	172 50	+ 0 35
1580	Midi (Cie)	1590	1589	1593	+ 0 19
182	Midland Bk SA ★	189	189	184	− 2 65
410	Min. Salaig. (Ma)	410	410	410	....
103	Moulinex	101 70	101	101	− 0 69
1180	Navig. Mixte ★	1180	1180	1181	+ 0 08
121	Nord-Est ★	133	130	131	− 1 50
385	Nordon (Ny)	370	368	368	− 1 08
590	Nouvelles Gal.	630	630	630	....
730	Occid. (Gén.) ★	800	800	791	− 1 13
1410	Omn.F.Paris	1450	1430	1429	− 1 45
395	Olida-Caby ★	417	420	420	+ 0 72
3790	Oréal (L')	4021	4050	4040	+ 0 47
455	Paribas	465	488	464	− 0 22
420	Paris-Réesc. ★	418	416	415	− 0 72
1080	Pechelbronn ★	1057	1037	1040	− 1 61
370	Penhoet	380	380	375	− 1 32
1180	Pernod-Ricard ★	1178	1175	1188	+ 0 85
1200	Peugeot S.A.	1212	1215	1211	− 0 08
585	Poliet ★	586	588	585	− 0 17
1070	Pricabail Sic.	1135	1140	1149	+ 1 23
690	Primagaz	676	670	665	− 1 63
560	Printemps ★	590	594	583	− 1 19
2500	Promodès	2500	2500	2545	+ 1 80
660	Radiotechn. ★	615	612	609	− 0 98
87	Raff. D. Total ★	72 90	73	72 90	....
3070	Redoute (La) ★	3200	3200	3171	− 0 91
325	Robur financière	313	313	313	....
1290	Roussel-Uclaf ★	1250	1247	1240	− 0 80
885	R.-Uclaf-CNI ★	837	836	834	− 0 36
3340	R. Impériale (Ly)	3240	3220	3220	− 0 62
170	Sade	172	172	172	....
1630	Sagem ★	1504	1550	1549	+ 2 99
530	Saint-Gobain	552	555	551	− 0 18
1040	St-Louis ★	1030	1025	1036	+ 0 58
2030	Salomon	2190	2160	2160	− 1 37
670	Salvepar	675	670	670	− 0 74
770	Sanofi ★	755	755	754	− 0 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	S.A.T. ★	830	828	826	− 0 48
290	Saul.-Chât. (B) ★	270	258 50	270	....
1000	Sauqueuet (Na)	1000	1000	1000	....
550	Schneider ★	590	590	595	− 0 85
50	S.C.O.A.	51 10	51 40	50 50	− 1 17
550	S.C.R.E.G. ★	651	670	651	....
770	Seb ★	780	790	780	....
425	Sefimeg ★	430	438	440	+ 2 33
1400	S.F.I.M.	1585	1593	1580	....
187	S.G.E.	167 20	167 20	167 70	+ 0 30
730	Silic	715	717	711	− 0 56
565	Simco-U.P.H. ★	540	545	540	....
1210	Skis Rossignol	1240	1241	1241	+ 0 08
815	Sligos ★	829	830	835	+ 0 72
525	Société Générale	615	605	591	− 3 90
138	Sodecco	139 50	140	140	+ 0 36
170	Sodero (Na)	175	175	175	....
2950	Sodexho ★	2980	2965	2970	− 0 34
108	Sogenal (Ny)	113	112	112	− 0 88
285	Sogerap	295	291	292	− 1 02
2280	Sommer-Allib. ★	2209	2209	2225	+ 0 72
1300	Source Perrier ★	1370	1362	1360	− 0 73
665	Sovac ★	680	687	665	− 2 21
445	Spie-Batignol. ★	437	445	445	+ 1 83
750	Strafor ★	790	782	780	− 1 27
310	Suez	313 50	318	314	+ 0 16
390	Synthelabo ★	370 10	364	365	− 1 38
....	Talcs Luzenac ★	1205	1240	1200	− 0 41
4120	Tél. Elect.	3700	3700	3700	....
189	Thomson-C.S.F.	217 10	218	216	− 0 51
305	Total (CFP) ★	349	345 50	349 50	+ 0 14
72	− (certific.)	75 55	74 90	75	− 0 73
1120	T.R.T. ★	1266	1290	1299	+ 2 61
370	U.F.B.-Locab. ★	373	370 10	368 50	− 1 21
840	U.I.C. ★	854	855	851	− 0 35
545	U.I.F. ★	550	542	550	....
825	U.I.S.	850	545	845	− 0 59
170	U.C.B. ★	184 60	185	184	− 0 33
705	Unibail	728	729	734	+ 0 82
605	Valéo ★	580	575	580	....
240	Vallourec ★	239	236	240	+ 0 42
365	Via Banque	375	377	380	+ 1 33
675	Elf-Gabon ★	715	719	722	+ 0 98
133	Amax Inc.	131 70	130 60	130 60	− 0 84
160	Amer. Express	161 50	162 60	162 60	+ 0 68
164	Amer. Teleph.	178	175 10	175 50	− 1 40
91	Anglo Amer. C.	101	100 20	100 20	− 0 79
415	Amgold	425 30	430	425	− 0 07
930	BASF (Akt)	958	953	959	+ 0 10
1010	Bayer	1032	1027	1034	+ 0 19
78	Buffelsfont.	80	78 90	78 90	− 1 38
163	Chase Manh.	163	163	163	....
89	Echo Bay Mines	88 30	87	88	− 0 34
62	De Beers	65 40	65 10	65 10	− 0 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	Deutsche Bank	1841	1821	1835	− 0 33
985	Dresdner Bank	1021	1014	1010	− 1 08
51	Driefontein Ctd	53 40	53 10	53	− 0 75
480	Du Pont-Nem.	497	492 50	492 50	− 0 91
270	Eastman Kodak	274 20	271 50	272 50	− 0 62
27	East Rand	28 05	27 55	27 55	− 1 78
250	Electrolux	286	286 50	286 50	+ 0 17
316	Ericsson	340 50	343 50	343 50	+ 0 88
255	Exxon Corp.	263	262 20	262 20 c	− 0 30
295	Ford Motors	308 50	307 50	307 50	− 0 32
47	Freegold	46 10	46 30	46	− 0 22
90	Gencor	97 50	96 70	96 70	− 0 82
255	Gén. Electr.	274	271 10	271 10	− 1 06
690	Gén. Belgique	730	710	710	− 2 74
480	Gen. Motors	513	517	517 c	+ 0 78
128	Goldfields	134	134	136 40	+ 1 79
49	Gd Metropolitan	48 80	49	49 40	+ 1 23
36	Harmony	37 50	36 25	36 25	− 3 33
73	Hitachi	77 80	76 30	76 30	− 1 93
1020	Hoechst Akt.	1040	1031	1040	....
107	Imp. Chemical	106 20	105 90	106	− 0 19
685	IBM	719	713	715 c	− 0 56
290	ITT	305	302	303	− 0 66
199	Ito-Yokado	209 50	209 90	210 80	+ 0 62
275	Mac Donald's	287 50	287	289	+ 0 52
112	Matsushita	116	115	115 50	− 0 43
325	Merck	345	345	347	+ 0 58
365	Minnesota M.	366	365	365 c	− 0 27
250	Mobil Corp.	267	268 50	266 c	− 0 37
205	Morgan J.P.	213	212	212	− 0 47
26840	Nestlé	28110	28120	28180	+ 0 25
1220	Nixdorf	1015	1020	1025	+ 0 99
86	Norsk Hydro	98	100 20	100 20	+ 2 24
121	Olivetti	122	118 70	118 70	− 2 70
2070	Petrofina	2170	2259	2259	+ 4 10
556	Philip Morris	585	582	582	− 0 51
92	Philips	94	92 30	90 80 c	− 3 40
77	Placer Dome	79 10	79 05	79 05	− 0 06
375	Quilmès	359	369	368	+ 2 51
420	Randfontein	427	421 10	421	− 1 41
660	Royal Dutch	678	679	679	+ 0 15
47	Rio Tinto Zinc	45 40	44 05	44 05	− 2 97
38	Saat. & Saatchi	35 30	35 30	35 25	− 0 14
46	St Helena Co	47 50	46 90	46 80	− 1 47
193	Schlumberger	197	195 80	195 90	− 0 56
104	Shell transp.	106 80	106 80	106 80	....
1620	Siemens A.G.	1685	1703	1712	+ 1 60
295	Sony	325	322	322	− 0 92
46	Telefonica	45 90	45 50	45 80	− 0 22
196	T.D.K.	224	219 20	219 20	− 2 14
47	Toshiba Corp.	49 10	48 55	48 60	− 1 02
340	Unilever	344 50	341	341	− 1 02
230	Unit. Techn.	237	235 20	235 20 c	− 0 76
410	Vaal Reefs	424	418	418	− 1 42
335	Volvo	353 50	353 50	353 60	....
156	West Deep	172 10	171	171	− 0 64
320	Xerox Corp.	346	344	344	− 0 29
194	Yamanouchi	200 20	203 20	202 50	+ 1 15
2 10	Zambia Corp.	2 21	2 24	2 21	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	125	4 894
9,80 % 78/93	102 80	4 108
10,80 % 79/94	105 60	2 929
13,25 % 80/90	104 35	6 970
13,80 % 81/89	100 45	12 518
16,20 % 82/90	107 96	14 784
16 % juin 82	110 25	8 153
14,60 % fév. 83	112 02	11 768
13,40 % déc. 83	119 47	13 070
12,20 % oct. 84	111 87	2 173
11 % fév. 85	113 76	8 866
10,25 % mars 86	107 99	7 730
ORT 12,75 % 83	1992	..
OAT 10 % 2000	107 82	5 452
OAT 9,90 % 1997	108 48	9 873
OAT 9,80 % 1996	105 85	8 488
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 75	4 145
CNB Paribas	102 90	4 145
CNB Suez	102 90	4 145
CNI janv. 82	102 75	4 145
PTT 11,20% 85	111 60	0 469
CFF 10,30% 86	105 50	8 282
CNE 11,50% 85	109 02	5 444
CNT 9% 86	101 10	5 526
CRH 10,90% déc. 85	111 20	9 328
C.N.C.A. T.P.	1054 60	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2260	225
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 336

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1755
A.G.F. (St Cent.)	....	820
Applic. Hydraul.	....	784
Arbel	520	500
Astorg	207 80	201 30
Avenir Publicité	932	930
Bain C. Monaco	342	343
Banque Hypoth. Eur.	398	399
Béghin-Say (C.I.)	360	360
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	233 30	228
Bénédictine	6040	6080
Bon-Marché	....	932
B.T.P.	....	113 10
Calf	645	640
Cambodge	....	590
C.A.M.E.	155 10	156
Carbone-Lorraine	670	678
Case-Poclain	....	43 80 o
C.E.G.Frig.	....	521
Centen. Blanzy	....	1610
Centrest (Ny)	219	218
Cerabati	....	155 10
Champex (Ny)	156 10	156 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	172
C.I. Maritime	....	697
Cicram (B)	1985	....
Clause	....	698
Cofradel (Ly)	1170	1170
Cogifi	....	352 40
Comiphos	....	370
Cie Industrielle	....	2990
Comp. Lyon-Alem.	....	488 50
Concorde (La)	....	710
C.M.P.	....	15 50
Créd. Gén. Ind.	528	526
Cr. Universel (Cie)	....	588
Crédisel	....	152
Darblay S.A.	....	630
Degremont	....	250 10
Delalande S.A.	....	1300
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1888
Didot-Bottin	....	919
Eaux Bass. Vichy	....	960
Eaux Vittel	2380	2410
E.C.I.A.	1460	1460
Electro-Banque	....	315
Eli-Antargaz	721	720
E.L.M. Leblanc	....	581
Ernalt-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	....
Epargne (B)	4155	4161
Europ. Accumul.	....	84 45
Europe Soutra Indust.	....	....
Eternit	2860	2700
Finalens	210	218 40
FIPP	437	440
Fnac	1120	1135
Foncière (Cie)	495	495
Fonc. Lyonnaise	480	441
Foncina	....	452
Forinter	....	1082
Fougerolle	....	400
France I.A.R.D.	....	244 50
France (La)	....	5890
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	790
G.F.I.I.	309	310
Gaumont	702	....
Gévelot	....	900
Gr. Fin. Constr.	....	394
Gds Moul. Paris	....	834
Groupe Victoire	755	780
G. Transp. Ind.	548	560
Hariba-Ricqlès-Zan	....	221
Imminvest	....	....
Immobail	388 90	387 90
Immobanque	....	725
Immob. Marseille	....	5160
Immofice	464	484
Invest. (Sté Cent.)	....	760
Jaeger	200	193 10
Lafitte-Bail	460	455
Lambert Frères	....	336
Lille-Bonnières	....	850
Loca-Expansion	....	254
Locafinancière	....	358 30
Locatel	....	442 90 d
Louis Vuitton	680	890

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2112	2130
Lucia	1380	1334 o
Machines Bull	....	86
Magasins Uniprix	....	154
Magnant S.A.	....	108
Maritimes Part.	....	380 20
Métal Déployé	440	437
Mors	....	140 50
Navig. (Nat. de)	....	100 10
Nozal	295	299
Optorg	420	420
Oréal (L') C.I.	2000	1990
Origny-Desvroise	1280	1274
Palais Nouveauté	....	629
Paluel Marmont	....	640
Parfinance	201	200
Paribas-CIP	352 30	376 90
Paris France	....	230
Paris-Orléans	....	230
Partenaire	....	310 50
Patern. Ricq. Div.	1330	1345
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	313 60	311
Piles Wonder	1400	....
Piper-Heidsieck	2050	....
P.L.M.	....	171 50
Porcher	....	480
Promodès	....	1389
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3460
Rhône-Poul. (c. inv.)	470	475
Rochefortaise S.A.	....	....
Rochette-Cenpa	69 80	70 90
Rosario (Fin.)	698	698
Roudière	192 10	192 10
Rougier et Fils	210	218
Sacer	619	....
SAFAA	350	355
Safic-Alcan	....	964
SAFT	....	1595
Saga	....	195
Salins du Midi	480 10	470
Sanam	....	80
Savoisienne (M)	222	215
SCAC	521	526
Senelle Maubeuge	....	463
S.E.P. (M)	153	159 10
Siti	....	407 90
Sicotel	....	295
Sinaor (Li)	....	....
Sinvim	....	281
Siph (Plant. Hévéas)	....	330
Sofal financière	....	1920
Sofical	....	840
Sofio	600	600
Soficomi	....	750
S.O.F.I.P. (M)	190 50	191
Sofragi	1120	1110
Sopagri	173	....
Soudure Autog.	576	588
Sovabail	....	815
Suez (Fin. de)-CIP	270	270
Stemi	....	742
Taittinger	2900	2910
Testut-Aequitas	278	278

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	....	401
Ufiner S.M.D.	....	670
Ugine A. Chat. Gueug.	239	241
U.A.P.	301	302
U.T.A.	....	2030
Vicat	....	1823
Viniprix	....	1190
Virax	133	134
Waterman S.A.	....	650
Brass. du Maroc	130	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	620	....
Akzo	436	430
Alcan Alum	180 10	180 10
Algemene Bank	122	120
American Brands	325	320
Am. Petrofina	390	395
Arbed	580	....
Asturienne Mines	178	....
Banco de Santander	351 50	352 40
Bco Pop Español	461	470
Banque Ottomane	2076	....
B. Régl. Internat.	37100	37050
Br. Lambert	568	567
Canadian-Pacific	95 10	95 10
Chrysler corporation	155 50	157 50
CIR	25 70	25 80
Commerzbank	786	800
Dart. and Kraft	620	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	511	517
Gén. Belgique	730	710
Gevaert	1210	....
Glaxo	111 10	114 10
Goodyear	285	290
Grace and Co	154 50	161 c
GTE corporation	268	....
Honeywell Inc.	350	340 c
Johannesburg	830	848
Kubota	45	42 50
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	46	47 25
Mineral-Ressourc.	68 50	66 50
Noranda	108 10	109 10
Olivetti	23 70	24
Pakhoed Holding	292	290
Pfizer Inc.	333	336
Procter Gamble	482 10	497 50
Ricoh Cy Ltd	55 50	56
Rolinco	277	275 50
Robeco	283 50	282 60
Rodamco	477	478 80
Saipem	9 60	8 90
Sema Group	34 90	35 10
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	365	....
Steel Cy of Can.	102 50	100 10
Squibb	403	....
Tenneco	285 10	285 10
Thorn EMI	66	65
Toray indust. Inc	42 10	41 50
Vieille Montagne	1899	1805
Wagons-Lits	1330	1275
West Rand	8 25	8 30
Whitman Corporation	192	189

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	286	....
Calophos	182	183
Chambourcy (M.)	978	978
Cochery	261	....
Cogenhor	114	105
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	355 10	....
Gachot	64	65
Guy Degrenne	690	....
Hoogovens	188	....
Merlin Immobilier	240	240
Metroservice (bons)	20	20
Nicolas	600	790 d
Particip. Perrier	354	377
Rémy et Associés	289	289
Rorento N.V.	183	184 90
Sema-Metra	489	....
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	484	....
Sté Lecteurs du Monde	505	540
Ulinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 939	5 942	5 700	6 200
ECU	7 100	7 100	....	....
Allemagne (100 DM)	341 740	341 800	331	351
Belgique (100 F)	16 305	16 310	15 700	16 700
Pays-Bas (100 fl.)	302 760	302 730	292	312
Danemark (100 krd)	88 660	88 600	84 500	91 500
Norvège (100 k)	91 990	92 120	87 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 970	10 936	10 650	11 350
Grèce (100 drachmes)	4 106	4 105	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 629	4 631	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 060	405 880	393 500	415 500
Suède (100 krs)	98 540	98 500	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 570	48 570	47 050	50 050
Espagne (100 pes.)	5 263	5 248	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 123	4 119	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 980	4 948	4 800	5 200
Japon (100 yens)	4 851	4 841	4 690	4 910

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/12
Or fin (kilo en barre)	80600	80500
Or fin (en lingot)	80550	80650
Pièce française (20 fr)	472	471
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	496	496
Pièce latine (20 fr)	467	470
Souverain	589	589
Pièce de 20 dollars	2675	2675
Pièce de 10 dollars	1330	1330
Pièce de 5 dollars	785	.....
Pièce de 50 pesos	3050	3035
Pièce de 10 florins	484	481
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.	.....

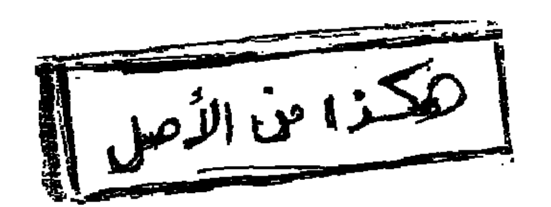
SICAV (sélection) 12/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	914 36	892 06
Action	213 15	207 45
Actions France	482 51	465 07
Actions sélectionnées	572 49	551 60
Audificandi	619 57	597 18
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1054 44	1038 48
A.G.F. 5000	584	568 76
A.G.F. ECU	1107 78	1096 81
A.G.F. Foncier	110 17	107 48
A.G.F. Interfonds	434 46	423 86
A.G.F. Invest	113 07	110 31
A.G.F. OBLIG.	1101 22	1095 74
A.G.F. Sécurité	10738 99	10738 99
Agfimo	618 27	603 19
Akeli	219 24	211 32
A.L.T.O.	190 85	183 55
Ameri-Gan	5440 24	5193 55
America-Valor	658 94	643 84
Amplitude	558 84	542 56
Arbitrages court terme	5622 81	5617 19
Associc	1197 08	1197 08
Atout Futur	319 22	308 72 ◆
Aurecic	1376 93	1336 83
Avenir C.I.C.	105	101 94
Axa Europe	119 06	113 66
Axa Investissements	114 90	109 69
Axa Valeurs Per	108 66	103 73
Bred Associations	2665 79	2657 82
Capital Plus	1744 22	1744 22
Casden-Pierre	29 22	27 98
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5143 53	5135 83
Compterstraite	113 12	109 83
Convertimmo	352 46	348 52
Credinter	498 05	483 54
Drouot-France	732 20	699
Drouot-Investiss.	981 87	937 35
Drouot-Sécurité	256 68	244 09
Drouot-Sélection	144 70	138 14
Ecucic	1212 27	1194 35
Ecureuil Monétaire	31104 75	31104 75
Ecureuil Privatisations	367 56	356 85
Elicash	2022934	2022934 ◆
Energia	231 53	221 03
Eparcic	2822 64	2822 64
Eparcourt Sicav	4297 10	4286 38
Epargne Associations	25381 55	25343 53
Epargne-Capital	8377 05	8294 11
Epargne Court-Terme	508 89	508 89 ◆
Epargne Croissance	1461 68	1422 56
Epargne-Industr.	77 20	73 70
Epargne Inter	580 55	574 74
Epargne J	55107 96	55107 96 ◆
Epargne Long-Terme	180 77	175 93
Epargne Monde	1144 27	1113 64
Epargne Première	12063 75	11973 95 ◆
Epargne-Oblig.	201 39	198
Epargne-Quatre	1117 59	1087 68 ◆
Epargne-Unie	1225 17	1180 89 ◆
Epargne-Valeur	432 74	421 16
Epsobilig	1321 83	1319 19
Epsilon	1128 30	1117 13
Eurocic	9401 22	9262 29
Eurodyn	1074 20	1038 88 ◆
Euro-Gan	5505 90	5256 23
Euro-Maf	26 55	26 16
Finord Placement	61563 79	61563 79
Finord Valorisation	14005 94	13731 31
Fonsicav (div. par 10)	11183 84	11183 84
Foncival	260 44	252 24
France-Gan	6882 92	6570 81
France-Garantie	281 53	280 97
France-Investiss.	405 19	386 82
France-Obligations	459 30	454 75
Francic	410 91	398 94

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	104 05	101 02
Francic Régions	1041 26	1010 93
Fructi-Associations	28 16	28 16
Fructi-Epargne	28 37	27 68
Fructicap	33 05	32 58
Fructicourt	111618 78	111618 78
Fructidor	246 79	242 16
Fructifrance	804 34	784 72
Fructimmo	27 74	27 06
Fructivar	4349 72	4338 87
Fructi ECU	584 76	576 12
Fructi-Première	11335 68	11168 16
Futuroblig	1138 20	1100 77 ◆
Gestilion	59934 85	59785 19
Gestion Associations	151 18	147 85
H.L.M. Monétaire	10147	10147
Horizon	1127 62	1094 78
Interoblig.	12276 39	11804 22
Intersélect France	467 63	454 01
Invest. net	15371 81	15341 13
Invest. Obligataire	18835 75	18798 15
Japacic	191 51	185 93
Jeune épargne	241 26	237 69
Laffitte-Amérique	233 53	222 94
Laffitte Europe	252 64	241 18
Laffitte-Expansion	272 98	260 58
Laffitte-France	322 58	307 95
Laffitte-Immobilière	243 06	232 04
Laffitte-Japon	395 93	377 98
Laffitte-Oblig.	146 27	139 64
Laffitte-Rend.	211 20	201 62
Laffitte-Tokyo	360 98	344 61
Lantude	5193 08	5185 30
Lion-Associations	11879 78	11879 78
Lion-Institutionnels	24134 36	24074 17
Lionplus	788 18	760 57
Lion Trésor	2118 03	2097 06
Livret Bourse Investis.	469 46	455 79
Livret portefeuille	663 17	643 85
Méditerranée	170 97	163 22
Mondiale Investissem.	424 64	405 38
Monacic	5696 91	5696 91
Monedan	52936 88	52936 88
Moné J.	56675 83	56675 83 ◆
Morgan court terme	14577 22	14577 22 ◆
Mutuelle Unie Sél.	153	146 05
Natio.-Epargne	14228 73	14087 85
Natio.-Epargne Trésor	6447 97	6435 10
Natio.-Court terme	219398	219398
Natio.-Inter.	1235 78	1202 69
Natio.-Obligations	566 42	551 26
Natio.-Patrimoine	1415 05	1377 18
Natio.-Placements	67263 06	67263 06
Natio.-Revenu	1058 99	1048 50
Natio.-Sécurité	11167 53	11167 53
Natio.-Valeurs	732 22	712 82
Nippon-Gan	6107 92	5830 95
Nord-Sud Développ.	1220 06	1217 62
Normatil	13592 47	13325 95
Obli Association	126 18	124 93
Oblicic Régions	1081 28	1065 30
Obligations Convert.	430 99	411 45
Oblig. toutes catég.	158 61	154 59
Oblifion	1133 09	1121 87
Oblisécurité	10092 79	10092 79
Optimavalor	211 37	206 21
Oraction	1199 87	1160 42 ◆
Orvalor	5727 58	5520 56
Paribas Croissance	592 34	568 19
Paribas Epargne	16321 16	16268 58
Paribas France	98 28	95 42
Paribas Oblimonde	1015 18	1000 18
Paribas Opportunités	114 58	111 24
Paribas Patrimoine	525 23	503 82
Paribas Revenu	94 46	93 52
Parnasse-Valor	1112 53	1111 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	176 04	172 59
Parvalor	634 42	615 94
Phenix Placements	257 96	256 68
Pierre Investiss.	694 52	663 03
Placement A	1004 55	1004 55
Placement crt-terme	73705 10	73705 10
Placement J	56413 08	56413 08
Placement Premier	55290 02	55290 02
Plénitude	114 55	111 48
Première Obligations	10954 23	10932 37
Prévoyance Ecureuil	112 76	109 74
Priv' Association	22941 21	22941 21
Quartz	116 99	114 11 ◆
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 06
Rentacic	165 75	163 30
Revenus Trimestriels	5540 68	5485 82
Revenu Vert	1189 59	1172 01 ◆
St-Honoré Assoc.	14667 48	14594 51
St-Honoré Bio-aliment.	783 68	748 12
St-Honoré Pacifique	555 05	529 89
St-Honoré P.M.E.	470 26	448 94
St-Honoré Réal	11878 32	11831
St-Honoré Rendement	12063 58	11993 61
St-Honoré Services	503 92	484 54
St-Honoré Technol.	757 58	723 23
St-Honoré Valor	12422 17	12422 17
Sécuricic	5575 14	5569 57
Sécuri Taux	10905 06	10905 06
Sélection Croissance	528 26	512 87
Sicasden (Casden BP)	728 22	717 46
Sicav-Associations	1447 28	1445 11
S.F.I. fr. et étr.	642 76	624 04
Sicav 5000	369 28	359 40
S.I.G.	781 24	745 47
Slivafrance	575 93	560 52
Slivam	416 37	406 23
Slivarente	214 73	212 60
Slivinter	429 63	418 13
S.N.I.	1160 80	1126 99
Sogepargne	352 37	339 63
Sogevar	1015 95	989 68
Sogimer	1327 59	1257 39
Soleil Investissement	498 42	475 82
Stratégie Actions	1099 27	1056 99
Stratégie Rendement	1146 79	1110 69
Technocic	1128 30	1095 44
Techno-Gan	6082 16	5806 36
Transcontinents	83 68	82 04
Trilion	5379 49	5326 23
U.A.P. Investiss.	413 36	398 42
U.A.P. moyen terme	107 78	103 88
Uni-Associations	116 73	116 73 ◆
Unifrance	500 96	482 85 ◆
Unifoncier	1241 95	1197 05 ◆
Uni-Garantie	1392 57	1365 24 ◆
Uni-Régions	2825 41	2723 29 ◆
Unirente	2381 32	2303 02 ◆
Univar	190 21	190 21 ◆
Univers-Actions	1125 48	1088 47 ◆
Univers-Obligations	1632 99	1579 29 ◆
Valorem	518 04	505 40
Valorg	1625 68	1624 06
Valrea	41661 86	41641 04
Vaybeo	23683 85	23660 17

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Budget reporté au Conseil de Paris

M. Chirac et le préfet de police croisent le fer à propos de la circulation

Rien ne va plus entre le maire de Paris et son préfet de police. Cette querelle politique se cristallise sur l'épineux problème de la circulation. *(Nos dernières éditions datées du 13 décembre.)*

Lundi 12 décembre, M. Jacques Chirac a fait voter par le Conseil de Paris le report à la session de janvier du vote de la contribution que versera en 1989, comme chaque année, la Ville à la préfecture de police *(nos dernière éditions du 13 décembre)*. Cette contribution représente pour le « Quai des Orfèvres » quelque 750 millions de francs sur son budget total (Etat + Ville de Paris) de 1,8 milliards de francs. Les élus socialistes se sont opposés à ce report, tandis que les communistes ne prenaient pas part au vote.

Ce délai d'un mois, a déclaré M. Chirac à l'adresse du préfet de police M. Pierre Verbrugghe, « *vous donnera le temps nécessaire pour réviser votre projet de budget* (...). *Il donnera aussi le temps aux élus parisiens d'apprécier sur le terrain, les efforts que vous nous avez annoncés* ».

La circulation se dégrade de jour en jour dans la capitale, même en dehors des périodes de grève des transports. M. Chirac et sa majorité au sein du Conseil de Paris accusent le préfet de police, et, à travers lui, le ministre de l'intérieur de « *ne pas s'intéresser à la circulation* ». Ils affecteraient trop de policiers à la surveillance d'itinéraires officiels ou de protection de personnalités, plaçant des agents dans trente seulement des cent à cent vingt carrefours sensibles. Ils laisseraient ainsi se développer une exaspération des Parisiens contre la polce qui « *n'a jamais atteint* » ce degré et « *inquiète* » gravement le maire de Paris. Situation d'autant plus inacceptable que la Ville, n'a pas manqué de rappeler Jacques Chirac, consacrera l'an prochain, 21 millions de francs à financer la mise à la disposition de la préfecture de police de 400 appelés destinés à faciliter la circulation et à protéger la sortie des écoles. 1 200 jeunes militaires du contingent ont déjà été ainsi pris en charge par la Ville de Paris qui a payé une facture de 45 millions pour assurer leur hébergement.

Moins d'impôts

Où sont-ils ces jeunes agents, demandent les élus de la majorité ? « *Où sont passées vos compagnies ?* » s'est écrié un conseiller UDF. Conclusion formulée par l'ancien premier ministre et adoptée lundi soir par le Conseil : en l'état actuel du droit, le maire de Paris ne peut rien pour peser sur les conditions de circulation. Il faut faire de lui un maire comme tous les autres et lui transférer les pouvoirs détenus par le préfet de police en matière de circulation et de stationnement.

A ce vœu exprimé depuis quelques semaines déjà par M. Chirac, les élus de l'opposition municipale répondent par l'ironie. Les comnistes, plus agressifs à l'égard du maire à propos du logement, de la spéculation foncière et des emplois, s'en tiennent à une phrase : « *Circulation, transports ? échec total, si évident que vous ne voulez plus en porter la responsabilité* ». Mais M. Bertrand Delanoë, cjonseiller PS s'amuse : « *Pourquoi ne pas avoir présenté ce vœu au premier ministre de 1986 à 1988 ?* » — « *Par ce que je n'ai jamais confondu les deux fonctions* », rétorque M. Chirac.

L'élu socialiste dénonce surtout d'autres causes du mal : « *A qui ferez-vous croire que l'implantation des bureaux et des logements n'a aucune incidence sur la circulation ?* ». Même thème chez M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports et président du groupe socialiste au conseil de Paris : « *Les pouvoirs du maire,* déclare-t-il, *sont déjà considérables, car il est maître des choix urbains, qui déterminent les déplacements. Que Paris se dépeuple tout en concentrant près de 40 % des emplois d'Ile-de-France, que désormais ses salariés habitent à l'Est et travaillent à l'Ouest, qu'ils perdent de longues heures en transports, c'est le résultat d'un choix, la conséquence d'une politique* ». Quant aux forces de police, elles peuvent estime-t-il « *atténuer les difficultés les plus criantes* (...) *Elles ne peuvent traiter le mal en profondeur* ».

Le préfet de police, ne « *promet pas de miracle* ». Il montre peu d'envie d'entrer dans la guéguerre de la frontière entre les pouvoirs. Pour circuler, a-t-il répondu, *il faut des voies, je n'en suis pas responsable , il faut une règlementation, j'en suis convaincus, et entre les deux, il y a un* no man's land : *la régulation, l'aide à la circulation, domaine nouveau que la loi n'a pas traité.* Depuis des années, on s'est aperçu de sa complexité : les automobilistes, à la différence des pilotes d'avion ou de navires, restent libres et indépendants à l'égard des conseils qu'on leur donne.

Tout de même, M. Pierre Verbrugghe augmentera sans tarder le nombre de policiers attachés à faciliter le trafic sur les grands axes. Dans les compagnies de circulation, leur nombre passera, d'ici au 1er janvier, de 845 gardiens titulaires à 1 150, et de 80 auxiliaires appelés du contingent à 300. Il y aura donc bientôt 1 450 agents, plus deux compagnies de CRS – 150 hommes environ – dont la tâche sera d'éviter les embouteillages dans la capitale. Sans compter les agents qui interviennent dans les arrondissements sur les voies secondaires, et 400 appelés qui pourront être ponctuellement distraits de la surveillance à la sortie des écoles.

La circulation, problème politique, a dominé la première journée de l'examen d'un budget de la Ville de Paris, qui ne l'était pas moins, en dépit des apparences. Le texte présenté par la municipalité ressemble à un bilan de la mandature. Les chiffres pris comme référence l'attestent : « *En six ans,* lit-on, *les prix ont augmenté de 36 %, le budget de fonctionnement n'a cru que de 26,7 %, les impôts locaux n'ont été relevés que de 14,8 %, et, en revanche, les investissements ont progressé de 63,5 %.* » Par rapport à 1988, les crédits de fonctionnement d'un montant de 17 426 millions de francs, augmentent de 3 %, alors que les dépenses de l'Etat, a souligné Alain Juppé, adjoint au maire, chargé des finances, vont croître de 6,5 %. Ces crédits serviront en priorité à améliorer l'action sociale (*810 millions* aux bureaux d'aide sociale, soit 10,2 % de plus qu'en 1988), la sécurité et la propreté. Les dépenses d'investissements passeront de 3 150 à 4 251 millions de francs. Elles seront affectées en priorité à la mise en valeur de l'Est de Paris.

Les recettes progresseront grâce à « *la bonne tenue de la croissance et de la consommation en 1988* », alors que la pression fiscale s'atténuera : pour la troisième année consécutive, les impôts locaux n'augmenteront pas sur la feuille des contribuables parisiens. Ni la vignette auto. Coincé dans les embouteillages, l'automobiliste pourra au moins se dire qu'il n'a pas tout perdu...

CHARLES VIAL.

La Havane, Luanda et Pretoria ont signé un accord sur le retrait des troupes cubaines d'Angola.

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

Le « *protocole de Brazzaville* » conclu entre les représentants de Cuba, de l'Angola et de l'Afrique du Sud, sous l'égide américaine, a été signé, mardi 13 décembre à midi. Le texte prévoit la mise en application de la résolution 435 des Nations Unies sur l'indépendance de la Namibie au 1er avril prochain. Cet accord sera officiellement entériné le 22 décembre à New York par la signature d'un traité tripartite (Angola, Cuba et Afrique du Sud) et bipartie (Cuba et Angola) qui sera ensuite approuvé par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Cet accord prévoit un départ des Cubains étalé sur vingt-sept mois. La moitié du contingent estimé à cinquante mille hommes devra avoir quitté le territoire angolais au bout de sept mois, date prévue par la résolution 435 pour la tenue d'élections en Namibie. A cette date, toutes les forces de Fidel Castro devront être stationnées au Nord du treizième parallèle.

Le protocole ouvre la voie à l'indépendance de la dernière colonie d'Afrique, mais pas encore à la paix en Angola. MICHEL BOLE-RICHARD.

Sur le vif

Toilettes

Elles sont vraiment marrantes, les copines, aux Etats-Unis. Elles ont tout inventé, le Women's Lib, le soutien-gorge je laisse tomber. Mon ventre, il est à moi. Je veux gagner autant que lui. A moi la tondeuse, à toi la cafetière électrique. Passez, mesdames, les femmes d'abord, à l'entrée des universités et des grandes sociétés. Elles se sont battues bec et ongles pour la révolution sexuelle et l'égalité des droits.

Elles ont intenté des millions de procès en divorce ou en dommages, intérêts à ces salauds de mecs parce qu'ils les snobeient, parce qu'ils les harcelaient au dodo ou au boulot. Ces salauds de mecs, elles les ont harcelés, elles les ont snobés en les traitant d'abord d'ignobles porcs, ensuite de chiffes molles. Quand ils étaient pas machistes, ils étaient féministes ; quand ils étaient féministes, ils étaient efféminés.

Pas question de rouler sous la couette d'une nana sans avoir son permis. Fallait savoir quand s'arrêter, quand redémarrer. Pas brûler les feux rouges, les clignotants d'un plaisir volatile et lent à venir. Ils ont potassé, bûché, ils ont étudié, carte d'état-major à la main, tous les passages obligés, tous les sens interdits, tous les changements de terrain. Ils ont fait d'interminables gammes sur leurs zones érogènes en essayant de pas recevoir de tapes sur les doigts : trop rapide, trop lent, pas ici, là. Résultat : ils se sont ramassés. Le travail au tapis, ça allait à peu près, mais c'était plus ça qu'on leur demandait. Fallait qu'ils apprennent le violoncelle et les conjugaisons du verbe aimer.

Maintenant, voilà autre chose. Elles sont folles furieuses, les Américaines, indignées. Dans les entreprises, les restos, les théâtres, les aéroports, les cinémas, il y a autant de toilettes pour dames que pour messieurs. C'est pas juste. Elles peuvent pas évacuer les lieux aussi vite qu'eux. Il leur faut plus de temps pour se soulager et se rajuster. D'où encombrements. D'où nécessité pour elles de squatter leurs nécessités à eux. Ça, ça a été la goutte d'eau qui a fait déborder la cuvette. Vous savez ce qu'ils ont eu le culot de répondre, ces chiens ? Enlevez les glaces devant lesquelles elles se pomponnent dans les lavabos, et il suffira de tirer sur la chasse pour les vider, leurs chiottes.

CLAUDE SARRAUTE.

Les grèves dans les services publics

Toujours la RATP

En l'absence de perturbations significatives du trafic de la SNCF, c'est la RATP qui continuait, le 13 décembre, de se signaler à l'attention des usagers par son mauvais fonctionnement.

● **Métro** : les lignes 1 (Vincennes-Neuilly), 2 (Nation-Dauphine), 4 (Orléans-Clignancourt) et 11 (Châtelet-Les Lilas) sont interrompues. En revanche, la ligne 13 (Châtillon-Saint-Denis-Asnières) fonctionnait à 46 %, et les lignes 8 (Balard-Créteil) et 10 (Boulogne-Austerlitz) à 75 %. Le reste du réseau du métro connaît une situation proche de la normale. Dans tous les cas, les perturbations sont imputables au manque de rames, puisque les 11 % de grévistes irréductibles se trouvent dans les ateliers de petite révision, et notamment à Fontenay, Les Lilas et Saint-Ouen.

● **RER** : les lignes A et B du Réseau express régional fonctionnaient à 60 % aux heures de pointe et, aux heures creuses, de 30 % (ligne B) à 50 % (ligne A). L'interconnexion demeure interrompue à la gare du Nord.

● **Bus** : après le déblocage du dépôt de Malakoff, les bus circulaient à 94 % de la normale.

● **PTT** : les centres de tri postaux de Marseille, Evreux, Pau, Ajaccio et Bastia étaient toujours paralysés.

● **Air France** : deux vols moyen-courriers ont été annulés.

● **Contractuelles** : à l'appel de la CGT, une partie des mille contractuelles parisiennes ont poursuivi, le 13 décembre, la grève des contraventions pour stationnement interdit. Elles réclament l'élaboration d'un statut et d'un « véritable déroulement de carrière ».

Manifestation du Livre CGT à « Paris-Star »

Une cinquantaine d'ouvriers du Livre CGT ont pénétré, mardi 13 décembre, dans les locaux du futur quotidien populaire du groupe Hersant, *Paris-Star*, et déménagé le matériel informatique. Ces militants venus de *France-Soir*, et d'autres journaux du groupe Hersant, s'inquiètent de la modernisation de leur titre et exigent des précisions de la part de la direction du groupe sur *Paris-Star*, dont l'informatisation de la rédaction exclut pour l'instant les ouvriers du Livre. Une réunion de la direction du groupe et du Livre CGT doit avoir lieu le 13 décembre. Le syndicat demande que M. Robert Hersant y soit présent et que les discussions portent sur la modernisation de l'ensemble du groupe, faute de quoi *France-Soir* pourrait paraître mercredi avec une pagination réduite ou ne pas être présent en kiosques.

Le numéro du « Monde » daté 13 décembre 1988 a été tiré à 571 696 exemplaires

Après avoir été refoulés de Hongrie

Trois opposants roumains expulsés de France

Au lendemain de la célébration à Paris, dans le faste, du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la France a expulsé, le lundi 12 décembre, vers Vienne, trois réfugiés roumains, qui, le mois dernier, avaient été rejetés de Budapest.

Virgil Parvu, Karol Simon et Ildico Bunghez, qui avaient fui la dictature roumaine en se réfugiant dans la Hongrie voisine, comme un nombre croissant de leurs compatriotes, avaient été arrêtés le 15 novembre, à Budapest, alors qu'ils prenaient part à une manifestation. Ce rassemblement, organisé à l'occasion du premier anniversaire des émeutes de Brasov, avait été *interdit par les autorités hongroises*, qui l'ont brutalement réprimé. Les trois Roumains, membres du mouvement d'opposition Romania Libera, ont donc ensuite été expulsés vers Vienne, d'où ils ont gagné Copenhague : de là, ils ont été renvoyés vers Vienne, puis ils sont venus à Paris, le 30 novembre.

Là, ils ont été gardés dans un hôtel de la zone internationale de l'aéroport de Roissy, en attendant que les autorités françaises statuent sur leur sort. Celles-ci leur ont finalement opposé un « *refus d'admission sur le territoire français* ». Une demande de sursis à exécution de la décision d'expulsion a été rejetée, lundi, par le ministère de l'intérieur.

L'Union mondiale des Roumains libres (UMRL) a vivement protesté contre l'attitude du gouvernement français, après être intervenue en vain auprès du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, et du premier ministre, M. Michel Rocard.

Le gouvernement a vraisemblablement voulu éviter de créer un précédent qui aurait ouvert la porte à l'émigration des opposants roumains vers la France. Le problème risque cependant de se poser de nouveau, car les Roumains continuent d'affluer clandestinement en Hongrie. Or si la Hongrie accepte volontiers les réfugiés de souche hongroise, elle est moins disposée à garder les Roumains-roumains, surtout s'ils organisent à partir de Budapest l'opposition au régime Ceausescu, la Roumanie demeurant jusqu'à nouvel ordre un « pays frère ».

BOURSE DE PARIS

Matinée du 13 décembre

Effritement

L'effritement a repris mardi matin à la Bourse de Paris. Le mouvement s'est très légèrement ralenti. En repli de 0,48 % à l'ouverture, l'indicateur de tendance n'avait plus qu'un retard de 0,46 % une heure plus tard. Baisse de Comptoirs Modernes, CCF, UCB, Drouot Assurances, Electronique S. Dassault, Locafrance, Merlin Gerin, Lyonnaise des Eaux.

JAPON

Hausse de 38 % de l'excédent commercial en novembre

L'excédent commercial japonais a augmenté de 38 % par rapport à novembre 1987 pour s'inscrire à 6,55 milliards de dollars (39 milliards de francs) le mois dernier, a annoncé lundi 12 décembre le ministre des finances. Les exportations ont augmenté de 19,5 % alors que les importations progressaient de 13,4 %, en raison notamment de la baisse des prix du pétrole. Avec les Etats-Unis, l'excédent du Japon enregistre une hausse de 5,1 % pour s'élever à 4,42 milliards de dollars, la première augmentation mensuelle depuis décembre 1987. Avec la CEE, le surplus nippon s'inscrit à 1,52 milliard (+ 36,6 %) et avec les pays du Sud-Est asiatique à 1,63 milliard (+ 129,6 %).

D'autre part, avec une progression de 4,6 % du produit national brut durant l'année budgétaire se terminant en mars 90, le Japon restera en tête des pays industriels pour la croissance, estime l'institut de conjoncture de Nomura. Le dynamisme des investissements et de la demande interne devrait permettre au pays d'enregistrer, en 1988, une expansion économique de 5 % en termes réels.